

Haï Bar-Zeev

UNE LECTURE JUIVE

DU CORAN

Essai

BERG INTERNATIONAL ÉDITEURS

INTRODUCTION

L'islam connaît depuis quelques années un regain d'intérêt à travers le monde. Des ouvrages sur ses aspects religieux et politique sont régulièrement publiés tandis que le Coran voit ses ventes augmenter. Pourtant, ce livre n'est pas facile d'accès pour un lecteur non-initié.

Les études censées faciliter sa compréhension ne sont pas toujours très éclairantes et de nombreuses interrogations fondamentales y restent sans réponses. Cela est dû au fait que ces écrits s'appuient principalement sur la tradition musulmane qui ignore souvent ce qu'elle doit au judaïsme et, dans une moindre mesure, au christianisme.

Des textes appartenant à la tradition juive émaillent le Coran et il est indispensable d'en tenir compte pour clarifier certains de ses passages qui prêtent à équivoque. Une lecture juive du Coran comme nous la pratiquons dans cet essai sera donc d'un grand secours. Elle mettra aussi en évidence les divergences essentielles entre l'islam et le judaïsme.

Si le Moyen Age connut des débats publics entre juifs et chrétiens, durant lesquels, bien qu'avec grande prudence, les juifs exprimaient leurs raisons de refuser la conversion, ils n'eurent jamais l'occasion de tels échanges avec l'islam post-mohammadien.

Les dernières polémiques publiques entre juifs et musulmans eurent lieu à Médine, il y a de cela quatorze siècles.

Le Coran rapporte d'âpres controverses entre le fondateur de l'islam, Mohammed, et les juifs. Obtenir leur aval pour sa mission revêtait une importance d'autant plus grande à ses yeux, qu'il les considérait comme les dépositaires de la tradition prophétique. Il n'y parvint pas. La conversion forcée, l'exil des juifs de Médine et de la région, voire leur mise à mort se substituèrent aux débats qui devinrent par la suite d'autant plus discrets que les juifs vécurent sous domination musulmane.

Les ouvrages de polémique musulmane se limitent à faire l'apologie de l'islam, tandis que les écrits des rabbins du Moyen Age présentant le point de vue juif furent rarement diffusés en dehors de leur milieu.

De nos jours, nous devons constater que de nombreux musulmans refusent, pour des raisons politiques mais aussi strictement théologiques, la réalité de l'État d'Israël. Ils n'acceptent pas, – et cela au nom du Coran et de l'islam – le retour des juifs sur la terre de leurs ancêtres. L'existence d'un État juif serait une insulte à l'islam, car elle contredirait son dogme. Tous les musulmans n'adhèrent pas forcément aux idées des extrémistes, mais ils s'identifient volontiers à la *oumma* – la communauté des croyants.

Notre essai est motivé par le désir de mieux comprendre le point de vue des musulmans et, plus particulièrement, celui des juifs sur les divergences entre l'islam et le judaïsme.

S'il existe des ouvrages qui exposent la façon dont les musulmans perçoivent la religion juive, aucun écrit de langue française n'exprimait à ce jour, de façon si complète, le point de vue juif sur l'islam ; ce livre, qui se base sur les textes fondamentaux du judaïsme, palliera donc cette carence.

N.B. Les analyses et les interprétations de l'auteur ne sauraient engager que ce dernier.

E.Mail de l'auteur : haibarzeev@yahoo.ca

CHAPITRE I

« Nous avons fait descendre la Torah dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes se sont soumis à Allah, à l'image des rabbins et des docteurs de la Loi qui jugent les affaires des juifs.

Ne craignez donc pas les gens, mais Moi. Ne bradez pas Mes enseignements. Ceux qui ne jugent pas selon ce qu'Allah a prescrit, les voilà les mécréants. »

(Coran 5, 44/48)

LES LIVRES FONDAMENTAUX

DES TROIS MONOTHÉISMES

L'islam fut fondé au VII^e siècle par Mohammed qui, tout en critiquant les juifs et les chrétiens, croyait en la sainteté des livres que Dieu leur aurait donnés. Pour comprendre la genèse et l'évolution de l'islam, il importe donc de rappeler sommairement sur quels écrits se fondent le judaïsme et le christianisme.

Le judaïsme

L'origine et la doctrine du judaïsme sont exposées dans la Bible et le Talmud. La Bible comporte la Torah (ou *Pentateuque* – *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres* et *Deutéronome*), les *Névi'im* – livres des prophètes et les *Kétouvim* – livres des hagiographes. La Torah, le livre le plus sacré du judaïsme, commence par le récit de la création du monde et s'achève vingt-cinq siècles plus tard, par celui de la mort de Moïse avant l'entrée des juifs en Terre promise.

Ensuite viennent les *Névi'im*, les livres des prophètes, et les *Kétouvim*, ceux des hagiographes. Le premier livre des *Névi'im* est *Josué*. Il relate l'histoire du peuple hébreu après la mort de Moïse et l'entrée en Canaan sous la direction de Josué. Les *Névi'im* et les *Kétouvim* couvrent une période de neuf siècles ; leur rédaction fut clôturée par les derniers prophètes à l'époque de la construction du deuxième Temple, au quatrième siècle avant l'ère

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

chrétienne (EC)¹. Cet ensemble est nommé *TaNaKh*, selon l'acrostiche de *Torah, Névi'im* et *Kétouvim*. La Bible juive comporte vingt-quatre livres.

Le judaïsme est également fondé sur une tradition orale qui fut compilée dans la *Michnah* au II^e siècle (EC) et complétée par les deux Talmuds, celui de Jérusalem au IV^e siècle, celui de Babylone² au V^e siècle et les *Midrachim*. Les deux Talmuds –*Guémarah* – comportent la *Michnah* et les conclusions des discussions rabbiniques ; ils contiennent un commentaire du *TaNaKh*, des lois autant juridiques que morales ainsi que les récits d'innombrables faits vécus, à l'époque du Temple et aussi après sa destruction. L'ensemble de cette tradition orale fut scellé environ deux siècles avant l'avènement de l'islam. Elle donna lieu à de nombreux commentaires, dont celui de Rachi³, célèbre rabbin de la ville de Troyes, qui commenta aussi le *Tanakh*. Maïmonide⁴, rabbin, philosophe et médecin a compilé les lois, la morale et les dogmes du judaïsme dans son œuvre principale, *Yad Hazakah*, ainsi que dans d'autres ouvrages.

Toutes les lois du *TaNaKh* et du Talmud sont communément dénommées *Dath Moshé vé Israël*, la religion de Moïse et d'Israël⁵, ce que nous appelons le judaïsme.

Le christianisme

Le christianisme est né treize siècles après la révélation sinaïtique⁶. Tout le monde convient de nos jours qu'il est issu d'une secte juive qui devint une religion à part entière sous l'impulsion de Saül de Tarse, dit saint Paul. Le christianisme fit d'importants emprunts à la Bible⁷, tout en intégrant certains éléments des religions de l'Antiquité, comme le culte d'Osiris, le dieu resuscité, et celui de la déesse mère Isis, d'origine égyptienne et largement répandus dans l'Empire romain.

La Bible chrétienne comporte, en plus de la Bible juive, le Nouveau Testament et des textes⁸ qui n'ont pas été retenus par les rabbins. Le Nouveau Testament réunit les quatre Évangiles, récits présumés de la vie du Christ, de ses miracles et de son message, les *Actes* des apôtres et des lettres ou *Épîtres* dont la majeure partie est attribuée à Paul⁹, pour se clore par l'*Apocalypse*. Le Nouveau Testament – Nouvelle Alliance –, a ainsi été nommé en opposition à l'Ancien Testament ou Ancienne Alliance ; la venue du Christ ayant, selon les chrétiens, rendu caduque l'Alliance dont se réclame le judaïsme.

¹ Selon la tradition talmudique : *Sédér Olam* de Rabbi Yossi ben Halaftha, II^e siècle, Talmud *Avoda Zarah* 9 A.

² Voir David Malki, *Le Talmud et ses maîtres*, Paris, Albin Michel, 1972.

³ Rachi, acronyme de Rabbi Chlomo ben Isaac (1040-1105). Cf., Simon Schwarzfuchs, *Rachi de Troyes*, Paris, Albin Michel, 2005.

⁴ Cordoue 1140-Le Caire 1205.

⁵ Lorsque le Coran (48, 29 ; 3, 2 ; 5, 46-50 ; 5, 68/72 ; 9, 112) emploie le mot *Tawrat* – la Torah – il désigne soit le *Pentateuque*, soit la religion de Moïse et d'Israël réunis.

⁶ Selon le décompte de la tradition juive.

⁷ Il faudra néanmoins attendre la Déclaration conciliaire *Nostra aetate* (1965) pour que l'Église reconnaisse publiquement tout ce qu'elle doit au judaïsme.

⁸ *Tobie*, *Judith*, les deux livres des *Maccabées*, le livre de la *Sagesse*, l'*Écclésiastique* ou *Siracide*.

⁹ D'autres le sont à Jacques, Pierre, Jean et Jude.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

D'autres écrits de la même période, dits apocryphes, exprimant les idées des différents groupes gnostiques, manichéens et autres se réclamant eux aussi de Jésus ne furent pas retenus dans le canon de l'Église. Les chrétiens reconnaissent le caractère authentique et sacré des vingt-quatre livres du *Tanakh* et, à travers une lecture qui leur est propre, ils y trouvent l'annonce de l'arrivée du Messie qu'ils ont reconnu.

Le christianisme devint religion de l'Empire romain au IV^e siècle, sous Constantin, mais il ne parvint à s'imposer véritablement que bien plus tard. Des rivalités déchirèrent le monde chrétien qui finit par se scinder en plusieurs Églises, dont celles de Rome et de Constantinople. Les orthodoxes d'Orient et d'une partie de l'Europe de l'Est se réclament de cette dernière.

L'islam

L'islam est né environ six cents ans après le christianisme. Les discours de son fondateur, Mohammed, furent recueillis et regroupés par ses adeptes pour former le Coran, composé selon les musulmans sous inspiration divine. Ce Livre est pour eux sacré et incréé – éternel comme Dieu Lui-même – rédigé dans une *langue arabe pure*. Son style serait *inimitable*.

En plus du Coran, l'islam s'appuie également sur le hadith – la tradition orale. Elle fut consignée durant trois siècles par différents compilateurs. La biographie de Mohammed et de ses compagnons, comme la *Sirah* d'Ibn Ishaq¹⁰, est aussi fondamentale pour les musulmans.

Les hadiths et la *Sirah* rapportent des faits, paroles de morale et décisions juridiques attribués à Mohammed et à ses disciples. L'ensemble compose la *sounnah*, ou exemple à suivre par chaque musulman.

Le Coran reprend nombre de thèmes – histoires, lois et préceptes moraux – du *Tanakh*, du Talmud et des *Midrachim*¹¹ ainsi que quelques maximes et histoires tirées de la Bible chrétienne. Jésus y est présenté comme un prophète juif, né de conception virginale par l'intervention du Saint-Esprit. Y figure également la narration de débats opposant Mohammed aux Arabes, aux juifs et aux chrétiens.

À titre d'exemples, voici quelques passages du *Pentateuque*, que le Coran a fait siens :

– La Création du monde, Adam et Ève au jardin d'Éden, leur faute, et leur expulsion du paradis.

¹⁰ Mort en 773.

¹¹ Cf., Heinrich Speyer, *Die Biblischen Erzählungen im Quran*, 1931, rééd. 1961, imprimé à Gräfenhainichen ; Isaac Katz, *Hayahadout baïslam (Le Judaïsme dans l'Islam)*, 1957, qui rapporte les sources juives sur les sourates 2 et 3 ; Abraham Geiger, *Was hat Mohammed aus dem Judentum aufgenommen*, Bonn, 1833 ; Shlomo Dov Goiten, *Jews and Arabs*, New York, 1964 ; A. J. Wensinck, *Muhammad and the Jews of Medina*, Freiburg 1975 ; Charles Cutler Torrey, *The Jewish Foundation of Islam*, New York, 1933 ; S. Zwemer, *Islam. A challenge to Faith*, New York, 1907 ; Israël Schapiro, *Die Haggadischen Elemente im erzählenden Teil des Korans*, Leipzig, 1907.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

– Noé et le déluge¹².

– La discussion d’Abraham avec son père idolâtre ; l’épisode où il est jeté dans la fournaise¹³ ; son hospitalité lorsqu’il reçoit trois anges qui lui promettent la naissance d’un fils exceptionnel¹⁴ ; le refus divin du sacrifice d’Isaac¹⁵ ; la destruction de Sodome et Gomorrhe¹⁶ à laquelle Lot réchappa.

– Les épisodes de la vie de Jacob et de ses douze fils, la vente de Joseph par ses frères ; l’histoire de Joseph devenu ministre du roi d’Égypte¹⁷.

– La naissance de Moïse¹⁸, la cruauté de Pharaon envers les descendants de Jacob, les Hébreux ; son décret de noyer tous les nouveaux-nés mâles dans le Nil¹⁹ ; la fuite de Moïse vers le pays de Madian²⁰ ; l’épisode du Buisson ardent où Dieu lui confia la mission de délivrer son peuple²¹ ; la polémique opposant Pharaon à Moïse et Aaron et les prodiges que les deux frères accomplirent²².

– Les dix plaies d’Égypte, prélude à la sortie miraculeuse des Hébreux²³ ; leur traversée de la mer grâce au miracle de la séparation des eaux²⁴ qui engloutirent les Égyptiens ; la manne et les caillles dont se sont nourris les Hébreux ; leur protection par la Nuée sainte qui les accompagnait ; les quarante années de pérégrination dans le désert.

– La révélation de Dieu au Sinaï ; le don des tables de la Loi à Moïse²⁵ ; la faute du veau d’or²⁶ ; celle des explorateurs qui dissuadèrent le peuple de pénétrer en Terre promise ; la révolte de Coré et de ses compagnons contre Moïse et son frère Aaron²⁷.

Ces épisodes sont décrits de façon plus ou moins détaillée. Moïse est cité dans trente-deux des cent quatorze sourates, ou chapitres, du Coran.

Selon le Coran, la Torah que Moïse a reçue au mont Sinaï²⁸ contient la vérité, la lumière et la bénédiction pour les fils d’Israël comme pour le monde entier²⁹ et c’est en raison des souffrances endurées chez Pharaon³⁰ que les Hébreux sont entrés dans le pays de Canaan. Dieu leur donna une terre bénie : les rives est et ouest (du Jourdain) promises à Abraham.

¹² Cette histoire figure huit fois dans le Coran.

¹³ Coran 21, 51/52-71.

¹⁴ Coran 51, 24-37.

¹⁵ Coran 37, 99/101-112.

¹⁶ Histoire reprise huit fois dans le Coran.

¹⁷ Coran 12, 1-111.

¹⁸ Coran 20, 37-41.

¹⁹ Coran 2, 46 ; 7, 137 ; 14, 6 ; 40, 26.

²⁰ Coran 28, 18-28.

²¹ Coran 28, 29-30.

²² Coran 26, 9-51.

²³ Coran 7, 127/130-133/137.

²⁴ Coran 26, 52-68.

²⁵ Coran 7, 142/145 ; 7, 153/154.

²⁶ Coran 7, 146/148 ; 7, 151/152.

²⁷ Coran 28, 76-82.

²⁸ Coran 2, 60/63 ; 7, 170/171 ; 19, 52/53 ; 20, 82/80.

²⁹ Coran 3, 2-4 ; 28, 43 ; 21, 48.

³⁰ Coran 28, 1-6.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

Les enfants d'Israël étant la descendance d'Abraham³¹, d'Isaac et de Jacob³², la Terre sainte est leur héritage³³. Ils forment le peuple élu parmi toutes les nations³⁴.

On apprend aussi dans le Coran que Dieu envoyait des prophètes à de nombreux peuples pour les inciter à se comporter avec moralité. Il y aurait eu différents niveaux de prophètes ; si Dieu s'adressait à certains à travers un voile, s'agissant de Moïse, Il lui parlait de vive voix³⁵.

Pour ce qui est des passages tirés d'autres livres du *Tanakh* ainsi que du Talmud, le Coran rapporte les guerres menées par Gédéon, la royauté de Saül, de son successeur David qui est nommé *Calife du monde*, ceci afin que le monde ne soit pas *perverti par des mécréants*³⁶, l'histoire du prophète Élie face aux adorateurs de Baal³⁷, l'assassinat de certains prophètes par des juifs impies, l'histoire de Jonas dans les entrailles de la baleine³⁸, celle de la destruction des deux Temples³⁹. Le Coran rapporte aussi la promesse faite par Dieu de ramener le peuple d'Israël sur sa terre à la fin des Temps⁴⁰.

La foi de l'islam

La foi prêchée par le Coran est plus ou moins la même que celle professée par la Bible juive. Les principes qu'on y retrouve invariablement sont l'unicité de Dieu, Sa toute-puissance, Sa magnificence, Son omniprésence, Sa Providence dans le monde et la récompense qu'Il réserve aux Justes. Le Coran mentionne le repas accompagné de vin⁴¹, réservé au jardin d'Éden pour les Justes. Il réitère les souffrances de l'enfer auxquelles les mécréants sont exposés, sujet qui est aussi abondamment traité dans le Talmud⁴².

Il reprend du *Tanakh* les thèmes apocalyptiques, tels que la guerre de *Gog et Magog* ; il décrit la sonnerie des Trompettes, le grand Chofar annonçant la résurrection des morts, et

³¹ « *Wa 'awratnâ-l-qawma-l-lad îna kânû yustad 'afûna masârîka-l-ardi wa magribahâ-l-latî bâraknâ fîha wa tammât kalimatu rabbîka-l-husnâ 'alâ ban 'isrâ'îla bimâ sabarû wa dammarnâ mâ kâna yasna 'u Fir'awnu wa qawmuhû wâ mâ kânû ya'risûna* » (Coran 7, 133/137).

³² Coran 21, 70-73.

³³ « *Yâ qawmi-dhulû-l-arda-l-muqaddasata-l-lati kataba-l-Lâhu lakum* » (Coran 5, 24/21).

³⁴ « *Yâ banî 'israîla-dkurû ni'matiya-l-latî 'an 'amtu 'alaykum wa 'anni fadaltukum 'alâ-l-'âlamîn* » (Coran 2, 47 ; 44, 32-33).

³⁵ Coran 4, 164. L'affirmation de cette différence est reprise du Talmud : « **tous les prophètes ont observé travers un spéculaire (miroir) non éclairé ; Moïse a observé travers un spéculaire éclairé** », (*Yébamoth* 49 B), voir aussi *Nombres* 12, 6-8 : « S'il y a parmi vous un prophète, c'est en vision que Je Me révèle à lui, c'est dans un songe que Je lui parle. Il n'en est pas ainsi de Mon serviteur Moïse, toute Ma maison lui est confiée. Je lui parle face à face dans l'évidence, non par énigmes ».

³⁶ Coran 2, 252/251.

³⁷ Coran 37, 123-130.

³⁸ Coran 37, 139-148.

³⁹ Coran 17, 5-7.

⁴⁰ Coran 17, 106/104.

⁴¹ Le Talmud l'interprète de manière allégorique, *Bérakhoth* 17 A.

⁴² Talmud, *Ménahoth* 99 B, *Erouvine* 19 A, *Chabbat* 109 A ; *Pirqué Rabbi Éliézer* ; voir aussi *Chaar ha-gemoul* de Nahmanide.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

le jour du Jugement⁴³ au cours duquel les livres où sont consignées les bonnes et les mauvaises actions des hommes seront ouverts devant Dieu qui jugera, récompensera ou punira chacun selon ses mérites⁴⁴.

Tous ces sujets sont traités par les prophètes d'Israël et les sages du Talmud, et le Coran affirme qu'ils figuraient déjà dans les écrits de Moïse et d'Abraham, ainsi que dans les *Psaumes* de David.

Les commandements

Le Coran exhorte de façon récurrente à craindre Dieu, à Le prier et à Le louer, à respecter ses parents, à éprouver de la pitié à l'égard de l'étranger, de la veuve et de l'orphelin, au devoir de charité⁴⁵, à juger équitablement, à rechercher la paix, à éviter toute division et à respecter les jours de jeûnes⁴⁶. Il interdit l'idolâtrie, le meurtre, l'infanticide (pratique alors courante chez les nomades), l'adultère, l'homosexualité, le vol, la tromperie dans le commerce, la pratique de l'usure, les jeux de hasard, la magie et les vains serments. On y trouve aussi quelques lois relatives au mariage, au divorce et à l'héritage.

Le Coran signale que Dieu a donné aux juifs des commandements supplémentaires, tels que l'observance du Chabbat et l'interdiction de consommer certaines graisses, ainsi que les animaux ne ruminant pas et n'ayant pas les sabots fendus. Jésus y est présenté comme un prophète juif, autorisé par Dieu à abroger une partie de ces interdits⁴⁷. Les aliments restant prohibés pour les juifs et tous les peuples ne seraient, selon le Coran, que le sang, la viande de porc, celle provenant de sacrifices aux idoles et d'animaux non abattus rituellement.

Le Coran ordonne aussi le djihad, la guerre contre les infidèles, afin que l'humanité entière soit soumise à Dieu, à Ses prophètes et à Sa Loi.

Mohammed

Le prophète de l'islam est né vers 570. De 610 à 622, il exhorte les Arabes de sa tribu mecquoise à croire en Dieu, en la Torah de Moïse et au Jugement dernier. Il n'hésite pas à les menacer : Dieu pourrait détruire leur ville s'ils ne respectent pas Sa volonté. Il leur cite comme exemple des épisodes bibliques, tels que le déluge à l'époque de Noé et la destruction de Sodome et Gomorrhe.

Irrités par ses menaces, les Mecquois l'expulsent en 622. Il s'exile en compagnie d'un petit groupe de disciples, – c'est l'*hégire* ou départ de La Mecque – pour s'installer à

⁴³ Voir *Isaïe*, 27 ; *Joël* 2, 1 ; *Sophonie* 1, 16 et autres.

⁴⁴ Coran 18, 47/49 ; 39, 69 ; 40, 17 ; tiré du Talmud *Roch Hachanah* 17 B.

⁴⁵ Coran 4, 40/36.

⁴⁶ Le Coran ne prescrit pas d'être joyeux dans l'observance des commandements, comme cela est fait dans le *Pentateuque* : « Tu te réjouiras pendant la fête » ; « Tu te réjouiras pour tous les biens que Dieu te procurera » ; « [...] et parce que tu n'auras pas servi l'Éternel, ton Dieu avec joie et contentement du cœur [...] » *Deutéronome* 16, 14 ; 26, 11 et 48, 47. Les soufis (voir chapitre IV) et les derviches ont intégré l'idée de la joie dans leurs pratiques religieuses.

⁴⁷ Coran 3, 50.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

Médine, ville située à 300 km de distance. Il prêche à nouveau et le cercle de ses adeptes s'élargit peu à peu. Il nourrit aussi une vive polémique avec l'importante communauté juive de cette ville. Mais, après des mois de controverse, Mohammed renonce à la discussion.

Certains juifs sont obligés de s'exiler, d'autres sont exterminés. C'est le début d'une guerre qui sera poursuivie contre ceux qui ne se soumettent pas à lui. À la tête d'une armée, il conquiert enfin La Mecque en 630, avant de s'éteindre deux ans plus tard à Médine.

Selon l'affirmation du Coran, Mohammed serait l'ultime prophète, le *sceau des prophètes*.

Qui est la mère de Mohammed et qui fut son maître ?

Une question fondamentale se pose : d'où Mohammed a-t-il puisé ses connaissances bibliques ? Pour la tradition musulmane, de père et de mère arabes, Mohammed aurait été élevé sans apprendre à lire et à écrire. N'ayant pas eu de maître, il aurait été inspiré par un ange ou, comme le pensent aussi la plupart des orientalistes, ses connaissances seraient dues à la fréquentation de juifs et de chrétiens. Cependant, le profond esprit de la foi juive qui imprègne ses prédications à La Mecque montre indubitablement qu'il eut un maître, et que ce dernier l'initia au judaïsme⁴⁸. Le fait que le Coran réitère continuellement les expressions : « Dis » ou : « Réponds » semble le confirmer.

Ce maître que nous allons essayer d'identifier était probablement juif.

Le premier historien de l'islam serait Ibn Ishaq dont les écrits ont été perdus. On en trouve néanmoins de brèves citations dans le livre d'Ibn Hisham⁴⁹. Ce dernier rapporte un récit surprenant :

Au marché, le père de Mohammed, Abdallah, a rencontré une femme, la sœur d'un érudit biblique se nommant Waraqa Ibn Naufal. Elle lui fit vainement des avances. La même nuit, Abdallah s'unit à une autre femme, Amina, et Mohammed fut conçu. Orphelin de père avant sa naissance, Mohammed est alors confié à une nourrice. Encore jeune, il s'enfuit pour être recueilli par Waraqa.

On ne peut qu'être étonné de ce récit⁵⁰. Tout en précisant que le prophète est arabe de père et de mère, en relatant l'aventure de la sœur de Waraqa avec Abdallah, Ibn Ishaq fait peut-être allusion à une tradition selon laquelle la mère de Mohammed était cette femme, ce qui expliquerait qu'il ait trouvé refuge chez Waraqa. Ce dernier serait donc son oncle maternel. Toujours selon Ibn Ishaq, Waraqa appelait Mohammed : mon neveu⁵¹.

⁴⁸ De nombreuses sourates sont précédées de lettres énigmatiques, A. L. R., A. L. M. etc. Il est possible que le scribe juif qui transcrivit le premier Coran ait repris les locutions *Amar Li Rabbi*, *Amar Li Mori* qui signifient : « Mon maître m'a dit. »

⁴⁹ Mort deux siècles après Mohammed, en 830.

⁵⁰ La raison que donne Ibn Ishaq relève probablement d'une légende.

⁵¹ Ishaq Ibn, *La Vie du Prophète Mahomet*, trad. fr. Wahib Atallah, Paris, Fayard, 2003.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

Il écrit aussi : « Waraqa appartenait à la religion de Moïse, avant d'embrasser celle de Jésus, ce qui veut dire qu'il était juif et qu'il est devenu nazaréen »⁵². Il relate également que la mère de Mohammed amenait son fils à l'âge de six ans à Médine pour visiter ses oncles maternels du clan des Béni al-Najjâr. Il est intéressant de constater que pendant l'hégire, quand Mohammed arriva à Médine, il s'installa chez les al-Najjâr. Ce clan figure chez Ibn Ishaq parmi un des sept clans juifs de la ville ; il cite aussi le nom d'un de ses membres qui se serait opposé à Mohammed. La sœur de Waraqa est donc peut-être juive et Mohammed le serait par sa mère. Le personnage d'Amina a vraisemblablement été introduit par Ibn Ishaq dans le but de correspondre au dogme de l'islam selon lequel Mohammed doit être présenté comme un Arabe. De plus, la première épouse de Mohammed, la pieuse Khadidja, était selon Ibn Ishaq la cousine de Waraqa, donc peut-être juive elle aussi. Il est légitime de supposer que le premier maître de Mohammed, celui qui l'instruisit à La Mecque, fut Waraqa, son oncle maternel, dont il épousa la cousine. La tradition musulmane raconte que Khadidja fut la première *croiyante* dans la mission de Mohammed, qu'elle l'aida et l'encouragea durant la période difficile vécue à La Mecque.

Selon les plus célèbres traditionalistes, Ibn Ishaq, Boukhari, Ibn Kathir et Mouslim⁵³, Waraqa a rédigé les récits de la Torah et de l'Évangile en hébreu et en arabe et encouragea Mohammed à prêcher aux Arabes. Cependant, si nous tenons compte des chronologies des sourates, qu'elles soient établies par les musulmans ou par les orientalistes, on constate que durant les nombreuses années passées à La Mecque, les prêches de Mohammed, une cinquantaine des sourates, s'inspirent exclusivement de la tradition juive. Le personnage de Jésus n'y est pas encore évoqué et aucun concept issu du christianisme ne s'y trouve. Cela serait plus que curieux si le premier maître avait été chrétien. Ce fut donc bien un juif, qui enseigna la Torah à son élève. Selon nous, c'est Waraqa qui écrivit le *Coran en arabe*, le résumé de la Torah, ainsi que ce que nous appellerons le *cahier de bord*, dont nous parlerons au chapitre II.

Pour ce qui est de la période mecquoise, en supposant que le maître de Mohammed était juif et ne lui avait enseigné que des notions juives, nous adhérons à la thèse d'Hanna Zacharias⁵⁴ à qui cette étude doit beaucoup.

Une tradition des juifs d'Afrique du Nord et d'Orient, selon laquelle le précepteur de Mohammed était un juif érudit, serait donc fondée.

Selon Ibn Ishaq, quand il encouragea Mohammed à prêcher aux Arabes, Waraqa avait déjà atteint un grand âge. Ibn Ishaq laisse comprendre qu'il mourut avant que Mohammed n'exauce son désir, mais il est plus que vraisemblable qu'il ait été le maître de Mohammed jusqu'aux environs de 619⁵⁵.

⁵² Voir Joseph Azzî, *Le Prêtre et le prophète. Aux sources du Coran*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001

⁵³ Ils ont vécu au IX^e siècle, et sont les auteurs principaux des recueils des hadiths.

⁵⁴ Le pasteur Théry Gabriel publia sous le pseudonyme de Hanna Zacharias, *L'islam : entreprise juive de Moïse à Mohammad*, 4 vol., Paris, Éd. Du Scorpion, 1950 ; voir aussi Moritz Steinschneider, *Die Arabische Litteratur der Juden, (La littérature arabe des Juifs)*, Francfort, 1902

⁵⁵ Pour plus d'explications se reporter aux III^e et IV^e chapitres.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

Le Calife

Ce titre fut décerné au souverain politique et religieux de la communauté musulmane. À la mort de Mohammed quatre de ses proches lui succèdent : son beau-père Abou Bakr, puis un autre de ses beaux-pères, Omar, lequel fut tué, laissant la place à un gendre de Mohammed, 'Uthmân. Après l'assassinat d'Uthmân, un autre gendre de Mohammed, Ali, fut nommé calife. Une guerre éclata entre ses partisans et ceux d'un autre prétendant au califat, Mu'awiya. En 661, Ali ayant été assassiné à son tour, Mu'awiya s'imposa sur tout le territoire de l'islam et fonda la dynastie des Omeyyades.

Les chi'ites, pour leur part, estiment que le califat ne devrait revenir qu'aux seuls descendants d'Ali et Fatima, fille de Mohammed : les imams. Les chi'ites les vénèrent et les considèrent comme infaillibles. Certains chi'ites, tels les duodécimains, attendent le retour d'un descendant d'Ali, le Mahdi, comme les chrétiens attendent le retour du Christ, et les juifs la venue du Messie.

L'orthodoxie musulmane

L'orthodoxie musulmane fut établie au cours des siècles, après de nombreuses controverses ; elle se réclame d'une certaine exégèse du Coran et de la mise en application qui en découle. Les musulmans d'obédiences différentes sont souvent accusés d'hérésie.

De nombreux versets isolés et des passages entiers du Coran pouvant prêter à diverses interprétations, les musulmans et les orientalistes se sont trouvés confrontés au caractère indéfini des sujets essentiels. Quelles sont précisément les déclarations de Mohammed ? Quel était le but de leur énonciation ? Pour quelles raisons et dans quelles circonstances ont-elles été faites ? Le Coran a-t-il été créé à l'époque de Mohammed ou existe-t-il, comme l'affirme l'orthodoxie musulmane, de toute éternité ? Il serait dans ce cas consubstantiel à Dieu. Comment Mohammed a-t-il reçu le Coran ? Lui a-t-il été révélé par une vision divine, par l'intermédiaire d'un ange ou encore par une perception auditive ? Certaines paroles relèvent-elles de la sagesse personnelle de Mohammed ? Sont-elles immuables et éternelles ou sujettes à des variations ? Sa religion était-elle destinée aux seuls païens, ou également aux autres croyants, juifs et chrétiens entre autres ? Cette liste de questions n'est pas exhaustive et les commentaires contradictoires que les musulmans proposent démontrent l'absence d'une tradition fiable. Nous subodorons dès lors que la mission de Mohammed et sa doctrine ont pu être déformées et que certaines interprétations *authentiques* ne furent que tardivement admises comme des vérités.

Après que les différentes écoles, malékites, hanbalites, hanéfites et chaafites eurent fixé leurs lois, les musulmans renoncèrent à raisonner différemment des générations qui les avaient précédés – *les portes de l'ijtihad* (l'interprétation personnelle) *se fermaient*.

Jusqu'au XIX^e siècle, l'orthodoxie demeura quasiment inchangée. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, certains, tels Afgani et son élève Muhammad Abdhuh⁵⁶, réclamèrent l'ouverture effective de l'*ijtihad*. Ils tentèrent une réforme et fondèrent le *salafisme*. Par la suite, le Syrien Rachid Rida et après lui l'Égyptien Sayed Qutb

⁵⁶ Le cheikh d'Égypte, mort en 1905.

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHÉISMES

préconisèrent une radicalisation de l'islam⁵⁷, tandis que d'autres recherchaient une certaine ouverture⁵⁸.

⁵⁷ Voir Viviane Liati, *De l'Usage du Coran*, Paris, Mille et une nuits, Paris, 2004

⁵⁸ Voir Rachid Benzine, *Les Nouveaux penseurs de l'islam*, Paris, Albin Michel, 2004.

CHAPITRE II

« Voici les versets du Coran et d'un livre explicite, un guide et une bonne annonce aux croyants [...]. Certes, c'est toi qui reçois le Coran, de la part d'un sage, d'un savant. »

(Coran 27, 1-2 ; 27, 6)

MOHAMMED A LA MECQUE

Le Coran est composé de discours attribués à Mohammed et répartis en sourates (chapitres). Pour distinguer les sourates qu'il énonça à La Mecque de celles de Médine, on les appelle communément *mecquoises* ou *médinoises*, sans toutefois que le Coran précise les lieux respectifs où elles furent énoncées. Bien que savants musulmans et chercheurs occidentaux se soient relativement accordés sur la manière de les agencer, il semble que certains versets ne se trouvent pas à la place qui devrait être la leur.

On distingue des différences notables entre ces deux catégories de sourates. Les mecquoises prônent croyance en Dieu, moralité et charité. Leurs thèmes sont en adéquation avec ceux de la Bible juive et elles ne s'opposent en aucun cas à cette dernière. Quant aux médinoises, elles sont émaillées de croyances chrétiennes⁵⁹, ainsi que de graves accusations portées contre les juifs, inspirées sans doute, car identiques, par celles des Évangiles.

À La Mecque, bien que raillé par certains Arabes, Mohammed conserve toujours une certaine réserve. À Médine par contre, il exprime de l'agressivité à l'égard des mécréants comme des récalcitrants. Les sourates médinoises rapportent aussi comment il engagea une politique de conquête. Les thèmes apocalyptiques, le style lyrique et emphatique adopté par les mecquoises laissent place dans les médinoises à des formulations prosaïques, ainsi qu'à quelques lois péniblement élaborées.

L'ensemble des sourates mecquoises et médinoises composera le *Coran Mushaf 'Uthman*.

Mohammed prêche des thèmes du Livre de Moïse

⁵⁹ Pris des *Évangiles* canoniques, éventuellement aussi des Apocryphes, comme le *Livre de Jubilé* et des textes sibyllins.

MOHAMMED À LA MECQUE

Durant son séjour à La Mecque, Mohammed ne fait aucune déclaration qui indiquerait une volonté d'instaurer une nouvelle religion. On ne trouve dans le Coran aucune référence à un livre en arabe contenant des facteurs innovants qui ne seraient pas conformes à la Torah. Mohammed prend les juifs et leur Torah comme principale source de ses prêches. S'adressant aux Arabes, il entend de les convaincre de croire en un dieu unique et à l'importance du Livre qu'Il donna jadis à Moïse et au peuple juif.

Il suffit de citer quelques versets du Coran pour s'en convaincre : « Nous [mis pour Dieu dans le Coran] avons effectivement apporté aux enfants d'Israël le Livre, la sagesse, la prophétie, et leur avons attribué de bonnes choses et les préférâmes aux autres humains » (45, 16) ; « Nous avons donné à Moïse le Livre dont Nous avons fait un guide pour les enfants d'Israël »⁶⁰ ; « Nous avons donné à Moïse le Livre complet en récompense pour le bien qu'il avait fait, et comme un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde » (6, 154) ; « Nous accordâmes certes à Moïse et Aaron des faveurs et les sauvâmes, ainsi que leur peuple, de la grande angoisse et les secourûmes, et ils furent, eux, les vainqueurs. Et Nous leur apportâmes le Livre explicite et les guidâmes vers le droit chemin »⁶¹ ; « Nous avons déjà apporté à Moïse et Aaron le Livre du discernement [la Torah] ainsi qu'une lumière et un rappel pour les gens pieux » (21, 48) ; « [...] donné le Livre à Moïse en tant que preuves illuminantes pour les gens » (28, 43) ; « Nous lui donnâmes [à Abraham] Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre » (29, 27) ; « La récompense du monde futur se trouve [mentionnée] dans les feuilles d'Abraham et de Moïse » (53, 36-37) ; « Tout cela figure dans le livre d'Abraham et de Moïse » (87, 17-19).

Mohammed affirme aux Arabes que les juifs connaissent ce livre que lui-même ignorait auparavant. Ayant eu pitié de lui, Dieu, dans sa bonté infinie, lui aurait donné la connaissance du Livre. C'est la raison pour laquelle il doit en apprendre l'existence aux Mecquois et le leur enseigner. Tout ce qu'il va leur exposer est écrit dans ce Livre ; il ne leur inculquera rien d'autre que ce que prescrit Dieu à Moïse. Il transmet ce Livre en arabe, en assurant qu'il est rigoureusement identique à celui qui est détenu par les juifs : « Nous avons donné le livre à Moïse dans lequel tout est détaillé » (6, 154) ; « [Et vous, Arabes de La Mecque] avez-vous un livre dans lequel vous apprenez ? » (68, 37). C'est pour cela qu'il leur donne un livre : « Voici un Livre béni que Nous avons fait descendre » (6, 155) ; « Et avant lui, il y avait le Livre de Moïse, comme guide et comme miséricorde, et ceci est [un livre] qui confirme, en langue arabe » (46, 12) ; « [...] afin que vous ne disiez point [au jour du Jugement] : On n'a fait descendre le Livre que sur deux peuples [juifs et chrétiens] avant nous » (6, 156) ; « [Ou que vous disiez] : Si c'était à nous qu'on avait fait descendre le Livre, nous aurions certainement été mieux guidés qu'eux » (6, 157) ; « Tu [Mohammed] n'étais pas sur le versant ouest [du Sinâï], quand Nous avons décrété les commandements à Moïse, tu n'étais pas parmi les témoins » (8, 44) ; « Et tu n'étais pas au flanc du Mont [Sinâï] quand Nous avons appelé [Moïse]. Mais par miséricorde de ton Seigneur, pour avertir un peuple [les Arabes] à qui nul instructeur avant toi n'est venu, afin qu'ils se souviennent » (28, 46) ; « Tu [Mohammed] n'espérais nullement que le Livre se trouverait chez toi. Ceci n'a été que par une miséricorde de ton Seigneur » (28, 86).

⁶⁰ Coran 17, 2 ; 25, 35.

⁶¹ Coran 37, 114-119 ; 23, 49 ; 40, 53.

MOHAMMED À LA MECQUE

Maintenant Mohammed possède un livre : « C'est un Livre qui t'a été descendu » (7, 2 ; 25, 1) ; « Un Livre dont les versets sont détaillés, un Coran [en langue] arabe » (41, 3) ; « Un Coran en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux » (20, 112-113) ; « Nous l'avons facilité dans ta langue, peut-être réfléchiront-ils [les Arabes] » (44, 58) ; « Tels sont les versets du Livre explicite, Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonniez » (12, 2) ; « Voici les versets du Livre explicite » (26, 2 ; 27, 1 et de nombreuses autres reprises) ; « Par le Livre explicite, Nous avons fait un Coran arabe afin que vous raisonniez, Il est auprès de Nous, dans l'Écriture mère [l'original est écrit en hébreu] » (43, 2-4) ; « L'Écriture mère se trouve chez Lui [Dieu] » (13, 39). « [Ou bien les Arabes de La Mecque] disent il l'a inventé ! Dis : Je ne suis pas un innovateur parmi les messagers. Que direz-vous si cela vient d'Allah et que vous n'y croyez pas, [alors] qu'un témoin parmi les fils d'Israël en atteste la conformité [à leur Torah] » (46, 7-10).

À la lecture de ces passages, il paraît clair que Mohammed ne prétend pas innover ; il se limite à rapporter ce qui a été donné à Moïse et aux juifs.

Mohammed se fie aux juifs

Mohammed, au moins durant son séjour à La Mecque, a été convaincu que les juifs connaissaient la Torah : « Et si tu [Mohammed] doutes sur ce que Nous avons fait descendre vers toi, interroge alors ceux [les juifs] qui lisent le Livre [la Torah] révélé avant toi » (10, 94) ; « 'innâ 'anzalnâ-t-tawrâta – Nous avons fait descendre la Torah dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins » (5, 48-44) ; « Ils [les juifs] la connaissent [leur Torah] à fond, comme ils connaissent leurs enfants » (2, 141-146) ; « N'est-ce pas pour eux [les Arabes] un signe [de la véracité des récits que Mohammed leur a prêchés] que les savants des enfants d'Israël le sachent ? » (26, 192-197) ; « Ceux à qui, avant lui [le Coran en arabe] Nous avons apporté le Livre [les juifs], y croient » (28, 52-53).

Dans la mesure où le Coran magnifie la Torah, les musulmans ne se devraient-ils pas de l'étudier ? Or, ils l'ignorent⁶². Elle est absente de leurs foyers et des mosquées ; quand un musulman, et c'est là un fait exceptionnel, détient une Bible, c'est essentiellement pour la critiquer et pour faire l'apologie de l'islam.

Comment le Coran fut-il élaboré ?

Comme nous l'avons déjà précisé, le Coran est composé d'une collection de récits bibliques et de débats opposant Mohammed à des Arabes, des chrétiens et des juifs. On y trouve également des allusions à sa vie privée et aux guerres qu'il a menées.

La lecture de ce livre ne permet pas de savoir qui est son auteur, ni le lieu et les conditions dans lesquelles il fut élaboré. Selon la tradition musulmane, d'ailleurs assez

⁶² La raison sera expliquée plus loin dans cet ouvrage.

MOHAMMED À LA MECQUE

imprécise sur ce sujet⁶³, ‘Uthmân, troisième calife et gendre de Mohammed, aurait compilé différents documents dispersés dans lesquels étaient consignés des discours de Mohammed, avec ceux en possession d’une veuve de ce dernier, Hafza, fille du calife Umar. Sur la base de ces éléments, aidé de ses scribes, il composa ce qui devint le Coran ; d’où son nom : le *Coran Mushaf ‘Uthmân*. La tradition musulmane relate que ‘Uthmân aurait veillé à ce que soient *effacés, brûlés ou cachés* certains documents qui ne lui convenaient pas. Il aurait fait châtier plusieurs personnes qui ne partageaient pas son point de vue. Cela se serait passé au cours des vingt années qui suivirent la disparition de Mohammed.

Une question simple s’impose. La version actuelle du Coran mentionne que Mohammed aurait dit : « *Je vous narre des récits du Coran [...]* je vous apporte le Coran en langue arabe », en insistant sur le fait que ce livre en arabe est conforme au livre que Moïse a reçu au Sinaï. Or, Mohammed a vécu au VII^e siècle, soit environ dix-neuf siècles après Moïse. Comment a-t-il pu affirmer que le *Coran Moushaf ‘Uthman* est identique au Livre de Moïse, étant donné que ce Coran rapporte des discussions et des événements qui ne se sont déroulés qu’au VII^e siècle ? De plus, comment aurait-il pu parler à La Mecque, vers l’an 615, d’un livre qu’il appelle *Coran en langue arabe*, alors que ce livre n’existait pas encore, puisqu’il n’a été composé qu’après sa mort ?

Il est donc évident que lorsque Mohammed parle du Livre qu’il nomme *le Coran*, il ne s’agit pas du *Coran Moushaf ‘Uthman*, mais de la *Torah*, le *Livre de Moïse*, qu’il désigne sous le nom de *Coran*. Le mot *Coran*, du reste, est sémantiquement proche du nom que les juifs donnent à la *Torah* : *Mikrah*.

« *Je vous narre des récits du Coran* » signifierait donc : Je vous raconte des récits du Livre de Moïse – *Mikrah*.

Mohammed assure que Dieu veillant sur ce Livre, il ne fut jamais falsifié : « En vérité c’est Nous qui avons fait descendre le Coran [la *Torah*], et c’est Nous qui en sommes gardiens » (15, 9). Lorsque Mohammed dit qu’il donne le Livre du Coran en arabe qui serait conforme à la *Torah* de Moïse, cela implique que Mohammed a écrit, ou pour être plus précis que l’on a écrit, à sa demande, un livre en arabe. Cet ouvrage serait un résumé des récits du Livre de Moïse, le *Pentateuque*, avec des extraits du *Tanakh*. Mohammed dénomme l’ensemble le *Coran* et le donne aux Arabes en leur affirmant : « *Voici le Coran en arabe, conforme à la Torah de Moïse* ».

Pour important qu’il fût, ce livre, tel que Mohammed l’a donné, n’est pas parvenu jusqu’à nous. Peut-être fait-il partie des documents qu’‘Uthman a cachés ou brûlés, à moins qu’il ait été détruit, un peu plus tôt ou un peu plus tard par quelqu’un d’autre. Les raisons de cette destruction sont sans doute liées aux événements qui se sont déroulés à Médine et que nous exposerons dans les prochains chapitres.

Le Coran actuel aurait donc été composé par ‘Uthman et ses scribes, sans doute à partir de passages de cette première version du *Coran*, enrichis par des débats que Mohammed entretint avec des Arabes, des chrétiens et des juifs, ainsi que par quelques récits de sa vie privée. Cet ensemble deviendra le *Coran Mushaf ‘Uthmân*.

⁶³ Cf., *Introduction au Coran* de Régis Blachère, Paris, G. P. Maisonneuve, 1947.

MOHAMMED À LA MECQUE

Différences entre le Coran et le Livre de Moïse

Nous relevons d'importantes dissemblances entre le *Coran Mushaf 'Uthmân* et le Livre de Moïse. Ce dernier rapporte plus de cent fois que Dieu s'adressa à Moïse, et décrit ces faits clairement en ces termes : « Et Dieu parla à Moïse en disant : parle aux Fils d'Israël [...] ».

Il y est aussi précisé : qui l'a écrit, en quel lieu, sous la dictée de qui, à quel moment, qui le reçut et où il fut conservé. Le *Pentateuque* précise que c'est Moïse⁶⁴ qui l'a écrit⁶⁵ dans les plaines de Moab, sous la dictée de Dieu. Il le donna au peuple d'Israël – aux prêtres de la tribu de Lévi et à tous les Anciens – pour être conservé dans l'Arche sainte (*Deutéronome* 31, 9 ; 31, 24-26).

Plus de quatre cents noms de personnages, des centaines de dates d'événements et de célébrations, de sites géographiques, de villes, pays, fleuves et montagnes sont mentionnés par le *Pentateuque*. Dans la plupart des faits rapportés, il nomme la personne qui s'exprime, à qui elle s'adresse, ainsi que les circonstances dans lesquelles les événements relatés se produisent. Les récits s'y succèdent de façon cohérente.

À l'inverse, le *Coran Mushaf 'Uthman* n'indique pas le nom du narrateur, ni celui de la personne qui l'interroge, pas plus d'ailleurs que celui ou de ceux à qui il s'adresse. À l'exception de deux ou trois villes, les lieux où se déroulent les faits ne sont pas mentionnés. Nulle date n'est précisée et encore moins une chronologie. À part une ou deux fois, aucun nom des contemporains de Mohammed n'y figure. On n'y trouve que les noms de prophètes – ou de personnages considérés comme tels par le Coran – et de ceux mentionnés par la Bible.

Les sujets y sont traités sans ordre cohérent et manquent souvent de clarté. Le lecteur se demande souvent s'il est question d'un fait ancien ou contemporain de Mohammed tandis que le style elliptique autorise de multiples conjectures. Les signes indiquant le début et la fin des versets n'existaient pas initialement ; ils furent ajoutés par la suite. La ponctuation fait défaut, ce qui peut provoquer des doutes sur le sens du texte. Les débuts des questions sont confus, tout autant que leurs réponses lorsqu'elles s'y trouvent. Débats et injonctions s'entremêlent parfois, quitte à interrompre les premiers. Soulignons néanmoins que l'homogénéité des récits tirés de la Bible et du *Midrach* qui se trouvent dans le Coran a été à peu près respectée.

Le Livre et le Carnet de bord

Pour comprendre comment le *Coran Mushaf 'Uthman* fut composé, nous suggérons qu'il s'agit d'un assemblage de deux sortes d'écrits.

Les premiers sont constitués de récits bibliques que Mohammed nomme le *Coran*, en attestant que leur contenu est strictement identique à celui de la Torah. Les seconds forment

⁶⁴ D'après le *Midrach Rabbah/Deutéronome* chapitre 9, (cité par Maïmonide dans son *Introduction à la Michnah*), Moïse écrit douze autres exemplaires, tous identiques, et en donna un à chaque tribu.

⁶⁵ Voir aussi *Exode* 24, 4-7 ; *Deutéronome* 28, 58 ; 30, 10 et *Nombres* 33, 2 ; 34, 27.

MOHAMMED À LA MECQUE

ce que nous appellerons le *carnet de bord* . Il est composé de fragments de textes qui furent écrits sur des supports de fortune, comme le rapporte la tradition. Ils relatent l'éducation de Mohammed, les confrontations avec ses auditeurs, ses exhortations et certains événements de sa vie. Si le style allusif et approximatif est compréhensible pour le rédacteur, à l'instar d'un carnet de bord ou d'un journal intime, il est obscur pour le lecteur. Ces textes furent probablement rédigés par une ou deux personnes. La première a sûrement été le fameux Waraqa, l'oncle de Mohammed.

Après que le calife 'Uthmân se fit remettre l'ensemble des textes, il fit transcrire des passages du premier livre – la Torah en arabe, que Mohammed appelait le *Coran* et qu'il disait descendu du ciel – avant d'en dissimuler les manuscrits ou de les détruire. Ensuite, il agrégea ces passages du premier livre au *carnet de bord* . De là provient la difficulté pour le lecteur de trouver une cohérence à ce livre qui sera appelé le *Coran Moushaf 'Uthmân* et que Mohammed n'a évidemment pas connu.

Le maître

Selon le *Coran Moushaf 'Uthmân* , Mohammed reçut le Coran d'un sage : « Certes, c'est toi qui reçois le *Coran* , de la part d'un sage, d'un savant »⁶⁶. Sachant que Mohammed emploie le mot *Coran* pour désigner la Torah et que seuls les juifs et certains chrétiens la connaissaient alors, il est légitime de penser que ce sage qui l'instruisit était soit un rabbin soit un missionnaire chrétien ; un idéaliste passionné dans tous les cas. Nous penchons pour l'hypothèse qu'il eut deux maîtres : à La Mecque un rabbin, puis à Médine un chrétien. Le premier fera transcrire ce que Mohammed appelle le *Coran en arabe* , et rédigea pour le moins la première partie du *carnet de bord* . Il instruisit Mohammed dans la Torah, l'incita à exhorter les Arabes mecquois à l'adopter et lui enseigna l'art de débattre avec eux.

Nous tenterons de reconstituer la vie de Mohammed, à partir de passages épars du Coran et de quelques bribes de la tradition.

Selon la tradition déjà citée, orphelin très jeune et confié à une nourrice, Mohammed s'enfuit de chez elle pour être recueilli par Waraqa Ibn Naufal. Nous pouvons en effet supposer par la lecture du Coran que Mohammed passa son enfance auprès de ce sage : « Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin ? Alors Il t'a accueilli. Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré ? Alors Il t'a guidé » (93, 6-7). Comme nous l'avons déjà relaté, ce sage lui trouva une riche épouse en la personne de l'une de ses cousines : « Ne t'a-t-Il pas trouvé pauvre ? Alors Il t'a enrichi » (93, 8).

Mohammed vaque durant la journée à ses occupations. À la tombée du jour, il se rend chez son maître ; jusqu'à minuit, voire plus tard, il étudie avec lui le *Coran* : « Ô toi, l'enveloppé [avec un manteau], lève-toi, toute la nuit, exceptée une petite partie, sa moitié ou un peu moins ou un peu plus, et récite le Coran, lentement et clairement. Nous allons te révéler des paroles lourdes [importantes]. La prière pendant la nuit est plus efficace et plus propice

⁶⁶ Coran 27, 6. Pour les musulmans, le sage dont il est question dans ce verset serait l'ange Gabriel, et le *Coran* cité est le *Coran Moushaf 'Uthmân* .

MOHAMMED À LA MECQUE

pour la récitation⁶⁷. Tu as dans la journée à vaquer à de longues occupations » (73, 1-7). Il devait se présenter chez son maître vêtu d'un manteau : « Ô toi, le revêtu d'un manteau » (74, 1). La raison pour laquelle son maître lui demande de se vêtir ainsi est peut-être pour qu'il se protège du froid, vif au désert durant la nuit. Cela permettait aussi, puisqu'il pouvait recouvrir son visage de ce manteau, de garder l'anonymat et d'éviter les railleries des Arabes apprenant qu'il se rendait chez un maître juif⁶⁸.

Mohammed apprend à prier

Mohammed et ses compagnons prient fréquemment chez le maître : « Ton Seigneur sait, certes, que tu te tiens debout moins de deux tiers de la nuit, ou sa moitié, ou son tiers, de même qu'une partie de ceux qui sont avec toi » (73, 20).

La plupart des thèmes abordés dans les prières juives se retrouvent dans le Coran, une simple comparaison des textes permet de s'en rendre compte. Les juifs disent matin et soir avant le *Chémah* : « Tu écarteras la lumière devant l'obscurité et l'obscurité devant la lumière », tandis que le Coran dit : « Il fait que la nuit pénètre le jour et que le jour pénètre la nuit » (35, 14). Les juifs disent : « Et nous croyons que Tu ressusciteras les morts » et le Coran reprend comme en écho : « Car l'Heure arrivera on ne peut en douter et Dieu ressuscitera ceux qui sont dans les tombes » (22, 7).

Après le *Chémah* les juifs déclarent : « Le Dieu de l'univers est notre Roi [...] de génération en génération Il est *quayam* – existant – [...], Son trône est bien établi, Sa royauté et Sa fidélité sont *quayam* à jamais, Ses paroles sont vivantes et immuables [...], à jamais et pour toute éternité [...], Tu résides dans les hauteurs de l'univers, Ton jugement et Ta justice s'étendent jusqu'aux confins de la terre [...], Tu préexistes et survivras à tout et en dehors de Toi nous n'avons ni roi ni sauveur ni protecteur. Dieu *quayam* immuable [...] et élève les humbles [...] qui vient en aide aux nécessiteux [...], Il abaisse les orgueilleux et relève les abaissés [...], Tu ressuscites les morts [...] ». Et dans le Coran : « Dis : Ô Dieu, détenteur de toute royauté, Tu accordes la royauté à qui Tu veux et Tu l'arraches de qui Tu veux, Tu accordes la puissance à qui Tu veux et Tu avilis qui Tu veux, Tout bien est entre Tes Mains, Tu es Omnipotent, Tu insères la nuit dans le jour et le jour dans la nuit, Tu fais sortir le vivant du mort et le mort du vivant » (3, 26-27) ; « À Lui appartient ce qui est dans les cieus et sur la terre » (22, 64).

Les *Pessoukei Dézimrah*, versets des derniers chapitres des *Psaumes* lus par les juifs chaque matin, ainsi que les bénédictions qui ponctuent cette lecture – le *Barouh Chéamar* et le *Yshtabah* – sont disséminés dans le Coran.

Les juifs prient chaque Chabbat au matin : « Quand Dieu acheva de créer son œuvre [après les six jours de la création du monde] Il s'éleva et s'assit sur Son trône de Gloire » ;

⁶⁷ Citation du Talmud, *Avodah Zarah* 3 B, *Midrach Rabbah/Chir Hachirim*, 5, 11.

⁶⁸ Selon l'orthodoxie musulmane, c'est l'ange qui lui demande de s'habiller avec un manteau qui lui servira à recevoir la prophétie. Cette idée est empruntée à la Bible qui décrit le manière dont s'habillait le prophète Élie (Rois II, 2, 8-14). Selon la littérature chi'ite, Ali, Fatima et leurs enfants – la famille de Mohammed – jouissant d'une place essentielle dans l'Islam, auraient été recouverts de ce fameux manteau.

MOHAMMED À LA MECQUE

une variante de ce texte introduit quatre sourates : « Il a créé le ciel et la terre en six jours, puis Il s'est élevé sur le trône de Sa Gloire »⁶⁹.

Les livres de la tradition musulmane – Hadiths – rapportent que Mohammed dénommait ces prières *Tahanounoth*, ce qui est une désignation hébraïque de la prière⁷⁰. Son maître lui enseigne que prier à l'aube et le soir au coucher du soleil est obligatoire, tandis que le faire la nuit est facultatif : « Invoque ton Seigneur en toi-même, en humilité et crainte, à mi-voix⁷¹, le matin et le soir » (7, 205) ; « Accomplis la prière au coucher du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et aussi la lecture à l'aube, car la lecture à l'aube a des témoins, et celle de la nuit consacre une partie pour la prière surrogatoire » (17, 78).

Cela correspond aux rites des juifs. Leur prière du matin, le *Chaharith* et celle du coucher du soleil, la *Minhah*, sont obligatoires. Celle du soir, *Arvith*, bien que généralement pratiquée, est facultative (Talmud *Bérakhot* 27 B).

Le fait que les musulmans prient cinq fois par jour surprend, mais ils justifient cela par un hadith. À la Mosquée, ils psalmodient les versets du Coran. Leurs offices commencent par la récitation des sept versets de l'introduction – la *Fatiha*, inspirée du premier Psaume de David⁷².

Mohammed prêche aux Arabes

Après que son maître a éduqué Mohammed dans la foi, il lui demande de s'exprimer devant les Arabes : « Ô toi, le revêtu d'un manteau, lève-toi et avertis ! » (74, 2) ; « 'Iqra' [la traduction littérale de l'hébreu est : lis, enseigne, publie, prêche] au nom de Dieu qui a créé l'homme d'une adhérence. »⁷³

Le maître encourage Mohammed. Il doit exhorter les Mecquois à abandonner leurs idoles, comme l'aurait jadis demandé Noé aux hommes de sa génération : « Noé dit : Seigneur, ils m'ont désobéi [...] et [les mécréants] ont dit : Ne renoncez pas à vos divinités. N'abandonnez ni *Wadd*, ni *Suva*, ni *Yaguq*, ni *Yauq* ni *Nasr* » (71, 23). Le *Nasr* était la divinité principale de l'Arabie (Talmud *Avodah Zarah* 11 B). Son culte a été pratiqué plus de dix siècles avant l'apparition de l'islam⁷⁴. Le maître met ces paroles dans la bouche de Noé, car les païens ont attribué une vertu salvatrice à l'idole du *Nasr*, une planche – *nésér* en hébreu – supposée provenir de l'arche de Noé (Talmud *Sanhédrin* 96 A).

Dans un premier temps, les Arabes de La Mecque se désintéressent, ou pire, s'amuse des sermons de Mohammed. Son maître lui suggère alors de les menacer de graves conséquences. Il leur raconte ce qu'il advint à ceux qui désobéirent aux Messagers de

⁶⁹ Coran 7, 52 ; 10, 3 ; 13, 2 ; 32, 4 et 57, 4.

⁷⁰ Voir Watt, *Mohammed*, Paris, Payot, 1959.

⁷¹ Instruction talmudique, Talmud *Bérakhoth* 31 A.

⁷² Les autres versets de ce psaume se retrouvent dans d'autres sourates (Coran 14, 24-27 et 4, 140).

⁷³ Coran 96, 1-3. Selon l'exégèse musulmane, c'est un ange qui dit à Mohammed dans un songe : « *iqra* », qui signifierait : *lis !* L'ange a tenu un livre ou des tablettes en mains, sur lesquelles était écrit ou gravé le *Coran Mushaf 'Uthman*, et il demande à Mohammed de le lire. Voir plus loin notre commentaire.

⁷⁴ Voir *Rois* II 19, 37.

MOHAMMED À LA MECQUE

Dieu : la génération de Noé fut noyée dans un déluge, les habitants de Sodome furent anéantis pour avoir persiflé Lot et ri de ses menaces⁷⁵. Quand Pharaon douta des avertissements de Moïse et d'Aaron, ces derniers accomplirent des miracles et ruinèrent son peuple⁷⁶.

Il les menace aussi en rappelant un événement durant lequel Dieu aurait réduit à néant l'armée des mécréants, équipée d'éléphants⁷⁷. Comme nous l'expliquerons, il s'agit des armées qui combattirent les juifs⁷⁸.

Les Mecquois répliquent à Mohammed que tout cela est mensonge (34, 43) et fables (52, 33). Il serait poète (52, 30), il citerait de vieilles légendes apprises d'un humain, d'un poète⁷⁹. Mais Mohammed persiste à soutenir que toutes ses connaissances lui ont été enseignées par un sage : « Tu reçois le Coran de la part d'un sage » (27, 6). Il affirme que tous ses récits proviennent d'un livre incontestable : « [Tout est] écrit dans le Coran, un livre incontestable » (27, 1) ; « Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Il fit descendre la Torah et l'Évangile⁸⁰ auparavant en tant que guide pour les gens » (3, 3) ; « C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux » (2, 2) ; « C'est un Livre qui t'a été descendu » (7, 2) ; « Voici les versets du Livre plein de sagesse » (10, 1) ; « C'est un Livre dont les versets sont parfaits » (11, 1) ; « Voici les versets du Livre et ce qui t'a été révélé par ton Seigneur est la vérité. Mais la plupart des gens ne croient pas » (13, 1) ; « Celui auquel des versets de son Seigneur ont été donnés peut-il rester dans le doute ? D'autant plus qu'un témoin [son maître⁸¹] venu de la part de son Seigneur lui communique cela, et qu'avant lui, le livre de Moïse tenait lieu de guide et de miséricorde » (11, 17).

Les Mecquois expriment leur étonnement, car son maître ne s'adresse pas directement à eux. Mohammed rétorque que contrairement à lui, ce dernier ne maîtrise pas bien la langue arabe, (son maître est un juif ou un chrétien immigré) : « Et Nous savons parfaitement qu'ils disent : Ce n'est qu'un *basaru* – être fait de chair et d'os – qui lui enseigne [alors pourquoi celui-ci ne leur parle-t-il pas directement ?]. Mais la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère, et celle-ci est une langue arabe claire » (16, 103).

De plus, le maître pense que les Arabes accepteraient difficilement des leçons données par un étranger. Il espère que, venant de l'un des leurs, elles seront acceptées : « Si Nous l'avions fait descendre sur quelqu'un d'étranger, et que celui-ci le leur ait récité, ils n'y auraient pas cru » (26, 198-199) ; « C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre [les Arabes] un Messager *parmi eux*, pour qu'il leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, tandis qu'avant ils évoluaient dans l'égarement » (62, 2).

⁷⁵ Coran 54, 17 ; 54, 32.

⁷⁶ Coran 26, 10 ; 44, 16.

⁷⁷ Sourate 105.

⁷⁸ Voir Annexes, *La guerre des éléphants*.

⁷⁹ Coran 69, 41 ; 74, 24-25.

⁸⁰ Si nous retenons l'hypothèse que le premier maître ne croyait pas en Jésus, comme nous l'avons expliqué au chapitre I, ces deux derniers mots auraient été rajoutés ultérieurement par les scribes d'Uthman.

⁸¹ Selon l'orthodoxie musulmane, ce témoin est l'ange Gabriel.

MOHAMMED À LA MECQUE

Mohammed évoque les juifs et les rabbins pour garantir ses prêches

Pour persuader ses auditeurs de la véracité de ses récits, Mohammed précise que les rabbins les connaissent : « Ceci, c'est le Seigneur de l'univers qui l'a fait descendre [au Sinaï], l'Esprit sûr l'accompagnait, sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertis, en une langue arabe claire. Ceci étant déjà mentionné dans les Écrits des Anciens, n'est-ce pas pour eux [les Arabes] une preuve que les rabbins des enfants d'Israël le savent ? » (26, 192-197) ; « Et certes, Nous donnâmes à Moïse neuf miracles évidents ; demande donc aux enfants d'Israël » (7, 101).

Mais ses auditeurs s'étonnent. Si l'ensemble était déjà écrit dans un livre, pourquoi le raconte-il de façon morcelée et pourquoi consulte-il si souvent son maître ?

Il répond que son maître lui prodigue les enseignements de manière lente, mais sûre : « Et ceux qui ne croient pas disent : Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui le Coran en une seule fois ? Nous l'avons révélé ainsi pour raffermir ton cœur, et Nous l'avons récité soigneusement » (25, 34/32) ; « En vérité Nous avons fait descendre sur toi le Coran progressivement » (76, 23).

Dans le *carnet de bord* qu'il tient sur ses relations avec Mohammed, le maître désigne Dieu par la première personne du pluriel. *Nous avons fait descendre sur toi le Coran progressivement* signifie : Dieu a fait descendre sur toi la Torah – par l'intermédiaire de ton maître – qui te l'enseigne progressivement.

Le maître rédige un livre

L'incrédulité perdure chez les Mecquois. Ils exigent de voir et de toucher ce livre dont Mohammed dit puiser ses connaissances. Dans un premier temps, le maître s'y oppose : « Même si Nous avons fait descendre sur toi un livre sur un feuillet qu'ils pouvaient toucher de leurs mains, ceux qui ne croient pas auraient certainement dit : ce n'est que de la magie évidente ! » (6, 7).

Il leur raconte que ce livre, le rouleau de la sainte Torah, est en possession des juifs. Ces derniers doivent être en état de pureté pour l'écrire, le toucher ou l'étudier⁸². Ils obéissent à leurs rabbins qui leur interdisent de le mettre entre les mains des Arabes : « Et c'est certainement un Coran noble, dans un Livre bien gardé que seuls les purifiés touchent » (56, 78/79) ; « Ce n'est qu'un rappel. Qui le veut, pratique le rappel, consigné dans des feuilles honorées, élevées, purifiées, entre les mains de *sapharatum* (scribes) nobles, et vertueux » (80, 11-16).

Mais les Mecquois persistent dans leur exigence à voir ce livre. Le maître se résout alors, vraisemblablement en se faisant aider, à rédiger un livre en arabe qui comporte un résumé des récits bibliques. Il lui donne pour nom *Coran arabe* : « Nous l'avons fait descendre un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonniez » (12, 2) ; « Par le Livre

⁸² Talmud *Bérakhoth* 22, voir début du chapitre III de notre livre.

MOHAMMED À LA MECQUE

explicite, Nous avons fait un *Coran arabe* afin que vous raisonnez. Il [l'original] est auprès de Nous, dans l'Écriture Mère⁸³, sublime et rempli de sagesse » (43, 2-4).

Les Mecquois s'étonnent du fait que le livre montré par Mohammed ne soit pas écrit dans sa langue originale, l'hébreu. Il rétorque que cette langue leur étant inconnue, ils n'y auraient rien compris : « Ceux qui ne croient pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient [...] alors que c'est un Livre puissant. [...] Si Nous en avions fait un Coran en une langue autre que l'arabe, ils auraient dit : pourquoi ses versets n'ont-ils pas été exposés clairement ? [...] Nous avons effectivement donné à Moïse le Livre » (41, 41-45).

Les Mecquois doutent et raillent Mohammed ; il s'agirait de fables de son cru, ou de contes anciens que des comparses recueillent et lui apprennent matin et soir : « Les mécréants disent : Tout ceci n'est que mystifications qu'il a inventées, et d'autres gens l'ont aidé. Or, ils commettent là injustice et mensonge. Et ils disent que ce sont des contes anciens qu'il se fait écrire ! On les lui dicte matin et soir ! » (25, 4-6).

Inlassablement, Mohammed insiste sur l'authenticité du livre de Moïse ; le sien en est une copie en langue arabe : « Et avant lui, il y avait le Livre de Moïse, comme guide et comme miséricorde, et ceci en est confirmateur, en langue arabe » (46, 11-12). Il leur dit combien les juifs, et éventuellement aussi les chrétiens, sont contents de ce qu'il leur donne ce livre en arabe : « Et ceux à qui Nous avons donné le Livre [juifs ou chrétiens] se réjouissent de ce qu'on a fait descendre vers toi [...]. Ainsi l'avons-Nous fait descendre en lois en arabe [...] et l'Écriture primordiale est auprès de Lui, [...] et ceux [des Arabes] qui ne croient pas disent : tu n'es pas un messager. Dis : Dieu suffit comme témoin entre vous et moi, et ceux qui ont la connaissance du Livre [juifs ou chrétiens] »⁸⁴.

Mohammed raconte comment Moïse a reçu le Livre

Mohammed raconte aux Mecquois comment le Livre est parvenu aux mains de Moïse et les événements vécus par les juifs au mont Sinaï : « Nous avons en effet donné le Livre à Moïse, après avoir fait périr les anciennes générations, en tant que preuves illuminantes pour les hommes, ainsi que guide et miséricorde, afin qu'ils se souviennent. Tu n'étais pas sur le versant ouest [du Sinaï] quand Nous avons décrété les commandements à Moïse ; tu n'étais pas parmi les témoins [comme le furent les juifs]. Et tu [Mohammed] n'étais pas au flanc du *tûri* [mont Sinaï] quand Nous avons appelé » (28, 43-46) ; « Et mentionne dans le livre que Moïse était vraiment un Élu, un Messager et un Prophète. Du côté droit du Mont Nous l'appelâmes et Nous le fîmes approcher tel un confident » (19, 51-52) ; « Et Nous donnâmes rendez-vous à Moïse durant trente nuits, et Nous les complétâmes par dix, de sorte que le temps fixé par son Seigneur s'acheva au terme de quarante nuits » (7, 138/142).

Il précise aux Arabes que Moïse n'était pas seul au moment de sa rencontre avec Dieu. Soixante-dix hommes, des Anciens, l'accompagnaient : « Et Moïse choisit dans son peuple soixante-dix hommes pour un rendez-vous avec Nous » (7, 155), ce qui est rapporté dans le

⁸³ Celle des juifs, en hébreu, ou au Ciel, car la Torah est « écrite en feu blanc sur du feu noir », *Midrach Tanhoumah/Genèse* 1.

⁸⁴ Coran 13, 36-37 ; 13, 39-43.

MOHAMMED À LA MECQUE

Pentateuque : « Et Dieu dit à Moïse : monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihou, et soixante-dix des Anciens d'Israël, et vous vous prosternerez à distance » (*Exode* 24, 1).

Mohammed n'omet pas d'ajouter que le peuple juif était présent durant cet épisode et que le Livre lui fut donné en héritage : « Et lorsque Nous avons brandi au-dessus d'eux [les juifs] le Mont [Sinaï], comme si c'eut été un tonneau⁸⁵, ils pensaient qu'il allait tomber sur eux, tenez fermement à ce que Nous vous donnons et rappelez-vous son contenu » (7, 170/171) ; « En effet, Nous avons apporté à Moïse la guidance, et fait hériter aux enfants d'Israël le Livre, une guidance et un rappel aux gens doués d'intelligence » (40, 53-54). Ces versets sont inspirés du *Pentateuque* : « La Torah que Moïse nous donna est un héritage pour la communauté de Jacob » (*Deutéronome* 33, 41).

Il relate que Dieu donna à Moïse les Tables de la Loi : « Et [Dieu] dit : Ô Moïse, Je t'ai préféré à tous les hommes par Mes messages et par Ma parole. Prends ce que Je te donne, et sois du nombre des reconnaissants. Et Nous écrivîmes pour lui, sur les *Lahû*⁸⁶ une exhortation sur toute chose, et un exposé détaillé de toute chose. Prends-les donc fermement et commande à ton peuple d'en adopter le meilleur »⁸⁷ ; « C'est un Coran glorifié, préservé sur des *Lawhim* [*Louhoth*] » (85, 21-22).

Il précise que, du temps du roi Saül, les *Tables* étaient en possession d'Israël : « Leur prophète [Samuel] leur dit : Le signe de sa royauté [de Saül], *tâbûtu* [*Teivah* – l'Arche sainte] viendra vers vous, portée par les anges, elle contient la *sakinatun*⁸⁸ de votre Seigneur, et une relique laissée par la famille de Moïse et celle d'Aaron » (2, 248/249). C'est une allusion à l'épisode relaté dans *Samuel* 1, 6 où Saül réussit à retirer les Tables de l'Arche sainte avant qu'elle ne tombe aux mains des Philistins⁸⁹.

Pour donner plus de poids à ses déclarations, Mohammed prend à témoin, à la manière usuelle des juifs (voir Talmud *Nédarim* 13 B ; 14 B), des éléments sacrés de la Bible : « Par le mont Sinaï, les Rouleaux de parchemin et le Tabernacle » (52, 1-4) ; « Par le figuier et l'olivier, et par le mont Sinaï » (95, 1-2) ; « Par un arbre [l'olivier] qui pousse au mont Sinaï, en produisant l'huile servant à oindre, et où les mangeurs trempent leur pain » (23, 20). Ce verset fait référence à l'épisode relaté par le *Pentateuque* où Aaron, le grand prêtre, et ses fils furent oints d'huile d'olive au pied du Sinaï⁹⁰ ; ils en imprégnaient le pain qu'ils mangeaient⁹¹.

Les Mecquois exigent un miracle

Mohammed souffre du fait que les Mecquois se détournent de lui : « Louanges à Dieu qui a fait descendre sur son Serviteur [Moïse] le Livre et n'y a point introduit de tortuosité, il est d'une parfaite droiture pour avertir d'une sévère punition venant de Sa part, et pour

⁸⁵ Citation du Talmud, *Chabbat* 88 A.

⁸⁶ *Louhoth* – Tables de la Loi, *Exode* 31, 18.

⁸⁷ Coran, 7, 141-142 /144-145.

⁸⁸ *Chékhinah* – expression biblique pour signifier la présence divine dans le Tabernacle ou le Temple, (*Deutéronome* 12, 5).

⁸⁹ *Midrach/Samuel* 1 4, 12, voir aussi Talmud *Avodah Zarah* 24 B.

⁹⁰ *Exode* 30, 30 et *Lévitique* 8, 12.

⁹¹ *Lévitique* 8, 26 ; 8, 23.

MOHAMMED À LA MECQUE

annoncer aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'il y aura pour eux une belle récompense, où ils demeureront éternellement [...]. Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils [les Mecquois] se détournent de toi et ne croient pas en ce discours » (18, 1-6).

Mais les Mecquois défient Mohammed et lui réclament un miracle : « Et ils disent : Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui [Mohammed] un miracle de la part de son Seigneur ? » (6, 37). Il est profondément meurtri par son impuissance à opérer des prodiges : « Et si leur indifférence t'afflige énormément, et qu'il est dans ton pouvoir de chercher un tunnel à travers la terre, ou une échelle pour aller au ciel pour leur apporter un miracle [fais-le donc] » (6, 35). C'est alors que son maître lui suggère de répondre que Dieu, Lui, en est capable : « Dis : Certes Dieu est capable de faire descendre un miracle » (6, 37) ; « Si Dieu le voulait, Il pourrait les mettre tous sur le chemin droit »⁹².

Le maître console Mohammed

Son maître le reconforte, il lui lit des passages de la Bible, lui parle des Justes dont le peuple se riait et qui furent secourus par Dieu : « Certes, des messagers avant toi ont été traités de menteurs. Ils endurèrent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce que Notre secours leur vînt » (6, 34).

Mohammed sollicite alors de son maître des sermons plus faciles à faire accepter aux Arabes. La réponse sera : « Et nul ne peut changer les paroles de Dieu, et une partie de l'histoire des Envoyés t'est déjà parvenue » (6, 34).

Pour appuyer ses dires, il raconte comment Abraham fut maltraité, jeté dans une fournaise et en ressortit vivant : « Et Abraham, quand il dit à son peuple : Adorez Dieu et craignez-Le ! Son peuple [les contemporains d'Abraham] ne fit d'autre réponse que : Tuez-le ou brûlez-le. Mais Dieu le sauva du feu. Ce sont bien là des signes pour des gens qui croient »⁹³. Le maître raconte aussi que des Justes jetés dans une fournaise en ressortirent sains et saufs, tandis que leurs bourreaux furent consumés : « Périront les gens de l'*Uhdud* [Fossé] par le feu plein de combustible, cependant qu'ils étaient assis tout autour, ils étaient ainsi témoins de ce qu'ils faisaient des croyants, à qui ils ne reprochaient que d'avoir cru en Dieu, le Puissant, le Digne de louanges, auquel appartient la royauté des cieux et de la terre »⁹⁴.

⁹² Coran 6, 35. La *Sirah* d'Ibn Ishaq et d'autres livres fourmillent de miracles attribués à Mohammed. Le Coran ne dit jamais que Mohammed a réalisé des miracles, mais de plus il contredit ces fables (10, 20/21 ; 13, 7/8 ; 13, 27 ; 20, 133 ; 21, 5 ; 26, 154 ; 26, 187 ; 29, 49/50 ; 17, 90/92-93-95) voir chapitre III. Il ne relate que trois sortes de miracles : l'univers qui témoigne de la grandeur de son Créateur (6, 95-99 et bien d'autres), ceux réalisés par Moïse en Égypte et durant la traversée du désert, et ceux accomplis par les prophètes d'antan.

⁹³ Coran 29, 16 ; 29, 24. Cette histoire est tirée du *Midrach/Genèse* 11, 28.

⁹⁴ Coran 85, 4-9. Cette histoire est tirée de *Daniel*, chap. 3. Pour une certaine tradition musulmane, sans doute inspirée par des chrétiens, ce verset fait allusion à un roi himyarite, converti au judaïsme, qui aurait massacré des chrétiens !

MOHAMMED À LA MECQUE

Mohammed cite uniquement les prophètes juifs

Le Coran signale à de nombreuses reprises que la mission de Mohammed ne consiste qu'à avertir et à rappeler les déclarations de Moïse et d'autres prophètes : « Il m'a été seulement commandé [...] de réciter le Coran [...] dis : Je ne suis que l'un des avertisseurs » (27, 91-92/93-94) ; « Nous t'avons fait une révélation [par ton maître] comme Nous la fîmes à Noé, et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, Isaac et Jacob, aux [douze] Tribus, à Jésus⁹⁵, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le *Zabour* [les Psaumes] à David. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire – et Dieu a parlé à Moïse de vive voix – en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'ultérieurement à la venue des messagers, il n'y eût pour les gens point d'argument devant Dieu » (4, 163-165). Enfin, Mohammed déclare : « J'ai reçu l'ordre d'être *mina-l-muslimîna* [ceux qui sont musulmans] » (27, 91-94). Qu'est un musulman ? Celui qui se soumet à Dieu et à Ses commandements. Cette formule est bien proche du mot biblique, *chleimim* – entier : « Ces hommes sont *chleimim* (entiers, avec tout leur cœur) » (*Genèse* 34, 21). Mohammed, tant qu'il réside à La Mecque, ne connaît d'autre religion que le judaïsme, et éventuellement le christianisme. Il déclare donc avoir reçu de son maître l'ordre d'imiter les juifs⁹⁶.

Qui dicte à Mohammed ?

Des versets du Coran Mushaf 'Uthman laissent entendre que quelqu'un exhorte Mohammed à prêcher. La locution à la forme impérative : « *Qul – dis-leur* » y figure en effet de très nombreuses fois. Qui le somme de parler ? Bien que cela ne soit pas précisé dans le texte, l'orthodoxie affirme qu'il s'agit de l'ange Gabriel. En transe durant chaque discours ou débat, Mohammed voit ou entend un ange qui lui dicte ou lui inspire les paroles du Coran Mushaf 'Uthman, qui *descendaient* du ciel. Des scribes parmi les auditeurs de Mohammed transcrivent ses paroles sur des matériaux de fortune.

Ces allégations surprennent. Dieu ou un ange ne dictant pas fréquemment des livres, l'auteur du Coran n'aurait-il pas dû préciser qui est cet extraordinaire locuteur ?

Le *Pentateuque* décrit la rencontre de Moïse avec Dieu en ces termes : « Et Dieu parla à Moïse en disant : parle aux enfants d'Israël et dis [...] ». En revanche, dans le Coran, on ne trouve aucune formulation comparable comme : « Et Dieu parla à Mohammed en disant [...] », ou encore : « l'ange Gabriel parla à Mohammed en disant : parle aux Arabes et dis [...] ». Il est plus logique de supposer que celui qui l'exhorte : « *Qul* [...] dis ceci et cela » est un maître humain, et c'est lui ou un ami qui consignera les dires dans ce que nous avons appelé le *carnet de bord*.

La « descente du Coran »

⁹⁵ Ces deux derniers mots auraient aussi été ajoutés ultérieurement par les scribes d' 'Uthman. Voir note 22 de ce chapitre.

⁹⁶ Éventuellement aussi les chrétiens, sans pour autant adhérer au dogme de la Trinité, voir chapitre IV.

MOHAMMED À LA MECQUE

L'interprétation musulmane des versets coraniques qui décriraient la *descente* du Coran est pour le moins déconcertante. Au cours d'une certaine nuit, avant l'an 610, pendant le mois du Ramadan, Mohammed aurait été interpellé par un ange qui lui aurait montré un livre, le Coran Mushaf 'Uthmân, et l'ensemble des préceptes qu'il a enseigné du début de son prêche à sa mort. Au cours d'une autre nuit, Mohammed a voyagé sur un animal⁹⁷, réellement ou en songe, de La Mecque vers Jérusalem et de là vers le ciel. Il y a reçu une nouvelle religion, la dernière et l'ultime après celles de Moïse et de Jésus : l'islam.

Voici les versets relatant l'événement de la première nuit : « *Ce Livre explicite*, Nous l'avons révélé par une *Nuit bénie* : Nous avons été Celui qui avertit. Durant cette nuit, est dispensé *tout ordre sage*, ordre venu de Nous » (44, 1-4) ; « La *nuit* prédestinée, où les anges et le *Ruh*⁹⁸ sont descendus sur terre, qui a apporté avec elle la paix, *les commandements* et toutes les décisions » (97, 1-5) ; « Ô les croyants [Arabes], on vous a prescrit *as-Siyam*⁹⁹ comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous [les juifs ou chrétiens], ainsi atteindrez-vous la piété, pendant un nombre déterminé de jours [...]. Le mois du *Ramadan*, au cours duquel le *Coran* fut descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement » (2, 179-182/183-185).

Il est indispensable de se poser quelques questions pour éclairer ces propos : qu'est ce *Livre* ? que sont cette *Nuit bénie* et cet *ordre sage* ? (versets 44, 1-4) ; durant quelle *nuit* les anges et le *Ruh* apportèrent la paix et *les commandements* ? (versets 97, 1-5) ; de quel mois de *Ramadan* et de quel *Coran* s'agit-il dans le verset 2, 181 ?

Pour les musulmans, ces versets décrivent cette fameuse nuit du mois du Ramadan qui vit le Livre, le Coran Mushaf 'Uthmân, descendre. L'ordre sage et les commandements engloberaient les prescriptions de l'islam : le *Coran Mushaf 'Uthman*, les *hadiths* et la *sounnah*. Les anges, c'est Gabriel qui s'adressa à Mohammed. Ce dernier a ensuite tout oublié. Par la suite, sur une période qui s'étend de 610 jusqu'à sa mort en 632, Gabriel est intervenu pour tout lui enseigner à nouveau. Les musulmans commémorent l'événement par une fête, le 27 du mois du Ramadan. De nombreuses œuvres d'art traitant de ce thème ornent leurs demeures et les mosquées.

Ces affirmations extraordinaires ne sont pas conformes à de nombreuses expressions des *sourates mecquoises* et faussent leur lecture.

Comme nous l'avons déjà dit, tant qu'il séjourne à La Mecque, Mohammed n'a pas la moindre intention, et encore moins la prétention, d'enseigner une religion nouvelle. Il n'est que le modeste élève d'un sage qui lui apprend progressivement la foi et les concepts du judaïsme, ou éventuellement d'une partie du christianisme. Il n'est que le porte-parole de son maître. Il n'enseigne aux Arabes mecquois que la foi et la morale, celles que les juifs connaissent déjà depuis plus de dix-neuf siècles.

⁹⁷ Selon la tradition une jument nommée Al Bourakh. Elle aurait laissé la trace de son sabot sur une roche, protégée par la mosquée du Dôme à Jérusalem.

⁹⁸ Esprit saint, en hébreu *Rouah* désigne le souffle de Dieu.

⁹⁹ En hébreu, *tsome*, jeûne en français.

MOHAMMED À LA MECQUE

Selon nous, ces versets narrent un tout autre événement. Le Livre dont il est question aux versets 44, 1-4 est la Torah, et la *Nuit bénie* est le 6 Sivan de l'an 2448 du calendrier hébraïque. La scène ne se déroule pas à La Mecque, mais au mont Sinaï ! Les ordres sages qui furent dispensés cette nuit-là sont ceux contenus dans la Torah. Les anges qui descendirent¹⁰⁰ sont les anges qui accompagnèrent Dieu au mont Sinaï¹⁰¹. Le verset 2, 181, relatant que le Coran est descendu au mois du Ramadan, décrit en fait la descente de la Torah que Mohammed nomme Coran.

Pourquoi la Torah serait-elle descendue pendant le mois de Ramadan ? Sans doute, le maître a-t-il familiarisé son élève avec la pratique du jeûne pendant le mois d'Elloul¹⁰² du calendrier juif. En l'année 608 ou en 609, ce mois correspondait au Ramadan¹⁰³.

En fait, Moïse resta durant le mois d'Elloul sur le mont Sinaï, sans manger ni boire. À son retour, il donna aux juifs les deuxièmes Tables de la Loi. C'est le sens de la descente du *Coran* – la Torah – pendant le *Ramadan*. Pour comprendre ce que nous décrivons ici, et au chapitre IV, rappelons quelques faits. Moïse était resté, par trois fois, quarante jours au mont Sinaï¹⁰⁴. Au terme de la première période de quarante jours, il rapporta les premières Tables qu'il brisa¹⁰⁵. À l'issue de la troisième période de quarante jours il rapporta les secondes Tables¹⁰⁶, le jour de Kippour selon le Talmud¹⁰⁷. Certains juifs jeûnent durant ce mois¹⁰⁸. Cette période commence au début du mois d'Elloul, pour s'achever le 10 du mois suivant, le jour de Kippour durant lequel tous les juifs doivent jeûner.

Le Coran rapporte lui aussi que Moïse demeura quarante jours au Sinaï : « Et lorsque Nous donnâmes rendez-vous à Moïse durant quarante nuits [...]. Et lorsque Nous donnâmes à Moïse le Livre »¹⁰⁹.

Le voyage nocturne

¹⁰⁰ Mentionnés dans le verset 97, 1-5.

¹⁰¹ *Deutéronome* 33, 2 ; voir Talmud *Haguigah* 16 A et *Chabbat* 88 A.

¹⁰² Septembre-octobre.

¹⁰³ Voir l'explication à la fin du livre, page 179.

¹⁰⁴ *Exode* 24, 18 ; 34, 28 ; *Deutéronome* 9, 9 ; 9, 11 ; 9, 18 ; 9, 25.

¹⁰⁵ *Exode* 31, 18.

¹⁰⁶ *Exode* 34, 1-4 et *Deutéronome* 10, 1-5.

¹⁰⁷ Talmud *Baba Batrah* 121 A et *Taanith* 31 B ; voir aussi *Baba Kamah* 82 A ; Tossafoth sur ce passage.

¹⁰⁸ Voir *Choulhan Arouh, Orach Haïm*, 668, 3 et *Darke Moshé*, fin 668. Voir aussi S.D. Goiten, *Jews and Arabs*, New York, 1955 ; *Isra'iliyyât the Spere of Mâlik Ibn Dînâr*, dans *Tarbiz* VI 1936.

¹⁰⁹ Coran 2, 48-51/51-54.

MOHAMMED À LA MECQUE

Selon la tradition musulmane, le Coran décrit un voyage fantastique, le *mirahj*, au cours duquel Mohammed a reçu la nouvelle religion, l'islam : « Gloire à Celui [Dieu] qui a fait voyager Son serviteur, la nuit, de la *masjidi-l-harâmi*¹¹⁰ à la *masjidi-l-aksâ* (aksâ : éloignée) autour de laquelle Nous avons mis Notre bénédiction, afin de lui faire voir certaines '*ayatina*'¹¹¹ » (17, 1).

Ce verset décrit le voyage d'un serviteur de Dieu. Quand voyage-t-il ? Pendant la nuit. D'où part-il ? D'une mosquée – un endroit où l'on se prosterne devant Dieu. Le verset précise : *Haram* – un lieu où il est interdit de pénétrer. Vers où voyage-t-il ? Vers une autre mosquée. Il joint l'expression : *Al Aksa* – la Lointaine. Enfin, l'endroit est béni. Pourquoi ce serviteur se trouve-t-il là ? Dieu lui dévoile des merveilles.

Tentons de comprendre : Qui est le serviteur mentionné ? Durant quelle nuit voyage-t-il ? Où sont situées les mosquées Al Haram et Al Aksa ? Quelles merveilles voit-il ? Enfin, y a-t-il un rapport entre ce verset et les deux suivants ?

Ce verset, si imprécis, ne répond aucunement à ces questions pourtant importantes. L'orthodoxie musulmane les explicite ainsi : le serviteur est Mohammed ; la *Mosquée Al Haram* se situe à La Mecque. Relevons qu'à l'époque où ce voyage se serait passé, cette ville était un lieu de culte polythéiste. La *Mosquée Al Aksa* est l'endroit où se dressait jadis le Temple de Jérusalem. Dieu a fait voyager Mohammed de la mosquée de La Mecque vers Jérusalem, et de là, vers le Ciel. Il voit des merveilles : le Paradis ; il y rencontre les Élus d'autrefois – Adam, Abraham, Moïse, Jésus.

Les musulmans magnifient ce voyage et le racontent avec emphase, ils y sont initiés dès leur plus jeune âge. Ce récit constitue le socle de leur éducation religieuse, il structure leur identité musulmane et les marque d'une nostalgie indéfectible. Pour eux, c'est précisément cette nuit-là que Dieu a changé le destin de l'humanité. Mohammed a reçu une nouvelle religion, celle qui a pour nom islam. Elle est la dernière, la meilleure, la plus claire, la seule qui soit infalsifiable, inaltérable, que l'on ne peut modifier. Selon certains musulmans, la religion juive est tombée en désuétude au cours de cette nuit. Les juifs, ne reconnaissant pas Mohammed comme prophète et l'islam comme nouvelle religion, ont perdu entre autres tout droit sur la terre de leurs ancêtres, Israël.

On peut raisonnablement douter que ce soit là le sens à donner au verset, car il ne précise pas qu'il s'agit de La Mecque, ni de Jérusalem, ni de Mohammed et encore moins d'une nouvelle religion. Mais les théologiens musulmans, conscients des doutes que peut provoquer leur interprétation, affirment détenir une tradition orale fiable qui confirmerait le sens qu'ils donnent à ce verset.

Pour répondre à nos interrogations, nous suggérons que ce verset ne fait que compléter un récit qui est raconté ailleurs dans le Coran, et qu'il est lié aux versets suivants : « Il est l'Auditeur, le Clairvoyant. Nous avons apporté le Livre à Moïse et en avons fait le Guide pour les Fils d'Israël. Ne prenez point un protecteur en dehors de Moi » (17, 2) ; « [Les fils

¹¹⁰ *Masjid* : prosternation (en araméen *sogéd*, en français mosquée). *Haram* : interdiction.

¹¹¹ *Aya*, proche du mot hébreu *oth* – lettre, mot, signe, ou encore merveille – est utilisé dans le Coran plus de 400 fois dans l'un ou l'autre de ces sens. Ici '*ayatina*' signifie donc « Nos merveilles » ou « Nos lettres ».

MOHAMMED À LA MECQUE

d'Israël sont] les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'Arche avec Noé. Celui-ci était vraiment un serviteur fort reconnaissant » (17, 3).

Moïse est bien clairement nommé dans le verset 17, 2. À priori, le serviteur qui est évoqué dans le verset précédant est donc aussi Moïse. C'est lui qui a fait ce voyage ; la scène décrite se passe au mont Sinaï¹¹². Avant que Dieu ne s'adresse au peuple juif, Il leur défend de gravir la montagne, car Il y est présent ; une limite en interdit l'accès (*Exode* 19, 12). Moïse la gravit seul, tandis que le peuple demeure éloigné et se prosterne (*Exode* 24, 2). La montagne est en feu, flammes et fumée, et la région plongée dans l'obscurité (*Deutéronome* 4, 14 ; 5, 20). Moïse sollicite de Dieu qu'Il lui permette de Le voir ; Dieu refuse. Placé dans une grotte, Il le couvre de Sa main et passe devant lui, puis Moïse aperçoit quelque chose de Lui. Il évoque les treize attributs de Dieu – Sa pitié etc., puis se prosterne (*Exode* 33, 17-34). Avant qu'il ne redescende vers le peuple, Dieu lui ordonne d'engager les juifs à ne pas croire en un autre dieu (*Exode* 20, 19-20) et lui donne les Tables de la Loi¹¹³.

Revenons au fameux premier verset de la sourate 17 et essayons de l'expliquer raisonnablement. Il narre l'histoire de Moïse, lorsque celui-ci se trouvait sur le mont Sinaï. Le haut de la montagne est appelé mosquée, car Moïse s'y prosterne. Elle est surnommée *Haram* – interdit – car les juifs n'étaient pas autorisés à en fouler le sol. Le lieu où les juifs se trouvent s'appelle mosquée Al Aksa ; mosquée – car les juifs s'y prosternent –, et Al Aksa – La Lointaine – car les juifs se prosternent de loin. Les '*âyatînâ* auxquelles le verset fait allusion sont les merveilles : celles que Moïse perçoit de Dieu et de Ses treize attributs de miséricorde, ou encore les lettres de la Torah gravées sur les Tables. Ce verset relate donc comment Dieu fait voyager Son serviteur, Moïse, du *masjid* – lieu où il se prosterne –, qui est *Haram* – interdit aux juifs. Que fait Moïse sur le mont Sinaï ? Dieu lui divulgue des merveilles – ou des paroles. Il voyage vers les juifs, vers leur *masjid* – lieu où ils se prosternèrent, *Al Aksa* – la Lointaine. Le verset situe le voyage pendant la nuit, car ainsi s'exprime le Coran : « Moïse resta quarante nuits sur la montagne ». Et la Torah précise que la région était plongée dans l'obscurité, comme durant la nuit.

Après que le premier verset a rapporté l'événement vécu par Moïse au Sinaï, le verset 2 de la sourate 17 enchaîne sur son retour. Moïse rapporte les Tables de la Loi aux juifs et les adjure de ne se consacrer à aucun autre dieu. Ces versets correspondent donc rigoureusement au récit de la Bible. Ils complètent l'histoire du Sinaï, fréquemment abordée dans le Coran. Venons-en à présent au verset 3 de cette sourate : « [Les Fils d'Israël sont] les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'Arche avec Noé. Celui-ci était vraiment un *serviteur fort reconnaissant* » (17, 3). Qui est ce *serviteur fort reconnaissant* ?

¹¹² Se reporter à *Exode* chapitres 19 et 20 ; 31, 18 ; 33, 12 à 34, 10 ; *Deutéronome* 4, 1-5, 30.

¹¹³ *Exode* 24, 12 ; 31, 18 ; 32, 15-16. Le Coran rapporte cet événement ainsi : « Et lorsque Moïse vint à Notre rendez-vous et que son Seigneur lui eut parlé, il dit : Ô mon Seigneur, montre-Toi à moi pour que je Te contemple ! Dieu dit : Tu ne Me verras pas ; mais regarde la montagne : si elle restait ferme en sa place, alors tu Me verrais. Lorsque son Seigneur se manifesta au Mont, Il pulvérisa ce dernier, et Moïse tomba foudroyé [...] » (7, 143).

MOHAMMED À LA MECQUE

Soit Noé, cité dans ce verset, soit Moïse, cité au verset 2. La seconde hypothèse est plus vraisemblable, car c'est ainsi que Dieu désigne communément Moïse dans la Bible (*Nombres* 12, 7-8). Ces trois versets (17, 1-3) peuvent alors être compris sans équivoque possible.

Le Compagnon et le Serviteur

Selon les musulmans, le *mirahj*, le fabuleux voyage de Mohammed vers le ciel, est évoqué une autre fois : « Ceci est la parole d'un noble *Messageur*, doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône, obéi là-haut, et digne de confiance. Votre *compagnon* n'est nullement fou ; il l'a effectivement vu, au clair horizon [...] » (81, 19-23) ; « *Votre compagnon ne s'est pas égaré, n'a pas été induit en erreur [...]*, ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée qui lui a été enseignée, à la force prodigieuse, douée de sagesse ; c'est alors qu'Il se montra sous sa forme réelle alors qu'Il se trouvait à l'horizon supérieur [...]. Il révéla à *Son Serviteur* ce qu'Il révéla [...], il l'a pourtant vu [...], près de la *cidrat ul muntaha*, là se trouve le Jardin » (53, 2-15).

Ces versets présentent trois personnages : un *Messageur*, *Son Serviteur* et votre *Compagnon*. Ce dernier, le narrateur, tente de convaincre ses auditeurs qu'un *messageur*, estimé et élevé auprès du Trône céleste, a eu une vision fantastique à l'horizon supérieur et que Dieu, près d'un *cidrat ul muntaha* et du Jardin, a révélé des merveilles à *Son serviteur*. Les auditeurs se montrant incrédules, le *compagnon* affirme qu'il *ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur*.

Pour comprendre le sens de ces versets, tâchons de répondre aux questions suivantes : Qui est le *Compagnon* ? Qui est le *Messageur* doué d'un grande force et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône, obéi, là-haut, et digne de confiance ? À qui le *Compagnon* s'adresse-t-il ? Qu'est le *cidrat al muntaha* ?

Selon l'orthodoxie musulmane, le *Messageur* est l'ange Gabriel tandis que le *Serviteur* et *Compagnon* n'est autre que Mohammed. Ce dernier ayant aperçu un ange, d'un rang élevé, auprès du Maître du Trône, à l'horizon supérieur, a voulu convaincre les Mecquois qu'il a reçu des révélations. Les Mecquois l'ont accusé d'égarement, ce dont il se défend vigoureusement.

Pourtant, cette interprétation n'est nullement discernable dans ces versets. De plus, comme nous l'avons déjà relevé, tant qu'il séjourna à La Mecque, Mohammed ne s'étant jamais présenté comme prophète, il est fort improbable qu'il ait tenté de convaincre ses auditeurs de ses visions fantastiques.

Nous supposons donc que le *Compagnon* et le *Serviteur* sont deux personnes différentes. Le *Compagnon* des Mecquois est évidemment Mohammed, d'autant plus qu'au début de sa prédication, il ne présente rien de particulier.

Quant au second personnage, ce *Messageur*, ce *Serviteur*, qui est-il ? Rappelons-nous les récits que Mohammed raconte à satiété à ses auditeurs, quitte à être raillé. Ils sont issus de la Torah que Moïse apporta. Le *Serviteur* et le *Messageur* sont donc une seule et même personne : Moïse. Les titres honorifiques que le verset attribue à ce *Messageur* : *doué d'une grande force et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône, obéi, là-haut, et digne de*

MOHAMMED À LA MECQUE

confiance, sont tirés du *Pentateuque*¹¹⁴. Ces versets racontent comment Mohammed s'évertue à convaincre les Mecquois que Dieu dévoila des merveilles à Moïse. Ils complètent l'épisode durant lequel Dieu se révéla à ce dernier au Sinaï. Le jardin que Moïse a vu est le jardin d'Éden.

La *Cidrat ul muntaha* semble être un arbre particulier du jardin d'Éden. Certains sages du Talmud affirment que l'arbre qui s'y trouvait et dont Adam et Ève mangèrent le fruit est un cédrat¹¹⁵. Le *Cidrat ul muntaha* du Coran est donc le cédrat que mentionne le *Midrach*. Le maître de Mohammed lui avait enseigné que Moïse a vu le jardin d'Éden et ce fameux arbre dont le fruit s'appelle *cédrat* tant en araméen qu'en latin et en français. C'est l'*Étrog*, nécessaire à la célébration de la fête juive de Souccoth (*Lévitique* 23, 40).

Le Coran aux mains des anges ou aux mains des juifs ?

Comme nous l'avons vu, Mohammed apprend le Coran d'un sage. Ce Coran serait entre les mains des *sapharatum* obéissants : « C'est certainement un *Coran noble*, dans un Livre gardé que seuls les *purifiés* touchent » (56, 77-79) ; « Consigné dans des feuilles honorées, élevées, purifiées, entre les mains des *Sapharatum* [scribes] obéissants » (80, 13-16).

Qui sont ces *purifiés* qui peuvent toucher ce livre, qu'est ce *Coran noble* et qui sont les *sapharatum nobles, obéissants* ? Les musulmans expliquent que ce Coran est le Coran Mushaf 'Uthman qui contient, comme nous l'avons déjà dit, les récits bibliques, les débats de Mohammed, certains détails de sa vie et les avatars de son apostolat jusqu'à la fin de sa vie. Les *purifiés* et les *sapharatum obéissants* sont des anges du ciel tenant ce Coran en mains. Mohammed le lit sans pouvoir y toucher, car seuls les anges y sont autorisés. Comme nous l'avons déjà relaté, par la suite, Mohammed oublie tout. Par l'intervention de l'ange Gabriel il se souvient du contenu de ce livre. C'est Gabriel qui l'inspirera pendant ses discours et débats ; de l'an 610 jusqu'à sa mort, en 632.

Selon notre interprétation, le *Coran noble* est la Torah de Moïse, tandis que les *sapharatum* (pluriel de *saphar*) sont des scribes juifs. Ce terme provient en effet du mot hébraïque *sopher* (pluriel *sopherim*), qui désigne le copiste spécialisé dans l'écriture des Livres saints¹¹⁶. Mohammed les nomme *purifiés*, car ils rédigent la Torah en état de pureté (Talmud *Bérakhot* 22-23). Aux Mecquois réclamant qu'il exhibe un rouleau de la sainte Torah, il répond que les rabbins interdisent aux non-juifs d'y toucher, c'est pourquoi les *sapharatum*, respectueux et obéissants, ne permettent pas que d'autres les tiennent entre leurs mains¹¹⁷.

¹¹⁴ *Nombres* 12, 7-8 ; *Deutéronome* 34, 10-12.

¹¹⁵ Rabbi Abbah dans *Midrach Rabbah/Genèse*, 3, 6 ; voir aussi Nahmanide sur *Lévitique* 23, 40.

¹¹⁶ *Ezrah* I 7, 6 ; 7, 11-12 ; Talmud *Sofrim*.

¹¹⁷ Les musulmans n'aiment pas que les infidèles, juifs inclus, touchent le livre du Coran, car il se trouve dans les mains de *scribes purs*. Cela découle d'un contresens du texte : le Coran, à savoir la Torah, se trouve aux mains de *personnes pures*, les juifs. En fait, les musulmans n'appré-

MOHAMMED À LA MECQUE

Selon l'orthodoxie musulmane, le Coran évoque deux révélations. La première à Moïse au mont Sinaï, il y a plus de trente siècles, la seconde à Mohammed dans la région de La Mecque, dix-neuf siècles plus tard. Deux religions distinctes ont été respectivement révélées : celle de Moïse, l'ancienne doctrine d'Israël, puis celle de Mohammed, l'islam, la nouvelle religion. Ses fondements et ses contours exacts ne furent pas *descendus* tant que Mohammed séjournait à La Mecque. Cela se réalisa à Médine.

Il y aurait également deux séries de Tables. Les unes *données* par Dieu à Moïse et conservées dans l'Arche sainte, tandis que d'autres, dont le contenu a été divulgué à Mohammed, *demeurent* au Ciel, entre les mains des anges. Le manque de précision de certains versets permet en effet ces allégations. Le Coran relate parfois que Dieu a donné le *Livre* sur le mont Sinaï tandis que d'autres fois il n'indique pas le lieu. Il déclare parfois que les Feuilles, le *Livre* et les Tables donnés à Moïse furent conservés par les juifs dans une Arche sainte et d'autres fois que les Feuilles se trouvent aux mains des *purifiés* et des *sapharatum*. Cela a permis aux musulmans d'avancer qu'il s'agit d'un autre *Livre*.

Mais le fait que le Coran fasse un récit en omettant un détail n'en fait pas un récit différent ; le Coran relate en effet les mêmes histoires de multiples fois, de façon plus ou moins détaillée. Néanmoins, quand il précise un lieu où le Livre a été donné, il s'agit invariablement du Sinaï. Quand il désigne la personne qui a reçu le *Livre*, c'est le nom de Moïse qui est avancé. Les seuls gardiens d'un Livre donné par Dieu, sont et restent les juifs. Les interprétations des musulmans peuvent donc laisser pour le moins perplexe.

L'orthodoxie aménage la vision de la personnalité et du tempérament de Mohammed que donnent les sourates mecquoises. Ces dernières présentent clairement un Mohammed néophyte qui accorde une confiance totale aux paroles d'un érudit. Elles ne mentionnent jamais un ange attestant l'authenticité du Coran ; c'est le peuple juif qui est appelé pour témoigner de la vérité de ce Livre.

Les Mecquois savent que Mohammed a été aidé par un *bashar*, un être de chair et de sang, et il n'en disconvient pas. Son livre en langue arabe n'est pas un livre qu'il a vu au ciel, mais celui qui est aux mains des juifs.

De nombreux orientalistes¹¹⁸ se sont d'ailleurs demandé si Mohammed professait une nouvelle religion à La Mecque.

Hanna Zacharias¹¹⁹ explique brillamment, preuves à l'appui, les événements survenus dans cette ville¹²⁰.

cient pas que les juifs lisent le Coran. Craindraient-ils qu'en en prenant connaissance, ils rédigent des livres tels que le nôtre ?

¹¹⁸ Parmi les plus célèbres citons : Theodor Nöldeke, Friedrich Schwally, Gotthelf Bergstrasser, Schprenger, Leone Caetani, Henri Lammens, Régis Blachère, Snuk Hurgronj, Bell, W. Montgomery Watt, Abraham Margaliot, Ignaz Goldziher, Shlomo Dov Goiten, Hava Lazarus-Yaffe, M.J. Kister, Josef Horovitz.

¹¹⁹ *Op. cit.*

¹²⁰ La plupart des commentaires de Hanna Zacharias sur l'époque de La Mecque sont exacts, mais nous ne sommes pas d'accord avec celui qu'il fait sur *le Peuple de l'écrit*.

MOHAMMED À LA MECQUE

Alors qu'il y prêchait entre 610 et 619, Mohammed ne faisait aucune allusion à une religion qui serait en contradiction avec la foi des juifs, il ne désirait que faire connaître cette dernière.

De fait, nul ne sait ce qui s'est véritablement produit à La Mecque¹²¹, ni le sens à donner à certains versets coraniques.

Pour les juifs, cela n'est pas essentiel. C'est leurs propres textes et traditions, que nous allons exposer plus loin, qui leur importent.

¹²¹ La *Sirah* d'Ibn Hisham comporte incontestablement des légendes ; certains auteurs musulmans n'ont d'ailleurs pas hésité à le traiter de menteur.

CHAPITRE III

« *Quand Nous [Dieu] avons contracté un engagement avec vous [les juifs] et brandi sur vous le Mont [Sinai] : Tenez ferme ce que nous avons donné [la Torah] et souvenez-vous de ce qui s'y trouve afin que vous soyez pieux !* » (Coran 2, 63)

« *Et quand on leur dit [aux juifs] : Croyez en ce qu'Allah a fait descendre [à Jésus et à Mohammed], ils disent : Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous [la Torah] et ils rejettent le reste [le Testament chrétien et le Coran]. Alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux [dans la Torah].* » (Coran 2, 91).

MOHAMMED À MÉDINE

Fuite de Mohammed de La Mecque à Médine

Selon la tradition musulmane, Mohammed perd sa première épouse, Khadidjah, vers l'an 619. Elle l'avait aidé et soutenu dans l'adversité, tant financièrement que moralement. C'est à la même époque que meurt aussi son oncle paternel. À la suite de ces événements, Mohammed connaît un état dépressif. Nous n'excluons pas qu'à la même époque meurt aussi son premier maître, son oncle maternel, qu'il fût assassiné ou qu'il abandonnât son élève.

Irrités par les exhortations de Mohammed, les Mecquois finissent par s'en prendre à lui. En 622, il s'enfuit pour Médine en compagnie d'une poignée d'adeptes. Il y demeurera une dizaine d'années, jusqu'à sa mort en 632.

Ces bouleversements semblent avoir provoqué chez Mohammed une profonde métamorphose. Ses convictions changent, comme son caractère et sa façon d'être. Selon nous, il est probablement pris en charge par un homme proche d'une secte judéo-chrétienne qui connaît l'Évangile, quelques coutumes juives et lois du Talmud ainsi que la polémique traditionnelle qui oppose chrétiens et juifs.

Si le Coran relate les controverses entre Mohammed et les juifs de Médine, il le fait sommairement. Dans le souci de leur donner plus de sens, nous ferons appel à des sources juives que la tradition musulmane a délaissées, délibérément ou par méconnaissance.

MOHAMMED À MÉDINE

Le refus des juifs médinois

Mohammed et ses compagnons partagent la croyance en la foi de Moïse. Lorsqu'ils parviennent à Médine, ils y trouvent des tribus arabes et une importante communauté juive. Au début, Mohammed imite le comportement des juifs et tente de s'intégrer à eux¹²². Il prie comme eux en direction de Jérusalem, il semble même vouloir respecter le Chabbat : « Ô vous qui croyez, quand on vous appelle à la prière le jour de l'assemblée [vendredi soir], accourez à l'invocation de Dieu en abandonnant tout négoce » (62, 9).

Amèrement, il constate que les Arabes ne suivent pas son exemple : « Quand ils [les Arabes] entrevoient quelque affaire ou divertissement, ils se dispersent et te laissent debout dans la mosquée » (62, 11). Son maître lui demande alors de les exhorter à être plus sérieux : « Dis : Ce qui est auprès de Dieu est préférable au plaisir ou au négoce » (62, 11). Une fois la rupture avec les juifs consommée, il affirmera que l'observance du Chabbat ne concerne pas les Arabes (16, 124).

Mohammed désire ardemment judaïser, mais les juifs médinois tentent de l'en dissuader. La controverse commence probablement au sujet de la purification rituelle.

Rappelons tout d'abord quelques lois juives. Avant chaque prière, on se lave les mains ; s'il n'y a pas d'eau, on se frotte les mains avec de la terre ou du sable (Talmud *Bérakhot* 15 A). Il est interdit de prier en état d'ébriété (Talmud *Érouvine* 65 A). Un autre usage veut que l'homme après avoir eu un rapport avec une femme, ou qui est pour une autre raison en état d'impureté, prenne un bain rituel avant de prier¹²³ (Talmud *Baba Kamah* 82 A).

Imitant les juifs, Mohammed ordonne à ses partisans : « Ô les croyants, n'approchez pas de la *Salat* [prière] lorsque vous êtes ivres, quand vous êtes en état d'impureté – à moins que vous ne soyez en voyage – jusqu'à ce que vous ayez pris un *bain rituel*. Si vous êtes malades¹²⁴ ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur le visage et sur les mains » (4, 46/43).

Les juifs entreprennent de détourner les Arabes de ce rite d'immersion ; certains s'en abstiennent alors. Le maître de Mohammed s'empporte contre ces Arabes : « N'as-tu [Mohammed] pas vu ceux qui ont reçu une partie du Livre [les Arabes qui furent influencés par les juifs] acheter l'égarément et chercher à ce que vous vous égariez du chemin ? Dieu connaît mieux vos ennemis »¹²⁵. Mohammed se plaint alors du comportement des juifs :

¹²² Indépendamment du Coran, de nombreux hadiths décrivent l'imitation faite par les adeptes de Mohammed – dans un premier temps – des coutumes juives ; voir M. J. Kister, *Studies in Jahiliyya and Early Islam*, New York, Ashgate Pub Co, 1980.

¹²³ Instauré initialement par Ézra, cet usage est aujourd'hui facultatif (Talmud *Bérakhot*, 22).

¹²⁴ La maladie dispense de ce rite [idem].

¹²⁵ Coran 4, 47-48/44-45. D'après certaines traductions, un autre verset encouragerait à l'immersion : « Une immersion divine ; qui est mieux que Dieu pour une immersion, et nous sommes Ses serviteurs. Dis [aux juifs] : Disputez-vous au sujet de Dieu, Il est notre Dieu et le vôtre ; à nous [Arabes] nos actions et à vous [juifs] vos actions » (2, 132-133/138-139).

MOHAMMED À MÉDINE

« Pourquoi [les juifs] jalourent-ils les gens [les Arabes] que Dieu a honorés de Sa grâce ? » (4, 54).

En effet, pourquoi les juifs médinois s'opposent-ils à ce que les Arabes s'immergent avant la prière ? On peut penser qu'ils craignent qu'en pratiquant l'immersion rituelle, les adeptes de Mohammed pensent faire partie dorénavant du peuple juif. L'immersion dans un bain rituel est en effet exigée pour y appartenir (Talmud *Yébamoth* 47). Mais la conversion au judaïsme est subordonnée à une autre condition encore : l'acceptation de tous les préceptes de la Torah et pour les hommes, la circoncision. Mohammed et ses partisans ont déjà adopté la foi juive, pratiquent certains préceptes et sont circoncis comme la plupart des Arabes. Si de plus, ils s'immergent dans le bain rituel avant la prière, ils remplissent toutes les conditions d'une conversion. L'immersion faite seulement pour la prière, vaut en effet pour une conversion (Talmud *Yébamoth* 47 B). Les Arabes risquent alors de se considérer comme juifs, ce à quoi les juifs de Médine s'opposent catégoriquement.

Leur refus est dû au fait que le respect de tous les préceptes du judaïsme est indispensable pour la conversion (Talmud *Béhoroth* 30 B), ce à quoi Mohammed n'est pas prêt. Il consomme de la viande de chameau et les juifs médinois lui rappellent que la Torah l'interdit, car cet animal n'a pas les sabots fendus. Certains de ses compagnons se seraient laissés convaincre de ne plus consommer d'aliments interdits aux juifs et Mohammed condamne leur attitude : « Mangez donc de ce que Dieu vous a attribué, de licite et de bon [...] Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues : ceci est licite, et cela est illicite, pour forger le mensonge contre Dieu » (16, 114-116).

Mohammed refuse donc les lois de la cacherout et propose un judaïsme amputé de certains principes. Dès lors, les juifs craignant qu'ils se considèrent comme juifs, dissuadent les Arabes médinois de pratiquer l'immersion. Se considérant comme juifs, ils auraient voulu épouser des juives : « Les *préservées* [femmes chastes] parmi les croyantes [arabes], et les *préservées* parmi ceux qui ont reçu l'Écriture avant vous [les juifs], si vous leur donnez leur douaire [sont licites pour vous] » (5, 5)¹²⁶. Or, l'union d'un homme juif avec une femme non-juive, comme celui d'une femme juive avec un non-juif avant leur conversion au judaïsme est prohibée pour les juifs¹²⁷.

Le second maître de Mohammed, comme éventuellement les scribes du Coran, semble influencé par une secte baptiste. Pour Jean-Baptiste, le *prophète Yahia* – le Coran narre sa naissance *miraculeuse* (19, 1-15) – l'immersion était un rite capital de purification et d'acceptation de la religion de Moïse (*Matthieu* 3, 6, *Marc* 1, 5). L'Église romaine l'a remplacé par la simple aspersion d'eau sur la tête, mais l'Église orientale conserve l'immersion complète du corps. Le maître de Mohammed à Médine est évidemment un oriental.

¹²⁶ D'après la tradition, Mohammed lui-même donna l'exemple et s'appropriä des femmes juives après avoir mis leurs époux à mort. Mais on ne doit pas attribuer plus de valeur à cette tradition qu'aux autres (voir le début du chapitre V) ; elle fut sans doute forgée ultérieurement pour justifier les conversions forcées de jeunes filles juives en vue de leur mariage avec des musulmans.

¹²⁷ *Deutéronome* 7, 3 ; voir aussi la confession si poignante d'*Ézrah*, 1, 9-10 ; Talmud *Kidouchine* 66 B ; cette interdiction s'applique aussi à l'endroit de ceux qui acceptent le statut de *Guer Toshav*, Talmud, *Guerim* 3, 3

MOHAMMED À MÉDINE

Confronté au refus des juifs, Mohammed s'emporte : « N'as-tu pas vu ceux-là qui se déclarent purs [les juifs], et ils ne veulent pas que vous les rejoigniez ? Mais c'est Dieu qui purifie qui Il veut [donc nous Arabes, pouvons adhérer au judaïsme]. Regarde comme ils [les juifs] inventent le mensonge à l'encontre de Dieu, ce qui constitue un péché manifeste » (4, 49-50/52-55).

Il accuse les juifs de ne pas vouloir enseigner leur foi aux autres : « Quand Dieu conclut son alliance avec le peuple du Livre [Il leur ordonna] : Expliquez-la aux gens et ne la cachez pas » (3, 184). Leur opposition serait l'expression de leur jalousie et de leur haine : « Nombre des gens du Livre aimeraient, par jalousie, pouvoir vous rendre mécréants après que vous [les Arabes] avez cru » (2, 109) ; « Tu découvriras que les gens qui haïssent le plus les croyants [les Arabes fidèles à Mohammed] sont les juifs et les idolâtres » (5, 85/82).

Mohammed fait référence à Jésus

Mohammed reconnaît que Dieu a effectivement interdit la consommation de certains animaux aux juifs : « Aux juifs, Nous avons interdit toute bête à ongle unique. Des bovins et des ovins, Nous leurs avons interdit les graisses »¹²⁸. Néanmoins, il leur oppose un enseignement que Jésus aurait professé : « Et [Dieu] lui [Jésus] enseignera l'écriture, la sagesse, la Torah et l'Évangile. Et il sera le messager auprès des enfants d'Israël [...] et je [Jésus] confirme ce qu'il y a dans la Torah révélée avant moi, et je rends licite une partie de ce qui vous était interdit » (3, 48-50).

Depuis Jésus, il n'y aurait plus de différence entre juifs et non-juifs au sujet des lois alimentaires : « La nourriture de ceux qui reçoivent l'Écriture avant vous [juifs et chrétiens] est licite pour vous [Arabes] ; votre nourriture est licite pour eux » (5, 5/7). Les interdits alimentaires seraient restreints : « Certes, Il vous [Arabes, juifs et toute l'humanité] est interdit [de consommer] *la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc, et ce sur quoi on a invoqué un autre Dieu* [un sacrifice idolâtre] » (2, 168/173).

Tous les aliments auraient été auparavant permis aux juifs ; ils les auraient interdits eux-mêmes et cela justifierait que Jésus ait permis la consommation d'aliments autrefois prohibés. Mohammed défie les juifs de se justifier par le *Pentateuque* : « Toute nourriture était licite aux enfants d'Israël, sauf celle qu'Israël lui-même s'interdit avant que ne descendît la Torah¹²⁹. Dis-[leur] : Apportez la Torah et lisez-la, si ce que vous dites est vrai ! » (3, 87/93).

La controverse au sujet de Jésus

Mohammed se rend compte que les juifs de Médine, à l'instar des autres juifs, refusent les dérogations attribuées à Jésus. Il constate que pour eux, seules les lois qui leur ont été données au Sinaï sont valides et de source divine : « Et quand on leur dit [aux juifs] : Croyez

et cela même s'ils acceptent de se plier à des lois supplémentaires aux sept lois noachides, voir Talmud *Avodah Zarah* 64 B.

¹²⁸ Coran 6, 146. Voir *Lévitique* 11, 1-8 ; 7, 22-25.

¹²⁹ Allusion au nerf sciatique (*Genèse* 32, 33).

MOHAMMED À MÉDINE

à ce que Dieu a fait descendre [à Jésus et que Mohammed confirme], ils disent : Nous croyons à ce qu'on nous a fait descendre [au Sinaï]. Et ils rejettent le reste » (2, 85/91).

Ils auraient rejeté Jésus parce qu'il énonçait des vérités contraires à leurs attentes : « Et quand on leur dit [aux juifs] : Suivez ce que Dieu a fait descendre [à Jésus], ils disent : Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres. Quoi ! Et si leurs ancêtres n'avaient pas bien raisonné, et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction [...]. Ceux [les juifs qui ne croient pas que l'Évangile soit descendu par un prophète] qui cachent ce que Dieu a fait descendre du Livre [l'Évangile] et le vendent à vil prix, ceux-là ne s'emplissent le ventre que de Feu. Dieu ne leur adressera pas la parole au Jour de la Résurrection [...]. C'est ainsi, car c'est avec la vérité que Dieu a fait descendre le Livre ; et ceux qui s'opposent au sujet du Livre [les juifs qui ne croient pas à l'Évangile et aux paroles de Mohammed] sont dans une profonde divergence » (2, 170-176).

Il s'évertue à engager les juifs de Médine à croire en Jésus, car il aurait fait de nombreux miracles : « Et quand Dieu dit : Ô Jésus, fils de Marie, rappelle-toi Mon bienfait sur toi et sur ta mère quand Je te fortifiais du Saint-Esprit. Au berceau tu parlais aux gens, tout comme en ton âge mûr. Je t'enseignais le Livre, la Sagesse, la Torah et l'Évangile. Tu fabriquais de l'argile comme une forme d'oiseau par Ma permission, puis tu soufflais dedans. Alors par Ma permission, elle devenait oiseau. Et tu guérissais par Ma permission, l'aveugle-né et le lépreux. Et par Ma permission, tu faisais revivre les morts. Je te protégeais contre les enfants d'Israël pendant que tu leur apportais les preuves. Mais ceux d'entre eux qui ne croyaient pas dirent : Ceci n'est que de la magie évidente » (5, 110) ; « Quand Jésus, fils de Marie dit : Ô enfants d'Israël, je suis vraiment le Messenger de Dieu à vous, confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messenger à venir après moi, dont le nom sera *Ahmad*. Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes [les miracles], ils dirent : c'est là une magie manifeste » (61, 6).

Enfin pour Mohammed, les juifs qui avaient jadis accepté les paroles de Jésus – les apôtres et leurs disciples – triomphèrent de ceux qui les avaient refusées : « Jésus, fils de Marie, a dit aux apôtres : qui sont mes alliés [pour la cause de Dieu] ? Les apôtres dirent : nous sommes les alliés de Dieu. Un groupe des enfants d'Israël crut, tandis qu'un groupe nia, Nous aidâmes donc ceux qui crurent contre leur ennemi, et ils triomphèrent » (61, 14).

Mohammed interprète les lois alimentaires juives

Pour Mohammed, l'interdiction biblique faite aux juifs de consommer certains aliments serait la conséquence de leur immoralité : « C'est à cause des iniquités des juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi parce qu'ils obstruent le sentier de Dieu à beaucoup de monde, et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires – ce qui leur est pourtant interdit – et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens » (4, 160-161) ; « Ainsi les [juifs] avons-Nous punis pour leur rébellion [...]. Puis, s'ils [les juifs] te traitent de menteur, alors dis-leur : Votre Seigneur est détenteur d'une immense miséricorde [et pour cela Il nous permet ces nourritures interdites pour vous], cependant que Sa rigueur ne saura être détournée des gens criminels [que vous êtes] » (6, 146-147). Il les accuse de parjure et de crimes : « Lorsque Nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël de n'adorer que Dieu, de faire le bien envers les pères, les mères, les proches

MOHAMMED À MÉDINE

parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens, d'accomplir régulièrement la prière et l'aumône, mais à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, vous manquiez à vos engagements en vous détournant de Nos commandements [...]. Quoi que ainsi engagés, voilà que vous vous entretenez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous » (2, 83-85). Il leur reproche le traitement qu'ils auraient réservé à Jésus et à d'autres prophètes : « Certes, Nous avons donné le Livre à Moïse. Nous avons envoyé après lui des prophètes successifs. Et Nous avons donné des preuves à Jésus fils de Marie, et Nous l'avons renforcé du Saint-Esprit. Est-ce qu'à chaque fois qu'un Messager vous apportait des vérités contraires à vos souhaits vous vous enfliez d'orgueil ? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres [...]. Et quand leur vint de Dieu un Livre [les Évangiles] confirmant celui qu'ils avaient déjà [...] ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction de Dieu soit sur les mécréants » (2, 87-89).

Mohammed suit les Évangiles

Les thèses que défend Mohammed au sujet des aliments autorisés sont inspirées des Évangiles. En effet, Paul et Jacques, dans le souci de faire de nouveaux adeptes auprès des païens, renoncèrent à de multiples commandements du judaïsme : « C'est pourquoi, ajouta Jacques, j'estime qu'on ne doit pas créer de difficultés aux non-juifs qui se tournent vers Dieu. Mais écrivons-leur pour leur demander de ne pas manger de *viandes* impures provenant de *sacrifices offerts aux idoles*, de se garder de l'immoralité et de ne pas consommer de la chair d'animaux *étranglés*, ni de *sang*. Car, depuis les temps anciens, des hommes prêchent la loi de Moïse dans chaque ville, et on la lit dans les synagogues chaque Chabbat¹³⁰. L'Esprit saint et nous-mêmes, nous avons en effet décidé de ne vous imposer aucune autre charge que ces exigences inévitables : vous abstenir des *viandes de sacrifices païens, du sang, des animaux étouffés* et de l'immoralité » (*Actes* 15, 19-21 ; 28-29) ; « Il y a là des gens qui enseignent de fausses doctrines et il faut que tu leur ordonnes de cesser. [...]. Ils prétendent être des maîtres en ce qui concerne la loi de Dieu [...]. On se rappellera en particulier que la Loi [la Torah] n'est pas établie pour ceux qui se conduisent bien, mais pour les *malfaiteurs* et les *rebelles*, pour les *mécréants* et les *pêcheurs*, pour les gens qui ne respectent ni Dieu ni ce qui est saint, pour ceux qui tuent père ou mère, pour les assassins, les gens immoraux, les pédérastes, les marchands d'esclaves, les menteurs [...] ou pour ceux qui commettent toute autre action contraire au véritable enseignement. Cet enseignement se trouve dans l'Évangile qui m'a été confié et qui vient du Dieu glorieux » (*Timothée* I, 1, 9-11).

Mohammed reproduit le conflit qui opposa certains apôtres à leurs contemporains juifs et judéo-chrétiens : « En effet il y en a beaucoup, surtout parmi les chrétiens d'origine juive, qui sont rebelles et qui trompent les autres en disant n'importe quoi [...], en enseignant ce qu'il ne faut pas, et cela pour des gains malhonnêtes [...] ; qu'ils ne s'attachent plus à des légendes juives et à des commandements d'hommes qui se sont détournés de la vérité. Tout est pur [permis à la consommation] pour ceux qui sont purs [ont un cœur pur], mais rien n'est pur pour ceux [des juifs] qui sont impurs et incroyants, car leur intelligence et leur conscience sont marquées par l'impureté. Ils affirment connaître Dieu

¹³⁰ Il sied donc de tenir compte de quelques lois juives.

MOHAMMED À MÉDINE

[...], ils sont détestables, rebelles et incapables de faire aucune action bonne » (*Tite* 1, 10-16).

Paul avait renchéri à l'avance : « Quel a donc été le rôle de la Loi [la Torah] ? Elle a été ajoutée [à l'époque de Moïse] pour faire connaître les actions contraires à la volonté de Dieu, et cela jusqu'à ce que vienne le descendant d'Abraham [Jésus], pour qui la promesse a été réalisée. Cette loi [la Torah] a été promulguée par des anges¹³¹ qui se sont servis d'un intermédiaire [Moïse]. Mais un intermédiaire est inutile quand une seule personne est en cause, et Dieu seul est en cause » (*Galates*, 3, 19-20). Ses affirmations et celles de Mohammed sont en parfaite contradiction avec le *Pentateuque*.

À lire la Torah, c'est pour les élever et en faire un peuple saint parmi les peuples que Dieu ordonna aux juifs de s'abstenir de certains aliments, et aussi d'actes immoraux : « N'adoptez point les lois de la nation que Je chasse [de la terre de Canaan] devant vous, car ils ont fait toutes ces choses [abominables]. [...] Je suis l'Éternel votre Dieu, qui vous ai distingués entre les peuples. Distinguez donc le quadrupède pur de l'impur, et l'oiseau impur d'avec le pur, ne souillez pas vos personnes par les quadrupèdes, les oiseaux et les différents reptiles de la terre que je vous ai signalés en les déclarant impurs. Soyez saints pour Moi, car Je suis saint, Moi l'Éternel et Je vous ai séparé d'entre les peuples pour que vous soyez à Moi » (*Lévitique* 20, 23-26).

Jésus

Le Coran défend cinq thèses à propos de Jésus et des Évangiles : Jésus a été prophète, il a enseigné les Évangiles, il a aboli une partie de la Torah, il a fait de grands miracles et ses adversaires étaient des mécréants.

Jésus, issu d'une famille juive, vécut à l'époque du deu-xième Temple. Sa personnalité, ainsi que l'enseignement qu'il prodigua sont l'objet d'investigations de la part d'historiens, de théologiens et de philosophes qui ont produit une immense littérature à son sujet. Les historiens de l'Antiquité, tel Flavius Josèphe qui décrit différents groupes juifs : sadducéens, pharisiens, zélotes, esséniens, de même qu'il parle de certains faux prophètes qui parcouraient alors la Judée¹³², n'en font pas mention¹³³. Selon le Talmud¹³⁴, Jésus, élève

¹³¹ Paul omet que selon la Torah (*Exode* 33, 11 ; *Nombres* 12, 8), Dieu s'adressa directement à Moïse, sans passer par l'intermédiaire des anges.

¹³² Si nous acceptons l'idée que l'histoire de Jésus relatée par les Évangiles ne correspond pas à la réalité, il n'est pas exclu que le faux prophète qu'évoque Flavius Josèphe dans *La Guerre des juifs*, livre II, 13, 5 (traduit du grec par Pierre Savinel, Paris, Minuit 1977), soit Jésus.

¹³³ La version la plus ancienne des textes de Flavius Josèphe dont nous disposons, rédigée en Slavon, ne fait aucunement mention du Christ. La brève mention du Christ dans ses écrits est due à un copiste chrétien peu scrupuleux. Les historiens qui font preuve de sérieux ne tiennent aucunement compte de ce faux. Voltaire raillait ceux qui lui accordaient crédit, mais le mythe selon lequel Josèphe aurait parlé du Christ court encore de nos jours. Les Pères de l'Église des II^e et III^e siècles ignorent cet ajout qu'ils auraient bien évidemment cité dans leurs disputes avec les savants juifs.

MOHAMMED À MÉDINE

d'un sage pharisien, se comporta de manière contestable et fut exclu publiquement par son maître ; ce dernier fut critiqué par ses pairs pour sa rigueur. L'élève se rebella¹³⁵. Le Talmud¹³⁶ l'appelle *celui qui a brûlé son plat*¹³⁷ en public – qui enseigna et se comporta publiquement de façon scandaleuse.

De fait, nous ne savons rien de précis quant à la personnalité de Jésus et à son interprétation de la Torah. Les chrétiens le perçoivent comme un homme saint, altruiste, pétri de douceur et plein de mansuétude. L'idolâtrant, des nations entières converties au christianisme le prirent en exemple. En son nom, des myriades de croyants prient, jeûnent, pratiquent la charité, s'occupent de malades, s'interdisent mensonge, vol, adultère et meurtre.

Pourtant, certains passages des Évangiles donnent une toute autre vision du Christ : « Amenez ici mes ennemis, ces gens [des juifs] qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, et égorgez-les en ma présence »¹³⁸.

Si, selon Mohammed, les juifs ont refusé et maltraité Jésus injustement, pour les juifs par contre c'est leur adhésion à la Torah et le respect de ses commandements qui leur a fait rejeter Jésus et ceux qui après sa mort se réclamèrent de lui.

Paul et les apôtres ont effectivement conçu et établi une nouvelle religion, en rejetant partiellement les bases de la Loi et de la religion juives en les déclarant caduques. Ils ouvraient aussi la voie aux diatribes haineuses des Pères de l'Église¹³⁹, à l'antijudaïsme chrétien du Moyen Age qui se poursuivit jusqu'aux temps modernes, faisant le lit de l'antisémitisme nazi.

Les juifs furent accusés de déicide, on *enseigna le mépris* à leur égard, pour reprendre la célèbre formule de Jules Isaac¹⁴⁰, avant d'en arriver à la Shoah.

¹³⁴ Talmud *Sanhédrin* 43 A et 109 B, édition non censurée, voir aussi Talmud *Yésushalmi Haguigah* chapitre II.

¹³⁵ Lorsque le roi Alexandre Jannée, influencé par des sadducéens, massacra les Sages pharisiens, Yéhouda ben Tabai et ses élèves s'enfuirent en Égypte (Talmud *Kidouchine* 66 A). C'est à leur retour en Israël que l'incident avec Jésus se serait produit. Le *Khousari* (3, 65) rapporte qu'à l'époque d'Alexandre Jannée, un certain groupe de juifs qui, tout en croyant au monde futur, – il ne peut s'agir là des sadducéens – mais qui refusait la Torah orale, surgit. Cette secte hypothétique annonce peut-être celle se réclamant de Jésus.

¹³⁶ *Bérakhoth* 17 B, édition non censurée.

¹³⁷ L'allégorie *plat* est à mettre probablement en relation avec *Midrach Rabbah/Genèse* 39, 6 et Talmud *Péssahim* 112 A.

¹³⁸ *Luc* 19, 27 et 12, 49-53 ; *Matthieu* 10, 34-36.

¹³⁹ Jean Chrysostome en particulier. Les Pères de l'Église vécurent de la fin du II^e siècle au début du VI^e. Considérés comme les docteurs légitimes de l'Église, ils menèrent une lutte sans merci contre le judaïsme et les juifs, ainsi que contre toutes formes de christianisme différentes de la leur, qu'ils considéraient comme des hérésies.

¹⁴⁰ Jules Isaac, *L'Enseignement du mépris*, Paris, Grasset, 2004. Cf., aussi Paul Giniewski, *La Croix des juifs*, MJR, Genève, 1994 ; *L'Antijudaïsme chrétien. La Mutation*, Salvator, Paris, 2000.

MOHAMMED À MÉDINE

Le Talmud prévient : « Jésus a levé une *léventa* – une brique – et se prosterna » (*Sanhédrin* 109 B). Le terme araméen de *léventa* provient de la locution *livné bani* – pour les petits-enfants¹⁴¹. Par cette expression, le Talmud fait probablement allusion à la *pose de la première brique* d'un édifice qui traversera les siècles, le christianisme¹⁴².

Quelles lois et morale Jésus prêchait-il ?

À l'époque de Jésus, différents courants s'exprimaient chez les juifs ; voici les principaux :

– Les pharisiens, parmi eux les Sages, porteurs de la tradition juive : la Torah écrite et orale. Ils étaient aimés par la majorité du peuple pour leur sagesse, leur piété et leur intégrité.

– Les sadducéens¹⁴³ et béotuciens, ne reconnaissant que la Torah écrite, refusaient la loi orale. Ils ne croyaient pas plus à l'immortalité de l'âme qu'à la résurrection des morts¹⁴⁴. Souvent membres des classes privilégiées, ils se laissaient fréquemment séduire par le mode de vie païen¹⁴⁵, allant même jusqu'à collaborer avec l'occupant grec puis romain.

– Les esséniens, sans doute une branche dissidente des pharisiens, prênaient la vie érémitique ; ils étaient imprégnés des idées apocalyptiques. Certains auteurs se sont curieusement complu à voir en eux l'origine du christianisme.

– Enfin les *hypocrites* ; ils se présentent publiquement comme des pharisiens, mais se comportent dans la réalité comme des sadducéens¹⁴⁶.

Si les Évangiles s'attaquent au judaïsme plus particulièrement à travers les pharisiens, c'est parce qu'il s'agit du seul groupe qui ait survécu au désastre de la guerre de 70. Ils leur attribuent des fautes qui sont plutôt celles des *hypocrites* et des sadducéens.

D'après les chrétiens, Jésus a apporté un *nouveau message* et une *nouvelle morale*, la perception d'un *Dieu bon et miséricordieux*, opposé au *Dieu jaloux et vengeur des juifs*. Ces allégations ne correspondent pas à la réalité ; il suffit de lire les textes juifs : le *Tanakh*, le Talmud et les *Midrachim* pour en être convaincu¹⁴⁷.

¹⁴¹ Talmud *Chabbat* 77 B.

¹⁴² Le Talmud fait peut-être allusion à ce que relatent le texte grec de l'*Évangile de Thomas* III, 1-2 et le texte éthiopien intitulé *Les Miracles de Jésus*, PO XII 626, selon lesquels Jésus aurait donné forme à de l'argile avant de lui insuffler la vie. Cette légende est reprise par le Coran (voir page 54).

¹⁴³ Les Qaraïtes, secte juive apparue dans l'ancienne Babylonie islamisée au VIII^e siècle, s'en tenaient, comme les sadducéens, à la seule loi écrite. Le fondateur de ce groupe qui s'opposa aux rabbanites fut Anan ben David. Cf., André Paul, *Écrits de Qumran et sectes juives aux premiers siècles de l'islam. Recherches sur l'origine du Qaraïsme*, Paris, Letouzey et Ané, 1969. Voir aussi S. Asaf, *Tekoufath Haguéonim Vesafrouth*.

¹⁴⁴ Talmud, *Avoth* de Rabbi Nathan, chapitre 5, 2 ; Flavius Josèphe, *La Guerre des juifs* ; *Actes*, 23, 8.

¹⁴⁵ Se reporter au Talmud ainsi qu'à Flavius Josèphe, *La Guerre des juifs*.

¹⁴⁶ Talmud *Sotah* 22, B ; *Tossephtha Yoma*, chap. 1, 6.

¹⁴⁷ Exemple : à un païen qui lui demandait ce qu'est la Loi, le rabbin pharisien Hillel (-110 à 10) répondit : « Ce qui te déplaît, ne le fais pas à

MOHAMMED À MÉDINE

Les Pères de l'Église affirmèrent que *l'ancienne Alliance* est devenue caduque depuis Jésus. Mais d'après certains passages des Évangiles, Jésus récusait cette idée : « Ne pensez pas que je sois venu supprimer la Loi de Moïse et l'enseignement des prophètes [...]. Aussi longtemps que le ciel et la terre dureront, ni la plus petite lettre ni le plus petit détail ne seront supprimés de la Loi, et cela jusqu'à la fin de toutes choses. C'est pourquoi, celui qui écarte même le plus petit des commandements et enseigne aux autres à faire de même, sera le plus petit dans le Royaume des cieux. Mais celui qui l'applique et enseigne aux autres à faire de même, sera grand dans le Royaume des cieux » (*Matthieu* 5, 17-20). Selon les *Actes*¹⁴⁸, les premiers judéo-chrétiens de Jérusalem, contemporains du Christ, étaient *assidus au Temple* et respectaient les prescriptions juives.

D'autres passages des Évangiles canoniques, rédigés entre l'an 67 et 100, soit au moins une trentaine d'années après la mort de Jésus, le présentent comme s'écartant des lois du *Pentateuque*¹⁴⁹. Par exemple, bien que la Torah¹⁵⁰ permette le remariage d'une femme divorcée, Jésus l'interdit¹⁵¹. Ses disciples arrachent des épis de blé durant le Chabbat ce qui leur vaut la réprobation des pharisiens et il déclare alors : « Le Fils de l'homme [lui, Jésus] est maître même du Chabbat » (*Luc* 6, 5). Selon Paul, le respect du Chabbat aurait signifié un retour à la loi mosaïque¹⁵².

Certains des prêches attribués à Jésus nous semblent excessifs ; il demande à un jeune homme de distribuer tous ses biens aux pauvres¹⁵³. Si les Sages pharisiens, contemporains des premiers chrétiens, insistaient sur l'interdiction de distribuer tous ses biens aux pauvres¹⁵⁴, cela est peut-être dû au fait que certains juifs mettaient en pratique cette recommandation de Jésus.

Jésus réclame l'exclusivité

Les Évangiles, celui de Jean en particulier, attribuent à Jésus des paroles hautaines et présomptueuses : « Nul n'est monté au ciel, que celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme [Jésus lui-même] [...], afin que quiconque croit en lui, ait la vie éternelle » ; « Car de même que le Père ressuscite les morts et donne la vie, de même le Fils [Jésus] donne la vie à qui il veut. Le Père même ne juge personne, mais il a remis au Fils le jugement tout entier, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père » ; « Nul ne vient au Père que par moi » ; « Tout ce que le Père a est à moi »¹⁵⁵.

ton prochain : c'est là toute la Loi ; le reste n'en est que le commentaire. Va et étudie », Talmud, *Chabbat* 31 A. Voir Benamozegh Élie, *Morale juive et morale chrétienne*, Paris, Impress Éditions, 2000.

¹⁴⁸ *Actes* 2, 46.

¹⁴⁹ Cette contradiction des Évangiles est probablement due au fait qu'ils s'adressent à des publics différents ; le Talmud *Chabbat* 116 B rapporte une anecdote instructive qui explique aussi cette contradiction.

¹⁵⁰ *Deutéronome* 24, 1-4.

¹⁵¹ *Matthieu* 5, 31-32 ; 19, 1-12 ; *Marc* 10, 4-5, 10-12 ; *Luc* 16, 18.

¹⁵² *Galates* 4, 10.

¹⁵³ *Matthieu* 19, 16-22.

¹⁵⁴ Talmud *Kétouboth* 50 A et *Yérushalmi Péah*, chap. I. Voir aussi rabbin Élie Benamozegh (1822-1900), *Israël et l'humanité*, Livourne, 1900.

¹⁵⁵ *Jean* 3, 13-15 ; 5, 21-23 ; 14, 6 ; 16, 15.

MOHAMMED À MÉDINE

Jésus ordonne à ses contemporains de ne plus appeler quiconque Maître, à l'exception de lui-même : « Pour vous, ne vous faites pas appeler Maître : car vous n'avez qu'un seul maître [...]. Ne vous faites pas non plus appeler Docteurs : car vous n'avez qu'un seul docteur, le Christ » (*Matthieu* 23, 8, 10).

Selon Marc, Jésus aurait revendiqué plus d'égards envers sa propre personne qu'envers Dieu : « Tous les péchés seront pardonnés aux fils des hommes, et tous les blasphèmes [contre Dieu] qu'ils auront pu proférer¹⁵⁶, mais celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit [qui se trouverait en Jésus], n'obtiendra jamais de pardon ; il est coupable d'un péché éternel » (*Marc* 3, 28-29).

Les Évangiles foisonnent d'invectives haineuses attribuées à Jésus contre les juifs qui ne le reconnaissaient pas : « Le père dont vous êtes issus est le diable » ; « Tous ceux qui sont venus avant moi [rabbins, juges, maîtres] sont des voleurs et des brigands »¹⁵⁷ ; « Race de vipères [...] » ; « Gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens » ; « Race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je ? »¹⁵⁸

Sur qui Jésus avait-il de l'influence ?

À lire Matthieu, Jésus prêcha auprès de gens ignares et crédules : « Heureux les simples d'esprit car le royaume des cieux est à eux » (*Matthieu* 5, 3). L'autorité dont il faisait preuve aurait impressionné son public : « Il enseignait avec *autorité*, et non comme les scribes [les rabbins pharisiens] » (*Matthieu* 7, 28).

C'est en effet l'autorité qui impressionne ordinairement les gens incultes, incapables de vérifier la validité de ce qu'on leur dit. De plus, Jésus et ses adeptes auraient fréquenté des gens peu recommandables : « Jésus prenait un repas dans la maison de Matthieu ; beaucoup de collecteurs d'impôts¹⁵⁹ et autres gens de mauvaise réputation vinrent prendre place à table avec lui et ses disciples. Les pharisiens virent cela et dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec les collecteurs d'impôts et les gens de mauvaise réputation ? Jésus les entendit et déclara : les personnes en bonne santé n'ont pas besoin de médecin, ce sont les malades qui en ont besoin »¹⁶⁰.

Quand, selon l'*Évangile de Jean*, Jésus se déclara prophète, les juifs lui demandèrent à maintes reprises, et en vain, de le prouver : « Ils [les juifs] lui répliquèrent : Mais toi, quel signe fais-tu donc pour que nous voyions et que nous te croyions ? Quelle est ton œuvre ? Au désert, nos pères ont mangé la manne [...]. Ce à quoi il réfuta : En vérité, en vérité, je vous le dis, ce n'est pas Moïse qui vous a donné le pain du ciel, mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel. Car le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et

¹⁵⁶ Jésus s'arroge le pouvoir de pardonner les péchés contre Dieu.

¹⁵⁷ *Jean* 8, 44 ; 10, 7.

¹⁵⁸ *Matthieu* 12, 34 ; 16, 12 ; 17, 17.

¹⁵⁹ Les collecteurs d'impôts saignaient la population, tant à leur profit qu'à celui de l'occupant romain. Cf., Talmud *Sanhédrin* 25.

¹⁶⁰ *Matthieu* 9, 10-12 ; *Luc* 5, 29-32.

MOHAMMED À MÉDINE

qui donne la vie au monde. Ils lui dirent alors : Seigneur, donne-nous toujours ce pain-là !¹⁶¹ Jésus leur rétorqua : C'est moi qui suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura pas faim ; celui qui croit en moi jamais n'aura soif. Dès lors, les juifs se mirent à murmurer à son sujet parce qu'il avait dit : Je suis le pain qui descend du ciel. Et ils ajoutaient : N'est-ce pas Jésus le fils de Joseph ? Ne connaissons-nous pas son père et sa mère ? Comment peut-il déclarer maintenant : je suis descendu du ciel ? Jésus reprit la parole : Je suis le pain de la vie. Au désert vos pères ont mangé la manne, et ils sont morts. Tel est le pain qui descend du ciel, que celui qui en mangera ne mourra pas [...] et le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour que le monde ait la vie [...]. Jésus leur dit alors : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas en vous la vie. [...] Après l'avoir entendu, beaucoup de ses disciples commencèrent à dire : cette parole est rude, qui peut l'écouter ? Dès lors, beaucoup de ses disciples s'en retournèrent et cessèrent de faire route avec lui » (*Jean* 6, 30-66).

Les juifs demandèrent à Jésus : « Qui peut témoigner de ta prophétie ? Il répondit : moi et mon divin père en sommes les témoins. Ils lui dirent : L'homme ne peut témoigner sur lui-même et où est ton père ? Il leur répondit : vous ne Le connaissez pas » (*Jean* 8, 17-19).

Le Talmud¹⁶² pour sa part affirme que Jésus blasphémait, qu'il s'égarait au point d'être en contradiction avec le monothéisme¹⁶³. Nous n'insisterons pas sur ce point ; les polémiques entre chrétiens et juifs à ce sujet n'interfèrent en rien dans les controverses entre juifs et musulmans.

Paul de Tarse

Certaines doctrines du Coran ayant pour origine les déclarations de Paul, nous ne pouvons faire l'impasse sur ce dernier. Juif du nom de Saül de Tarse, il aurait été disciple de Rabbi Gamaliel, un vénéral maître pharisien. À ses débuts, Paul s'oppose aux chrétiens. Il les traite d'hérétiques, comme le font les juifs fidèles à la Torah : « Je suis juif, né à Tarse en Cilicie, mais j'ai été élevé ici, dans cette ville [Jérusalem], et j'y ai été instruit aux pieds de Gamaliel dans l'observance stricte de la Loi de nos pères, ayant pour Dieu le même zèle que vous avez tous aujourd'hui. C'est moi qui ai persécuté jusqu'à la mort cette secte [les adeptes du Christ] » (*Actes* 22, 3-4). Peut-être ne faut-il voir dans cette déclaration que le désir de noircir son passé pour mieux glorifier sa conversion.

¹⁶¹ Le Coran relate aussi que les juifs mirent Jésus au défi de faire descendre la manne du ciel. Il affirme que Jésus sollicita Dieu qui exprima son accord (5, 114-115), mais le Coran ne précise pas si Jésus réalisa ce miracle et il ne cite aucun témoignage dans ce sens.

¹⁶² Talmud *Sanhédrin* 107 B et 43 A, édition non censurée.

¹⁶³ Pour le Coran, Jésus n'est jamais en contradiction avec le monothéisme pur ; il suit l'Évangile des Ébionites. Les Ébionites étaient une secte judéo-chrétienne du I^{er} siècle, ils ne voyaient en Jésus qu'un prophète. Voir Joseph Azzi, *Le Prêtre et le Prophète*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001. Il se peut aussi que Mohammed ait été influencé par l'arianisme, secte chrétienne née à Alexandrie au IV^e siècle, qui considérait elle aussi Jésus comme un prophète.

MOHAMMED À MÉDINE

Ayant eu une révélation *sur le chemin de Damas*¹⁶⁴, il devient du jour au lendemain un des plus fervents zélateurs de Jésus. Il rédige de nombreuses lettres ou *Épîtres*, et interprète la Bible à sa façon. Il¹⁶⁵ instaure au nom du Christ une nouvelle religion et œuvre à sa diffusion à travers l'Empire romain.

Conscient que les lois juives seraient dures à respecter pour les païens, Paul les aménage à leur intention. Les Sages d'Israël affirmant « lorsqu'un homme est mort, il est exempté des commandements »¹⁶⁶, Paul déclare que Jésus en fut affranchi à sa mort. À sa *résurrection*, Jésus n'étant plus sous la loi de la Torah, tous ceux qui croient au *dieu mort puis ressuscité*, se trouvent de fait affranchis. Le respect des commandements serait devenu caduc, voire facultatif (*Romains 7*).

Paraphrasant le prophète Isaïe : « L'intelligence des Sages disparaîtra et la compréhension sera cachée »¹⁶⁷, Paul déclare que la sagesse des Sages d'Israël ne persuade pas les hommes à reconnaître Dieu ; seule la folle croyance en Jésus le permettrait. Par cette folie, la honte couvrira les Sages¹⁶⁸. Il prêche aussi : « La loi de Moïse n'est pas la représentation exacte des réalités ; elle n'est que l'ombre des biens à venir » (*Hébreux 10, 1*). Il serait inutile de respecter les interdits alimentaires des juifs et leurs rites : « Ainsi, ne laissez personne vous juger à propos de ce que vous mangez ou buvez, ou pour une question de fête, de néoménie ou de Chabbat. Tout cela n'est que l'ombre des biens à venir ; mais la réalité, c'est le Christ »¹⁶⁹.

Les lois de la Torah seraient selon Paul *de prescriptions et d'enseignements purement humains*. Il soutient : « En effet, l'ancienne règle [la Torah] a été abolie parce qu'elle était faible et inutile. La loi de Moïse n'a rien amené à la perfection. Mais une espérance meilleure nous a été accordée » (*Hébreux 7, 14-15*). Il reconnaît vouloir détruire le judaïsme : « Si je reconstruis le système de la Loi [juive] que j'ai détruit, je refais de moi un être qui désobéit à la Loi » (*Galates 2, 18*).

Un rabbin pharisien contemporain de Paul, Élarazar Hamodaï, le stigmatise sans pour autant daigner citer son nom : « Celui qui profane le culte du Temple, celui qui dédaigne les fêtes religieuses, celui qui fait honte à son prochain en public, celui qui détruit l'alliance de la chair [la circoncision], celui qui détourne le vrai sens de la Torah par des artifices mensongers, même s'il s'applique à faire des bonnes actions [...] » (*Talmud Avoth*, chap. 3, 11-15).

¹⁶⁴ Curieusement, ce n'est pas la première fois dans l'histoire juive que Damas est la ville où un disciple de la plus grande sommité rabbinique devient le plus grand hérétique ; Géhazi, élève du prophète Élisée, y avait précédé Saül de Tarse, Talmud *Sanhédrin* 107 B et voir aussi *Midrach Rabbah/Genèse 14, 15*.

¹⁶⁵ Paul s'appuie sur un certain Ménahem (*Actes 13, 1*) ; celui-ci est sans doute le même personnage que le Ménahem cité par le Talmud, *Haguigah* 16 B et Yérousalmi *Haguigah*, chapitre 2.

¹⁶⁶ Talmud *Chabbat* 30 B.

¹⁶⁷ *Isaïe 29, 14*.

¹⁶⁸ Voir *Corinthiens 1, 1, 18-31*.

¹⁶⁹ *Colossiens 2, 16-22*.

MOHAMMED À MÉDINE

Pour les juifs, Paul est un hérétique. Rabbi Gamaliel et son tribunal à Yabné jettent l'anathème sur lui et ses compagnons ; ils instituent la *Birkhat Hamynim*¹⁷⁰ – la prière contre les nazoréens et hérétiques¹⁷¹. Rabbi Tryphon, I^{er} siècle, maître et confrère du justement célèbre Rabbi Akibah¹⁷², condamne sans équivoque le contenu des Évangiles¹⁷³. Le *Dialogue avec Tryphon* imaginé par Justin¹⁷⁴, a probablement été rédigé dans le but de faire croire que le judaïsme, représenté par Rabbi Tryphon, ne serait pas totalement opposé au christianisme.

Le Coran reprend à son compte l'antijudaïsme des Évangiles

Selon Paul et les Pères de l'Église, le rejet par les juifs de Jésus et de son message serait la preuve de leur infidélité à Dieu. Ils comparent ce rejet aux erreurs passées des juifs à l'égard de Moïse et autres vrais prophètes. Quant aux juifs, considérant Jésus comme un imposteur, ils pensent exactement le contraire. C'est par fidélité indéfectible à Dieu et à Sa Torah qu'ils l'ont rejeté.

Le Coran adopte la thèse chrétienne : « Certes, Nous avons donné le Livre à Moïse, et Nous avons envoyé après lui des prophètes successifs. Et Nous avons donné des miracles à Jésus fils de Marie, et nous l'avons renforcé du Saint-Esprit. Est-ce qu'à chaque fois, qu'un Messager vous [les juifs] apportait des vérités contraires à vos souhaits vous vous enfliez d'orgueil ? Vous traitiez les uns d'imposteurs et vous tuiez les autres » (2, 81/82-87/88) ; « Et quand Moïse dit à son peuple : Ô mon peuple ! Pourquoi me maltraitez-vous alors que vous savez que je suis vraiment le Messager d'Allah » (61, 5) ; « L'avisement et la misère s'abattirent sur eux ; ils encoururent la colère de Dieu. Cela parce qu'ils reniaient les révélations de Dieu, et qu'ils tuaient sans droit les prophètes [...] car ils désobéissaient et transgressaient » (2, 58/61) ; « Et dis à ceux à qui le Livre a été donné [les juifs], ainsi qu'aux illettrés [les Arabes récalcitrants] : Avez-vous embrassé l'islam ? [...]. Ceux qui ne croient pas aux signes de Dieu, tuent sans droit les prophètes et tuent les gens qui commandent la justice, annonce-leur un châtement douloureux » (3, 20/21) ; « Et quand on leur dit [aux juifs] : Croyez à ce que Dieu a fait descendre [à Jésus et à Mohammed] ils disent : Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous [à Moïse au Sinaï]. Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. Dis : Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes de Dieu, si vous étiez croyants ? » (2, 85/91) ; « Dis : ô gens du Livre [les juifs], pourquoi ne croyez-vous pas aux versets de Dieu [...]. Dis : ô gens du Livre, pourquoi obstruez-vous la voie de Dieu à celui [parmi les Arabes] qui a la foi [en Dieu et Mohammed] et pourquoi voulez-vous rendre cette voie tortueuse, alors

¹⁷⁰ Les chrétiens sont désignés dans le Talmud par le terme *mynim*, voir Rachi dans Talmud *Roch Hachanah* 17 A, *Sotah* 49 A et *Haguigah* 5 B éditions non censurées ; *myn* serait éventuellement l'acrostiche de : *maaminé Yéshou notsri* – les croyants en Jésus le nazaréen.

¹⁷¹ Talmud *Bérakhoth* 28.

¹⁷² Grand Sage de l'époque de la Michnah, né en 15, Rabbi Akibah ben Yosef mourut en martyr, vers 135. Quand l'empereur Hadrien proscrivit l'enseignement de la religion juive, il continua à enseigner en public, Talmud *Bérakhot* 61 B.

¹⁷³ Talmud *Chabbat* 116 A, édition non censurée.

¹⁷⁴ Premier apologiste chrétien, II^e siècle.

MOHAMMED À MÉDINE

que vous êtes témoins de la Vérité [de la Torah]. Vous [les Arabes croyants] êtes la meilleure communauté qu'on a fait surgir pour les hommes [...]. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, certains ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers [...]. Où qu'ils se trouvent, ils sont frappés d'avitissement [...]. Ils ont encouru la colère de Dieu, et les voilà frappés de malheur, pour n'avoir pas cru aux signes de Dieu et assassiné injustement les prophètes, et pour avoir désobéi et transgressé »¹⁷⁵. Ces diatribes sont plagiées des Évangiles : « Vous [juifs], hommes rebelles, dont le cœur et les oreilles sont fermés aux appels de Dieu, vous résistez toujours au Saint-Esprit ! Vous êtes comme vos ancêtres ! Lequel des prophètes vos ancêtres n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui ont annoncé la venue du seul juste [Jésus], et maintenant c'est lui que vous avez trahi et tué. Vous qui avez reçu la loi de Dieu par l'intermédiaire des anges¹⁷⁶, vous n'avez pas obéi à cette loi ! » (*Actes 7, 51-53*).

Le même genre de propos est aussi attribué à Jésus : « Malheur à vous [pharisiens] aussi, maîtres de la Loi ! Vous construisez de beaux tombeaux pour les prophètes, ces prophètes que vos ancêtres ont tués ! Vous montrez ainsi que vous approuvez les actes de vos ancêtres, car ils ont tué les prophètes, et vous, vous construisez leurs tombeaux ! C'est pourquoi Dieu, dans Sa sagesse, a déclaré : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres ; ils tueront certains d'entre eux et en persécuteront d'autres. Par conséquent, les gens d'aujourd'hui supporteront les conséquences des meurtres commis contre tous les prophètes depuis la création du monde depuis le temps d'Abel jusqu'à Zacharie qui fut tué dans le Temple [...]. Au jour du Jugement, la reine de Saba se lèvera en face des gens d'aujourd'hui [qui ne reconnaissent pas en Jésus un prophète] et les accusera, car elle est venue des régions les plus lointaines de la terre pour écouter les Paroles. Et il y a ici [chez moi, Jésus] plus [de sagesse] que [chez] Salomon » (*Luc 11, 47-51 et autres*).

Mohammed découvre la divinisation de Jésus

Mohammed subit un échec cuisant quand il veut persuader les juifs de croire aux Évangiles. Il constate que les juifs considèrent le dogme de la Trinité comme l'expression d'une idolâtrie. Le maître lui explique alors que la religion chrétienne a été pervertie : « Ceux qui disent : "le messie, fils de Marie est Dieu" sont impies » (5, 72) ; « Le messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète¹⁷⁷ que d'autres prophètes ont précédé. Sa mère était une juste » (5, 75) ; « Dieu dit à Jésus, fils de Marie : Est-ce toi qui as dit aux hommes de vous prendre pour divinités, toi et ta mère plutôt que Dieu ? Gloire à Toi, répondit Jésus, je n'ai pas à proférer de contrevérité » (5, 116) ; « Croyez en Dieu, en Ses prophètes, et ne parlez plus de la Trinité » (4, 171).

Constatant que les juifs, malgré cette mise au point, refusent de l'entendre, le maître lui suggère de se tourner vers les chrétiens et leurs prêtres ; ils seraient moins réticents : « Tu reconnaîtras que ceux qui nourrissent la haine la plus violente à l'égard des croyants [Arabes] sont les juifs et les polythéistes et que ceux qui sont les plus proches des

¹⁷⁵ Coran 3, 98-99 ; 3, 110-112.

¹⁷⁶ Étienne, ou plutôt les auteurs de ce texte, occultent le fait que les juifs entendent les paroles de Dieu directement, sans intermédiaire.

¹⁷⁷ Voir note 42 de ce chapitre.

MOHAMMED À MÉDINE

musulmans par l'amitié sont ceux qui disent : Nous sommes chrétiens. C'est parce qu'ils ont des prêtres et des moines qui sont des hommes exempts de tout orgueil » (5, 82).

Le maître fait comprendre à son élève que les règles du christianisme sont plus faciles à respecter que celles du judaïsme. Déjà six siècles plus tôt, Pierre et Paul s'étaient opposés à ce qu'on demande aux païens, attirés par le judaïsme, à respecter toutes ses lois : « Maintenant donc, pourquoi défiez-vous Dieu en voulant imposer aux croyants [qui viennent du monde païen] un fardeau que ni nos ancêtres ni nous-mêmes n'avons été capables de porter ? » (*Actes* 15, 10). Mohammed répète en écho : « Seigneur, ne nous charge pas de fardeau similaire à celui dont tu as chargé nos devanciers [les juifs]. Seigneur, ne nous charge pas de ce qui dépasse notre capacité » (2, 286) ; « Dieu veut vous alléger [des obligations], car l'homme a été créé faible » (4, 32/28).

La réplique des juifs médinois

Constatant la fascination que les moines exercent sur Mohammed, les juifs tentent de les discréditer. Leur célibat serait source d'immoralité. Le verset suivant fait écho à leur intervention : « Nous avons envoyé sur les traces de Noé et Abraham d'autres messagers comme Jésus fils de Marie à qui Nous avons donné l'Évangile. Dans le cœur de ceux qui l'ont suivi, Nous avons mis douceur et compassion. Ils ont inventé la vie monastique – que Nous n'avions nullement prescrite – par désir de plaire à Dieu. Mais ils n'ont pas observé [cette règle]. Nous avons récompensé ceux qui ont cru, mais beaucoup d'entre eux [les moines] sont pervers » (57, 27).

Selon la Torah, la procréation est une bénédiction¹⁷⁸, un devoir¹⁷⁹. L'idée du célibat est étrangère au judaïsme : « Celui qui n'a pas de femme vit sans joie, sans bénédiction, sans protection [face aux risques de pécher] » (Talmud *Yébamoth* 61-62).

À l'inverse, selon l'Évangile, Jésus a magnifié le célibat, censé favoriser l'entrée au royaume céleste : « Jésus répondit : Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes parce que vous avez le cœur dur, mais au commencement il n'en était pas ainsi. Je vous le déclare : si un homme renvoie sa femme alors qu'elle n'a pas été infidèle et en épouse une autre, il commet un adultère. Ses disciples lui dirent : si telle est la condition de l'homme par rapport à sa femme, il vaut mieux ne pas se marier. Jésus leur répondit : tous les hommes ne sont pas capables d'accepter cet enseignement [...] pour le royaume des cieux, que celui qui peut accepter cet enseignement l'accepte » (*Matthieu* 19, 8-12). Paul renchérit : « En réalité, je préférerais que tout le monde soit célibataire comme moi » (*Corinthiens* 1 7, 7).

Jésus interdit donc le divorce et considère le remariage comme un adultère, alors que la Torah le permet. Paul prétend que l'interdiction du remariage d'une divorcée serait d'origine divine : « À ceux qui sont mariés, je donne cet ordre qui ne vient pas de moi, mais du Seigneur : la femme ne doit pas se séparer de son mari ; au cas où elle en serait séparée, elle ne se remariera pas » (*Corinthiens* 1 7, 10).

Cette interdiction du remariage ne convenait pas à Mohammed ; il n'excluait pas d'épouser lui-même une femme divorcée. Durant un conflit conjugal, il menace ses épouses

¹⁷⁸ *Genèse* 1, 28.

¹⁷⁹ *Genèse* 2, 24 ; 9, 1 ; 9, 7.

MOHAMMED À MÉDINE

de les répudier et de se marier avec d'autres femmes, même divorcées : « S'il [Mohammed] vous répudie, son Seigneur lui donnera peut-être, en échange, des épouses meilleures que vous [...], qu'elles aient été déjà mariées ou qu'elles soient vierges »¹⁸⁰.

Juifs et chrétiens diviniserait un homme

Pour Mohammed, les chrétiens voueraient un culte excessif à leurs moines, et les juifs à leurs rabbins. Les chrétiens diviniserait Jésus et les juifs un certain 'Uzayrun : « Les juifs disent : 'Uzayrun est le fils de Dieu, et les chrétiens disent : le Messie [Jésus] est fils de Dieu. Telles sont les paroles provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Que Dieu les anéantisse. Comment s'écartent-ils [de la vérité]. Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie [Jésus], comme seigneur en dehors de Dieu, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique » (9, 30-31)¹⁸¹.

Cette accusation contre les chrétiens est reprise de la tradition juive. Par ailleurs, le fait que Jésus se soit arrogé le droit de pardonner leurs péchés aux hommes, comme le feront après lui les prêtres de son Église, avait été condamné par les pharisiens. Pour ces derniers, le pardon relève uniquement de la volonté divine : « [Jésus dit] Mon fils, tes péchés sont pardonnés. Quelques maîtres de la Loi [les pharisiens] qui étaient assis là, pensaient en eux-mêmes : Pourquoi cet homme parle-t-il ainsi ? Il fait insulte à Dieu. Qui peut pardonner les péchés ? Dieu seul le peut [...]. [Jésus dit] : Mais je veux que vous le sachiez, le Fils de l'homme [Jésus] a le pouvoir sur terre de pardonner les péchés » (*Marc 2, 5-10*).

Quant à l'accusation selon laquelle les juifs ont idolâtré 'Uzayrun, elle est tirée du livre des *Chroniques*¹⁸² ; 'Uzayrun est le nom donné par le Coran au roi Joas. Après la mort de son maître, le grand prêtre Yéhoiyadah, certains de ses ministres vouèrent un véritable culte au roi. Le prophète Zacharie¹⁸³, fils de Yéhoiyadah les réprimanda et fut lapidé par le peuple.

Confronté aux dissensions entre juifs et chrétiens, Mohammed s'exclame : « Les juifs disent : les chrétiens ne sont pas dans le vrai, et les chrétiens disent : les juifs sont dans l'erreur. Et pourtant ils lisent les Écritures ! » (2, 113). La raison de leur désaccord serait la jalousie : « Ceux à qui les Écritures ont été révélées [juifs et chrétiens] ne se sont divisés que par jalousie » (3, 19). Il reviendra à Dieu de trancher entre eux plus tard : « Dieu jugera ce sur quoi ils s'opposent, au Jour de la résurrection » (2, 107/113). Que les juifs s'opposant à la divinisation du Christ et au dogme chrétien n'expriment ainsi que de la jalousie, est la

¹⁸⁰ Coran 66, 5. Le Coran (65, 4) tire aussi du Talmud (*Yébamoth* 41-42) la loi qui exige d'attendre un certain temps pour savoir si elle est enceinte, avant d'épouser une divorcée.

¹⁸¹ Des musulmans sunnites, wahhabites et autres courants issus du hanbalisme, reprochent à d'autres musulmans de vouer un culte excessif à leurs saints ; ils accusent certains chi'ites d'idolâtrer leurs imams.

¹⁸² *Chroniques* II 24, 17-22.

¹⁸³ Ce prophète, reconnu comme tel par la tradition juive, a vécu à l'époque du premier Temple ; il ne faut pas le confondre avec le Zacharie cité par le Coran (3, 32-33) qui aurait été le père de Jean-Baptiste.

MOHAMMED À MÉDINE

thèse de Paul¹⁸⁴. Il semble donc que Mohammed n'a pas eu conscience des véritables et graves raisons du rejet du christianisme par les juifs.

Juifs et chrétiens revendiqueraient l'exclusivité sur le Paradis

Les juifs et les chrétiens revendiqueraient respectivement l'exclusivité sur le jardin d'Éden : « [Les juifs et chrétiens] ont dit : N'entreront au Jardin [d'Éden] que ceux qui sont juifs et chrétiens. Voilà leurs chimères. Réponds : Donnez votre démonstration si vous êtes véridiques ! Non point, ceux qui se seront soumis à Allah, tout en pratiquant la bienfaisance, auront leur rétribution auprès d'Allah » (2, 105-106/111-112).

Bien avant Mohammed, Jésus aurait porté la même accusation contre les Sages d'Israël : « Malheur à vous, maîtres de la Loi et pharisiens, hypocrites ! Vous fermez la porte du Royaume des cieux devant les hommes, vous n'y entrez pas vous-même et vous ne laissez pas entrer ceux qui le désirent. Malheur à vous maîtres de la Loi et pharisiens, hypocrites ! Vous voyagez partout sur terre et sur mer pour gagner un seul converti¹⁸⁵, et quand vous l'avez gagné, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous » (*Matthieu* 23, 13, 15). Paul surenchérit : « Ceux-ci [les juifs] ont mis à mort le Seigneur Jésus et les prophètes, et ils nous ont persécutés. Ils déplaisent à Dieu et sont ennemis de tous les hommes. Ils veulent nous empêcher d'annoncer aux autres peuples le message qui peut les sauver. Ils complètent ainsi la série de péchés qu'ils ont commis dans tous les temps. Mais la colère de Dieu les a finalement atteints » (*Thessaloniens* 1 2, 15-16).

L'opinion du judaïsme à l'égard des non-juifs et de la conversion

Pour les apôtres et pour Mohammed, le manque d'enthousiasme des juifs à convertir les païens est l'expression de la haine et de la jalousie qu'ils portent aux autres nations ; ils auraient voulu garder l'exclusivité sur le Paradis. Pourtant, dans les textes de la tradition juive, on ne trouve nulle part l'expression d'une haine ou de la jalousie à l'égard d'autres nations. Bien au contraire, l'espérance eschatologique juive est universaliste. Leurs prophètes affirment de façon récurrente que toutes les nations vivront en paix dans le respect de la volonté divine.

Les juifs finissent leurs trois prières quotidiennes par cette supplique : « C'est pourquoi nous espérons en Toi, notre Dieu [...], et tous les êtres humains acclameront Ton Nom [...], tous les peuples de l'univers plieront le genou devant Toi [...], et tous accepteront le joug de Ta royauté et Tu régneras sur eux, prochainement et éternellement [...] ».

Selon le *Pentateuque*, l'humanité tout entière était, longtemps avant le don de la Torah aux juifs, astreinte aux lois divines : Dieu condamna Caïn pour le meurtre de son frère, une génération perverse a été anéantie par le Déluge, Sodome et Gomorre furent détruites pour leur iniquité et leur immoralité. Pour la tradition juive, les sept lois noachides et leurs

¹⁸⁴ *Actes* 17, 5 ; voir aussi *Romains* 11,14.

¹⁸⁵ Le thème du juif *convertisseur* sera repris au cours des siècles par les antisémites, alors qu'il est en contradiction avec l'élection d'Israël, telle qu'ils la présentent.

MOHAMMED À MÉDINE

compléments¹⁸⁶, – le Coran se plaît à les nommer à juste titre *les lois d'Abraham* – ont été ordonnés par Dieu au premier homme. Ne les ayant pas respectés, ce dernier a été chassé avec les siens du Paradis. Pour y accéder, il n'est pas indispensable d'être juif, que ce soit de naissance ou par conversion. Il suffit de respecter ces lois¹⁸⁷. Le non-juif qui les étudie et les respecte est considéré comme le *Cohen-gadol*, le grand Prêtre : « Rabbi Méir dit : D'où sais-je que le non-juif qui pratique les lois divines [les sept lois de Noé] est considéré comme le grand Prêtre ? Car la Torah¹⁸⁸ déclare : Vous observerez donc Mes lois et Mes statuts, parce que l'homme qui les pratique obtient, par eux, la vie [éternelle] ; Je suis l'Éternel » (Talmud *Sanhédrin* 59 A). Le Talmud affirme : « Balaam¹⁸⁹ n'a pas part au monde futur, mais les non-juifs qui respectent ce que Dieu attend d'eux y auront part » (*Sanhédrin* 105 A).

On peut néanmoins s'interroger sur le fait que les juifs n'encouragent pas les non-juifs à embrasser le judaïsme ; ils les découragent plutôt, à l'instar de Noémie envers sa bru Ruth (*Ruth* 1, 8-15).

D'après le Talmud, la sincérité du candidat et sa capacité à accomplir tous les commandements sont nécessaires. Une fois converti, le postulant est soumis au respect et à la pratique de la Torah. Il s'expose alors, comme tous les autres juifs, au jugement du Tribunal céleste, et aussi – à l'époque du Temple – à celui du tribunal terrestre (Talmud *Yébamoth* 47 A). Il est donc préférable, pour celui qui n'est pas capable de se plier à toutes les lois juives, de ne pas se convertir.

La circonspection des juifs quant à la conversion à leur foi, même si un candidat se présente seul, est donc justifiée. Elle l'était d'autant plus à Médine, quand Mohammed aspira à une conversion collective de ses disciples.

Un individu peut éventuellement apprendre à se conduire comme les juifs en vivant parmi eux, mais, dans les conversions s'effectuant en groupe, il y a lieu de craindre que les nouveaux convertis demeurent entre eux et ne s'intègrent pas réellement.

La question d'une intégration massive au sein du peuple juif s'était déjà posée. L'histoire révèle de nombreuses expériences non concluantes, les convertis formant un groupe à part si ce n'est une secte : le *érév rav* – la populace qui se joignit aux juifs à leur sortie d'Égypte¹⁹⁰ ; les serviteurs du roi Salomon (Talmud *Yébamoth* 16 B) ; les *Kouti'im* ou *Chomronim* – les Samaritains – qui ne respectaient pas correctement les lois juives¹⁹¹ et devinrent par la suite des ennemis jurés des juifs¹⁹², ce qui transparaît dans le Talmud¹⁹³ et les

¹⁸⁶ Les sept lois noachides tirent leur nom de Noé, à qui elles furent redonnées ; elles représentent la majorité des lois morales de la Torah (Talmud *Sanhédrin* 59 A et 74 B), voir le commentaire, *Bet ha-behira*, de Rabbi Ménaïem ben Salomon Meïri de Montpellier (1249-1316),

¹⁸⁷ Talmud *Sanhédrin* 105 A ; Maïmonide, *Yad Hazaqah/Rois* 8, 10-11.

¹⁸⁸ *Lévitique* 18, 5.

¹⁸⁹ Le « prophète des nations » qui tenta de maudire les juifs et s'adonna à d'autres forfaits (*Nombres* 22-23).

¹⁹⁰ *Exode* 12, 38 et voir *Midrach Rabbah/Exode* 42, 6.

¹⁹¹ *Rois* II, 17, 24-41.

¹⁹² *Ezrah* II chap. 2-6.

¹⁹³ Talmud *Yoma* 69 ; *Chevi'it* 8, 10 ; *Houlin* 13 A et Tossafoth "Pitto".

MOHAMMED À MÉDINE

Évangiles¹⁹⁴ ; les convertis Iduméens aux époques des rois Alexandre Jannée et Hérode¹⁹⁵. Selon Rabbi Abraham, le fils de Maïmonide¹⁹⁶, ils collaborèrent avec les Romains durant la destruction du Temple de Jérusalem en 70¹⁹⁷ et formèrent le gros du bataillon des premiers chrétiens issus du monde non-juif. Quant aux Khazars¹⁹⁸ qui se convertirent au VIII^e siècle, l'expérience ne s'avéra pas concluante ; ils furent massivement christianisés plus tard.

Si les pharisiens n'acceptèrent aucune concession quant aux lois du judaïsme, ce n'est pas le cas des Apôtres. Paul avoue : « Lorsque j'ai affaire aux juifs, je vis comme un juif, afin de les gagner ; bien que je ne sois pas soumis à la loi de Moïse [*sic*] [...], de même, lorsque je suis avec ceux qui ignorent la loi de Moïse, je vis comme eux, sans tenir compte de cette loi, afin de les gagner » (*Corinthiens I* 9, 20-21) ; « Il n'est donc plus important que l'on soit juif ou non-juif, esclave ou libre, homme ou femme ; en effet, vous êtes tous un dans la communion avec Jésus-Christ » (*Galates* 3, 28).

Paul créa en fait une religion qui ne correspond ni au judaïsme, ni aux lois que Dieu donna aux non-juifs, les lois noachides. Il déconseille catégoriquement le rite de la circoncision : « Écoutez ! Moi, Paul, je vous l'affirme : si vous [les païens] vous faites circoncire, alors le Christ ne vous servira plus de rien. Je l'affirme encore une fois à tout homme qui se fait circoncire : il a le devoir d'obéir à la loi [juive] toute entière » (*Galates* 5, 2-3).

À la circoncision prescrite par la Torah pour les juifs, Paul substitue une circoncision allégorique : « Il m'a chargé d'annoncer pleinement son message, c'est-à-dire le plan secret qu'il a tenu caché depuis toujours à toute l'humanité, mais qu'il a révélé maintenant aux croyants. Car Dieu a voulu leur faire connaître ce plan secret, si riche et si magnifique, élaboré en faveur de tous les peuples. Et voici ce secret, le Christ est en vous et il vous donne l'assurance que vous aurez part à la gloire de Dieu [...]. Dans l'union avec lui, vous avez été circoncis, non pas de la circoncision faite par les hommes, mais de la circoncision qui vient du Christ et qui nous délivre de notre être pécheur » (*Colossiens* 1, 25-2, 11).

Il propose aux païens un judaïsme édulcoré : « Je suis donc d'avis de ne pas accumuler les obstacles devant ceux des païens qui se tournent vers Dieu. Écrivons-leur simplement de s'abstenir des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée¹⁹⁹ et du sang » (*Actes* 15, 19-20). Ce compromis ne correspond pas plus à la loi noachide ne comportant pas l'interdiction de consommer de la viande étouffée et du sang, qu'à celle du judaïsme.

Paul prétend que depuis la venue du Christ, le judaïsme aurait perdu sa raison d'être : « Il n'est donc plus important que l'on soit non-juif ou juif, circoncis ou incirconcis, non civilisé, primitif, esclave ou homme libre, mais ce qui compte, c'est le Christ qui est tout et en tous » (*Colossiens* 3, 11) ; « Par le moyen de la Bonne Nouvelle, les non-juifs sont destinés à recevoir avec les juifs les biens que Dieu réserve à son peuple, ils sont membres du

¹⁹⁴ *Matthieu* 10, 5 ; *Jean* 4, 9 ; 8, 48.

¹⁹⁵ Cf., Flavius Josèphe, *La Guerre des juifs*.

¹⁹⁶ Dans son commentaire sur *Genèse* 25, 23.

¹⁹⁷ Voir aussi le texte de Maïmonide cité à la fin du chapitre VI.

¹⁹⁸ Ce peuple établit un Empire s'étendant de la basse Volga jusqu'au fleuve Oural.

¹⁹⁹ Animal non abattu rituellement.

MOHAMMED À MÉDINE

même corps et bénéficient eux aussi de la promesse que Dieu a faite en Jésus-Christ » (Éphésiens 3, 5-6).

C'est probablement cette promesse *de recevoir avec les juifs les biens que Dieu réserve à son peuple*, qui permit au christianisme, et à l'islam qui le suivit, de se répandre si largement.

L'affirmation que le judaïsme était devenu caduc détourna de nombreux candidats sérieux à une conversion sincère au judaïsme vers ces deux religions. Le Talmud affirme : ériger un semi-judaïsme, même pour les non-juifs, est un *vol* au peuple juif et un *viol* du judaïsme²⁰⁰.

On peut se demander si le judaïsme pratiqué par les juifs était assez exemplaire pour conduire les autres nations à respecter les lois noachides. Dans la négative, les apôtres et Mohammed se seraient-ils chargés d'une *mission* dont les juifs ne se chargeaient pas assez ?

Mais on peut aussi se demander si les apôtres et Mohammed n'ont pas plutôt empêché les juifs d'œuvrer dans ce sens.

Le jeûne du Ramadan

Un nouveau conflit semble avoir éclaté entre Mohammed et les juifs de Médine. Comme nous l'avons déjà relaté²⁰¹, Mohammed pratique le jeûne à la période de l'année où Moïse se trouva jadis au Sinaï : le mois d'Elloul, le Ramadan. Mais il limite le jeûne à une durée de trente jours. Il se justifie par le fait que Moïse ne devait initialement se trouver sur le mont Sinaï que trente jours : « Et Nous fixâmes à Moïse rendez-vous durant trente nuits, et Nous les complétâmes par dix, de sorte que le temps fixé par son Seigneur se termina au terme de quarante nuits » (7, 138/142). L'idée que Dieu aurait fixé le rendez-vous avec Moïse trente jours est étrangère à la tradition juive ; elle a sans doute suscité l'étonnement des juifs. Mais une controverse bien plus grave, à propos de la date de ce jeûne, semble avoir éclaté entre eux et Mohammed.

Selon les historiens, Mohammed arrive à Médine au cours de l'été de l'an 622. Le premier Ramadan qu'il y pratique a lieu en mars-avril 623²⁰² ; nombre de chrétiens observent le jeûne – le carême – à cette époque de l'année : « Ô les croyants [arabes], on vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous [les juifs et les chrétiens] [...], pendant un nombre déterminé de jours [...], le mois du Ramadan, au cours duquel le Coran [la Torah] fut descendu [du Sinaï] comme guide pour les gens » (2, 179-182/183-185).

Il est fort probable que les juifs médinois firent remarquer à Mohammed que Moïse se rendit au Sinaï au mois d'Elloul. Ce dernier se situe dans le calendrier hébraïque vers la fin de l'été. C'est un calendrier luni-solaire ; l'année solaire ayant 365 jours et l'année lunaire 354, le *Pentateuque* a fixé les fêtes religieuses en tenant compte des saisons (solaires)²⁰³, et

²⁰⁰ Talmud *Sanhédrin* 59 A ; voir aussi Maïmonide, *Yad Hazaqah/Rois*, chap. 10, 9 ; *Péer Hador, Responsa* 50.

²⁰¹ Voir chapitre II, *La descente du Coran*.

²⁰² Voir Annexes, p. 179.

²⁰³ *Exode* 34, 18-22.

MOHAMMED À MÉDINE

aussi du cours de la lune²⁰⁴. Pour ajuster leur calendrier, les juifs y intercalent un 13^e mois, tous les 2 à 3 ans (Talmud *Sanhédrin* 13 B). Le calendrier des Arabes, par contre, n'est que lunaire et comporte douze mois ; Mohammed l'adopta.

Quand il pratiqua le jeûne du Ramadan en mars 623, les juifs lui firent remarquer son erreur et Mohammed se déchaîna : « Le nombre de mois, auprès de Dieu, est de douze [...], telle est la religion droite [...], le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance [...]. Par là, les mécréants sont égarés : une année, ils le font profane [les juifs doublent le mois d'Adar], et une autre année, ils le font sacré [ils déclarent le mois après Adar comme étant le Nissan et le sanctifient par la fête de Pâque], afin d'ajuster le nombre de mois que Dieu a fait sacrés. Ainsi rendent-ils profane ce que Dieu a fait sacré. » (9, 36-37).

Les attaques de Mohammed contre le calendrier juif rabbinique nous suggèrent que son maître à Médine était influencé par une secte juive s'en tenant à l'enseignement sadducéen ou béotucien. Ces derniers, comme également les Samaritains, se sont souvent opposés aux pharisiens à propos de la constitution du calendrier²⁰⁵.

Mohammed arrive donc à Médine en 622, au cours de l'été, à la veille du jeûne de Kippour des juifs. Selon la tradition²⁰⁶, il demande aux Arabes de jeûner ce jour-là, le dix Tichri, qu'il nomma *Ashourah*²⁰⁷. Les musulmans changèrent par la suite le sens donné à ce jeûne. Il se pratique encore chez les Chi'ites, qui commémorent en ce jour d'*Ashourah* des événements qui ne surviendront qu'ultérieurement : les martyrs de leurs imams. Le Coran prescrit le jeûne durant le jour ; de l'aube, dès qu'on aperçoit la différence entre un fil noir et un fil blanc jusqu'au soir ; la chasteté est obligatoire : « On vous a permis, la nuit du jeûne, d'avoir des rapports avec vos femmes [...], mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, à l'aube, le fil blanc du fil noir » (2, 183/187).

La tradition juive pour sa part distingue deux catégories de jeûnes : ceux qui commencent à l'aube (Talmud *Taanith* 10 A), et ceux qui commencent le soir. Seuls ces derniers, comme le jeûne du Kippour (*Lévitique* 23, 32) et celui du 9 Av impliquent la chasteté²⁰⁸. Quant à la distinction entre un fil blanc et un fil bleu foncé, elle est évoquée dans le Talmud (*Bérakhoth* 9 B) au sujet d'une lecture rituelle matinale.

Jérusalem et La Mecque

Au début de son séjour à Médine, Mohammed se tourne pour prier vers Jérusalem, comme le font les juifs. Il sait que c'est la ville sainte où s'élevait le Temple ; que le peuple s'y rendait en pèlerinage durant certaines fêtes²⁰⁹ et que des miracles s'y sont produits. C'est le lieu où Abraham se recueillit : « Le premier Temple qui ait été édifié pour les hommes est

²⁰⁴ *Nombres* 28-29.

²⁰⁵ Talmud *Roch Hachanah* 22 A et B, *Ménahot* 65 A ; *Méguilat Taanith* chapitre 1.

²⁰⁶ Voir Ibn Ishaq.

²⁰⁷ En hébreu, dix se dit *Assarah*, et en arabe *Assrah*. Le passage du prophète Isaïe (58, 6-9) lu durant ce jour solennel par les juifs est repris par le Coran (90, 12-18).

²⁰⁸ Talmud *Yoma* 73 B, *Taanith* 12 B.

²⁰⁹ *Deutéronome* 16, 7-16.

MOHAMMED À MÉDINE

celui de Bakka, Temple béni qui est le centre de l'univers. On y trouve des miracles évidents. Là est *maqâm 'Ibrâhîm* – la station d'Abraham. Pour ceux qui en ont les moyens, c'est un devoir envers Dieu d'y faire pèlerinage » (3, 96-97). La description du Coran correspond à celle de la Torah. Le lieu où Abraham prie pour sauver Sodome et Gomorrhe de la destruction²¹⁰ est appelé *maqom*²¹¹. Voulant sacrifier son fils, Abraham fut guidé vers le *maqom*²¹², vers le *Har Hamoria*²¹³ – mont Moriah ou montagne de Dieu –, où fut élevé le Temple²¹⁴. La *Chékhinah* –présence divine – s'y installa²¹⁵ ; dix miracles s'y produisaient continuellement²¹⁶. Ce verset du Coran relatant *la station d'A-braham, désigne donc bien le Temple de Jérusalem.*

Mohammed connaît l'histoire de l'ancêtre des Arabes, Ismaël, le fils qu'Abraham eut, selon la Bible, avec sa servante : « Louanges à Dieu qui m'a donné Ismaël et Isaac dans ma vieillesse » (14, 39). Constatant que les juifs refusent de laisser les Arabes s'intégrer à eux, il ne se décourage pas. Il détourne le texte biblique et déclare que Dieu a demandé à Abraham de construire un temple avec le concours d'Ismaël. À Médine, alors qu'auparavant il priaït comme les juifs en direction de Jérusalem, il se tourne vers une direction différente : « Nous te voyons souvent tourner ton visage vers le ciel. Nous voulons t'orienter donc vers une direction qui te donnera satisfaction. Tourne ton visage vers la mosquée sacrée » (2, 144) ; « Nous avons établi la Maison sainte pour qu'elle soit un asile sûr pour les hommes en disant : Prenez la station d'Abraham pour oratoire. Nous avons conclu un pacte avec Abraham et Ismaël, leur précisant : Purifiez Ma Maison » (2, 12). D'après l'exégèse musulmane, cette Maison sainte est la Kaaba de La Mecque, lieu de culte païen à l'époque du prêche de Mohammed : « Dieu a institué la Kaaba, la maison sacrée, comme un lieu de rassemblement pour les gens » (5, 9).

Les juifs lui reprochant de citer les Écritures selon sa convenance, Mohammed les accuse de travestir la Torah : « Tourne ta face vers la direction qui est agréable pour toi [...]. Ceux qui ont reçu l'Écriture savent que c'est une vérité venant de leur Seigneur [...]. Que tu apportes à ceux qui ont reçu l'Écriture tous les *'âyatim* [versets], ils ne suivraient pas ta direction. Toi non plus tu ne suivras pas leur direction [...]. Ceux à qui Nous avons donné l'Écriture la connaissent comme ils connaissent leurs fils. Mais une partie d'entre eux dissimule sciemment la vérité » (2, 144-146).

Ismaël et Isaac

Quand ses hôtes, les messagers divins, annoncent à Abraham la naissance d'Isaac, cela fait rire son épouse, Sarah : « Le récit des hôtes d'Abraham t'est-il parvenu ? » (51, 24-26) ; « N'aie crainte ajoutèrent-ils, nous venons t'annoncer l'heureuse venue d'un fils empli de science » (15, 53-55) ; « Sa femme se tenait là et elle riait. Nous lui annonçâmes la nais-

²¹⁰ *Genèse* 18, 23-33.

²¹¹ *Genèse* 19, 27.

²¹² *Genèse* 22, 4 ; 22, 14.

²¹³ *Genèse* 22, 2.

²¹⁴ *Chroniques* II 3, 1.

²¹⁵ *Rois* I, 8, 10-11.

²¹⁶ Talmud, *Avoth* 5, 5/8 ; *Chabbat* 22 B.

MOHAMMED À MÉDINE

sance d'Isaac » (11, 71/72). Ces versets reprennent approximativement le texte du *Pentateuque* (*Genèse* 16-17).

Le Coran relate aussi le non-sacrifice du fils d'Abraham : « Nous lui annonçâmes la naissance d'un fils doux de caractère [...]. Quand il fut en âge de l'accompagner, son père lui dit : Ô mon fils, j'ai rêvé [par un songe venant de Dieu] que je t'immolais [...], quand Abraham eut couché son fils [...] Nous lui criâmes : Abraham [...], Nous récompensons les vertueux. L'épreuve était *décisive*. Nous avons racheté son fils par une généreuse offrande [le bélier] et avons perpétué son glorieux souvenir à travers les générations. Nous lui avons annoncé une bonne nouvelle : la naissance d'Isaac, un prophète parmi les justes » (37, 101-112). Cette épreuve, relatée par le *Pentateuque*²¹⁷, a été la dernière des dix épreuves d'Abraham²¹⁸, la *décisive*²¹⁹.

Bien que la Torah précise que c'est Isaac qui devait être offert à Dieu, les versets coraniques laissent planer le doute ; s'agissait-il de lui ou de son frère Ismaël ? Nombreux sont les musulmans qui se plaisent à affirmer qu'il s'agit en fait d'Ismaël. Les juifs auraient falsifié le texte biblique en insérant dans ce récit du *Pentateuque* le nom d'Isaac !

À l'inverse du *Pentateuque* qui l'accuse, ainsi que sa mère, d'être la cause de conflits²²⁰, le Coran ne présente Ismaël que de façon positive : il y est un des messagers que Dieu envoya au monde pour répandre la foi. Il raconte qu'Abraham et Ismaël ont demandé à Dieu de les aider à Lui être soumis, ainsi que leur descendance : « Abraham et Ismaël [...], fais de nous [...] et de notre descendance une communauté soumise à Toi » (2, 127-128). Le *Pentateuque* relate en effet qu'Abraham demanda à Dieu de faire en sorte qu'Ismaël *vive devant Dieu* (*Genèse* 17, 18).

Mohammed « le prophète »

Rejeté par les juifs et n'adhérant pas au christianisme, Mohammed continue néanmoins de s'informer sur la religion d'Abraham.

Ce serait la première religion du monde, celle d'Adam, de Noé et tous les hommes pieux, des serviteurs de Dieu avant le don de la Torah : « Dis : Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Abraham » (6, 16) ; « Redresse ta face vers la religion, en croyant l'originel » (30, 29/30).

²¹⁷ *Genèse* 22.

²¹⁸ Talmud, *Avoth*, 5, 4.

²¹⁹ *Genèse* 22, 16.

²²⁰ Se pensant stérile, Sarah l'épouse d'Abraham, entraîna ce dernier à avoir un enfant avec sa servante, Agar – une princesse d'Égypte selon le *Midrach Rabbah/Genèse* 45, 1. Cette dernière faisant preuve d'arrogance, les relations entre les deux femmes se détérièrent (*Genèse* 16) tandis qu'Ismaël exprima de l'agressivité à l'égard d'Isaac. Sarah demanda à Abraham de se séparer de son premier fils et de sa servante. Perdus dans le désert, ils manquèrent mourir de soif ; Dieu les sauva (*Genèse* 21, 9-21). Isaac et Ismaël prirent le soin d'enterrer leur père Abraham ; Isaac est cité avant Ismaël (*Genèse* 25, 8-9). Cela serait dû au fait qu'Ismaël se repentit et reconnut la supériorité d'Isaac (Talmud *Baba Batrah*, 17 B).

MOHAMMED À MÉDINE

La découverte de l'importance et de la piété d'Ismaël semble l'avoir inspiré. Quand Abraham pria Dieu d'envoyer parmi sa descendance des messagers, il aurait pensé à un descendant d'Ismaël : « Lorsque Abraham éleva avec Ismaël les assis de la Maison [...], ils dirent : Seigneur, envoie parmi eux un messager faisant partie d'eux, qui leur récitera Tes versets, leur enseignera les Écritures et la sagesse, et les purifiera [...]. Et ce fut le Testament d'Abraham à l'adresse de ses enfants. Et Jacob [...] dit à ses fils : Qu'adorez-vous après moi ? Ils dirent : nous adorerons ton Dieu, le Dieu de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac » (2, 127-133).

Mohammed prend alors une décision lourde de conséquences. Ce messager arabe pour qui Abraham pria, n'était autre que lui-même : « Nous t'avons donné la révélation comme Nous l'avons donnée à Noé et aux prophètes qui ont vécu après lui. Nous avons inspiré Abraham, Isaac, Jacob et les douze tribus, Jésus, Job, Jonas, Aaron, Salomon et Nous avons donné les Psaumes à David » (4, 163). Le nouveau *prophète* issu du monde arabe est né au monde !

À partir de là et jusqu'à la fin de sa vie, Mohammed semble croire que toutes ses idées en matière de religion correspondent à la tradition d'Abraham. De plus, ses propos ne pouvant prêter à discussion – il est prophète – s'opposer à lui serait faire preuve d'irrégion.

Comme le fit Saül de Tarse, il maintient l'interdiction de consommer du sang ou le cadavre d'un animal non abattu rituellement. Ignorant que cette loi ne fut prescrite qu'aux juifs, et bien des siècles après Abraham, Mohammed est convaincu de suivre ainsi la religion de ce dernier. Les juifs lui ayant probablement fait remarquer son erreur, il réplique : « Si [les juifs] te traitent d'imposteur, ils ont déjà avant toi traité d'imposteurs les messagers venus avant toi avec les miracles, le Zabour [*Psaumes* de David] et le Livre lumineux [les Évangiles] » (3, 181/184).

Les juifs médinois refusent le nouveau prophète

Lorsque Mohammed se présente comme prophète et se compare à Moïse²²¹, il interdit aux juifs médinois de douter de lui, de l'interroger : « Voudriez-vous interroger votre Messager comme auparavant on interrogea Moïse ? » (2, 106-108). Mais ces derniers exigent comme preuve de son prophétisme que Dieu lui parle aux yeux de tous, comme Il le fit avec Moïse : « Et ceux qui ne savent pas ont dit : Pourquoi Dieu ne nous parle-t-Il pas, ou pourquoi un signe [de Dieu, qui prouvera que Mohammed est prophète] ne nous vient-il pas ? De même, ceux d'avant eux [les juifs à l'époque de Jésus] disaient [au sujet de Jésus] une parole semblable. Leurs cœurs se ressemblent » (2, 112/118).

Les juifs demandent à Mohammed de faire descendre un livre du ciel, comme le fit Moïse ; un livre où serait précisé que Dieu a changé leur Torah depuis la venue de Jésus : « Les gens du Livre te demandent de leur faire descendre du ciel un Livre [comme Moïse qui rapporta les Tables] » (4, 152/153). Il s'emporte et les accuse d'être insolents comme leurs ancêtres : « Ils ont déjà demandé [à Moïse] quelque chose de bien plus grave quand ils [lui] dirent : Fais-nous voir Dieu à découvert » (4, 152/153). Dieu aurait puni leurs ancêtres pour cela : « Alors la foudre les frappa pour leur tort » (4, 152/153).

²²¹ Voir aussi Annexes, *David et Ouri*.

MOHAMMED À MÉDINE

Les juifs insistent, Mohammed est sommé de prouver ses dires par des prodiges : « [Les juifs lui dirent] : Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source [comme le fit Moïse]²²², ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance²²³ ou encore que descende sur toi une chose du ciel²²⁴, ou que tu fasses venir Dieu et les anges en face de nous [comme au Sinaï], que tu aies une maison d'ornements [comme le Tabernacle], ou que tu sois monté au ciel et fasses descendre sur nous un Livre que nous puissions lire » (17, 90-93). Ces demandes irritent Mohammed : « Qu'attendent-ils [les juifs], sinon que Dieu leur vienne à l'ombre des nuées²²⁵ ? » (2, 210). « Et lorsqu'une preuve leur vint, ils [les juifs] dirent : Jamais nous ne croirons tant que nous n'aurons pas reçu un don semblable à celui qui a été donné aux Messagers de Dieu » (6, 124).

Ce don auquel les juifs font allusion est l'infailibilité des promesses des prophètes (*Samuel* 1 3, 20-21). « Ceux-là mêmes [les juifs] qui ont dit : Vraiment Dieu nous a ordonné de ne pas croire à un Messager tant qu'il ne nous a pas apporté une offrande que le feu [du ciel] consume²²⁶ » (3, 179/183).

Mohammed considère cette requête comme l'expression du mépris à l'égard des prophètes : « Dis : [...] S'ils [les juifs] te [Mohammed] traitent de menteur, des prophètes avant toi ont certes été traités de menteurs » (3, 183-185). Le maître de Mohammed lui fournit la réplique : « Dis : Gloire à mon Seigneur ! Que suis-je sinon un mortel, un prophète ? » (17, 93) ; « Dis : Dieu suffit comme témoin entre vous et moi » (17, 96) » ; « Nous t'avons envoyé aux hommes comme prophète et Dieu suffit comme témoin » (4, 79/81). Cet argument rappelle curieusement celui de Jésus qui, ne pouvant produire de miracle devant les Sages pharisiens, s'en justifia ainsi : « Moi, je suis mon propre témoin. Témoigne aussi à mon sujet le Père qui m'a envoyé » (*Jean* 8, 17).

Le don de la Torah

Pour comprendre les arguments des juifs, il faut étudier l'événement du Sinaï à travers les textes du *Pentateuque*, car le Coran omet certains faits importants et en présente d'autres en les déformant. Ainsi selon lui, les juifs se montrent impertinents en exigeant l'apparition de Dieu au Sinaï. On ne trouve pourtant pas un tel reproche²²⁷ dans le *Pentateuque*, selon lequel c'est Dieu Lui-même qui prit l'initiative d'apparaître au peuple rassemblé.

Le Coran ne raconte pas que tous les juifs entendirent la voix divine, ni combien des leurs étaient au pied de la Montagne sainte. Leur présence n'est relatée que de façon

²²² *Exode* 17, 6 ; *Nombres* 20, 11.

²²³ Comme le fit Moïse, *Midrach Rabbah/Nombres* 21,18.

²²⁴ À l'image des nuées qui recouvraient le Tabernacle lorsque Dieu parlait avec Moïse (*Exode* 33, 9-10 ; *Nombres* 16, 19 ; *Deutéronome* 31, 15).

²²⁵ Comme les juifs furent accueillis à leur sortie d'Égypte (*Exode* 13, 21-22).

²²⁶ Comme le fit Moïse (*Lévitique* 9, 24), Élie (*Rois* I 18, 38), David (*Chroniques* I, 21, 26) et Salomon (*Chroniques* II 7, 1).

²²⁷ Il leur fut seulement reproché d'avoir mangé et bu : « Et ils virent le Dieu d'Israël, et Il ne porta pas atteinte aux nobles d'Israël et ils contemplèrent Dieu et mangèrent et burent » (*Exode* 24, 10).

MOHAMMED À MÉDINE

laconique : « Et lorsque Nous avons brandi au-dessus d'eux le Mont [Sinaï], comme si c'eut été un tonneau. Ils pensaient qu'il allait tomber sur eux²²⁸. Tenez fermement à ce que Nous vous donnons et rappelez-vous son contenu. Peut-être craindrez-vous Allah » (7, 170/171) ; « Quand Nous [Dieu] avons contracté un engagement avec vous [les juifs] et brandi sur vous le Mont [...], Nous leur avons dit : Ne transgressez pas le Chabbat »²²⁹.

Selon le *Pentateuque*, six cent mille hommes entre vingt et soixante ans²³⁰ se tenaient devant la montagne recouverte d'une nuée, voyaient des éclairs et entendaient des coups de tonnerre. Tous entendirent la voix de Dieu quand Il s'adressa à Moïse : « Et Dieu dit à Moïse, voici Je viens à toi dans une nuée, afin que le peuple entende lorsque Je te parle, et qu'ils croient en toi à jamais [...]. Et qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car le troisième jour, Dieu descendra à la vue de tout le peuple sur le mont Sinaï. Et ce fut le troisième jour au matin, il y eut des tonnerres et des éclairs et une nuée opaque sur le Mont, et le son très puissant du Chofar, et tout le peuple du camp fut pris d'une grande frayeur. Et Moïse sortit du camp avec le peuple à la rencontre de Dieu et ils s'installèrent au bas de la montagne. Et le mont Sinaï s'enfuma parce que Dieu descendit sur lui dans un feu, et la fumée en montait comme celle d'une fournaise et le peuple eut une grande terreur. Et le son du Chofar allait en grandissant ; Moïse parlait et Dieu lui répondait à haute voix [...]. Et Dieu dit toutes ces paroles en disant : Je suis l'Éternel [ici suivent les Dix Commandements]. Et tout le peuple voyait les éclairs, entendait les voix et le son du Chofar [...]. Et ils dirent à Moïse : Parle-nous toi-même et nous écouterons, et que Dieu ne parle pas avec nous [directement] de peur que nous ne mourrions. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point, car Dieu vient pour vous élever et afin que Sa crainte plane sur vous pour que vous ne fautiez pas [...]. Et Dieu dit à Moïse : Ainsi tu diras aux fils d'Israël, vous avez vu que J'ai parlé avec vous du ciel » (*Exode* 19, 9 à 20 ; 19)²³¹.

²²⁸ Citation empruntée au Talmud (*Chabbat* 88).

²²⁹ Coran 2, 63 ; 4, 153/154.

²³⁰ *Exode* 12, 37 ; *Nombres* 1, 46.

²³¹ Voir encore d'autres passages du *Pentateuque* qui relatent cet événement : « Et Dieu dit à Moïse : monte vers Moi sur la montagne et sois là-haut, et Je te donnerai les plaques de pierre et la Torah et les commandements que J'ai écrits pour leur enseigner » (*Exode* 24, 10-12) ; « Et la présence divine ressemblait à un feu ardent au sommet de la montagne aux yeux des enfants d'Israël. Et Moïse est entré dans la nuée et est monté sur la montagne et Moïse séjourna dans la montagne durant quarante jours et quarante nuits » (*Exode* 24, 17-18) ; « Seulement, garde-toi et garde bien ton âme de ne pas oublier les choses qu'ont vues tes yeux et qu'elles ne s'écartent de ton cœur durant toute ta vie, et tu informeras tes enfants et tes petits-enfants, du jour où tu t'es tenu devant l'Éternel ton Dieu au Horeb [mont Sinaï] lorsque Dieu me dit : Rassemble pour moi le peuple afin que Je lui fasse entendre Mes paroles, pour qu'il apprenne à Me craindre tous les jours où il vit sur cette terre, et afin qu'il l'enseigne à ses fils. Et vous vous approchâtes et vous tîntes au bas de la montagne, et le Mont brûlant d'un feu qui montait jusqu'au ciel dans l'obscurité, la nuée, et le brouillard. Et Dieu s'adressa à vous à travers le feu, vous avez entendu le son des paroles et vous n'avez pas vu d'image en plus de la voix » (*Deutéronome* 4, 9-12) ; « Ceci t'a été montré pour que tu saches

MOHAMMED À MÉDINE

Selon le *Pentateuque*, nul autre que Moïse n'a jamais été confirmé dans une mission divine par un événement aussi grandiose : « Car si tu te renseignes sur le passé, depuis le jour où Dieu créa l'homme sur terre, d'un bout à l'autre de l'univers, y a-t-il eu une chose aussi grandiose que celle-ci, ou a-t-on entendu une chose pareille ? Est-ce qu'un peuple a entendu la voix de Dieu parlant à travers le feu, comme tu l'as toi-même entendue, tout en restant en vie » ? (*Deutéronome 4, 32-33*).

Paul, pour sa part, en fut réduit à faire des promesses : « Vous ne vous êtes pas approchés de quelque chose qu'on pouvait toucher, le mont Sinaï, avec son feu ardent, l'obscurité et les ténèbres, l'orage, le bruit d'une trompette et le son d'une voix. Quand les israélites entendirent cette voix, ils demandèrent qu'on ne leur adressât pas un mot de plus [...]. Le spectacle était si terrifiant que Moïse dit : Je tremble, tellement je suis effrayé. Mais vous [les disciples de Paul] vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, avec ses milliers d'anges. Vous vous êtes approchés d'une assemblée en fête, celle des fils premiers-nés de Dieu, dont les noms sont écrits dans les cieux. Vous vous êtes approchés de Dieu, le juge de tous les humains, et des esprits justes parvenus à la perfection [...]. Autrefois, Sa voix a ébranlé la terre ; mais maintenant Il nous a fait cette promesse : J'ébranlerai encore une fois non seulement la terre, mais aussi le ciel » (*Hébreux 12, 18-26*).

Mohammed, lui, se contente de déclarer : « Si Nous [Dieu] *avons* fait descendre ce Coran sur une montagne, alors tu *l'aurais* vu s'humilier et se fondre [la montagne] par crainte de Dieu ! » (59, 21)²³². Bien qu'il ne réalise aucun miracle²³³, il se compare à Moïse qui fit sortir les juifs d'Égypte et accomplissait des prodiges incomparables. Ne fréquentant

que l'Éternel est Dieu, il n'y en a pas d'autre. Il t'a fait entendre Sa voix du ciel pour que tu Le craignes et Il t'a montré Son grand feu sur terre, et t'a fait entendre Ses propos à travers le feu » (*Deutéronome 4, 36-36*) ; « Dieu s'adressa à vous face à face à travers le feu. Je me suis tenu entre Dieu et vous à ce moment-là pour vous transmettre la parole divine, car vous craigniez le feu et vous n'êtes pas montés sur la montagne. Et Dieu dit : Je suis l'Éternel [suivent ici les Dix Commandements]. Dieu adressa ces propos à toute votre assemblée sur la montagne à travers le feu, la nuée et le brouillard, d'une voix puissante et ininterrompue et Il les consignait sur deux plaques de pierre et Il me les donna. Et ce fut, lorsque vous entendîtes la voix dans l'obscurité et la montagne étant en feu, tous vos chefs de tribu et vos notables s'approchèrent de moi et dirent : Voici que l'Éternel notre Dieu nous a montré Sa présence et Sa grandeur, et nous avons entendu Sa voix à travers le feu, aujourd'hui nous avons vu que Dieu parle à l'homme et que ce dernier survit. [...] Si seulement ils gardaient cet état de cœur [et d'esprit] pour Me craindre et observer tous Mes commandements pour toujours, pour leur bien, et celui de leurs enfants, à jamais » (*Deutéronome 5, 4-26*).

²³² Ce verset se trouve dans le chapitre qui relate l'épisode durant lequel les juifs de Médine se sont faits tuer, pour avoir contesté Mohammed comme prophète.

²³³ Voir Coran 10, 20 ; 20, 133 ; 17, 59 ; 25, 7-9 ; 11, 12 ; et se reporter au chapitre II, Les Mecquois exigent un miracle.

MOHAMMED À MÉDINE

aucune école de prophètes²³⁴, et sans même apprendre à lire les textes bibliques comme le font les enfants juifs (Talmud *Baba Batra* 21 A), il se présente comme le Prophète !

Le rôle des prophètes

Selon la tradition juive, le peuple juif croit à jamais en Moïse²³⁵ suite à son rôle prépondérant dans la sortie d'Égypte et au mont Sinaï ; Dieu l'a investi directement et publiquement pour transmettre Ses paroles²³⁶. Aussi, aucun prophète ne peut abroger les Lois transmises par Moïse²³⁷.

Lorsque Mohammed affirme aux juifs de Médine que Jésus a rendu caduques certaines interdictions de la Torah²³⁸, ils rejettent tout naturellement cette assertion. Ils lui demandent de réaliser des miracles comme le faisait Moïse. Pour eux, il n'y a rien d'irrévérencieux dans cette requête ; elle est raisonnable et légitime. Leur prudence s'impose ; ils ont déjà eu affaire de nombreuses fois à de faux prophètes.

Pour les chrétiens Jésus, et pour les musulmans leur prophète ont le pouvoir d'abolir la Torah que Dieu donna aux juifs. Par contre pour ces derniers, la mission des prophètes consiste uniquement à exhorter le peuple juif à appliquer la religion telle que Moïse l'a léguée, et aussi à inciter les non-juifs à appliquer les lois que Dieu donna à Adam et Noé.

Les prophètes ne peuvent abroger aucun précepte et aucune notion des Écritures saintes, ni ceux donnés oralement à Moïse et transmis par l'exégèse reconnue. Ils ont néanmoins l'aptitude²³⁹ de transmettre une injonction particulière : acheter ou vendre une

²³⁴ Comme il était d'usage aux temps bibliques chez les juifs, voir *Rois* I 10, 5 et 19, 20.

²³⁵ « Et ils croiront en toi [Moïse] à jamais » (*Exode* 19, 9).

²³⁶ Voir aussi *Deutéronome* 5, 28 ; Maïmonide, *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora* 8 et Joseph Albo, *Sepher Haïkarim* 1, 19.

²³⁷ *Exode* 12, 17 et de nombreuses autres fois.

²³⁸ « Je [Jésus] confirme ce qu'il y a dans la Torah révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit [...]. Puis quand Jésus ressentit de l'incrédulité de leur part, il dit : Qui sont mes alliés dans la voie de Dieu ? Les Apôtres répondirent : Nous sommes les alliés de Dieu [...]. Et ils [les autres juifs] se mirent à comploter [contre Jésus] » (*Coran* 3, 50-54).

²³⁹ Un prophète n'a ces prérogatives que s'il est doté d'éminentes qualités (voir Maïmonide *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora* 7, 1 ; *Huit Chapitres*, Introduction sur *Avoth*, chap. 2) et qu'il prédit le futur à plusieurs reprises sans se tromper : « Et Samuel grandit, et Dieu fut avec lui, et Il ne laissa tomber à terre aucune de ses paroles [toutes ses prédictions se réalisèrent], alors tout Israël de Dan à Béer-Chéba a pris connaissance que Dieu a accordé sa confiance à Samuel pour être Son prophète » (*Samuel* I 3, 19-20). Par contre, s'il annonçait un événement qui ne se produisait pas, ne serait-ce qu'une seule fois, son imposture étant avérée on s'en défaisait sans appel : « Et si tu disais dans ton cœur, comment nous saurions qu'elle n'est pas la parole de Dieu ? Ce que le [prétendu] prophète avance au nom de Dieu, mais cette chose ne se réalise point, voici la parole que Dieu n'a jamais dite, ce [prétendu] prophète l'avait prononcée avec ruse, n'aie pas peur de lui [de l'exécuter] » (*Deutéronome* 18, 21-22).

MOHAMMED À MÉDINE

terre – comme le demanda Jérémie à son oncle²⁴⁰ ; faire la guerre dans une situation précise – comme le demanda un prophète à Ahab²⁴¹ ainsi que le prophète Élisée aux rois Yehosafat et Yehoram²⁴² ; cesser de faire la guerre – comme le demanda Chemayah au roi Réhavam²⁴³ et Élisée au roi d'Israël²⁴⁴ ; ne pas fuir en Égypte – comme le demanda Jérémie²⁴⁵.

À titre exceptionnel, un prophète confirmé peut déroger à un précepte de la Torah. Ainsi Dieu demanda à Élie de sacrifier une seule et unique fois en dehors du Temple²⁴⁶ ; à Élisée de détruire des arbres fruitiers²⁴⁷.

Mais ces dérogations exceptionnelles sont limitées dans le temps²⁴⁸. Par contre, si une personne prétend avoir été chargée par Dieu de transformer à jamais ce que prescrit la Torah, elle ne serait même pas mise à l'épreuve, car il ne pourrait s'agir que d'un imposteur. Si Dieu voulait changer Sa Torah, c'est Lui-même qui se révélerait au peuple juif, comme au Sinaï, lorsqu'Il la donna à Moïse. C'est l'argument que les juifs médinois opposent à Mohammed.

Les Évangiles prétendent que les juifs repoussèrent Jésus par infidélité à Moïse : « Votre accusateur, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance, car si vous croyiez Moïse, vous me [Jésus] croiriez, parce qu'il a parlé de moi ; mais si vous n'ajoutez pas foi à ses écrits, comment ajouteriez-vous foi à mes paroles ? » (*Jean* 5, 45). Six siècles plus tard, Mohammed usera du même argument. Il affirme inlassablement croire en Moïse et ne prêcher que des règles conformes aux Lois transmises par lui. Pourtant, quitte à se contredire à leurs yeux, il adjure les juifs d'accepter l'idée que Jésus était investi du pouvoir de modifier leur religion.

Les juifs médinois auraient qualifié Dieu de *pauvre* : « Allah a certainement entendu la parole de ceux [les juifs] qui ont dit : Allah est *pauvre* et nous sommes *riches*. Nous enregistrons leurs paroles ainsi que leur meurtre injuste des prophètes » (3, 181). Quel est le sens de ces paroles attribuées aux juifs ? En fait, le Nouveau Testament et le Coran affirment que Dieu, bien qu'ayant donné la Torah aux juifs, avait conservé quelques amendements à Ses lois, afin de les faire descendre à travers Jésus et Mohammed. Cette idée est récusée par les juifs. Pour les juifs, Dieu donna la totalité de Ses Lois, qu'Il ne modifiera jamais²⁴⁹, à Moïse. Dieu serait *pauvre* – la Torah n'étant plus détenue par Lui – et les juifs seraient *riches*, car c'est eux qui possèdent la Torah.

Se trouvant confronté à leur refus inébranlable, Mohammed finit par vouer les juifs à l'enfer : « Et Nous leur dirons : Goûtez au châiment de la fournaise » (3, 181).

²⁴⁰ *Jérémie* 32, 8.

²⁴¹ *Rois* I 20, 28.

²⁴² *Rois* II 3, 19.

²⁴³ *Rois* I 12, 22.

²⁴⁴ *Rois* II 6, 22.

²⁴⁵ *Jérémie* 42, 15.

²⁴⁶ *Rois* I chap. 18 ; interdiction figurant dans *Lévitique* (17, 8-9).

²⁴⁷ *Rois* II chap. 3 ; interdiction figurant dans le *Deutéronome* (20, 19-20).

²⁴⁸ Talmud *Yébamoth* 90 B, *Sanhédrin* 89 B.

²⁴⁹ Talmud *Baba Métzia* 60 B ; *Méguilah* 2 B ; *Yoma* 80 A ; *Chabbat* 104 A ; Maïmonide, *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora* chapitre IX, 1-3.

MOHAMMED À MÉDINE

Pour la Torah, ce qui différencie un vrai prophète d'un voyant, visionnaire ou magicien, c'est son infailibilité²⁵⁰. Selon le Coran par contre, tous les prophètes ont été victimes d'une erreur, due à l'interférence de Satan : « Nous n'avons envoyé avant toi [Mohammed] ni messenger ni prophète sans que Satan n'ait tenté d'entacher d'erreurs sa récitation. Mais Dieu met à néant ce que suggère le Démon et Il affirme le sens de ses versets » (22, 52). Rappelons qu'une certaine tradition veut que sous l'emprise du Satan, Mohammed ait prononcé les fameux versets de la sourate 53, 20²⁵¹ où il serait question de permettre l'adoration de certaines déesses ; l'ange Gabriel rectifia ensuite son erreur²⁵².

Mohammed sait qu'il est illicite de présenter des idées personnelles comme étant inspirées par Dieu : « Et quel injuste que celui qui fabrique un mensonge contre Allah ou qui dit : Révélation m'a été faite, quand rien ne lui a été révélé. De même que celui qui dit : Je vais faire descendre quelque chose de semblable à ce qu'Allah a fait descendre » (6, 93) ; « Malheur à ceux qui, de leurs mains, transcrivent un livre puis disent : Ceci vient de Dieu, pour le vendre à vil prix. Malheur à ceux pour ce que leurs mains ont transcrit ! » (2, 78). Que son enseignement puisse contredire la Torah, comme le lui affirment les juifs, est donc pour lui une question grave et cruciale. Selon la tradition musulmane, il était illettré ; il ne pouvait pas comparer les textes des Évangiles avec ceux de la Torah. Il faisait donc preuve de crédulité envers son maître christianisant.

Il est aussi possible que Mohammed n'ait pas proféré toutes les attaques contre les juifs que lui attribue le Coran, d'autant que, durant la rédaction de ce dernier, des chrétiens se convertirent à l'islam en y apportant leur antijudaïsme²⁵³.

Dans sa croyance que Dieu tranchera entre juifs et chrétiens, Mohammed se croit dispensé de déterminer qui d'entre eux se fourvoie : « Ceux qui émettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien ; leur sort ne dépend que d'Allah » (6, 159).

Un témoin ou des millions

Pour les chrétiens et les musulmans, l'humanité dans son ensemble doit accepter comme religion les dires de Jésus, Paul et Mohammed respectivement. Le comportement permettant d'atteindre la béatitude éternelle au Paradis, et d'échapper aux souffrances de

²⁵⁰ *Deutéronome* 18, 9-22 ; déjà cité en note 118 de ce chapitre : Maïmonide, *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora* chapitre X, 1-3

²⁵¹ Qui a inspiré à l'écrivain Salman Rushdie son livre, *Les Versets sataniques*, qui lui valut une fatwa.

²⁵² Mohammed reconnaît donc ne pas être infailible dans sa récitation ; il n'est donc pas incohérent de ne pas retenir des discours autres qu'il avait tenus – les prêches à Médine.

²⁵³ « Tu trouveras certainement que les juifs et les associateurs [incroyants] sont les ennemis les plus acharnés des croyants [les Arabes qui suivent fidèlement les paroles de Mohammed] » (Coran 5, 82) ; « Dis : Ô gens du Livre, est-ce que vous nous reprochez autre chose que de croire en Allah, à ce qu'on a fait descendre vers nous [par le biais du maître de Mohammed] et à ce qu'on a fait descendre auparavant [à Moïse et Jésus] ? » (Coran 5, 59).

MOHAMMED À MÉDINE

l'Enfer, n'a été révélé par Dieu qu'à quelques élus, à un moment pourtant où des millions d'êtres humains peuplaient déjà la terre.

Pour la tradition juive, la religion universelle fut donnée à Adam²⁵⁴, Noé²⁵⁵ et leurs familles au moment où elles étaient les seules au monde. Plus tard, la religion pour les juifs et les lois universelles pour les non-juifs furent données publiquement, devant les juifs, au Sinaï.

Selon les musulmans, Dieu ayant laissé les juifs oublier la vraie religion²⁵⁶, l'humanité doit accepter celle d'un homme unique, Mohammed, qui n'a pas vécu, comme Moïse et le peuple rassemblé, un événement comme celui du mont Sinaï.

Mais les juifs répondent à cela qu'ils méditent leur Loi sans interruption, depuis Moïse et son successeur Josué²⁵⁷. Ils estiment que Dieu les a choisis pour témoigner de Lui dans le monde et pour faire savoir aux non-juifs qu'ils doivent respecter les lois noachiques qui figurent dans la Bible²⁵⁸.

Le message que les Apôtres et Mohammed diffusaient est fondé sur la révélation sinaïtique. Cependant, quitte à dénigrer les principaux témoins du Sinaï, ils traitaient les juifs d'infidèles et de falsificateurs des textes sacrés²⁵⁹. Comment l'homme simple – les Avicenne, Maïmonide et Averroès ne sont pas légion – découvrira-t-il Dieu ? Il ne lui reste que la possibilité d'accorder foi aux témoignages d'un Jésus, d'un Paul ou encore d'un Mohammed, trois témoins !

Les chrétiens ont adopté la Bible juive et, même s'ils en pratiquent une lecture particulière, leurs textes confirment souvent le *Pentateuque* tel que les juifs l'ont transmis. L'événement du Sinaï est relaté à travers la catéchèse. Il n'est pas exclu que les conversions de chrétiens au judaïsme tout au long de l'histoire – face à la relative absence de convertis musulmans au judaïsme – en soit une conséquence. Les musulmans s'interdisent de lire le *Pentateuque*. Pour certains d'entre eux, les textes actuellement aux mains des juifs sont falsifiés ; pour d'autres, ils sont authentiques²⁶⁰.

Les musulmans croient en Dieu ; Mohammed leur a affirmé Sa réalité. Ils croient à tous les prophètes, le Coran les y engage. D'où savent-ils qu'il y eut des prophètes ? De Mohammed, un homme ordinaire : « Dis : je suis en fait un être humain comme vous » (18,

²⁵⁴ *Genèse* 2, 16-17 ; 4, 6-16.

²⁵⁵ *Genèse* 9, 8-16.

²⁵⁶ « Nous [Dieu] les avons maudits [les juifs] et endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé » (Coran 5, 13).

²⁵⁷ *Deutéronome* 6, 7 ; 11, 19 ; 31, 19 ; *Josué* 1, 8.

²⁵⁸ Ce qu'ils faisaient en effet. Voir aussi Jacob Kaplan, grand rabbin de France, *Témoignages sur Israël dans la littérature française* ; Alfred Guillaume, Pr. à l'Université de Durham, *L'influence du judaïsme sur l'islam*.

²⁵⁹ Cette dernière accusation n'est proférée en principe que par les musulmans.

²⁶⁰ Cf., Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima, Introduction*, trad. fr. Paris, Sindbad, 1978.

MOHAMMED À MÉDINE

110 ; 41, 5/6) ; il n'était pas présent au mont Sinaï : « Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi [avant de rencontrer son premier maître à La Mecque] » (42, 52).

Parce que Mohammed exigeait d'être reconnu comme prophète, contre l'avis des juifs, il les insulta ; aux yeux de ses adeptes, cela les disqualifiait quasiment en tant que témoins. La *chahadah* – témoignage – des musulmans : « *Il n'y a pas de Dieu sauf Allah et Mohammed est Son rasul* – Son Envoyé », se base donc principalement sur le témoignage d'un seul homme. Le christianisme fait de même avec Jésus. Pour le judaïsme, c'est le peuple dans son ensemble, les contemporains de Moïse, qui est le témoin. C'est sur eux que les juifs s'appuient pour affirmer pendant leurs prières deux fois chaque jour : « *Écoute* [entends, comprends] *Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est Un* »²⁶¹.

Selon le Talmud, les prières des juifs furent instaurées par les patriarches Abraham, Isaac et Jacob (*Bérakhot* 26 B). La structure définitive du texte fut élaborée par cent vingt sages, les confrères d'Ézra – dont plusieurs prophètes (Talmud *Méguilah* 17 B). Moïse n'est quasiment jamais mentionné dans les prières, à l'exception de celle du Chabbat. Pour l'islam par contre, tout est lié. Un seul homme tient tous les rôles. C'est lui qui aurait fait découvrir Dieu aux musulmans, c'est à travers lui que les lois éternelles et universelles et toutes les prières publiques des musulmans ont été établies. Il serait le sauveur de l'humanité entière.

Un moralisateur qui ne fait pas de miracles

Mohammed menace les récalcitrants d'un châtiment céleste et, bien qu'il ne réalise aucun prodige, il se compare aux prophètes d'autrefois : « Ne vous est-il pas parvenu le récit de ceux d'avant vous du peuple de Noé, des Ad, des Thamud²⁶² et de ceux qui vécutent après eux, et que seul Allah connaît ? Leurs Messagers vinrent à eux avec des preuves, mais ils dirent, ramenant leurs mains à leur bouches : Nous ne croyons pas en celui avec qui vous avez été envoyés [...], vous n'êtes que des hommes comme nous. Vous voulez nous interdire ce que nos ancêtres adoraient. Apportez-nous donc une preuve évidente. Leurs messagers leur dirent : Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise [par une inspiration divine] qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve [miracles] que par la permission d'Allah » (14, 9-11).

Cette affirmation correspond à la tradition juive. Les moralistes qui rappellent seulement les lois que Dieu donna à Adam et Noé²⁶³, s'abstenir du vol et de la débauche²⁶⁴, n'ont pas à produire de miracles. Tant que Mohammed prêchait de la sorte, les juifs pouvaient être en accord avec lui : « Ceux [les juifs] auxquels Nous avons donné le Livre [la Torah] savent qu'il est descendu [à Moïse] avec la vérité venant de ton Seigneur » (6, 114). Mais, dès que Mohammed évoque Jésus et ses modifications de la Loi mosaïque, la rupture avec les juifs de Médine, et avec le judaïsme en général, est consommée.

²⁶¹ *Deutéronome* 6, 4.

²⁶² Sodome, Gomorrhe, Adma, voir Annexes, *Le prophète Sâlih*.

²⁶³ Talmud *Sanhédrin* 57.

²⁶⁴ *Genèse* 6, 2-12 ; Talmud *Sanhédrin* 108-109 .

CHAPITRE IV

« Daniel (chapitre VII) prophétisa que le royaume d'Ismaël cherchera à modifier la religion d'Israël. Il persécutera le peuple d'Israël, et cela jusqu'à la venue du Messie, à qui sera attribuée la royauté définitivement. »

(Maïmonide, *Épître au Yémen*)

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDEPENDANTE

La religion d'Abraham

Pour Mohammed, tous les peuples du monde doivent suivre la *milla 'Ibrâhîm*, la religion d'Abraham. Elle est constituée par la croyance en Dieu et le devoir de moralité, de charité et de justice ; le judaïsme est bien évidemment en accord avec cette idée. Mais Mohammed tente de faire admettre aux juifs et aux chrétiens que leurs religions et la sienne sont les mêmes : « Ô vous, à qui on a donné le Livre [les juifs], croyez à ce que Nous avons fait descendre [à Mohammed, probablement à travers son maître], en confirmation de ce que vous aviez déjà » (4, 50/47) ; « Abraham n'était ni juif ni chrétien » (3, 60/67) ; « Il ne leur a été commandé cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la *Salât* – prière et d'acquitter la *Zakât* – charité » (98, 4/5).

Les juifs ne le suivent pas davantage : « Dis : Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous. Que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneur en dehors d'Allah. Puis, s'ils tournent le dos, dites : soyez témoins que nous, nous sommes *muslimûn* – soumis. Ô gens du Livre, pourquoi vous disputez-vous au sujet d'Abraham, alors que la Torah et l'Évangile ne sont descendus qu'après lui ? Ne raisonnez-vous donc pas ? Vous avez bel et bien disputé à propos d'une chose dont vous avez connaissance. Mais pourquoi disputez-vous des choses dont vous n'avez pas connaissance ? Or Allah sait, tandis que vous, ne savez pas. Abraham n'était ni juif ni chrétien. Il était *hanîfam-musliman* [entièrement soumis à Dieu]. Et il n'était point du nombre des Associateurs. Certes, les hommes les plus dignes de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants. Une partie des gens du Livre aurait bien voulu vous [les Arabes, disciples de Mohammed] égarer. Or ils n'égareront qu'eux-mêmes ; et ils n'en sont

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

pas conscients. Ô gens du Livre, pourquoi ne croyez-vous pas aux versets d'Allah, cependant que vous en êtes témoins ? Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité ? Ainsi dit une partie des gens du Livre : Au début du jour, croyez à ce qui a été révélé aux musulmans, mais, à la fin du jour, rejetez-le, afin qu'ils retournent. N'ayez foi qu'en ceux qui suivent votre religion ! [Le maître recommande], réponds : la direction est la direction d'Allah, que quelqu'un ait reçu semblable à ce que vous avez reçu et qu'argumente contre vous en ce qui touche votre Seigneur. Dis : la faveur est entre les mains d'Allah, Il la donne à qui il veut » (3, 57/64-66/73) ; « Diriez-vous donc qu'Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les tribus étaient juifs ou chrétiens ? Dis : Est-ce vous qui en êtes mieux informés ou Dieu ? » (2, 140).

Mohammed ignore, ou feint d'ignorer, que pour les juifs toutes les nations doivent suivre la religion d'Abraham. Ce dont ils l'accusent, c'est de la dénaturer. Il emprunte des lois et dogmes au judaïsme, y ajoute certains de la tradition chrétienne ou de son cru et présente le tout comme la vérité absolue, inspirée par prophétie. Ce que les juifs lui refusent, c'est le droit de déformer les messages des prophètes, comme ils le refusèrent jadis à Jésus et ses apôtres. Leur opposition transparait dans ce verset : « Et quand [les juifs de Médine] trouvèrent les croyants [les Arabes, fidèles à Mohammed] ils dirent : Nous croyons [aux histoires de la Torah que Mohammed leur narre], et quand ils se séparent l'un de l'autre [le juif de l'Arabe], ils [les juifs] disent [entre eux] : Est-ce que vous allez raconter ce que Dieu vous avait donné [la Torah] pour qu'ils [les Arabes] se disputent dessus [avec vous] devant Dieu ? » (2, 71).

Les deux religions d'Abraham

Mohammed évoque « la » religion d'Abraham. Il semble ignorer que selon la tradition juive, le Patriarche en enseigna deux : une à tous les peuples et une autre, plus étendue, à son fils Isaac.

Après avoir quitté sa terre natale, Abraham réside à Haran dont il éduque les habitants. Par la suite, en compagnie de certains d'entre eux et avec son neveu Lot, il part pour la terre de Canaan où il poursuit son enseignement (*Genèse* 12, 5-9), tout en parfaissant l'éducation de son fils Ismaël. Quelle religion enseigne-t-il alors ? Nous l'apprenons de l'épisode où Dieu décida de détruire Sodome et Gomorrhe. Il informa Abraham de son projet pour lui laisser la possibilité d'intercéder en leur faveur : « Abraham ne doit-il pas devenir une nation grande et puissante, et une cause de bonheur pour toutes les nations de la terre ? Si Je le distingue, c'est parce qu'il prescrit à ses fils et à sa maison après lui, *d'observer la voie de l'Éternel, de pratiquer charité et justice* ; afin que l'Éternel accomplisse sur Abraham ce qu'Il a déclaré à son égard » (*Genèse* 18, 18-19).

C'est la religion qui sera enseignée au monde par Abraham, elle est appelée par le Talmud *les sept lois* – et leurs annexes – *de Noé*, les lois noachides. Le christianisme et l'islam les ont intégrées, tout en y ajoutant des éléments de leur propre cru.

Cependant, Abraham et son fils Isaac pratiquaient ces lois tout en y ajoutant des préceptes supplémentaires. Nous l'apprenons de l'épisode où Dieu promet à Abraham qu'Il le gratifiera d'un fils, Isaac, avec lequel Il conclura, ainsi qu'avec sa descendance, une alliance éternelle : « Et l'Éternel dit : mais oui, ta femme Sarah te donnera un fils, et tu lui

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

donneras pour nom Isaac, et J'érigerai avec lui Mon Alliance, comme Alliance éternelle, pour sa descendance après lui » (*Genèse* 17, 19).

Ce pacte fut conclu grâce à l'acceptation des préceptes supplémentaires, dont il est question dans le verset où Dieu promit la Terre sainte à Isaac : « Habite cette terre-là [Canaan], et Je serai avec toi, et Je te bénirai. Car Je donnerai à toi et ta postérité toutes ces provinces, accomplissant ainsi le serment que J'ai fait à ton père Abraham [...] ; et en ta descendance seront bénis tous les peuples de la terre. Car Abraham a écouté *Ma voix et il a suivi Mes directives, exécutant Mes préceptes, Mes lois et Mes doctrines* » (*Genèse* 26, 3-5).

Ces *directives, préceptes, lois et doctrines* sont pour la tradition juive²⁶⁵ celles qui sont recommandées aux juifs, elles figurent dans le *Pentateuque* ou sont transmises oralement. Elles sont l'essence même du judaïsme.

Œil pour œil

Mohammed prétend connaître la Torah mieux que les juifs. À propos du châtement applicable au voleur, il déclare : « Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez-leur la main [...], mais quiconque se repent après son tort, Dieu accepte son repentir » (5, 38/42). Les juifs contestant ses dires, il les accuse de déformer la Torah : « Parmi les juifs qui aiment bien écouter le mensonge [...], qui déforment le sens des mots [...]. Ils [les juifs] disent [aux Arabes, auditeurs de Mohammed] : Si vous avez reçu ceci [de Dieu], acceptez-le, et si vous ne l'avez pas reçu, soyez méfiants » (5, 41/45).

Cette polémique a pour origine le verset du *Pentateuque*²⁶⁶, qui prescrit de trancher la main d'une personne commettant un geste impudique. À l'inverse des pharisiens, les sadducéens interprétaient ce verset littéralement. Les pharisiens s'appuient sur une tradition qui, selon le Talmud, remonte à Moïse. Ce dernier, instruit par Dieu, enseigne qu'il ne s'agit pas d'appliquer une amputation corporelle, mais un dédommagement d'ordre financier (Talmud, *Baba Kamah* 28 A).

La même tradition fut évoquée par les Sages pharisiens à propos de la loi du talion. Le *Pentateuque* affirme : « Œil pour œil, dent pour dent, main pour main [...] »²⁶⁷ ; pour les Sages pharisiens, il ne s'agit nullement de crever l'œil de l'agresseur, mais de lui faire payer une somme d'argent, le prix de l'œil (Talmud *Baba Kamah* 83 B ; *Mégouilat Taanith* 4). L'Évangile n'en tient pas compte et attribue aux pharisiens un jugement inhumain, alors qu'il est dû exclusivement aux sadducéens : « Il vous a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Eh bien, moi je vous dis : Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, tends-lui aussi la joue gauche » (*Matthieu* 5, 38).

Mohammed semble avoir fait un compromis entre les positions sadducéenne et pharisienne. La mutilation serait légale, mais si la victime y consent, un dédommagement financier peut lui être substitué. Les juifs médinois lui faisant remarquer son erreur, Mohammed les accuse encore une fois de falsifier les textes : « Nous avons révélé la Torah où il y a une direction, une lumière pour les prophètes, les soumis, les rabbins, les grands

²⁶⁵ Talmud *Kidouchine* 82 et *Yoma* 28 B.

²⁶⁶ *Deutéronome* 25, 12.

²⁶⁷ *Exode* 21, 24 ; *Lévitique* 24, 20 ; *Deutéronome* 12, 25.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

prêtres, gardiens et témoins de l'Écriture de Dieu, à rendre justice parmi ceux qui pratiquent le judaïsme. Ne redoutez donc point les hommes, mais redoutez-moi. Ne vendez point mes versets [mots, caractères] à un vil prix. Ceux qui ne jugent pas selon ce que Dieu a révélé, ceux-là sont des infidèles. Et Nous avons prescrit [dans la Torah] pour eux [les juifs] : vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce que Dieu a fait descendre, ceux-là sont des injustes. Nous mîmes sur leurs traces Jésus fils de Marie [...] et Nous lui avons donné l'Évangile [...], que les gens de l'Évangile jugent selon ce que Dieu y a fait descendre [de ne pas couper le membre] [...], et sur toi Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité » (5, 45-57).

Il est probable que cette polémique survint à Médine quand Mohammed, prétendant suivre ainsi la loi divine, exigea de couper la main d'un voleur. Les juifs exprimant leur désaccord, Mohammed déclara que chacun doit appliquer sa loi : les juifs leur loi, les chrétiens la leur et les Arabes la sienne.

Ses adeptes ne doivent pas suivre les juifs : « Ô croyants, n'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous » (5, 57), tout en regrettant de n'être pas accepté par ces derniers comme juge : « Comment te prendraient-ils [les juifs] pour juge ? Ils ont la Torah où se trouve le jugement de Dieu »²⁶⁸.

La durée du séjour en enfer

À propos de la durée du séjour en enfer, une dispute survient entre Mohammed et les juifs. Pour la tradition juive, cette punition n'est pas éternelle ; Mohammed ne l'admet pas : « Il y a parmi eux [les juifs] *des incultes qui ne connaissent pas l'Écrit* [la Torah], [...]. Malheur à ceux qui de leurs mains transcrivent un livre, puis disent : Ceci vient de Dieu [...]. Ils dirent : Le Feu [de l'enfer] ne nous touchera que durant quelques jours comptés. Dis : Serait-ce que vous avez auprès de Dieu un pacte [...], ou que vous racontez sur Dieu ce que vous ne savez pas ? » (2, 78-80).

Selon le Talmud, les pécheurs ne demeurent effectivement en enfer que durant une période limitée, proportionnelle à la gravité de leurs péchés. Un bref instant ou plus, mais en tout état de cause pas plus d'un an – sauf cas exceptionnel²⁶⁹. Mais Mohammed, ignorant la tradition des juifs, accuse les rabbins d'être *des incultes qui ne connaissent pas l'Écrit*.

Mohammed méprise le désir de vivre des juifs

Mohammed s'étonne de l'importance que les juifs accordent à la vie et de leur aversion pour la mort. Selon lui ils auraient mauvaise conscience et voudraient se soustraire au jugement divin. Leur attrait pour la vie exprimerait le désir de profiter de ce monde comme les associateurs – les païens. Le Coran ne précise pas dans quelle circonstance il les

²⁶⁸ Coran 5, 43. Les wahhabites, une des branches littéralistes de l'islam sunnite, appliquent de nos jours la peine de l'amputation d'un membre.

²⁶⁹ Talmud *Roch Hachanah* 17 A ; *Édith* 2, 10.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

encouragea à mourir. C'est peut-être quand il leur proposa de se battre à ses côtés contre les Arabes polythéistes ou encore quand il demanda à la tribu juive de Beni Quraizah de se laisser tuer²⁷⁰ : « Dis : Si la demeure dernière [le Paradis] vous [les juifs] est vraiment réservée auprès de Dieu, à l'exclusion des autres hommes, souhaitez donc la mort, pour autant que vous soyez véridiques. Mais, à cause de ce que leurs mains ont déjà commis, jamais ils ne la souhaiteront [...]. Tu les trouveras sûrement les plus attachés des hommes à la vie, même plus que les associateurs. Tel d'entre eux désire vivre mille ans » (2, 94-96)²⁷¹. Mohammed semble incapable de comprendre l'amour pour la vie qu'éprouvent les juifs. Pour eux, la vie est une grâce divine qu'ils ne peuvent mépriser²⁷².

Le prédicateur chrétien qui accompagne alors Mohammed lui a-t-il enseigné le mépris de la vie terrestre, le rejet du corps au bénéfice de l'âme, comme l'enseignaient certains courants du christianisme, ou cet état d'esprit était-il courant chez les bédouins de l'époque ?

Mohammed, sceau des prophètes

Nous avons déjà relaté que Mohammed, durant son séjour à La Mecque, ne se présentait pas comme un réformateur. Il n'aurait eu pour mission que de convaincre les Arabes polythéistes de croire en un Dieu unique et d'adopter un comportement moral. Il se référerait exclusivement aux prophètes juifs, seuls comptaient pour lui les textes des juifs.

À Médine par contre, il s'autoproclame prophète et revendique le titre de *sceau des prophètes* : « Mohammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes. Il est le messenger de Dieu et le *Hatama-n-nabiyina* [sceau, dernier des prophètes] » (33, 40). Avant d'expliquer la notion de *sceau*, précisons que le nom Mohammed ne figure que rarement dans le Coran²⁷³.

L'affirmation que Mohammed serait le *Hatama-n-nabiyina* ne fut peut-être ajoutée qu'au moment de la rédaction du Coran *Mushaf* 'Uthman, c'est-à-dire après la mort de Mohammed. *Nabiyina* s'apparente au terme *nabi*, avec lequel le *Tanakh* désigne principalement les prophètes : « Il ne se lèvera plus jamais pour Israël un *nabi* comme Moïse » (*Deutéronome* 34, 10) ; « Myriam la *nébia* [prophétesse] » (*Exode* 15, 20). La racine est *nb*, exprimer, prêcher un message d'une grande gravité. Quand Moïse ne peut se

²⁷⁰ La tradition musulmane rapporte que Mohammed décida de passer au fil de l'épée six cents ou neuf cents hommes de cette tribu. Les enfants furent réduits en esclavage de même que les femmes quand elles ne furent pas prises pour épouses par des arabes.

²⁷¹ Ce verset incite les terroristes à sacrifier leurs vies en même temps que celles de leurs victimes.

²⁷² Si, durant le Moyen Âge, des juifs choisirent par familles entières la mort plutôt que la conversion au christianisme, cela ne résultait pas du mépris de la vie, mais de leur attachement indéfectible à leur foi, comme la loi le prévoit (Talmud *Péssahim* 25 A).

²⁷³ « Mohammed est le messenger de Dieu » (48, 29) ; « Mohammed n'est qu'un messenger – d'autres messagers, avant lui, étaient déjà passés. S'il mourrait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? » (Coran 3, 144) ; « Ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres, et ont cru en ce qui a été descendu sur Mohammed – et c'est la vérité venant de leur Seigneur – il efface leurs méfaits et les fait réussir » (Coran 47, 2).

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

faire comprendre du peuple – du fait de sa langue embarrassée²⁷⁴ –, Dieu lui adjoint son frère Aaron : « Aaron ton frère sera ton *nabi* » (*Exode* 7, 1) ; celui qui s'exprimera à sa place, son porte-parole. Les faux prophètes sont aussi désignés par ce terme : « S'il se lève parmi vous un *nabi* ou rêveur » (*Deutéronome* 13, 2) ; ou les *Nébiey Haba'al* (*Rois* II 10, 19). Pourquoi ces derniers sont-ils dénommés *nabi* ? Soit parce qu'ils prétendent être de vrais prophètes, soit parce qu'ils s'expriment gravement ou étrangement, comme si leur esprit est possédé par une force mystérieuse. Nous parlerions de nos jours d'un état extatique, provoqué par une pratique particulière ou un problème neurologique. Le *nabi* dans un état de transe peut être sain d'esprit comme le fut Saül²⁷⁵, ou avoir un esprit dérangé²⁷⁶.

Les Évangiles parlent d'individus qui, après avoir été en contact avec les apôtres, ne parvenaient plus à s'exprimer intelligiblement, comme s'ils étaient habités par le Saint-Esprit²⁷⁷.

En arabe, le mot *mejdoub* désigne un être déraisonnable, dont l'esprit a été pris par une force mystérieuse. La plupart des cultures populaires du monde ancien – sans doute en était-il ainsi dans l'Arabie préislamique – respectaient le *mejdoub* ; elles le considéraient comme saint²⁷⁸.

Le second maître de Mohammed le définit donc comme un *nabi*. Cela, parce qu'il prêche des paroles graves, ou parce qu'il raconte ses rêves en croyant qu'ils lui sont inspirés par une force céleste. Soit encore parce qu'il s'exprime parfois de façon insolite, comme un *mejdoub*.

Le Coran met Jésus à contribution pour justifier que Mohammed est le dernier des prophètes²⁷⁹ : « Quand Jésus, fils de Marie dit : Ô fils d'Israël ! Je suis l'Apôtre d'Allah [envoyé] vers vous, et j'annonce un prophète dont la communauté sera la dernière communauté, et par lequel Allah mettra le sceau aux prophètes et aux Apôtres [...]. Les disciples de Jésus l'ont cru, tandis que les juifs le repoussèrent » (61, 6-14) ; « Et quand Jésus fils de Marie dit : Ô enfants d'Israël, je suis vraiment le Messenger d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui est, dans la Torah, antérieur à moi, et annonciateur d'un Messenger à venir après moi, dont le nom sera : *Ahmad* [...]. Les juifs n'ont pas accepté ses paroles » (61, 6-14). Pour les musulmans, *Ahmad* ne serait autre que Mohammed.

²⁷⁴ *Exode* 4, 10 et 6, 30.

²⁷⁵ *Samuel* I 19, 19-24.

²⁷⁶ *Osée* 9, 7.

²⁷⁷ « Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et se mirent à parler en d'autres langues, selon ce que l'Esprit leur donnait à exprimer » (*Actes* 2, 4) ; « Paul posa les mains sur eux et le Saint-Esprit leur fut accordé ; ils se mirent à parler en des langues inconnues et à donner des messages reçus de Dieu » (*Actes* 19, 6) ; « Celui qui parle en des langues inconnues ne parle pas aux hommes mais à Dieu [...]. Je remercie Dieu car je parle en des langues inconnues, plus que vous tous. Mais, devant l'Église assemblée, je préfère dire cinq mots compréhensibles, afin d'instruire les autres, plutôt que de prononcer des milliers de mots en langues inconnues » (*Corinthiens* I, 14, 2-19).

²⁷⁸ Voir Émile Dermenghem, *Le Culte des saints dans l'islam maghrébin*, Paris, Gallimard, 1954.

²⁷⁹ Le Coran offre deux versions différentes de ces versets ; nous les citons.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Cependant, cette annonce de Jésus au sujet de Mohammed ne se trouve nulle part dans les textes chrétiens. Quand ils évoquent la Parousie, c'est le Christ qui reviendra. Mohammed se substituerait-il à lui à l'avance ?

Il nous semble pouvoir expliquer pourquoi le Coran appelle ce personnage à venir *Ahmad*. Selon les prophètes juifs, c'est au Messie que Dieu donnera à la fin des temps la royauté, après que les royaumes impies ont été réduits à néant²⁸⁰. Pour leur part, les Évangiles proclament que Jésus est le Messie ; il est présenté comme *le fils de l'Homme*, en araméen *Bar-Énach*. Daniel – il écrivit dans cette langue populaire – désigne le Messie ainsi (7, 13) ; en hébreu cela donne *ben Adam*, expression qui s'apparente à Ahmad, proche de Mohammed...

Le maître de Mohammed, sachant que Jésus n'était pas celui à qui Dieu donna la royauté définitive, présente donc Mohammed comme candidat. Pour lui, Jésus avait annoncé la venue d'Ahmad ! Depuis, les musulmans croient que Jésus annonça Mohammed comme l'ultime prophète tant attendu, le « sceau des prophètes ».

L'idée que les prophètes juifs ont fait allusion à Mohammed comme sauveur de l'humanité, ainsi Daniel est mis à contribution, fait partie de la croyance des musulmans. En cela, ils suivent les chrétiens qui lisent dans les textes juifs l'annonce de l'arrivée du Christ.

Mohammed, bien qu'il ait été initié au judaïsme durant quelques décennies chez son premier maître juif, en arrive à s'autoproclamer *messie*. De surcroît, les juifs qui nient son élection seraient des perdants : « [...] le nom sera Ahmad. Puis quand celui-ci [Jésus] vint à eux avec des miracles, ils [les juifs] dirent : C'est de la magie. Et qui est plus injuste que celui qui invente un mensonge contre Dieu [...]. Ils [les juifs] veulent éteindre de leurs bouches la lumière de Dieu [...]. Nous aidâmes donc ceux qui crurent [les évangélisés] contre leurs ennemis [les juifs qui n'y croyaient pas] et ils [les évangélisés] triomphèrent [sur les autres juifs] » (61, 6-14).

Jésus était-il le messie attendu par les juifs ?

Le Coran suit l'Évangile et appelle Jésus *'al Masih* – le Messie. Mais quel est le rôle du Messie ? D'après les prophètes juifs²⁸¹, il préservera le peuple juif de toute agression ou invasion. Tous les juifs le considéreront comme leur roi et ils vivront paisiblement en Israël, la terre de leurs ancêtres. Le Temple rebâti à Jérusalem, l'humanité entière reconnaîtra les vérités proclamées par les prophètes juifs ; elle se soumettra à Dieu et toutes les nations connaîtront la paix. Les juifs, pour leur part, accompliront tous les préceptes de leur Torah ; les autres nations respecteront les sept lois et leurs compléments.

Les Évangiles présentent Jésus comme le Messie : « En vérité, je vous dis que vous [mes adeptes] n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, que le Fils de l'homme sera venu [le monde reconnaîtrait que Jésus, aura accompli les prophéties au sujet du Messie] » (*Matthieu* 10, 23). Mais l'histoire dément toutes ces promesses. Jésus ne devint jamais le Messie attendu par les juifs, le Temple fut détruit, les juifs malmenés, exilés ou massacrés.

²⁸⁰ *Daniel* chap. 2 et 7 et autres prophètes.

²⁸¹ Voir début du chapitre VI.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Les chrétiens ne tiennent pas assez compte de cet avertissement, pourtant attribué à Jésus : « Si l'on vous dit alors : le Messie est ici, ou bien le Messie est là, ne le croyez point ; car il s'élèvera de faux messies et de faux prophètes, qui feront de grands miracles et des prodiges, au point de séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes : vous voilà prévenus »²⁸².

Quelques preuves quant au prophétisme

de Mohammed

Les musulmans avancent plusieurs preuves du prophétisme de Mohammed. N'ayant pas été présent au Sinaï²⁸³ et étant, selon la tradition, illettré, il n'avait pu avoir accès à la Torah. Ses connaissances bibliques ne pouvaient donc lui être inspirées que par Dieu !²⁸⁴ Ce serait l'allusion du verset : « Ceux qui suivent le Messager, le *prophète léoumi*, qu'ils trouvent décrit chez eux dans la *Torah* et l'*Évangile*, seront heureux. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licite les bonnes choses, leur ôte le fardeau et les jougs qui pesaient sur eux. Ceux qui crurent en lui, le soutinrent, lui portèrent secours et suivirent la lumière descendue avec lui, ce sont les gagnants » (7, 157). Qui est ce *prophète léoumi* dont il est question, qui serait nommé dans la *Torah* et l'*Évangile* ? Quel est le sens du mot *léoumi* ? Sur qui pesaient le *fardeau* et les *jougs*, dont ce prophète les soulage ?

Selon l'orthodoxie musulmane, le messager cité est Mohammed, *léoumi* signifiant illettré, et il serait question de lui dans la Torah et les Évangiles. Le *fardeau* et les *jougs* sont les commandements que les juifs ont reçus au Sinaï. Mohammed est venu pour annuler nombre d'interdictions et débarrasser les juifs du fardeau, des jougs qui les astreignaient. Mohammed aurait déclaré qu'il est *léoumi* – illettré, pour prouver ainsi qu'il est prophète, car n'ayant pu lire les histoires bibliques, il a forcément été inspiré par un ange.

On ne peut que s'étonner de cette interprétation. Des juifs résidaient en Arabie des siècles avant la venue de Mohammed²⁸⁵, les récits bibliques leur étaient familiers²⁸⁶ et les habitants du pays s'y intéressaient²⁸⁷.

²⁸² *Matthieu* 24, 23-25. Voir à ce sujet Kaplan Aryeh, *Le Vrai Messie*, Jérusalem, éditions Emounah et I. M. Choucroun, *Le Judaïsme à raison*, Paris, Sefer, 1955 ; Binyamin Shlomo Hamburger, *Les Faux messies*, Édition du C.E.R.J., Bné-Brak, 1993.

²⁸³ « Tu [Mohammed] n'étais pas au flanc du *Tor* [mont Sinaï] quand Nous avons appelé [Moïse] » (28, 46).

²⁸⁴ Cf., Cheikh Hassan Ayoub, *Clarification de la foi musulmane*, pages 145-146, Paris, éditions Okad, 1991.

²⁸⁵ Voir RR. PP. A. Jaussen et R. Savignac, *Mission archéologique en Arabie*. La Michnah, consignée cinq siècles avant l'islam, témoigne que les femmes juives habitant en Arabie, se voilaient le visage comme les bédouines, en laissant seulement un œil découvert, Talmud *Chabbath* 65 A.

²⁸⁶ Cf., Nöldeke, *Geschichte des Qoran*. Voir également l'article du Pr. Claude Gilliot, « Informateurs Juifs et Chrétiens de Mohammed », Université d'Aix-en-Provence. Voir aussi chapitre II, *Qui est la mère de Mohammed et qui fut son maître ?*, où nous citons Ibn Ishaq et Boukhari selon qui Waraqa, le cousin de la première femme de Mohammed, a

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Même s'il avait été analphabète, Mohammed n'étant pas sourd, il pouvait les avoir appris oralement. La tradition musulmane attribue donc à Mohammed des paroles dénuées de sens. De plus, Mohammed avait-il véritablement l'intention d'abroger la Torah ? Ne s'employait-il pas plutôt à faire adhérer les Arabes au judaïsme ?

Tentons de comprendre ce verset du Coran autrement. Cette sourate rapporte l'histoire de Moïse libérant les juifs de l'esclavage en Égypte et leur transmettant la Torah. Le Messager est donc Moïse, le prophète pour tous les peuples. Le mot *léoumi* ne signifie pas illettré ; il vient étymologiquement de *oum* et *oummah* – peuple ou nation – en arabe et en hébreu. Il se peut aussi que le terme *léoumi* se rapproche du mot hébreu *ilém* – muet. C'est ainsi que le livre de l'*Exode*²⁸⁸ qualifie Moïse pour dire qu'il avait du mal à s'exprimer. Ceux sur qui pesaient le fardeau et les jougs ne sont autres que les juifs, esclaves en Égypte. Moïse, qui est évidemment cité dans la Torah et les Évangiles, venait les libérer. C'est lui qui indiqua aux juifs ce qui est convenable, comme aussi ce qui est interdit ; il leur rendit licites les bonnes choses – les nourritures cachères – conformes au respect de la Loi.

D'après l'interprétation des musulmans, le Coran stipule que Mohammed est mentionné dans la Torah et les Évangiles. Cela pose problème, car on ne trouve dans ces livres nulle trace de lui. Pour contourner cette difficulté, ils allèguent que la venue de Mohammed figurait jadis dans le *Pentateuque*. Les juifs de Médine qui espéraient la venue d'un prophète juif pour ôter leurs jougs, constatant que Mohammed était Arabe, l'auraient alors dédaigné et auraient supprimé ce passage de la Torah !²⁸⁹ Cette « explication » laisse pour le moins perplexe²⁹⁰.

Au début de ce VII^e siècle, des milliers de rouleaux du *Pentateuque*, rigoureusement identiques, scrupuleusement reproduits par les scribes juifs, sont aux mains de toutes les communautés juives. Exilé, le peuple juif est présent dans tout le Proche-Orient et le bassin méditerranéen, comme dans d'autres pays en Europe et en Asie. La Torah est étudiée dans les maisons d'études ; indispensable au culte synagogal, elle est récitée publiquement au moins une fois par semaine, le jour du Chabbat (Talmud *Baba Kamah* 82 A). Comment les juifs auraient-ils pu se concerter afin d'effacer quoi que ce soit du *Pentateuque* ? La traduction du *Pentateuque* en grec, *La Septante*, qui remonterait à Ptolémée II Philadelphe²⁹¹, en tout cas plusieurs siècles avant Mohammed et la version latine, la *Vulgate*, qui date du IV^e siècle, ne mentionnent pas plus Mohammed. Pour l'y trouver, beaucoup d'encre fut versée par les musulmans et il fut fait vainement violence aux textes bibliques²⁹².

traduit la Torah en arabe. Ainsi cette *preuve*, fabriquée ultérieurement, est démentie par les premiers historiens musulmans.

²⁸⁷ L'histoire de Coré et de ses complices que la terre avala (*Nombres* 16 et Coran 28, 81-82) était très populaire chez les bédouins (Talmud, *Sanhédrin* 110).

²⁸⁸ *Exode* 4, 10 et 6, 30.

²⁸⁹ Tabari, Muhammad Ibn Garir Abu Al' Ga'far, *Mohammed, sceau des prophètes*, traduction de Zotenberg, Sindbad, Paris, 1989.

²⁹⁰ Voir *Responsa* de Salomon Adret, le *Rachbah*.

²⁹¹ Selon *La Lettre d'Aristée*, rédigée au 1^{er} siècle avant EC ; voir aussi Talmud *Sofrim* chapitre I, 7-8 ; *Méguilah* 9 A.

²⁹² Voir aussi Maïmonide, *Épître au Yémen*.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

La tradition musulmane affirme que dans un autre verset figure une preuve que Mohammed était prophète : « C'est ainsi que Nous t'avons fait descendre le Livre. Ceux à qui Nous avons donné le Livre [les juifs] y croient [...]. Et avant cela tu ne récitais aucun livre et tu n'en n'écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes » (29, 47-48).

Quel est le Livre descendu sur Mohammed, quelle était la nature du doute pour ceux qui niaient la vérité, et pourquoi le Coran insiste-t-il sur le fait que Mohammed n'écrivit aucun livre de sa main ? Selon les musulmans, le Livre est le *Coran Mushaf 'Uthman*, descendu du ciel par prophétie. Si Mohammed avait été capable de lire et d'écrire, les Mecquois auraient pu le soupçonner d'avoir copié les livres juifs.

Arguant du fait qu'il est incapable de rédiger un livre, Mohammed affirme qu'il l'a incontestablement reçu du ciel. Son illettrisme confirmerait son statut de prophète !

Mais comme nous l'avons déjà dit, Mohammed avait des oreilles pour écouter ! L'explication correcte de ce verset est donc exactement inverse.

Le Livre cité est la Torah des juifs. Quand Mohammed assure aux Mecquois que le livre qu'il leur apporte provient exclusivement de son maître juif, ils lui rétorquent que ses récits ne sont que fables, écrites avec l'aide de ses compagnons. Le maître lui enjoint de répondre de la manière suivante : Je ne suis pas l'auteur du livre que je vous apporte ; ce sont des récits de la Torah que mon maître a écrits. Si j'avais été cultivé et lettré, vous auriez pu m'accuser d'avoir lu des légendes et de vous les raconter. Mais comme je ne sais ni lire ni écrire, vous devez admettre que tout provient de mon maître. C'est lui le savant en Torah et rien ne m'est dû.

Les musulmans avancent encore d'autres arguments²⁹³ pour démontrer le prophétisme de Mohammed. Selon eux, le réveil spirituel que la lecture du Coran provoque en est une preuve, car une parole mensongère ne pourrait pas produire une telle dévotion.

En vérité, le Coran ayant été porté au pinacle et les musulmans présentés comme les plus nobles, ils éprouvent en le lisant la sensation d'être relié au *dernier des prophètes*, d'autant plus que le Coran comporte effectivement des vérités.

Inimitabilité du Coran

D'après le dogme de l'islam, le *miracle* du Coran Mushaf 'Uthman prouve son origine céleste²⁹⁴.

Pour les musulmans, lorsque les Mecquois doutaient de sa prophétie, Mohammed a argumenté : « Dis : Même si les hommes et les *djins* [les génies] s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres » (17, 88/90) ; « Ou bien ils [les Mecquois] disent : Il [Mohammed] l'a forgé ! Dis : Apportez donc dix sourates semblables à ceci, forgées [par vous] [...] ; s'ils ne vous répondent pas, sachez alors que c'est par la science de Dieu qu'il est descendu » (11, 13/16).

²⁹³ Voir aussi Annexes, *Les contradictions de Mohammed*.

²⁹⁴ Cf., Cheikh Hassan Ayoub, *Clarification de la foi musulmane*, Paris, éditions Okad, 1991.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Quel est ce Coran qu'il serait impossible aux hommes, même aidés par les *djinns*, de rédiger ? Pour les musulmans, c'est le Coran Mushaf 'Uthman. Sa perfection constituerait la preuve indiscutable qu'il émane de Dieu et que Mohammed est prophète. Cependant, ceux qui n'ont pas été élevés depuis leur enfance dans la foi musulmane, ne comprennent pas pourquoi le Coran Mushaf 'Uthman est si prodigieux. Ils ne comprennent pas plus qu'il n'ait pu être rédigé par des hommes, ou encore qu'il n'ait été copié d'écrits antérieurs. D'autant qu'à l'époque où l'on attribue ces paroles à Mohammed, le Coran Mushaf 'Uthman n'est pas encore composé.

À n'en pas douter, le Coran mentionné est la Torah. Pour rassurer les Mecquois, Mohammed affirme que les miracles accomplis par Moïse prouvent la véracité de ses dires. Un Sage en témoignerait et ils peuvent même consulter le Livre chez les juifs : « Celui auquel une preuve de son Seigneur a été donnée, qu'un témoin [son maître] venu de la part de son Seigneur lui communique ceci, avant lui [le maître ou son livre] le Livre de Moïse était déjà un guide et une miséricorde » (11, 17/20).

Mohammed démontre avec force explications qu'il serait impossible de créer de telles histoires sans être confondu. Au cas où les Mecquois auraient un livre comparable, il les met en demeure de le produire : « Ou bien, leur avions-Nous donné avant lui [le livre en arabe, copie de celui de Moïse] un livre auquel ils seraient fermement attachés ? Mais plutôt ils dirent : Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces » (43, 20/21-21/22).

L'ange Gabriel

L'ange Gabriel est mentionné deux fois dans le Coran. S'appuyant sur un verset médinois, les musulmans croient que toutes les connaissances de Mohammed lui viennent de cet ange : « Gabriel, avec la permission d'Allah, *nazzalahû*²⁹⁵ 'alâ qalbika – a fait descendre sur ton cœur – pour déclarer véridiques les messages antérieurs, comme Direction et Annonce pour les Croyants » (2, 91/97).

Ce verset est compris ainsi par les musulmans : Mohammed affirme que c'est l'ange Gabriel qui a fait descendre le Coran dans son cœur. Pourtant, comme nous l'avons déjà précisé au Chapitre II, Mohammed ne se proclama jamais prophète durant son séjour à La Mecque.

Notre interprétation de ce verset est bien différente : Gabriel tient une place importante dans l'Évangile et il aurait annoncé la naissance de Jean-Baptiste²⁹⁶ ; le Coran²⁹⁷ rapporte ce chapitre de Luc.

Le maître insistait inlassablement sur le fait que Dieu assignait à Mohammed la mission d'instruire les Arabes ; il devait en cela suivre l'exemple de tous les Messagers.

²⁹⁵ Le terme *nazzalahû* que le Coran utilise pour narrer la transmission de la foi, est apparenté au mot hébreu *nozèl* : ruisseler (*Exode* 15, 8). C'est l'une des expressions que le *Tanakh* emploie pour décrire la transmission de la Torah (*Deutéronome* 32, 2 ; *Juges* 5, 5).

²⁹⁶ *Luc* 1, 19.

²⁹⁷ Coran 19, 1-15.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Mohammed est alors dans un tel état d'exaltation²⁹⁸ qu'il pense être en relation avec Gabriel. Il rêve d'un ange qui l'incite à transmettre les paroles apprises chez son maître.

Ainsi, au cours de sa première bataille, se sentant transporté et ayant fait preuve de courage, il est persuadé d'avoir été aidé par des anges : « Dieu fit descendre Sa *Sakina*²⁹⁹ sur Son Messager et sur les croyants. Il fit descendre des troupes que vous ne voyiez pas »³⁰⁰.

Sa croyance en une apparition angélique peut aussi être expliquée d'une autre façon. Mohammed apprend dans sa jeunesse certains épisodes de la Torah : « Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin, alors Il t'a accueilli, ne t'a-t-Il pas trouvé égaré, alors Il t'a guidé »³⁰¹. Il en oublie une partie. Lorsque, vingt ou trente ans plus tard, il se préoccupe intensément des questions religieuses, ces histoires bibliques lui reviennent à l'esprit durant son sommeil. Son maître lui confirme qu'elles proviennent en effet de la Torah. Il en est si étonné et excité, qu'il croit avoir reçu l'inspiration d'un ange. Voici comment Maïmonide décrit certaines personnes qui se croient prophètes : « Prenez un millier de personnes dans un bâtiment. À l'exception d'une seule, toutes en sortent. À ceux qui observent la scène il semblera que la personne qui s'y trouve encore vient d'y entrer. Il en est de même pour les rêves : on oublie des histoires entendues dans sa jeunesse, puis on en rêve après des décennies. Certains en sont si étonnés qu'ils attribuent ces connaissances à l'intervention de l'Esprit saint ; ils se croient prophètes »³⁰². Il n'est pas exclu qu'en écrivant ces lignes, Maïmonide pensait à Mohammed.

Il est aussi possible que la référence à Gabriel se rapporte en fait à Moïse. Cet ange aurait fait descendre la Torah à Moïse, avant de pénétrer le cœur de Mohammed. Bien que le Coran, reprenant la Torah, ait déjà relaté que Dieu parla directement à Moïse (4, 164), il n'est pas exclu qu'à Médine, sous l'influence du missionnaire³⁰³, Mohammed pensa que c'est Gabriel qui inspira Moïse.

La religion suprême

Convaincu qu'il est prophète, Mohammed place « sa » religion au-dessus de toutes les autres : « C'est Lui qui a envoyé Son *Messager* avec la guidée et la religion de vérité, *pour la placer au-dessus de toute religion*, en dépit de l'aversion des associateurs » (61, 9).

²⁹⁸ Mohammed aurait été durant ses discours en proie à une forte agitation ; il lui serait arrivé d'en transpirer, même en plein hiver. Voir Boukhari.

²⁹⁹ Le mot *sakina*, en hébreu *Chékhinah*, signifie la Présence divine dans ce monde. *Chékhinah* provient du mot biblique *Michkane*, que l'on rencontre dans la Torah de façon récurrente (*Exode* 25, 8-9 etc. ; *Deutéronome* 12, 5). Le Coran (2, 249) mentionne aussi que la *Sakina* se trouvait dans l'Arche Sainte à l'époque du prophète Samuel ; là-même où Moïse plaça les Tables de la Loi (*Samuel* I, 4, 7).

³⁰⁰ Coran 9, 26 ; 9, 40.

³⁰¹ Coran 93, 6-7 ; voir chapitre II.

³⁰² *Guide des Égarés*, *op. cit.*, deuxième partie, chap. 37-38.

³⁰³ Paul déclare : « Cette loi [la Torah] a été promulguée par des anges qui se sont servis d'un intermédiaire [Moïse]. Mais un intermédiaire est inutile quand une seule personne est en cause, et Dieu seul est en cause » (*Galates* 3, 19-20).

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

D'après les musulmans, le *Messenger* dont il est question est Mohammed. Ses fidèles seraient les lieutenants de Dieu sur terre : « C'est Lui qui a fait de vous les *halâ'if-l-ardi* [lieutenants sur terre] et qui vous a élevés, en rangs, les uns au-dessus des autres, afin de vous éprouver en ce qu'Il vous a donné » (6, 165).

À l'égard des juifs qui manifestent leur désaccord, le Coran décrète : « Ils veulent éteindre de leurs bouches la lumière de Dieu » (61, 8). Il affirme que les païens évangélisés et les judéo-chrétiens triomphèrent jadis des juifs refusant Jésus. Pour le deuxième maître, le missionnaire christianisant, cet exemple doit inspirer les émules de Mohammed. Il les encourage alors, en leur promettant le Paradis, à combattre les juifs³⁰⁴ : « Vous croyez en Dieu et à Son messenger et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin de Dieu [...]. Il vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures, dans les *jannâti 'adnin* – jardin d'Éden, *Gan Eden* en hébreu – [...]. Soyez les alliés d'Allah, à l'exemple de ce que Jésus, fils de Marie, a dit aux apôtres : qui sont mes alliés [pour la cause] d'Allah ? Les apôtres dirent : Nous sommes les alliés d'Allah. Un groupe des enfants d'Israël crut, tandis qu'un groupe nia. Nous aidâmes donc ceux qui crurent [les juifs évangélisés] contre leurs ennemis [les juifs qui n'y croyaient pas], et ils triomphèrent » (61, 9-14).

Ce verset suggère une alliance entre chrétiens et musulmans pour combattre les juifs sur le plan théologique, mais aussi physiquement³⁰⁵.

Mohammed considérerait donc que les juifs qui rejetèrent Jésus ont été des mécréants. Là, le Coran ne laisse le choix qu'entre deux hypothèses : son auteur (ou ses auteurs) a développé le même antijudaïsme virulent que les Pères de l'Église, dont il s'est sans doute inspiré, ou il était complètement ignorant quant aux raisons du rejet de Jésus par les juifs.

En vérité, les juifs ne furent pas les seuls à récuser Jésus comme le Messie et Mohammed comme le *sceau des prophètes*. De nombreuses populations à travers le monde restèrent sourdes à leurs appels, ce qui n'a pas provoqué pour autant cette rancœur des chrétiens et des musulmans à leur encontre, comme c'est le cas quand il s'agit des juifs. Cela nous semble être dû au fait que, contrairement aux juifs, ces populations n'étaient pas impliquées lorsque le christianisme et l'islam furent fondés ; la prophétie leur faisait défaut. Par contre, les juifs étaient reconnus par Jésus et Mohammed comme le peuple élu de Dieu, à qui Il donna Sa Loi. Durant son séjour à La Mecque, Mohammed évoque les juifs avec respect et affection ; il témoigne d'humilité à leur égard. Et ce sont précisément les maîtres de Jésus et de Mohammed qui disqualifièrent ces deux nouveaux *prophètes*.

De plus, les chrétiens et les musulmans n'ont jamais pardonné aux juifs de ne pas les considérer comme leurs « successeurs », ainsi que le professaient Paul³⁰⁶ et Mohammed.

³⁰⁴ De nos jours, certains islamistes pensent que combattre les juifs leur ouvre les portes du Paradis.

³⁰⁵ Quand en 1993 Jean-Paul II embrassa le Coran devant la délégation irakienne, avait-il ce verset coranique à l'esprit ? Cf., Alexandre Del Valle, *Le Totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties*, édition des Syrtès, Paris, 2002.

³⁰⁶ « Voilà pourquoi il [Jésus] est médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, sa mort ayant eu lieu pour racheter les transgressions de la première

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

L'islam supérieur au judaïsme ?

Mohammed aurait donc placé *sa* religion au-dessus de toutes les autres. Mais pensait-il la placer seulement au-dessus du paganisme ou aussi de la religion juive ? Dans ce dernier cas, croyait-il, comme le commun des chrétiens, que la religion juive était tombée en désuétude, ou lui accordait-il une valeur intrinsèque, bien qu'inférieure à l'islam ?

Cette question est aussi en relation avec le massacre et l'exil des juifs de Médine que, selon la tradition musulmane, Mohammed organisa ou justifia.

Pourquoi fut-il si courroucé contre ces derniers ? Est-ce le judaïsme en tant que tel qui était en cause, ou estimait-il que les juifs déviaient du judaïsme ? Pensait-il être en droit de tuer un juif, au motif qu'il le considérait comme impie ? Son ressentiment était-il dû au fait qu'ils se moquaient de lui, ou encore qu'ils auraient essayé de porter atteinte à sa personne, voire tenté de le tuer ?³⁰⁷ Croyait-il qu'ils voulaient l'empêcher d'entraîner les Arabes vers sa religion ?

Telles sont quelques-unes des questions que certains musulmans se posent.

De nombreux musulmans considèrent que le judaïsme est tombé en désuétude. Ils pensent que les premières déclarations de Mohammed, toutes positives à l'égard du judaïsme, furent abolies par celles qu'il prononça par la suite, qui sont, elles, négatives : « [Combattez] également ceux parmi les gens du Livre, qui ne professent pas la religion de la vérité [*sic*], à moins qu'ils ne versent la capitation directement et en toute humilité » (9, 29).

Dieu aurait donc changé Sa loi, de Moïse à Jésus et de Jésus à Mohammed, et de plus, Il aurait continué à le faire au cours des vingt-deux années pendant lesquelles Mohammed prêcha. Voilà qui permet de résoudre bien des contradictions du Coran³⁰⁸.

L'idée selon laquelle Mohammed a voulu abolir le judaïsme est déconcertante. N'oublions pas que, durant son séjour à La Mecque, il se défendit à plusieurs reprises de vouloir prêcher une nouvelle religion : il se contentait de rappeler celle de Moïse en espérant

alliance, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage éternel promis. Car là où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Un testament, en effet, n'est valide qu'à la suite du décès, puisqu'il n'entre jamais en vigueur tant que vit le testateur. De là vient que même la première alliance [que Dieu contractait avec les juifs au Sinaï] n'a pas été inaugurée sans effusion de sang. Lorsque Moïse eut promulgué au peuple entier chaque prescription selon la teneur de la Loi, il prit le sang des jeunes taureaux et des boucs [...] (Hébreux 9, 15-19).

³⁰⁷ La tradition musulmane attribue aux juifs médinois l'intention d'assassiner Mohammed. Elle évoque aussi la possibilité, pour expliquer sa mort prématurée, qu'une juive de Haïbar, dont le mari avait été tué sur l'ordre de Mohammed, ait tenté de l'empoisonner. Relevons que le fantasme du *juif empoisonneur* a récemment été réactivé, à la mort de Yasser Arafat.

³⁰⁸ Des versets rendant hommage au judaïsme se trouvent dans les sourates mecquoises et médinoises. Aucune chronologie n'étant suivie par le Coran, les musulmans sont divisés au sujet de ce que Mohammed affirma au début, et de ce qu'il proclama à la fin...

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

y faire adhérer les Arabes. Certes, entre son séjour à La Mecque et celui à Médine il s'est contredit, mais de là à vouloir abolir le judaïsme ?

Les musulmans qui pensent que les religions « révélées » antérieures à l'islam, le judaïsme et le christianisme, sont devenues caduques depuis l'émergence de l'islam, imitent les chrétiens qui ont affirmé la même chose à l'égard du judaïsme³⁰⁹.

Néanmoins pour certains musulmans, Mohammed n'a nourri aucune hostilité à l'égard du peuple juif et de sa religion. Sa colère s'est limitée aux juifs de Médine.

Le Coran qualifie d'ailleurs le juif pratiquant la Torah d'homme juste et méritant : « S'ils avaient appliqué la Torah et l'Évangile et ce qui est descendu sur eux de la part de leur Seigneur, ils auraient certainement joui de ce qui est au-dessus d'eux et de ce qui est sous leurs pieds. Il y a parmi eux un groupe qui agit avec droiture ; mais pour beaucoup d'entre eux, comme est mauvais ce qu'ils font [...]. Dis : Ô gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformerez pas à la Torah et à l'Évangile [...]. Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les sabéens, et les chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Dieu, au Jour dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés » (5, 66-69) ; « Ceux qui croient, ceux qui pratiquent le judaïsme, les chrétiens, les sabéens, quiconque croit en Dieu et au Jour dernier, ceux qui font le bien, tous ceux-là recevront une récompense de leur Seigneur. Ils n'auront plus de crainte et ils ne seront point affligés » (2, 62)³¹⁰.

Pour la tradition juive, la religion d'Adam et d'Abraham était la première religion prescrite aux hommes ; le Coran reprend cette idée à son compte. Par la suite, Dieu donna aux juifs une nouvelle religion, plus complète, le judaïsme. Le Coran lui reconnaît : vérité, lumière et miséricorde. Pourquoi Dieu n'a-t-il pas engagé toutes les nations à recevoir la religion d'Israël ? La réponse semble être que le judaïsme étant difficile à accomplir, les nations du monde n'y étaient pas prêtes³¹¹. Mohammed reconnaît ne pas vouloir du judaïsme, cette religion si lourde à porter : « Allah! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous [les juifs] » (2, 286) ; « Dieu veut vous alléger, car l'homme a été créé faible » (4, 28/30).

Si Mohammed avait affirmé, comme le croient de nombreux musulmans, que la religion juive n'était que transitoire, la religion d'Adam et d'Abraham était alors l'originelle tout en étant l'ultime. Mais interrogeons-nous : pourquoi Dieu aurait-Il donné une religion aux juifs, pour la remplacer ensuite par une autre, l'islam, qui n'est que la religion originelle, celle qui était en vigueur avant le judaïsme ? Les musulmans répondent : la raison pour laquelle Dieu donna la Torah aux juifs est que les nations n'étaient pas prêtes à l'époque à respecter la religion que Dieu donna à Adam ; ils se complaisaient, les Arabes inclus, dans la

³⁰⁹ La religion baha'ie, née au XIX^e siècle en Iran, défend la même thèse à l'égard de l'islam.

³¹⁰ Selon l'imam de Rome, M. Abdul Hadi Palazzi, la terre d'Israël appartient de plein droit au peuple juif qui y réside actuellement. Il dit en fait tout haut ce dont de nombreux musulmans sont convaincus, mais qu'ils craignent d'exprimer.

³¹¹ Talmud *Avodah Zarah* 2 B et *Midrach Rabbah/Deutéronome* 33, 2.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

yahilya – époque de l'ignorance. Mais dès que Mohammed arriva et remit la première religion en vigueur, le monde rentra dans l'ordre tandis que la religion juive devenait inutile.

Il y a là matière à s'étonner ; en l'an 632, lorsque Mohammed achève de faire « descendre » sa religion parfaite, seule la population de l'Arabie l'accepta, et souvent sous la contrainte !

Une autre explication est avancée par les musulmans : les commandements de la Torah étant trop pesants, les juifs ont été incapables de les observer, d'où la nécessité d'un retour en arrière. Cette idée est inspirée de Paul : « Ainsi, l'ancienne règle a été abolie, parce qu'elle était faible et inutile. La Loi de Moïse, en effet, n'a rien amené à la perfection. Mais une espérance meilleure nous a été accordée et, grâce à elle, nous pouvons nous approcher de Dieu » (*Hébreux* 7, 18 -19).

Un croyant peut-il décréter que la Loi de Dieu était faible et inutile ? Qui peut juger que le judaïsme n'a rien amené à la perfection ? Les mœurs des adeptes de la chrétienté et de l'islam ont-elles été meilleures ? Le monde est-il entré dans l'ordre ?

Le peuple juif maudit ?

Mohammed croit que le peuple juif est maudit : « Et Allah certes prit l'engagement des enfants d'Israël [...] et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits »³¹².

Quand Balaam³¹³ voulut maudire les juifs, Dieu lui ordonna : « Ne maudis point ce peuple, car il est béni » (*Nombres* 22, 12). Croyant pouvoir influencer Dieu, il insista, mais Dieu transforma les malédictions de Balaam en bénédiction : « Il [le roi de Moab] me [Balaam] fait venir [...] : Viens, maudis pour moi Jacob, et viens menacer Israël. Comment maudirais-je celui que Dieu n'a point maudit [...]. Oui, je reçus mission de [les] bénir, Il [Dieu] a béni [les juifs], je ne puis Le dédire [...]. Ceux qui te [peuple juif] bénissent, seront bénis, et ceux qui te maudissent, seront maudits »³¹⁴.

Affirmer que Dieu a maudit les juifs permet en fait de les malmené et incite au crime. Si les prophètes réprimandaient les juifs, ils n'omettaient jamais de mettre en garde ceux qui se permettraient de les malmené³¹⁵. En fait, en certifiant que le peuple juif est maudit, le christianisme et l'islam cherchent à légitimer leur dogme selon lequel l'alliance de Dieu avec ce peuple est tombée en désuétude, et que c'est eux qui en bénéficient désormais.

Néanmoins, aucun prophète juif n'a jamais laissé entendre que cette Alliance pourrait être abolie : « Ainsi parle le Seigneur qui créa le soleil pour la lumière du jour, donna mission à la lune et aux étoiles d'éclairer la nuit, qui agite la mer et fait mugir ses flots, Lui qui a nom l'Éternel-Cébaoth : Si ces lois [de la nature] cessaient d'être immuables devant

³¹² Coran 5, 12-13 et autres versets.

³¹³ Contemporain de Moïse et « prophète des nations ».

³¹⁴ *Nombres* 23, 8-23 ; 24, 9.

³¹⁵ Au chapitre VI nous rapporterons quelques-unes de leurs déclarations.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Moi, dit le Seigneur, alors seulement la postérité d'Israël pourrait cesser de former une nation devant Moi, dans toute la durée des temps »³¹⁶.

Moïse et les juifs de sa génération

D'après le Coran, les juifs sont infidèles à Dieu depuis l'époque de Moïse. Ses contemporains l'ont maltraité jusqu'à ce qu'il s'en plaigne : « Et quand Moïse dit à son peuple : Ô mon peuple, pourquoi me maltraitez-vous ? » (61, 5). Ils auraient le cœur dur : « Ensuite, vos cœurs se sont endurcis. Ils sont comme des roches et plus durs encore » (2, 72).

Ces déclarations figurent en fait dans la Torah : « Et circoncisez vos cœurs, et ne durcissez plus vos nuques » (*Deutéronome* 9, 16) ; « [Moïse dit] : Que ferais-je à ce peuple, encore un peu et il me lapiderait » (*Exode* 17, 4) ; « Et toute la communauté parla afin de les [Moïse et Aaron] lapider avec des pierres » (*Nombres* 13, 10) ; « Et Coré ameuta toute la communauté contre eux [Moïse et Aaron] » (*Nombres* 16, 19).

Ces révoltes sont-elles, comme le Coran l'affirme, la preuve d'une hérésie de la part des juifs ? Elles se produisirent à des moments de grande détresse : poursuivis par leurs anciens maîtres, les Égyptiens, ils étaient terrorisés par l'idée de retomber en esclavage (*Exode* 14, 11) ; lorsque Moïse tarda à revenir du Sinaï, ils se crurent abandonnés en plein désert³¹⁷ ; quand ils apprirent que la terre qu'ils devaient conquérir était peuplée de géants³¹⁸ ils eurent peur d'y pénétrer ; quand ils manquèrent de nourriture en plein désert³¹⁹, ils craignirent pour leurs enfants en bas âge. Le désespoir d'un peuple, ballotté pendant quarante ans dans le désert, constitue-t-il une hérésie ?

Les musulmans n'auraient probablement pas réagi autrement dans les mêmes circonstances ; rappelons-leur cet adage : « Dans ton esprit, ne condamne pas ton prochain, tant que tu n'as pas été mis à l'épreuve dans les mêmes conditions »³²⁰.

La probité et la rigueur intellectuelles exigent, pour étayer une thèse, qu'on ne cite pas certains versets d'un livre tout en dissimulant d'autres. Et de très nombreux versets de la Bible décrivent la grande admiration des juifs de cette génération à l'égard de Moïse. Ils crurent spontanément, dès son retour de Madian en Égypte, qu'il était envoyé par Dieu : « Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait adressées à Moïse, et il opéra les prodiges à la vue du peuple. Et le peuple y eut foi » (*Exode* 4, 30-31). Nul ne fut jamais plus respecté que Moïse, par les juifs³²¹ et par les Égyptiens³²². Lorsqu'il disparut, ils le pleurèrent durant trente jours (*Deutéronome* 34, 8). La génération de Moïse reçut de lui la Torah et l'étudia durant les quarante années vécues dans le désert³²³. Elle la transmit ensuite à ses enfants³²⁴.

³¹⁶ *Jérémie* 31, 35-36.

³¹⁷ *Exode* 32, 1 ; ce détail n'est pas évoqué dans le Coran quand il raconte l'épisode du veau d'or (7, 148 ; 20, 88-90 ; 2, 54).

³¹⁸ *Nombres* 13, 28-33 ; Coran 5, 24-28.

³¹⁹ *Nombres* 11, 5-6 ; Coran 2, 61.

³²⁰ Talmud, *Avoth*, chap. 2, 4.

³²¹ *Deutéronome* 34, 10-12.

³²² *Exode* 10, 3.

³²³ *Exode* 18, 16 ; 33, 7 ; 34, 32 ; *Lévitique* 27, 34 ; *Deutéronome* 4, 5 ; 32, 45 ; 33, 4 ; Talmud *Érouvine* 54 B.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Moïse n'eut pas à supplier, à menacer ou à tuer pour convaincre qu'il était prophète³²⁵. Cela ne fut pas le cas de Mohammed. Durant vingt-deux ans, il sollicita et implora son auditoire de croire en lui.

Le Coran rapporte les difficultés qu'il rencontra pour être reconnu comme Envoyé de Dieu. La majorité de la population mecquoise ne croyait pas en ses sermons, les juifs de Médine et les chrétiens de Najran pas davantage en ses prophéties. Nombreux furent les Arabes médinois qui doutèrent de lui, même parmi les croyants : « De même, c'est au nom de la vérité que ton Seigneur t'a fait sortir de ta demeure, malgré la répulsion d'une partie des croyants. Ils discutent avec toi au sujet de la vérité après qu'elle fut clairement apparue ; comme si on les poussait vers la mort et qu'ils [la] voyaient »³²⁶ ; « Qu'un bien les atteigne, ils disent : C'est de la part de Dieu. Qu'un mal les atteigne, ils disent : c'est dû à toi [Mohammed] » (4, 80/78).

On comprend alors aisément pourquoi Mohammed a raconté, non sans compassion, les prétendus déboires de Moïse avec les juifs avant de se déclarer lui-même prophète.

Les juifs et les prophètes

Mohammed accuse les juifs de maltraiter les prophètes : « Chaque fois qu'un prophète est venu leur apporter ce qu'ils ne voulaient pas, ils le maltraitèrent ou le tuèrent » (2, 81/87).

En effet, le *Tanakh* nous rapporte que les juifs étaient souvent séduits par l'idolâtrie de leurs voisins. Les prophètes qui les réprimandaient ne furent pas toujours bien acceptés³²⁷. Dans certains cas exceptionnels, des mécréants s'en prirent à eux. L'épouse du roi Ahab, une femme d'origine païenne, persécuta les prophètes ; le prophète Obadia sauvera une centaine d'entre eux³²⁸. Elle tenta même de faire mettre à mort le prophète Élie³²⁹, et Zacharie fut tué³³⁰ dans le Temple³³¹.

Les prophètes Mih'aïhou³³² et Jérémie³³³ furent maltraités par des rois mécréants. Pourtant, pour condamnables qu'ils aient été, ces actes peuvent trouver des justifications. Soutenu par quatre cents faux prophètes, le roi Ahab crut que Dieu l'aiderait dans sa bataille contre Aram. Le vrai prophète Mih'aïhou lui ayant prédit la défaite et la mort, Ahab craignit la défection de ses soldats. Trompé par le faux prophète Sidqiahou ben Kenahna, le roi

³²⁴ *Josué* 24, 24 ; *Juges* 2, 7.

³²⁵ « Et Israël a vu la grande main que Dieu a étendue sur l'Égypte, et le peuple a craint Dieu, et ils croyaient en Dieu et en Son serviteur Moïse » (*Exode* 14, 31).

³²⁶ 8, 5-6 et nombreux autres versets ; nous suivons ici l'interprétation des musulmans.

³²⁷ *Rois* II, 17, 7-23 ; 21.

³²⁸ *Rois* I, 18, 13.

³²⁹ *Rois* I 19, 2.

³³⁰ D'après le Talmud, ce crime fut chèrement payé par les juifs, *Guittin* 57 B.

³³¹ *Chroniques* II, 24, 21.

³³² *Rois* I 22, 27.

³³³ *Jérémie* 37, 15.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

sanctionna Mih'ahou³³⁴. Le roi Joiakim aussi pensa qu'en annonçant la chute de Jérusalem, Jérémie affaiblirait la résistance juive face aux forces babyloniennes³³⁵. Dupé par les prédications des faux prophètes³³⁶ et pensant que Jérémie voulait trahir son peuple et se livrer à l'envahisseur, le roi le persécuta³³⁷.

Ces égarements peuvent-ils occulter les qualités du peuple juif ? Des milliers de vrais prophètes³³⁸, des juges et des rabbins³³⁹ dirigeaient les juifs, le peuple les respectait et chérissait leurs paroles. Mais le Coran, comme les textes chrétiens, caricature : « Chaque fois qu'un prophète est venu pour leur apporter ce qu'ils ne voulaient pas, ils le maltraitèrent ou le tuèrent » (2, 81/87).

Les prophètes exprimaient leur amour immense et leur affection pour le peuple. Ce même Moïse qui dit : « Oui, vous avez été rebelles envers le Seigneur, depuis que je vous connais »³⁴⁰, déclare aussi : « Heureux est Israël ! Qui est ton égal, peuple que le Seigneur protège ? Bouclier qui te sauve, Il est aussi le glaive qui te fait triompher » (*Deutéronome* 33, 29).

David, avant de raconter³⁴¹ les révoltes des juifs dans le désert, n'omet pas de signaler une preuve de l'amour que Dieu leur porte³⁴². Au moment où il annonce la chute de Jérusalem et l'exil des juifs, le prophète Jérémie les assure de l'amour éternel de Dieu³⁴³. Il évoque aussi leur récompense quand Dieu les ramènera sur leur terre³⁴⁴.

Rapporter uniquement les critiques des prophètes juifs à l'égard de leur peuple, tout en omettant les paroles d'amour qui les accompagnent, équivaut à mettre de *fausses* paroles dans la bouche des *vrais* prophètes.

Ce procédé fut un impératif pour le maître chrétien à Médine ; en effet, il se doit de justifier son indépendance et la liberté qu'il prend à l'égard de la religion juive. Mohammed doit aussi motiver ses agressions physiques contre des juifs. En conséquence, il semble faire sien le proverbe selon lequel *qui veut tuer son chien, l'accuse de la rage*. Entre cette diffamation et celle des chrétiens qui accusèrent les juifs de meurtre rituel, il n'y avait qu'un pas. Il fut vite franchi.

La virulence d'une diffamation est proportionnelle aux crimes commis par les diffamateurs contre ceux qu'ils diffament et à la justification qu'ils recherchent à leurs méfaits. Combien de crimes doivent donc couvrir les accusations des chrétiens et des musulmans contre les juifs !

Le droit de juger

³³⁴ *Rois* I chap. 22.

³³⁵ *Jérémie* 26-28.

³³⁶ *Jérémie* 23, 25-40.

³³⁷ *Jérémie* 37-38.

³³⁸ 1 200 000 selon le Talmud, *Méguilah* 14 A.

³³⁹ Voir Talmud *Kétoubh* 106 A et de nombreux autres passages.

³⁴⁰ *Deutéronome* 9, 24.

³⁴¹ *Psaumes* 95, 8-11.

³⁴² *Psaumes* 95, 7.

³⁴³ *Jérémie* 2, 1-3.

³⁴⁴ *Jérémie* 32-33 et nombreux autres.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Est-il honnête de la part des musulmans de juger les *compagnons* de Moïse ? Comment justifient-ils les errements des *compagnons* de Mohammed ? Lorsque le calife 'Uthman fut assassiné en l'an 656, le calife Ali fut soupçonné d'en être responsable. Une guerre fratricide, la *Fitna*, déchira la jeune communauté musulmane. Ibn Khaldoun³⁴⁵ écrit à ce sujet : « Tous ceux-là se souciaient de l'islam et ne négligèrent aucun aspect religieux de la question. Ultérieurement au meurtre du calife 'Uthman, ils réfléchirent et jugèrent de manière indépendante. Dieu connaît les circonstances. Il connaît ces hommes. Nous ne pouvons avoir d'eux que *la plus haute opinion, en raison des circonstances et du jugement favorable que le Véridique [Mohammed] portait sur eux* »³⁴⁶. On ne peut donc qu'avoir *la plus haute opinion* des compagnons de Moïse, *en raison des circonstances et du jugement favorable que le Véridique [Dieu] portait sur eux*.

Une certaine contradiction du Coran

Le Coran se contredit à propos des juifs qui ne reconnaissent pas Jésus : « Il y a parmi le peuple de Moïse une communauté qui se conduit selon le droit et la justice » (7, 159) ; « Mais, ils ne sont pas tous pareils. Il est parmi les gens du Livre une communauté droite qui, aux heures de la nuit, récite les versets de Dieu en se prosternant. Ils croient en Dieu et au jour du jugement, qui commettent de bonnes actions, des gens saints et pieux » (3, 109-115).

À qui fait-il allusion ? Certainement pas aux sadducéens qui ne croient pas au monde futur. Il ne reste donc que les pharisiens – ils seraient donc mentionnés dans le Coran comme étant pieux – ou les chrétiens, que Mohammed considère comme faisant partie du peuple du Livre. Le Coran dit en effet : « Si le peuple du Livre [les juifs et les chrétiens] *'aqâmû-T-Tawrâta wa-l-'Injîla* – accomplissent la Torah et l'Évangile –, ils recevront une récompense, et il y en a parmi eux qui les respectent sincèrement, mais beaucoup d'autres sont des pécheurs » (5, 70/66). En d'autres termes, si les juifs respectent la Torah et les chrétiens les commandements des Évangiles, ils seront récompensés. Les maîtres pharisiens et nombre de leurs élèves ont observé la Torah ; c'est une évidence³⁴⁷. Selon le Coran, ils sont donc des justes qui recevront leur salaire. Pourtant ils rejetèrent Jésus et les Évangiles qui prétendent abolir la Torah, et le Coran de présenter de tels hommes comme des mécréants (61, 7-14), car ils seraient tenus de respecter les deux religions, malgré leur incompatibilité flagrante.

Il est évident que Mohammed ne connaissait l'histoire des origines du christianisme que partiellement. Ce qu'il apprit à ce propos lui avait été enseigné par son maître, un païen converti ou un juif apostat.

³⁴⁵ Célèbre historien et sociologue musulman, (Tunis 1332-Le Caire 1406). Son œuvre principale, *Kitâb al-'Ibar*, est précédée d'une « Introduction », *Al Muqaddima, op. cit.*, qui compose à elle seule un livre.

³⁴⁶ *Al Muqaddima, op. cit.*, III, 28.

³⁴⁷ Voir Claude Gruber-Magiot, *Jésus et les pharisiens*, Paris, Robert Laffont, 1964.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Lire le Coran et étudier l'islam devrait impliquer de ne jamais oublier ce que Mohammed a dit de lui-même : « Nous [Dieu] avons envoyé des prophètes avant que tu [Mohammed] n'apparaises. Il y a des prophètes dont nous t'avons raconté l'histoire [à travers un être humain] et ceux dont nous ne t'avons pas raconté la vie » (40, 78). L'érudition reste un préalable à la connaissance, à plus forte raison pour devenir un prophète. On ne peut se coucher analphabète et se relever sage, et encore moins prophète.

Les juifs et le Chabbat

Mohammed accuse les juifs de ne pas respecter le Chabbat : « Nous leur avons dit : Ne transgressez pas le Chabbat, et Nous avons pris d'eux un engagement ferme. À cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, leur meurtre injustifié des Prophètes [...] » (4, 154-155). Pour les punir, Dieu aurait transformé les juifs en singes et en porcs : « Vous avez certainement connu ceux des vôtres qui transgressèrent le Chabbat, Nous leur avons dit : Soyez des singes abjects » (2, 65) ; « Ses habitants négligeaient le Chabbat [...]. Soyez d'ignobles singes » (7, 163-166) ; « Dieu a transformé en singes et en porcs ceux [des juifs] qu'Il a maudits » (5, 60).

On constate dans ce passage l'influence qu'a pu exercer Jean Chrysostome³⁴⁸ sur le maître de Mohammed. Ce spécialiste des invectives contre les juifs écrit : « La Synagogue n'est pas seulement un lupanar et un théâtre, mais aussi un repaire de brigands [...] ; pas seulement une tanière de *bêtes sauvages*, mais de *bêtes impures* [...] ; si Dieu l'a abandonné, cet endroit est devenu la résidence des démons ».³⁴⁹

Mohammed, en réprimandant les juifs qui ne respectaient pas le Chabbat, tentait peut-être d'imiter les prophètes Jérémie³⁵⁰ et Ézéchiel³⁵¹, mais son attitude n'a rien de comparable à la leur. En effet, ces prophètes respectaient scrupuleusement ce jour sacré et désiraient que tous les juifs en fassent autant, alors que Mohammed, déclarant les préceptes de la Torah comme étant au-dessus de ses forces, n'observa pas ce jour saint. Il se comporta comme Paul qui, accusant les juifs de profaner leur Loi, les incitait en même temps à en abandonner la pratique. L'exemple de Paul fut suivi par les chrétiens et les musulmans ; ils se réjouissent quand les juifs abandonnent leur religion, ce qui conforte leur sentiment d'égalité.

Le but que les prophètes juifs recherchaient en réprimandant le peuple, n'a donc rien de comparable avec celui des représentants de l'Évangile et du Coran. Pour répondre à leurs accusations, le Talmud déclare³⁵² : « Au jour du Jugement, les non-juifs seront les premiers invités à témoigner de la fidélité de leurs voisins juifs à leur Loi ».

Les juifs et Marie

³⁴⁸ Père de l'Église, 344-407.

³⁴⁹ Voir la traduction due à Patrick Sultan des *Homélies* de Jean Chrysostome dans Georges Nataf, *Les Sources païennes de l'antisémitisme*, Paris, Berg International, 2002.

³⁵⁰ *Jérémie* 17, 21-24.

³⁵¹ *Ézéchiel* 22, 8.

³⁵² *Avodah Zarah* 3 A.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Les accusations que les Évangiles portent contre les juifs au sujet de Marie, la mère du Christ, sont plagiées par le Coran : « Quand les anges dirent : Ô Marie, certes Dieu t'a élue au-dessus des femmes des mondes [...]. Ce sont là des nouvelles du Mystère que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là [...] lorsque les anges dirent : Ô Marie, Dieu t'annonce comme bonne nouvelle un verbe émanant de Lui dont le nom sera l'oïnt Jésus, fils de Marie, il [sera] illustre dans la vie d'ici-bas et dans la vie future » (3, 42-45) ; « Elle [Marie] dit : Comment aurais-je un fils, quand aucun homme ne m'a touchée, et je ne suis point une prostituée ? Il [Dieu] dit : Ainsi sera-t-il [...] elle devint donc enceinte [...]. Puis elle vint auprès des siens en le portant. Ils dirent : Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse. Sœur de Aaron, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée [...] ; tel est Jésus, fils de Marie, paroles de vérité, dont ils [les juifs] doutent » (19, 20-34) ; « De même Marie, la fille d'*Imran* [Amram], qui avait préservé sa virginité » (66, 12) ; « [Nous avons maudit les juifs] [...] à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie [elle aurait conçu Jésus par adultère] et à cause de leur parole : Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messenger de Dieu [selon les juifs, ce serait la preuve que Jésus n'était pas le Messie]. Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant [...]. Mais Dieu l'a élevé vers Lui » (4, 156-158) ; « Ceux des Fils d'Israël qui n'avaient pas cru, ont été maudits par la bouche de David et de Jésus » (5, 78).

Au sujet des rabbins et des moines

Mohammed s'en prend autant à des rabbins qu'à des moines : « Beaucoup de rabbins et de moines dévorent les biens des gens illégalement [...] ; à ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans *le sentier de Dieu*, annonce un châtiment douloureux » (9, 34). Quand il prononce ces paroles, se doute-t-il que son gendre 'Uthmân, le calife *rashidun* – le bien guidé – commandeur des croyants, sera mis à mort pour népotisme ?

Pour sa part, il s'attribua un cinquième du butin³⁵³ pris sur une tribu juive massacrée à Médine, ainsi que sur celui pris aux juifs de Haïbar. Selon les musulmans, Mohammed ne dépensa ces richesses que pour la gloire de Dieu et forcer les juifs de Médine et de Haïbar de choisir entre la conversion ou la mort, comme le rapporte Ibn Ishaq, serait suivre *le sentier de Dieu*.

Le respect des juifs à l'égard de leurs maîtres

Le Coran condamne la dévotion que les juifs et les chrétiens vouent respectivement aux rabbins et aux moines : « Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie [Jésus], comme seigneur en dehors de Dieu, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique » (9, 30-31). Nul n'ignore, et Mohammed doit le savoir, que les juifs ne croient qu'en un dieu unique. L'accusation lancée contre eux dans ce verset est donc complètement injustifiée, mais pour ce qui est des chrétiens, ils ont effectivement divinisé Jésus.

³⁵³ Coran 8, 41.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Les rédacteurs du Coran ont-ils voulu, à l'exemple des Évangiles, dénigrer les rabbins pour donner une image plus honorable de leur propre prophète ?

Jésus avait déjà lancé aux Sages pharisiens : « Ne vous faites pas non plus appeler *Chef*, car vous n'avez qu'un seul Chef, le Messie [Jésus lui-même] » (*Matthieu* 23, 10).

À suivre Mohammed, la confiance accordée par les juifs aux rabbins érudits et saints est critiquable. Le respect à l'égard des maîtres de la Torah orale³⁵⁴ affecterait la foi en un dieu unique. Seul son propre commentaire, ou celui de son maître, est l'expression du monothéisme pur.

La disgrâce d'Israël ?

De nombreux musulmans pensent que les juifs sont tombés en disgrâce. Leur élection au mont Sinaï aurait été invalidée. L'islam ayant supplanté le judaïsme, la terre d'Israël reviendrait aux musulmans³⁵⁵. Tout cela à cause de l'épisode du veau d'or. Invoquer cet argument pour priver les juifs de leurs droits frise le ridicule. Les miracles, relatés par la Torah³⁵⁶ et le Coran³⁵⁷, qui accompagnèrent le peuple juif durant quarante ans eurent lieu après l'épisode du veau d'or. Cette faute ne dissuada pas Dieu d'exhorter le peuple hébreu à s'installer en Terre promise, à y établir la royauté de David et de Salomon. Comment dès lors soutenir que la religion juive est devenue caduque, que le peuple juif a perdu son statut de peuple de Dieu ? Mais rares sont les musulmans qui connaissent la chronologie de l'histoire biblique. Rappelons que, dès la mort de Mohammed, l'ensemble des Arabes, à l'exception des Médinois, renia son enseignement³⁵⁸. Si le premier calife, Abou Bakr, ne les avait pas combattus, la nouvelle religion aurait-elle existé ? Ainsi l'islam a connu lui aussi son veau d'or.

De nombreux musulmans justifient autrement le dogme concernant la disgrâce des juifs. Dix des douze tribus d'Israël ayant été dispersées à l'époque du premier Temple, celles de Juda et de Benjamin ayant subi par la suite le même sort, Israël serait devenu un peuple banni de sa terre et disséminé à travers le monde. Depuis, les juifs n'auraient plus de raison d'être en tant que peuple et encore moins en tant que nation. Nous traitons de cela au chapitre VI.

L'expansion de l'islam

Après avoir initié une révolution religieuse à La Mecque, Mohammed se lance à partir de Médine dans des guerres de conquête³⁵⁹. Le religieux et le politique deviennent indissociables.

³⁵⁴ Voir Maïmonide, *Yad Hazaqah/Mamrime* chap. 1/*Sanhédrine* chap. 1-4 ; *Introduction à la Michnah*.

³⁵⁵ Les affirmations des musulmans quant à la place des juifs au Paradis n'affectent pas les juifs ; Dieu seul en décidera. Mais celle qui est relative à la terre d'Israël, pose évidemment plus de problèmes.

³⁵⁶ *Exode* 16, 38 etc.

³⁵⁷ Coran 7, 160 et autres.

³⁵⁸ Voir Tabari.

³⁵⁹ Dans les écrits des rabbins médiévaux, l'Empire musulman est appelé *l'Empire d'Ismaël*.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Mohammed semble vouloir édifier un monde idéal où règneraient la foi, la justice, l'équité, la bonté, la charité et le bonheur. Pour y parvenir, il compte plus sur ses disciples que sur les chrétiens ou les juifs : « Vous [mes adeptes] êtes les meilleurs d'entre les peuples formant l'humanité, vous instruisez l'équité et interdisez le mal et croyez en Allah. Si les gens du Livre avaient cru [les juifs et chrétiens], cela aurait été bien pour eux. Certains sont des croyants, mais la plupart sont des impies » (3, 106-110).

Une fois son armée constituée, il semble avoir voulu chasser ou tuer ceux qui ne le reconnaissent pas. La première période de l'islam est marquée par les guerres de conquête. Pour demeurer en vie, ou ne pas subir de supplice, il est alors préférable de déclarer : « Je crois à l'islam ». Nombreux sont ceux qui adhèrent à l'islam sous la contrainte.

Mohammed aurait voulu que ses guerres soient menées au bénéfice exclusif de la religion : « Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier de Dieu [faire la guerre] ne dites pas à celui qui vous salue : Tu es infidèle ! pour ainsi profiter des biens de ce monde [en lui prenant ses biens] comme butin » (4, 94). Pourtant, certains de ses émules ne combattaient que pour des raisons matérialistes : « Une partie d'entre vous désirent les biens de ce monde » (3, 152)³⁶⁰. Aussi Mohammed accuse-t-il fréquemment certains Arabes d'être des hypocrites – *mouafikoun*.

Mais la guerre de conquête offre aussi d'autres avantages. Les musulmans peuvent épouser une captive, quand bien même elle ferait partie du peuple du Livre – juive et chrétienne³⁶¹. Selon la tradition, après avoir tué leurs époux au cours de ses guerres, Mohammed s'est emparé de femmes juives.

Les livres de guerres³⁶² et d'histoire³⁶³ relatent comment un butin fabuleux tomba aux mains des *croyants* quand ils s'emparèrent de la Babylonie, de la Perse et de l'Afrique du Nord.

Mohammed reproche aux juifs médinois de ne pas l'aider dans les batailles qui l'opposent à des tribus arabes encore païennes. Se comparant à Saül, il leur rappelle alors l'infidélité de certains de leurs aïeux qui refusèrent de prendre la défense de leur roi³⁶⁴ : « N'as-tu pas vu le Conseil des fils d'Israël après Moïse dire à l'un de leurs prophètes [Samuel] : Désigne-nous un roi que nous combattions sur le chemin de Dieu [...]. Mais lorsqu'il leur fut prescrit de combattre, ils se détournèrent ; à l'exception d'un petit nombre d'entre eux » (2, 246).

Il est évidemment malaisé de faire renoncer des païens à leur culte des idoles et à leurs coutumes. Des forces considérables furent déployées par les musulmans pour y parvenir. Prenant exemple sur l'Église, Mohammed et ses successeurs usèrent de la contrainte, et cela également à l'encontre des juifs et des chrétiens : « Où qu'ils [les juifs] se trouvent, ils sont frappés d'avilissement, à moins d'un secours providentiel d'Allah ou d'un pacte conclu avec les hommes. Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur, pour n'avoir

³⁶⁰ Voir aussi Coran 33, 18-19.

³⁶¹ Coran 5, 5/7.

³⁶² Magazi.

³⁶³ Voir Tabari.

³⁶⁴ *Samuel* I 10, 1.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

pas cru aux signes d'Allah, et assassiné injustement les prophètes, et aussi pour avoir désobéi et transgressé » (3, 108-112) .

Durant les six siècles précédant l'avènement de l'islam, les juifs récusaient les missionnaires chrétiens qui essayaient de les évangéliser. Ils subirent conversions forcées et massacres collectifs, particulièrement à partir du IV^e siècle, quand l'Empire romain adopta le christianisme comme religion officielle³⁶⁵. Les centres d'études de Judée³⁶⁶ furent dévastés, les rabbins durent fuir, principalement vers la Babylonie, où ils bénéficièrent, pendant un certain temps, de tolérance religieuse. Quand Mohammed se présenta aux juifs et leur demanda de croire aux Évangiles, ils le rejetèrent comme leurs aïeux avaient rejeté le christianisme. L'histoire se répéta alors avec les musulmans. Sous les ordres de Mohammed, ils massacrèrent des juifs à Médine en 627, à Haïbar et Fadak en 629³⁶⁷. Le deuxième calife et beau-père de Mohammed, Omar, surnommé le bien dirigé, les persécuta à son tour à partir de 634.

Certains orientalistes ont tendance à édulcorer l'histoire et présentent l'islam comme une religion tolérante. Ils idéalisent ce qu'ils appellent « l'âge d'or » des trois religions en Andalousie. Cette région ainsi que l'Afrique du Nord furent pourtant des terres d'humiliation et de persécutions organisées par les Almohades.

D'après l'islamologue Bernard Lewis³⁶⁸, les persécutions qu'endurèrent les juifs sous domination musulmane n'étaient pas aussi systématiques qu'elles le furent dans le monde chrétien.

Pourtant, après avoir fui l'Andalousie, Maïmonide écrivit : « Jamais ne se leva une nation plus haineuse qu'elle [les arabes], qui nous [juifs] a fait subir une telle extrême souffrance ; de nous abaisser, de nous mépriser, [...]. Et nous continuons encore de supporter

³⁶⁵ L'historien français Jules Isaac, *Jésus et Israël*, Paris, Fasquelle, 1959 ; *Genèse de l'antisémitisme*, Paris, 10-18, 1998 ; *L'Enseignement du mépris*, Paris, Grasset, rééd. 2004, a démontré que l'enseignement du mépris par l'Église à l'égard des juifs a fait le lit de l'antisémitisme nazi qui a provoqué la mort de près de 6 000 000 de juifs. Ses livres eurent un large écho et contribuèrent à ce que le Pape, dans les années soixante, enjoigne à ses fidèles de considérer les juifs comme des « frères aînés ». Depuis Vatican II, la curie romaine est partagée entre ce nouveau courant de l'Église et les conservateurs réactionnaires, voir *Times* du 30 Mars 1998, et l'article de Hillel Roiter dans *Kountrass News*, Jérusalem, mai 2004.

³⁶⁶ Après l'échec de la guerre de libération nationale menée en 135 par Bar Kochbah, la Judée fut nommée Palestine par les Romains qui entendaient ainsi nier le lien des juifs avec cette terre, comme le désirent de nos jours certains musulmans.

³⁶⁷ À Hodaybya, Mohammed avait conclu avec les Arabes mecquois un pacte de non-agression pour une durée de dix ans, durant laquelle ces derniers s'engageaient à ne pas soutenir ses opposants. Se trouvant ainsi en sécurité, il prit immédiatement le contrôle des juifs de Haïbar ; les Mecquois tinrent leur promesse et n'intervinrent pas. Après sa conquête de Haïbar, Mohammed viola l'accord et occupa La Mecque. Les musulmans prétendent que c'est un ange qui lui en donna l'ordre.

³⁶⁸ Bernard Lewis, *Juifs en terre d'islam*, Paris, Calmann-Lévy, 1986.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

leur joug, leurs mensonges et sarcasmes, plus qu'il n'est dans notre capacité [...]. Chaque fois que nous tentons de faire la paix avec eux, ils nous persécutent »³⁶⁹.

L'islam s'est bien inspiré du christianisme. Voulant justifier un messianisme étranger aux prophètes d'Israël, il s'approprià à son tour de leurs paroles. C'est aussi en maintenant leurs adeptes dans l'ignorance de ce qu'elles devaient au judaïsme que ces deux religions se construisirent.

Les divisions dans l'islam

Mohammed considérait ses adeptes d'Arabie comme les meilleurs d'entre les peuples. L'historien Ibn Khaldoun, quant à lui, semble avoir émis des réserves quant aux bédouins islamisés et les critique durement³⁷⁰.

Le Coran relate souvent le conflit entre juifs et chrétiens : « Nous avons suscité entre eux [juifs et chrétiens] l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection » (5, 14) ; « Ceux qui émettent leur religion [les juifs] et se divisent en sectes [une partie croit en Jésus et l'autre le rejette], de ceux-là tu n'es responsable en rien, leur sort ne dépend que de Dieu » (6, 159).

Les juifs eux-mêmes seraient divisés. Quand une tribu juive de Médine ne se soumettait pas à Mohammed, ce dernier ironisait : « Ils ne vous combattront que retranchés dans des cités fortifiées ou derrière la muraille. Leurs dissensions internes sont extrêmes. Tu les croirais unis, alors que leurs cœurs sont divisés. Ce sont des gens qui ne raisonnent pas » (59, 14). Les juifs s'entretenaient : « Quoique ainsi engagés, voilà que vous vous entretenez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous » (2, 85/79). Mohammed pensait que ses adeptes seraient mieux guidés : « Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il [le livre, la Torah] avait été apporté, qui se mirent à se disputer [...]. Puis Allah, de par Sa Grâce, guida ceux qui crurent en cette Vérité sur laquelle les autres se disputaient » (2, 213/209). Ses adeptes formèrent donc *le meilleur d'entre les peuples* (3, 110). Son désir ne se réalisa pas. Des dissensions qui s'exprimaient parmi les Arabes de son vivant, comme le montre le Coran, allèrent en s'amplifiant. Trente ans après sa mort, ses successeurs se déchirèrent³⁷¹ ; Ali, un gendre de Mohammed et quatrième calife, s'opposa à Mu'awiya de Damas, cousin de 'Uthmân, le troisième calife. Quand enfin une trêve fut conclue, de nombreux compagnons d'Ali, les Kharidjin, arguant que seul le Coran peut décider de qui règnera, rejetèrent la paix signée entre Ali « le juste » et Mu'awiya, « l'impie ». Ils devinrent des ennemis d'Ali, le combattirent et finirent par l'assassiner. Les premiers clans se subdivisèrent à plusieurs reprises, tant pour des raisons religieuses que politiques. Beaucoup de sang fut versé sur l'autel de la foi islamique.

Mohammed exige d'être honoré

³⁶⁹ *Épître au Yémen*, 1172. D'après Maïmonide, l'antijudaïsme du christianisme et de l'islam exprime l'antijudaïsme universel des nations contre le *peuple élu*. Il est la conséquence de leur jalousie envers l'élection de ce peuple et de sa Torah.

³⁷⁰ *Al Muqaddima*, op. cit., chap. II 25-26, « La civilisation bédouine ».

³⁷¹ Voir aussi Djaït Hicham, *La Grande discorde : religion et politique dans l'Islam des origines*, Paris, Gallimard, 1989.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Bien que Mohammed ait souvent été mis en cause par les Médinois, arabes ou juifs, et qu'il n'ait jamais réalisé un miracle, cela ne l'empêcha pas de s'autoglorifier : « Le prophète [Mohammed] a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes ; et ses épouses sont leurs mères [...]. En effet, vous avez dans le Messager de Dieu un excellent modèle [...]. Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme [...]. Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois que Dieu et Son messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir [...]. Mohammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager de Dieu est le dernier prophète [...]. Certes, Dieu et Ses anges prient sur le Prophète ; ô vous qui croyez, priez sur lui [...]. Ceux qui offensent Dieu et Son messager, Dieu les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtiment avilissant » (33, 6-57).

Les musulmans affirment que Mohammed fut l'homme le plus noble de son peuple. Mais sut-il faire la différence entre le service divin désintéressé et le désir de conquête ?

Il pensa que son rejet par les juifs de Médine constituait un blasphème. Selon lui, quiconque touche à son honneur, bafouerait de fait celui de Dieu. Les musulmans ont érigé l'honneur de Mohammed en dogme. Pour nombre d'entre eux il est difficile d'admettre que l'on puisse sincèrement craindre, aimer et honorer Dieu sans forcément embrasser leur foi.

Un musulman peut être amené à entrer en conflit avec l'un des ses coreligionnaires ; mais, aujourd'hui encore, si d'aventure un « infidèle » lève la main sur un musulman, ou même s'il se contente de le réprimander, pour la plupart des musulmans cela constitue un sacrilège³⁷². Cette susceptibilité sélective s'exprime également par le ressentiment des musulmans de toutes nationalités envers l'État d'Israël.

L'islamisation du patrimoine juif

Ce n'est pas sans difficulté que l'islam et ses dogmes furent définis. Ses théologiens s'interrogèrent : l'islam était-il un rejeton légitime de la religion juive, le frère de la religion chrétienne ou la religion mère ?

C'est sur l'islamisation des traditions qui les ont précédés, et au mépris de l'histoire, que les théologiens musulmans établirent leur orthodoxie. Ils présentèrent rétroactivement tous les prophètes juifs – Abraham comme Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, David, Salomon, Jonas, Élie – et Jésus, comme musulmans. Le terme musulman signifie « intègre » en hébreu, et selon les musulmans : intégralement soumis à Dieu.

C'est par cette expression que le premier maître de Mohammed qualifia Abraham, Isaac et Jacob : des serviteurs intègres de Dieu, des musulmans. Une fois les adeptes de Mohammed appelés musulmans, ils sont persuadés que les prophètes bibliques avaient la même religion qu'eux !

L'usurpation fut pratiquée autant dans le domaine religieux que territorial. Les Patriarches, Joseph et Salomon – le constructeur du premier Temple –, devenus musulmans, les lieux saints tels que le caveau des Patriarches à Hébron, la tombe de Joseph à Sichem (Naplouse), le mont du Temple à Jérusalem et la Terre sainte promise aux Patriarches sont considérés comme faisant partie de la terre d'islam.

³⁷² Bernard Lewis, *Juifs en terre d'islam*, Paris, Calmann-Lévy, 1986

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

Ce que Nietzsche écrivit au sujet du christianisme³⁷³ est, d'une certaine manière, applicable à l'islam : « Et en fin de compte : que doit-on attendre des effets ultérieurs d'une religion qui dans les siècles où elle fut fondée, s'est livrée à une bouffonnerie philologique inouïe sur l'Ancien Testament : je parle de la tentative d'escamoter aux juifs sous leur nez l'Ancien Testament, en prétendant qu'il ne comptait que des enseignements chrétiens et qu'il appartient aux chrétiens en tant que véritable peuple d'Israël, alors que les juifs n'auraient fait que se l'arroger [...]. Ensuite on s'abandonna à un délire d'interprétation et d'interpolation qui ne pouvait absolument pas s'allier à la bonne conscience : les savants juifs eurent beau protester, il devait dans l'Ancien Testament être partout question du Christ et seulement du Christ »³⁷⁴.

Les confréries soufies

Le monde de l'islam est essaimé par des confréries soufies³⁷⁵. Pour ces piétistes, la religion consiste principalement à tendre vers la perfection et à aimer Dieu³⁷⁶. Ils privilégient le *grand* djihad, le combat intérieur à mener par chacun pour devenir meilleur et se distinguent des musulmans qui accordent une importance plus grande au *petit* djihad, la guerre contre les infidèles. Ils se consacrent à la prière, à la méditation, aux chants et aux danses favorisant une transe mystique.

Leur mode de vie et leur structure sociale font penser par certains aspects à un mouvement piétiste juif, le hassidisme, apparu en Europe de l'est au XVIII^e siècle. L'affection si particulière qui lie les fidèles de ce mouvement à leur rabbi rappelle celle des confréries à leurs cheikhs. Il n'est pas exclu que son fondateur, le Baal Chem Tov³⁷⁷, ait observé les confréries soufies si répandues au sud de la Russie dont il était originaire et s'en soit inspiré.

Le fils de Maïmonide, Rabbi Abraham, ne se prive pas d'exprimer son affection à l'égard des pieux soufis : « Nous avons encore vu comment des ascètes musulmans [les soufis] se distinguent par leur résistance au sommeil. Il est possible que leurs coutumes proviennent des psaumes du roi David : “Je ne donnerai ni sommeil à mes yeux ni assoupissement à mes paupières”³⁷⁸ et : “Au milieu de la nuit je me lève pour te louer”³⁷⁹. Également de Moïse, paix sur lui, qui s'isola dans la montagne devant Dieu béni soit-Il : “Je restai donc prosterné devant le Seigneur pendant les quarante jours et les quarante nuits”³⁸⁰. En effet Moïse – que la paix soit sur son repos – se trouvait dans cet état durant toute cette période spéciale, sans manger, ni boire, ni dormir, dans un état intermédiaire, entre le céleste et le terrestre, et plus près du ciel. Médite donc sur la portée de cette tradition et que

³⁷³ « La philologie du christianisme ».

³⁷⁴ Fragment 84 d'*Aurore* cité dans *Le Meurtre du Pasteur*, de Benny Lévy, Paris, 2004.

³⁷⁵ Voir aussi M. J. Sedgwick, *Le Soufisme*, Paris, Le Cerf, 2001.

³⁷⁶ Cf., Goldziher, *Vorlesungen über den Islam*.

³⁷⁷ Rabbi Israël ben Eliézer (1698-1760) fut nommé Baal Chem Tov (maître du bon Nom).

³⁷⁸ *Psaumes* 132, 4.

³⁷⁹ *Psaumes* 119, 62.

³⁸⁰ *Deutéronome* 9, 25.

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDÉPENDANTE

ton cœur s'afflige en voyant qu'elle nous [les juifs] abandonna jusqu'à l'oubli et alla chez les Gentils. Ainsi disent³⁸¹ nos Sages, de mémoire bénie à propos du verset de *Jérémie*³⁸² : «*Mais si vous n'écoutez pas ceci, mon âme, en secret, pleurera sur cette gaáva, et mes yeux seront inondés, se répandront en larmes, puisque le troupeau de l'Éternel aura été capturé* ». Que signifie le mot *gaáva* ? À cause de la *fierté* d'Israël qui leur fut ôtée et qui fut donnée aux Gentils »³⁸³.

L'illustre soufi Al-Ghazali³⁸⁴ composa un livre³⁸⁵ dont le contenu ressemble étonnamment à l'œuvre du Rabbin Bahya Ibn Paqouda³⁸⁶. Le chi'isme³⁸⁷ comprend lui aussi des expressions mystiques. Mais à l'inverse des soufis qui sont plutôt universalistes³⁸⁸, les chi'ites font souvent preuve d'intolérance.

Pour clore ce chapitre, paraphrasons le haut magistrat égyptien, Muhammad Saïd al-Ashmawy : *Dieu voulait que l'islam fût une religion, mais les hommes ont voulu en faire une politique*³⁸⁹.

³⁸¹ Talmud *Haguigah* 5 B.

³⁸² *Jérémie* 13, 17.

³⁸³ *Le nécessaire au serviteur de Dieu*, chapitre « Sur l'assiduité ». Dans le chapitre « Sur la sobriété », il fait l'éloge des soufis pour leur ascétisme.

³⁸⁴ Abu Hamid Muhammad, dit Al-Ghazali, (1058-1111). Cela étant, il n'a pu se libérer des préjugés anciens qui prévalaient au sein de l'islam ; ses écrits comportent des paroles caustiques à l'encontre des juifs et de leur tradition. Voir Pr. Hava Lazarus-Yaffe, *Écrivains musulmans sur les juifs et le judaïsme*, édition du Centre Zalman Shazar, Jérusalem 1957 ; *Studies in al-Ghazzali*, Jérusalem 1995.

³⁸⁵ *Ihyâ 'ulum ad-dîn*, (Revivification des sciences religieuses), Le Caire, 1916.

³⁸⁶ Mort en 1095, écrivit *Les Devoirs des Cœurs – al-Hidâya il â farâ'id al-qulûb*, éditions A.S. Yahuda, Leyde, 1912 ; voir aussi Vajda Georges *La Théologie ascétique de Bahya Ibn Paqouda*, Paris 1947. Dans l'introduction à son livre, très apprécié dans les Yéchivot (maisons d'études juives), Bahya reconnaît volontiers qu'il emprunte certaines paraboles et idées aux « pieux et Sages » des autres nations.

³⁸⁷ Voir aussi Geneviève Gobillot, *Les Chi'ites*, Paris, Brepols, 1998.

³⁸⁸ Les Almohades massacrèrent au XII^e siècle les juifs d'Espagne, ainsi que de nombreux soufis.

³⁸⁹ « *L'islamisme contre l'islam* », cité dans *Les Nouveaux penseurs de l'islam* de Rachid Benzene.

CHAPITRE V

« Malheur donc à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! Malheur à eux donc à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent ! »

(Coran 2, 79)

« Et ceci était déjà mentionné dans les écrits des anciens, n'est-ce pas pour eux [les Arabes] un signe que les savants des enfants d'Israël le savent ? »

(Coran 26, 196-197)

LES DEUX TRADITIONS

La tradition musulmane : les hadiths

Après la mort de Mohammed, ses compagnons et disciples s'emparent rapidement de vastes territoires au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Ils justifient ces guerres de conquête par la *religion de Mohammed*. L'imposer aux païens, et si possible aux juifs et chrétiens, serait leur unique motivation ; l'unité religieuse aiderait à gouverner ces peuples à présent sous leur contrôle. Le fondateur de l'islam doit alors être présenté comme un homme pétri de morale et de connaissance, des vertus à attendre de celui qui a été choisi pour être le *sceau des prophètes*. Des actes, prodiges, paroles de sagesse et propos de jurisprudence, imaginés par la ferveur religieuse, lui sont alors attribués. Les sources juives –*Tanakh*, Talmud et *Midrachim* – sont mises à contribution, souvent sans que cela soit précisé. Des emprunts aux lois et coutumes des civilisations juive, babylonienne, romaine, grecque, perse, hindoue et chrétienne sont présentés comme des nouveautés dues à Mohammed, à ses compagnons, épouses et disciples³⁹⁰.

³⁹⁰ « Il est hors de doute que les premiers spécialistes musulmans en droit religieux doivent avoir consciemment adopté certains principes de droit étranger. De cette manière, concepts et maximes issus des droits romain et byzantin, du droit canon des Églises orientales, de la loi talmudique et rabbinique ainsi que de la loi sassanide s'infiltrèrent dans la loi religieuse de l'islam pendant cette période d'incubation, pour se faire jour dans les

LES DEUX TRADITIONS

Ces histoires, faits et paroles de sagesse forment les hadiths. Une fois compilés, ils donnent *la sainte Sounnah* – exemple que les musulmans se devront d’adopter : « Vous avez dans le prophète de Dieu [Mohammed] un excellent modèle pour celui qui espère en Dieu, croit au Jour dernier et L’invoque souvent » (33, 21).

Au cours des trois siècles qui suivent la mort de Mohammed, plusieurs courants se réclamant de l’islam, chacun étayant sa légitimité et justifiant ses idées et comportements, composent de nouveaux hadiths ou remanient des anciens³⁹¹.

Environ 600 000 hadiths sont composés et présentés comme étant transmis par tradition orale : Untel m’a dit qu’il a entendu d’Untel, fils d’Untel que le prophète a dit... La biographie de Mohammed et de ses compagnons en fut déformée.

Les compilateurs des hadiths³⁹² le savent ; ils en invalident une bonne partie et n’en conservent que quelques milliers. Ils classent les hadiths en différentes catégories : *bien portants, faibles, malades, bizarres, rares*. Si les récits appartenant aux derniers groupes sont évidemment faux, ceux définis comme *bien portants* semblent aussi pour la plupart erronés. « *Nous ne voulons pas exclure la possibilité que se trouve parfois un peu de vérité au sein du vieux trésor qui était transmis ; si ce n’est par Mohammed directement, mais du moins par la première génération de l’islam* »³⁹³.

Il ne faut pas perdre de vue que la majorité des hadiths est composée cent ans, voire davantage, après les récits qu’ils sont censés rapporter. On ne peut donc sérieusement, à moins d’accorder la même valeur aux mythes et à l’histoire, leur accorder crédit. Si les Arabes accordaient foi aux mythes durant la période antérieure à Mohammed, ils le feront donc dorénavant – au nom de la religion...

Toutefois, en professant la foi et en prêchant la morale, Mohammed et ses adeptes font à n’en pas douter œuvre civilisatrice. Le Coran et les hadiths exhortant à la charité, à l’honnêteté et au respect de la vie – au moins à l’égard des croyants –, vantant la sainteté, l’humilité, la droiture et la bienveillance de Mohammed, modifient positivement les mœurs des tribus arabes.

doctrines du II^e siècle de l’hégire ». « Les premiers califes ne nommèrent pas de qâdis et, de façon générale, n’établirent pas les fondements de ce qui devait plus tard devenir le système islamique d’administration de la justice. Les instructions que le calife ‘Umar est censé avoir données aux qâdis sont également des productions du III^e siècle », Joseph Schacht, *Introduction au droit musulman*, chap. 4, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999. Voir aussi Goldziher, *Neuplatonische und gnostische Elemente im Hadith*, 1909.

³⁹¹ Cela est rapporté dans les écrits d’auteurs musulmans, lorsque, accusés d’hérésie, ils ont pu échapper au feu et à l’extermination. Voir également Goldziher *Mohamedanische Studien* II, 1890 ; Taha Hussein, *Fi Al Adab Al Jahili*, Le Caire 1969 ; Juynboll *Muslim Tradition*, Cambridge, 1983 ainsi que ses autres ouvrages ; John Wonsbrough, *The Sectarian Milieu*, 1998 ; Alfred-Louis de Premare, *Les Fondations de l’islam*, Paris, Seuil, 2002 ; Abou Zahra, *Malik Dar Al Fikr Al Arabia*, Le Caire.

³⁹² Tels Boukhari (mort en 851), Mouslim et Ibn Khatir.

³⁹³ Goldziher, *Vorlesungen über den Koran*.

LES DEUX TRADITIONS

Une question se pose néanmoins : l'islam reconnaîtra-t-il un jour avoir fait des emprunts si nombreux au judaïsme et au christianisme³⁹⁴ ? On se doit d'ailleurs de relever que ce dernier ne reconnaît que depuis peu ce qu'il doit aux prophètes d'Israël et à la tradition juive.

Au cours des VIII^e et IX^e siècles, de grandes discussions philosophiques animent les esprits au sein du monde musulman ; les Mutazilites, souvent présentés comme rationalistes, mettent considérablement en doute la véracité des hadiths³⁹⁵. Après que le calife qui les protégeait a combattu leurs adversaires, ils sont persécutés à leur tour par le calife Moutawakkil³⁹⁶.

La tradition juive aux yeux des musulmans

S'intéressant aux textes bibliques, les disciples de Mohammed prirent conscience que leur maître n'était pas érudit en la matière. En fait, de nombreuses affirmations du Coran ne coïncident pas avec ces textes. Ils recoururent alors à un subterfuge : les juifs les auraient mal transmis ! Et comment Mohammed savait-il mieux que les juifs ? Parce que chaque parole lui fut enseignée par un ange. Un ange connaîtrait la Bible bien mieux que les juifs ! Les musulmans cachèrent alors le fait que Mohammed eut un maître et qu'il n'a jamais prétendu avoir obtenu ses connaissances bibliques par l'intermédiaire d'un ange³⁹⁷.

Les musulmans comparant volontiers leur religion et leur civilisation à celles des juifs, ils estiment que leurs défauts se trouveraient également chez ces derniers. S'ils admettent en effet que de nombreux hadiths sont des fables, ils croient qu'il en est de même pour les textes de la tradition juive. Ce serait le sens du verset : « Une partie des juifs a changé les paroles de Dieu » (2, 75 ; 7, 162). Certains vont même jusqu'à prétendre que la quasi-totalité du *Pentateuque* a été altérée. Le livre que reçut Moïse renverrait, à peu de chose près, au Coran de Mohammed, avec quelques préceptes de plus, tels que le respect du Chabbat et des interdits alimentaires. Mohammed lui-même avait rappelé ces préceptes en précisant qu'Israël les avait reçus... Les affirmations de la Bible quant à la pérennité de la religion juive, de l'amour de Dieu à l'égard des juifs et de leur salut à la fin des Temps, seraient le produit de l'imagination des juifs. Les textes du *Tanakh* contredisant le Coran, ou ne correspondant pas au dogme musulman, seraient apocryphes. Ibn Hazm³⁹⁸, Samuel Al Mograbi³⁹⁹ et Ibn Taymya⁴⁰⁰ sont les grands maîtres de cette thèse. Ils sont cités de nos jours par les islamistes judéophobes⁴⁰¹.

³⁹⁴ Hirschberg, *Jüdische und Christliche Lehren im vor-und frühislamischen Arabien*, Cracovie, 1939.

³⁹⁵ Cf., Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima*, *op. cit.*

³⁹⁶ Mort en 861.

³⁹⁷ Voir chapitre IV, *L'ange Gabriel*.

³⁹⁸ Chrétien d'Andalousie, converti à l'islam, défenseur du zâhirisme, 994-1064 ; voir Goldziher, *Les Zahirites*.

³⁹⁹ Juif islamisé, XII^e siècle.

⁴⁰⁰ Mort en 1328.

⁴⁰¹ Voir chapitre VI, *Ibn Taymya*.

LES DEUX TRADITIONS

À lire le Coran, il semble pourtant évident que Mohammed accordait une confiance absolue à la tradition détenue par les juifs : « Et ceci était déjà mentionné dans les écrits des Anciens, n'est-ce pas pour eux [les Arabes] un signe que les savants des enfants d'Israël le savent ? » (26, 196-197) ; « Ils la connaissent [la Torah] comme leurs enfants » (2, 146)⁴⁰². Quand Mohammed espéra que les juifs le consuleraient pour connaître son jugement, son maître l'exhorta à la modestie : « Mais comment te demanderaient-ils d'être leur juge, quand ils ont avec eux la Torah dans laquelle se trouve le jugement d'Allah ? » (5, 43).

L'accusation coranique selon laquelle certains juifs auraient modifié la parole de Dieu (2, 75 ; 7, 162), ne concerne évidemment que les faux prophètes de la période du premier Temple. C'est eux qui jadis s'opposèrent aux vrais prophètes et substituèrent d'autres paroles à celle de Dieu⁴⁰³.

La thèse musulmane selon laquelle les juifs auraient falsifié leur propre tradition pose encore problème. Le Coran précise que Jésus a respecté les commandements de la Torah. Selon les Évangiles, il les aurait accomplis comme le commun des juifs et il exhortait ses adeptes à surpasser les pharisiens⁴⁰⁴. Paul qui a établi la religion chrétienne aurait été pharisien, fils de pharisien⁴⁰⁵. Il admettait que les juifs se devaient d'accomplir les commandements dans le respect de leurs traditions⁴⁰⁶. La thèse qui présente la tradition juive comme falsifiée est donc aussi en contradiction avec les Évangiles que le Coran tient pourtant en haute considération.

Mohammed exhorta de croire aux écrits des prophètes sans faire de différence entre eux : « Il a fait descendre *tawrâta wa-l-'injl* [la Torah et les Évangiles] » (3, 3) ; « Nous croyons en Dieu, à ce qu'on a fait descendre sur nous, à ce qu'on a fait descendre sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus [les douze enfants de Jacob], et à ce qui a été apporté à Moïse, à Jésus et aux prophètes de la part de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune différence entre eux » (3, 84). Il reproche aux juifs de faire une différence entre les

⁴⁰² Certains musulmans interprètent le verset : « Ils le connaissent comme leurs enfants » ainsi : les juifs connaissent le prophète Mohammed comme leurs enfants ; sa venue est annoncée dans le *Pentateuque*, et les juifs le savent. Le fait que cette mention soit absente du *Pentateuque* serait dû au fait que les juifs l'auraient supprimée. Voir chapitre IV, *Quelques preuves quant au prophétisme de Mohammed*.

⁴⁰³ *Rois* II 17, 9 ; *Ézéchiel* 13 ; *Jérémie* 14, 13-15 ; 23.

⁴⁰⁴ *Matthieu* 5, 17-20 ; voir aussi *Jésus Hanotsri* (Jésus le Nazaréen) de J. Klausner, Jérusalem, 1933.

⁴⁰⁵ *Actes*, 23, 6.

⁴⁰⁶ Les premiers chrétiens se réclamaient de la Loi de Moïse et étaient assidus au Temple, mais ils furent réduits au silence par la tendance paulienne de l'Église naissante. Cette dernière désirait séduire le monde païen et se démarquer du monde juif en guerre ouverte contre Rome. Paul décida de favoriser la conversion des païens au détriment des judéo-chrétiens de Jérusalem et tenta de détruire le judaïsme. « Là où il y a un testament, il est nécessaire de prouver que celui qui l'a établi est mort. En effet, un testament n'a pas d'effet tant que son auteur est en vie ; il est valide seulement après la mort de celui-ci » *Hébreux* 9, 16-17. Il a fallu attendre Vatican II pour que l'Église reconsidère le concept de *la Nouvelle Alliance rendant caduque l'Ancienne*.

LES DEUX TRADITIONS

prophètes, de ne pas reconnaître Jésus-Christ comme l'un d'eux et de rejeter son message : « Lorsqu'on leur dit [aux juifs] : Croyez à ce que Dieu a révélé [à Jésus], ils répondent : Nous croyons aux Écritures que nous avons reçues. Mais ils rejettent le Livre [l'Évangile] venu ensuite, qui confirme cependant le leur » (2, 90-91). Si pour les juifs, les Évangiles ne sont en effet que l'expression d'une hérésie, les chrétiens par contre n'ont pas rejeté les textes de la Bible juive ; ils les considèrent comme sacrés. La thèse musulmane que nous venons de citer est donc aussi en contradiction avec le Coran.

En effet, l'islam à ses débuts connut les mêmes difficultés que le christianisme. Ses lois⁴⁰⁷, mais aussi ses dogmes, furent l'objet de divergences continues qui ne concordaient pas toujours avec son texte fondateur : le Coran.

Au cours de l'histoire, de nombreux chrétiens se convertirent au judaïsme, ce qui ne fut que très rarement le cas d'un musulman. Cela ne peut être dû uniquement à la menace d'être condamné pour apostasie⁴⁰⁸, car le risque était le même pour un chrétien, mais aussi au fait que les musulmans, à l'inverse des chrétiens, ne reconnaissent pas les textes juifs comme authentiques.

Citons Maïmonide : « Question : Est-il permis d'enseigner la Torah aux non-juifs ? Réponse : Il est autorisé d'enseigner les *mitsvoth* (préceptes de la Torah) aux chrétiens, et de les attirer vers la religion juive, car ils reconnaissent que notre Torah vient du Ciel, telle qu'elle nous fut donnée par Moïse, et qu'elle est écrite en totalité chez eux [...]. Mais rien de cela n'est autorisé à l'égard des musulmans, car autant que nous sachions, ils croient que nos textes de la Torah ne viennent pas du Ciel [mais auraient été falsifiés]. Et lorsque nous leur enseignerons quelque partie de ces textes, ils la trouveront contraire à ce qu'ils ont fabulé, à cause de l'enchevêtrement d'histoires et la confusion des sujets qui leur ont été retransmis. La Torah ne sera pas pour eux une preuve de leur erreur, mais ils l'expliqueront selon leurs *a priori* erronés, et ils pourront les utiliser dans des controverses. Ils induiront ainsi en erreur tout converti ou juif ignorant. Ce sera alors un piège pour les juifs résidant chez eux »⁴⁰⁹. Pour ce qui est de la croyance musulmane que les juifs ont falsifié leurs textes, les juifs répondent avec cet adage talmudique : « Celui qui disqualifie autrui, le fait en raison de son propre défaut » (Talmud *Kidouchine* 72 B).

La tradition juive

La critique biblique, tant européenne⁴¹⁰ que musulmane⁴¹¹, avance que le texte original de la Torah fut oublié, peut-être même partiellement perdu. Cela se serait passé à l'époque des rois juifs mécréants et durant l'exil en Babylonie. Elle aurait été recomposée, à partir de fragments, par Ézra, à son retour à Jérusalem.

⁴⁰⁷ La *chariah*, le *fiqh* (jurisprudences) et l'*ijmah* (le consensus de la communauté).

⁴⁰⁸ Voir Coran 16, 106/107.

⁴⁰⁹ Maïmonide, *Péer HaDor*, ch. 50, Édition Mékitsey Nirdamim, Institut Ohr Hamizrah, Jérusalem, 1984.

⁴¹⁰ Kühnen, Graf et Wellhausen.

⁴¹¹ Ibn Hazm, Samuel Al Mograbi, etc. Voir aussi Ramathullah al-Hindi, *La Manifestation de la Vérité*, Beyrouth, éd. Iqra, 1999.

LES DEUX TRADITIONS

Pour la tradition juive, le *Pentateuque* tel qu'on peut le lire aujourd'hui est identique⁴¹² au Livre que composa Moïse et qui fut confié aux *Cohanim* – prêtres – pour être conservé à Jérusalem, jusqu'à la destruction du premier Temple. Afin qu'il ne tombe pas aux mains de Nabuchodonosor, l'empereur babylonien qui assiégeait la ville, il fut caché par le prophète Jérémie et le roi Josias, (Talmud *Yoma* 53 B). Selon le livre d'*Esther*, censé relater des événements se déroulant durant l'exil babylonien, il y avait des juifs dans les 127 provinces, entre l'Inde et l'Éthiopie⁴¹³. Chaque communauté à cette époque disposait d'une synagogue ou maison d'études avec une ou plusieurs copies du *Pentateuque*⁴¹⁴ que les juifs lisaient chaque Chabbat⁴¹⁵. Quand Nabuchodonosor, onze ans avant qu'il n'incendie le Temple⁴¹⁶, exila la majorité du peuple juif en Babylonie, mille érudits qui en faisaient partie, surnommés *les forgerons* et *les serruriers*⁴¹⁷ s'installèrent en Babylonie.

Quand, de retour d'exil, Ézra lit la Torah devant le peuple⁴¹⁸, il est entouré par cent vingt docteurs de la Loi qui s'en portent garants. Toute tentative de modification, ou encore de renouvellement, aurait été instantanément rejetée par la tradition juive⁴¹⁹.

Les noms de tous les descendants d'Aaron – le frère de Moïse – les *Cohanim*, étaient consignés dans des livres de généalogie, depuis Aaron jusqu'à Ézra. Ceux qui ne purent attester de leur généalogie ne furent pas admis au culte du premier, puis du deuxième Temple⁴²⁰. La famille des grands prêtres est recensée sur vingt-deux générations, depuis Aaron jusqu'à la destruction du premier Temple⁴²¹. Les ancêtres du chef des chantres que le roi David nomma sont cités un par un, et cela depuis Lévy, le fils du patriarche Jacob⁴²².

Pour la tradition juive, la modification éventuelle de la graphie hébraïque qui fut opérée par Ézra⁴²³, n'implique aucun remaniement dans le texte du *Pentateuque*⁴²⁴. L'importance majeure que les juifs accordent à l'écriture scrupuleuse de chaque lettre du *Pentateuque* est notoire⁴²⁵.

Le fait que, à l'époque du premier Temple, des juifs ont été séduits par les cultes des populations voisines et ont été idolâtres, n'implique pas que la Torah ait été oubliée. De ma-

⁴¹² Les très sérieuses études de Zwi Mecklenbourg, *Haketav Vehakabalah*, de David Hofman et de Isaac Halévy (voir Bibliographie, page 208) semblent avoir réduit à néant les hypothèses de Wellhausen. Voir aussi le commentaire de M. L. Malbim sur le *Tanakh*.

⁴¹³ *Esther* 8, 9.

⁴¹⁴ Moïse recommanda à chaque juif d'en écrire un exemplaire, ou d'en charger un scribe (*Deutéronome* 31).

⁴¹⁵ Talmud *Baba Kamah* 82 A ; *Actes* 15, 21.

⁴¹⁶ *Rois* II, 24, 14-16.

⁴¹⁷ Talmud *Guittin* 88 A.

⁴¹⁸ *Néhémie*, chap. 7 ; Talmud *Méguilah* 17 B.

⁴¹⁹ Talmud *Nédarim* 37 B, *Chabbat* 49.

⁴²⁰ *Ézrah* 12, 61-63, Talmud *Kidouchin* 76 B et fin *Midoth*.

⁴²¹ *Chroniques* I 5, 29-41, voir aussi Talmud *Yoma* 9 A.

⁴²² *Chroniques* I 6, 18-23.

⁴²³ Talmud *Sanhédrin* 21-22.

⁴²⁴ Talmud *Sanhédrin* 99 A. Voir aussi M. Kasher, *Torah Chleimah : Haketav véhaotioth*, et *Tirgoumé HaTorah* chap. 20, Jérusalem, 1968.

⁴²⁵ Talmud *Érouvine* 13 A ; *Kidouchine* 30 A ; voir l'article de Isaac Silber, Moscou-Jérusalem, sur ce passage du Talmud *Kidouchine*.

LES DEUX TRADITIONS

nière générale, les juifs en accomplissaient les commandements ; selon le Talmud, même les rois mécréants les respectaient d'une certaine manière (*Sanhédrin* 102 B). Il y eut aussi durant cette période de nombreux Justes et Sages, parmi lesquels les prophètes, qui connaissaient la Torah parfaitement et la pratiquaient dans sa totalité⁴²⁶.

Les martyrs juifs

La transmission de sa tradition est pour le juif un devoir sacré⁴²⁷. Au cours de l'histoire, subissant la persécution grecque, romaine, chrétienne et musulmane, les juifs dans leur grande majorité ont préféré mourir plutôt que de renier leur foi. Des familles et des communautés entières, hommes, femmes et enfants, sont mortes par l'eau et par le feu pour avoir persisté à vouloir rester juives. D'innombrables témoignages sont donnés par le Talmud et le *Midrach* – par exemple le martyr de Rabbi Akibah⁴²⁸ –, par des chroniqueurs⁴²⁹ et des historiens⁴³⁰. Même Paul évoque l'abnégation exceptionnelle des juifs lorsqu'il s'agit de préserver leur foi⁴³¹ : « Les uns se sont laissés torturer, refusant leur délivrance afin d'obtenir une meilleure résurrection. D'autres subirent l'épreuve des moqueries et du fouet, et même celle des chaînes et de la prison. Ils ont été lapidés, sciés, ils ont péri par le glaive, ils sont allés çà et là, sous des peaux de moutons et des toisons de chèvres, dénués, opprimés, maltraités [...] » (*Hébreux* 11, 36-37).

D'après Ibn Ishaq, Mohammed et ses compagnons vécurent une expérience qui les marqua. Trois tribus juives de Médine – hommes, femmes, vieillards et enfants – virent certains de leurs membres s'exiler, d'autres périr, afin de rester fidèles à la Loi de Moïse. Plus tard, tous les juifs habitant l'Arabie et refusant de renier leur judaïsme, de reconnaître Mohammed comme prophète, furent chassés ou assassinés par Omar, le deuxième calife⁴³².

Le paradoxe est là. Les musulmans accusent les juifs d'infidélité aux devoirs qui leur ont été enjoins au Sinaï, mais quand ces derniers s'obstinent à ne pas abandonner leur foi,

⁴²⁶ Halévy, *op. cit.*

⁴²⁷ « Notre souci principal, qui est au-dessus de tout autre, est de bien éduquer nos enfants ; nous considérons comme la chose la plus importante de notre vie de respecter les commandements qui nous ont été donnés » (Flavius Josèphe, *Contre Apion*, 1, 12, texte établi par T. Reinach et traduit par L. Blum, Paris, Les Belles Lettres, 1930).

⁴²⁸ *Sanhédrin* 110 B, *Bérakhot* 61 B.

⁴²⁹ Cf., entre autres Joseph Ha-Cohen, *La Vallée des pleurs*, trad. Jean Sée, rééd. et préfacé par J.-P. Osier, Paris, Centre d'études Don Isaac Abravanel, 1980.

⁴³⁰ Cf., Flavius Josèphe, *La Guerre des juifs* ; *Contre Apion* ; Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme*, t. I, *Du Christ au juif de Cour*, pp. 180-181, Calman-Lévy, 1955 ; t. II, *De Mahomet aux Marranes*, pp. 158-159, Paris, Calman-Lévy, 1961 ; Baer Itshak, *The history of the jews in christian Spain*, (en hébreu) Tel-Aviv, Am-Oved ; Ben-Sasson H.H., *Trial An achievement*, pp. 209-216, Jérusalem, Keter Publishing House, 1974.

⁴³¹ Paul décrit les tortures que les juifs ont endurées de la part des Grecs avant la révolte hasmonéenne, voir *Maccabées* 12, 7 ; *Méguilat Taanith*.

⁴³² Voir Tabari.

LES DEUX TRADITIONS

ils les persécutent ! La constance des juifs constitue une réfutation formelle des allégations mohammadiennes quant à leur prétendue infidélité envers Moïse et leurs prophètes.

Moïse et les prophètes ont prédit la transmission fidèle de la Torah par le peuple juif, quelles que soient les conditions : « Et quand il [le peuple] trouvera d'immenses catastrophes, alors ce cantique [la Torah] témoignera devant lui [qu'il était averti], car il [le cantique] ne sera jamais oublié de la bouche de sa descendance » (*Deutéronome* 31, 21). Et Isaïe de dire : « Et Moi, cette alliance que J'ai contractée avec eux, dit Dieu, Mon esprit qui est sur toi [peuple juif] et Mes paroles que J'ai mises dans ta bouche, ne quitteront jamais ta bouche, ni la bouche de ta descendance, ni la bouche de la descendance de ta descendance, soit à présent soit dans les temps futurs » (*Isaïe* 59, 21).

Trouve-t-on la Bible dans une maison musulmane ?

Les fidèles catholiques connaissent généralement assez mal la Bible juive. Quand ils pratiquent sa lecture, ce qui est l'usage chez les protestants depuis le XVI^e siècle, c'est bien souvent pour y trouver l'annonce de l'arrivée de leur messie. Néanmoins, quelle que soit leur interprétation des textes juifs, ils leur accordent de l'importance.

Il en est tout autrement dans le monde musulman. Après avoir extrait de nombreuses histoires édifiantes et des maximes de la Bible et des *Midrachim* et les avoir sensiblement modifiées, les théologiens de l'islam les ont mises au crédit de Mohammed et de ses compagnons.

Comme les gens d'Église du passé, les imams, oulémas, muftis et ayatollahs ne tiennent pas à ce que les masses musulmanes lisent les textes juifs ; elles sauraient alors tout ce que les leurs doivent aux juifs. De plus, ces derniers ne pourraient plus leur être présentés comme des infidèles, des falsificateurs de la parole divine, méprisés de Dieu. Cela explique sans doute que, bien que Mohammed ait fait l'éloge de la Torah de Moïse et des écrits des prophètes juifs, on ne trouve d'ordinaire aucune Bible dans la maison d'un musulman.

La présentation musulmane de l'histoire juive est parasitée de grossières erreurs qui en faussent la connaissance réelle. Aujourd'hui encore, elle permet aux dirigeants des États arabes de détourner le mécontentement de leurs peuples contre les juifs. La méconnaissance du judaïsme est entretenue par les propagandes politiques et religieuses qui sont, encore de nos jours, inextricablement liées dans le monde musulman.

Documents des controverses

On ne connaît pratiquement pas de débat public entre juifs et musulmans depuis l'islam post-mohammadien et jusqu'à nos jours. Si des polémiques eurent lieu entre chrétiens et musulmans⁴³³, c'est parce que la chrétienté entretenait des relations politiques conflictuelles avec les pays de l'islam. Par contre, les juifs n'étant pas des rivaux pour les musulmans, ces derniers n'éprouvaient pas le besoin de justifier leur foi auprès d'eux, ou de leur offrir une tribune pour remettre leur foi en question. Les juifs, maintenus dans un état

⁴³³ Rappelons néanmoins le sort réservé à Raymond Lulle (1235-1315). Chrétien influencé par le soufisme, il polémiquait et prêchait en Afrique du Nord et fut mis à mort à Tunis par une foule fanatisée.

LES DEUX TRADITIONS

d'infériorité, étaient réduits au silence. Néanmoins dans leurs écrits, les rabbins ont défendu la foi juive des attaques des chrétiens, des musulmans, des quaraïtes ou autres hérétiques. Saadia Gaon⁴³⁴ rédigea *Émounoth Védéoth* (Croyances et Pensées) Juda Halévy⁴³⁵, *Le Kouzari*. Ibn Kemouna rédigea⁴³⁶ *Takniah elmalel altilaet* (Recherche sur les trois religions).

Adret Salomon ben Abraham⁴³⁷ rédigea deux réfutations⁴³⁸ contre les allégations d'Ibn Hazm⁴³⁹ et Samuel Al Mograbi⁴⁴⁰ qui affirmaient la falsification du *Pentateuque*.

Quand Maïmonide dans ses nombreux ouvrages et lettres⁴⁴¹ explique le judaïsme, il réfute en même temps les arguments des chrétiens et des musulmans.

Simon ben Tzémach⁴⁴² réfuta quant à lui en bonne et due forme les Évangiles et le Coran dans son *Kechet Oumaguen*⁴⁴³.

⁴³⁴ Égypte 882-Bagdad 942.

⁴³⁵ Espagne 1075-Égypte 1141.

⁴³⁶ En l'an 1280.

⁴³⁷ Connu sous l'acronyme RaChBa, Barcelone, 1235-1310.

⁴³⁸ Voir les *Responsa* du *Rachba*, tome I, les *responsa* sur le texte biblique, *Le Midrach et les connaissances*, édition Mossad Harav Kook, Jérusalem 1990 avec les annotations de Dimitrovsky.

⁴³⁹ Chrétien converti à l'islam, juriste et théologien andalous (994-1064).

⁴⁴⁰ Juif converti à l'islam, auteur du *Éfhaem alyoud*, (Faire taire les juifs) qu'il composa en 1163.

⁴⁴¹ *Introduction à la Michna* ; *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora 7-9* ; *Épître au Yémen*, et autres.

⁴⁴² Rabbin d'Alger au XV^e siècle.

⁴⁴³ Voir Pr. Hava Lazarus-Yaffe, *Écrivains musulmans sur les juifs et le judaïsme*, Centre Zalman Shazar, Jérusalem 1957, ainsi *Les Mondes enchevêtrés*, Jérusalem, 1998. De nombreux écrits et ouvrages juifs sur l'islam y sont cités, ainsi que des ouvrages de discussions entre musulmans et juifs.

CHAPITRE VI

« *Et les gens [les juifs] qui étaient opprimés [en Égypte] nous les avons fait hériter des contrées orientales et occidentales [du Jourdain] de la terre que nous avons bénies. Et la très belle promesse de ton seigneur sur les enfants d'Israël s'accomplit pour prix de leur endurance.* » (Coran 7, 137/133)

« *Et après lui nous dûmes aux enfants d'Israël : habitez la Terre. Puis lorsque viendra la dernière promesse, nous vous ferons venir en foule.* » (Coran 17, 104/106)

ÉPOQUE ACTUELLE

ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les faux messies et mahdis

Selon la tradition juive, le jour viendra où l'humanité dans son entier reconnaîtra Dieu et vivra dans l'harmonie⁴⁴⁴ ; le don de la Torah aux juifs fit d'eux des précurseurs⁴⁴⁵. Sa réalisation doit leur permettre de vivre sur leur terre dans l'abondance, la sérénité et la paix ; de devenir un exemple pour les nations qui se rapprocheront ainsi de Dieu⁴⁴⁶. C'est ainsi que les juifs conçoivent leur élection.

⁴⁴⁴ Voir par exemple *Isaïe 2*, 1-5.

⁴⁴⁵ Dieu s'adressa à tous les peuples pour leur proposer Sa Loi. Ils refusèrent à cause des interdits relatifs au vol, à la débauche et aux crimes ; Il se tourna alors vers Israël (Talmud *Avodah Zarah* 2 B, *Midrach Rabbah/Exode* chap. 28, *Ekha Rabbah* chap. 3). Selon Maïmonide, dans son *Épître au Yémen*, ce serait des prophètes qui s'adressèrent aux nations ; le Coran indique aussi que Dieu envoya jadis des messagers aux peuples pour les sermonner. Le *Zohar* (livre midrachique) semble expliquer que Dieu a suscité chez les nations le devoir de chercher Dieu et Ses lois, mais qu'elles s'en désintéressèrent.

⁴⁴⁶ Voir *Deutéronome 28*, 1-14.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En cas de non-respect par les juifs de tous les préceptes, le *Pentateuque* prévoit leur exil⁴⁴⁷ ; ils témoigneront alors de Dieu et de Ses lois tout en résidant parmi les nations. Un jour, leur diaspora prendra fin pour laisser place à l'époque messianique⁴⁴⁸. Ce sera le temps où, tandis que la justice et la moralité règneront sur la terre, tous les peuples du monde reconnaîtront Dieu et rendront hommage au peuple juif pour sa fidélité⁴⁴⁹. Ce dernier reviendra dans sa totalité sur la terre d'Israël, il sera régi par un descendant de la famille du roi David ; un homme pieux et juste, un prophète⁴⁵⁰. Il résidera à Jérusalem, près du Temple reconstruit dans toute sa splendeur⁴⁵¹. Les juifs et les représentants des autres nations s'y rendront en pèlerinage chaque année⁴⁵². Tout cela est précisément exprimé par les prophètes et les textes talmudiques⁴⁵³.

Les musulmans comme les chrétiens, qui reconnaissent pourtant les prophètes d'Israël, semblent en même temps les ignorer. À Jésus, présenté par ses adeptes comme le Messie attendu, mais qui n'établira pas le royaume de Dieu sur la terre, les évangélistes feront dire que son royaume n'est pas de ce monde mais aux cieux. Selon eux, c'est à la fin des Temps que le Christ reviendra (la Parousie), que les morts ressusciteront et que le royaume de Dieu sera établi sur la terre⁴⁵⁴. Sa première mission consista à racheter les âmes de l'enfer. Cela est bien loin de la promesse d'Isaïe décrivant le temps du Messie : « *Des armes, les hommes feront des socs de charrue* »⁴⁵⁵ ; « *Le loup habitera avec l'agneau* »⁴⁵⁶. Les prophètes juifs n'évoquent jamais un messie qui ferait des allers-retours entre le ciel et la terre. Et quand bien même Jésus reviendrait, il faudrait qu'il se présente sous un autre nom pour être reconnu par les juifs, tant l'Église les a martyrisés en son nom... Victime à ses débuts de l'intolérance des païens, le christianisme se comporta en oppresseur à l'égard des juifs dès que le pouvoir lui fut conféré par un Empire romain en pleine décadence. D'après Jean, Jésus a déclaré : « Je [Jésus] donnerai à celui qui reste fidèle au service de Dieu la domination sur les peuples ; il les gouvernera avec une *verge de fer*, les brisant comme des vases d'argile, ainsi que j'en ai moi-même reçu le pouvoir de mon Père » (*Apocalypse* 2, 26-27) ; à travers les persécutions, le peuple juif a bien connu cette *verge de fer*.

L'islam suivit l'exemple du christianisme. Convaincu d'être le *sceau des prophètes*, Mohammed pensait peut-être que le jour du jugement était proche : « Voici un avertisseur

⁴⁴⁷ *Lévitique* 26, 14-46 ; *Deutéronome* 4, 25-31, et 28, 15-69.

⁴⁴⁸ *Deutéronome* 30, 1-10 ; *Nombres* 24, 17-19.

⁴⁴⁹ Voir par exemple *Isaïe* 40-41 ; 49 ; 51-52 ; 54 ; 60.

⁴⁵⁰ Voir par exemple *Isaïe* 11 ; *Zacharie* 9, 9-10.

⁴⁵¹ *Ézéchiël* 40-48.

⁴⁵² Voir par exemple *Zacharie* 14, 16-19.

⁴⁵³ Voir par exemple Talmud *Sanhédrin* 97-98.

⁴⁵⁴ « Cela se passera quand le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec ses anges puissants, il viendra dans un feu flamboyant, pour punir ceux qui refusent de connaître Dieu et qui n'obéissent pas à la bonne nouvelle de notre Seigneur Jésus [...] lorsqu'il viendra en ce jour-là pour être honoré et admiré par tous ceux qui lui appartiennent et croient en lui » (*Thésaloniciens* II 1, 6-10).

⁴⁵⁵ Voir *Isaïe* 2, 4.

⁴⁵⁶ Voir *Isaïe* 11, 6-9.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

analogue aux avertisseurs anciens, l'imminence s'approche » (53, 55) ; il affirmait que Jésus avait prophétisé à son sujet⁴⁵⁷.

Comme Jésus, il revendiquait pour ses émules le droit de posséder le monde : « C'est Lui qui a fait de vous des successeurs sur terre » (35, 39). Mais pour l'islam comme pour la chrétienté, le problème subsistait : crimes et immoralité n'avaient pas disparu, l'injustice des hommes continuait de s'exprimer ; les pays islamisés n'étaient pas épargnés. Pour résoudre cette difficulté, deux déclarations, élaborées tardivement, furent attribuées à Mohammed : « Ma communauté se divisera en 73 clans ; un seul entrera au paradis »⁴⁵⁸ ; « Le Mahdi viendra ultérieurement ».

Mettant leurs pas dans ceux des chrétiens, les musulmans déclarent donc qu'un Mahdi viendra pour soumettre le monde ; Mohammed sera ainsi, rétroactivement, comme Jésus pour les chrétiens, le *Mahdi* (Messie), l'*Ahmad* !

Le concept du *Mahdi* fut forgé par les dissidents chi'ites, avant d'être adopté par de nombreux sunnites. D'après le dogme chi'ite, Dieu ne permet de reconnaître comme chef de la communauté musulmane qu'un membre de la famille de Mohammed. Cet imam, descendant de sa fille Fatima et de son gendre Ali – le seul à avoir perçu la profondeur du Coran – est doté d'une âme sainte et supérieure. Ali et ses descendants ayant été persécutés par les califes *impies*, les chi'ites – les partisans d'Ali – s'approprièrent alors le messianisme juif et l'islamisèrent, de la même façon que les musulmans dans leur totalité s'étaient déjà approprié Abraham, Isaac, Moïse et tous les prophètes juifs... Mais les chi'ites se défendent de s'être inspirés des juifs pour leur notion du *Mahdi* ; leur tradition viendrait d'Ali.

Selon le chi'isme duodécimain, le 12^e imam⁴⁵⁹ n'est pas mort, il reviendra pour délivrer le monde. Rappelons que selon la tradition juive, le prophète Élie n'est pas mort mais a été *enlevé* au ciel⁴⁶⁰ ; il reviendra pour escorter le roi Messie en son temps⁴⁶¹. Les chi'ites amalgament les rôles du prophète Élie et du roi Messie en un seul personnage, le 12^e imam.

⁴⁵⁷ « Et quand Jésus fils de Marie dit : Ô enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Torah, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera : Ahmad [...]. Les juifs n'ont pas accepté ses paroles » (Coran 66, 6-14) ; voir chapitre IV, *Le sceau des prophètes*.

⁴⁵⁸ Certains musulmans tirèrent bénéfice de cette thèse : lorsque la conquête musulmane fut stoppée, ils guerroyèrent entre eux. Pourtant, Mohammed n'a permis et ordonné la rapine que contre ceux qui ne croient pas en Allah et à son prophète : « Un croyant ne peut tuer un autre croyant » (Coran 4, 92), et les musulmans ont tous déclaré : *nous croyons en Allah et en son prophète* ! Mais grâce à ce hadith disant que 72 sur 73 clans ne sont pas de véritables musulmans, chaque clan peut prétendre être le seul véritable et dominer les autres...

⁴⁵⁹ Qui vécut au IX^e siècle.

⁴⁶⁰ *Rois* II 2, 1-12.

⁴⁶¹ *Malachie* 3, 1-24.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Est-ce parce que les juifs attendent la venue de leur Messie, que les musulmans ont attribué à Mohammed le hadith donnant l'ordre de tuer le messie qui se présenterait au nom de la religion juive ?

Le mahdi musulman mènera la guerre de Gog et Magog, thème que le Coran⁴⁶² reprend de l'*Apocalypse* de Jean, qui récupère et détourne le texte d'Ézéchiel⁴⁶³. Jean lie cet événement à l'émergence de la Nouvelle Jérusalem, la *Jérusalem céleste* marquant le triomphe de Jésus⁴⁶⁴.

Au cours de l'histoire, le monde musulman a connu de nombreux individus qui s'autoproclamèrent mahdi, en Iran⁴⁶⁵, au Soudan en 1881⁴⁶⁶, récemment, le 20 novembre 1979 à La Mecque...

Ibn Khaldoun cite abondamment les hadiths relatifs au Mahdi, entre autres celui rapporté par At Tabarani, selon qui Mohammed a affirmé : « Viendra un homme de mon peuple qui parlera conformément à ma sounnah [...]. Il gouvernera cette nation durant sept ans et s'installera à Jérusalem ». Ibn Khaldoun ajoute : « [En réalité], les traditions des [authentiques] musulmans ne parlent pas du Mahdi et rien n'indique qu'ils y fassent seulement allusion »⁴⁶⁷.

Moïse quant à lui ne s'est jamais présenté comme le Messie. Il annonça que le Messie ne viendra que dans un futur lointain : « Je le vois [le Messie], mais ce n'est pas encore l'heure, je le distingue, mais il n'est pas proche ; un astre est sorti de Jacob et un sceptre a surgi d'Israël [...] » (*Nombres* 24, 17).

Le châtement des oppresseurs du peuple juif

Le *Pentateuque* et les livres des prophètes certifient la rédemption du peuple juif ; l'Évangile n'omet pas non plus de le rappeler : « Et c'est ainsi que tout Israël sera sauvé, comme le déclare l'Écriture : le libérateur viendra de Sion »⁴⁶⁸. Le Coran fait de même. Mentionnant la destruction des deux Temples et le châtement des juifs, il précise qu'ils retourneront dans leur pays : « Nous avons décrété pour les enfants d'Israël dans le Livre : Par deux fois vous sèmerez la corruption sur terre [...]. Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [prédictions], Nous envoyâmes contre vous certains de *Nos serviteurs* [Nabuchodonosor], doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des Demeures [le Temple de Jérusalem]. Et la prédication fut accomplie. Ensuite, Nous vous donnâmes la revanche sur eux [les juifs construisent le deuxième Temple]. Et Nous vous renforçâmes en biens et en enfants, et Nous vous fîmes plus nombreux [...]. Puis, quand vint la dernière [prédiction] ce fut pour qu'ils affligent vos visages et entrent dans la *masjida*

⁴⁶² Coran, 21, 95.

⁴⁶³ Voir *Ezéchiel* 36-37.

⁴⁶⁴ *Apocalypse* 22 sq ; Cf., Mathias Delcor, *Les Apocalypses juives*, Paris, Berg International, 1995.

⁴⁶⁵ Siyyid Ali Mohammed, 1820-1850. Son élève Baha'ullah et le fils de ce dernier, Abdu'l-Baha, fondèrent au XIX^e siècle la religion Baha'ïe qui compte de nos jours près de cinq millions d'adeptes à travers le monde.

⁴⁶⁶ Voir James Darmesteter, *Le Mahdi*, Manucius, 2004.

⁴⁶⁷ Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima*, op. cit., 3, 50.

⁴⁶⁸ *Romains* 11, 26 ; *Hébreux* 11.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

[Temple] comme ils y étaient entrés la première fois, et pour qu'ils [Titus et les Romains] complètent ce dont ils se sont emparés. Il se peut que votre Seigneur vous fasse miséricorde [et vous aide à reconstruire le troisième Temple bientôt] » (17, 4-8) ; « Puis, lorsque viendra la promesse de la dernière [construction du Temple, le troisième], Nous vous ferons venir en foule [sur votre terre] » (17, 104).

Ce passage du Coran appelle une mise au point. Nabuchodonosor y est nommé *serviteur* de Dieu. C'est ainsi que Dieu le désigne quand Il l'envoie pour détruire le Temple : « J'enverrai Nabuchodonosor, *Mon serviteur*, contre les juifs » (*Jérémie* 25, 9). Le fait que Jérémie appelle Nabuchodonosor *serviteur de Dieu*, peut faire supposer que ce roi n'a pas été puni pour avoir profané le Temple et maltraité le peuple juif. Ainsi l'ont compris ceux qui croient avoir pour droit et devoir de faire souffrir les juifs, comme l'avait fait *Son serviteur* Nabuchodonosor.

De là l'idée perverse qu'il serait permis de malmenier les juifs et que les souffrances dont ils furent accablés par leurs agresseurs prouveraient que Dieu voulait les châtier : « Ils [les juifs] ont encouru la disgrâce de Dieu, et la misère sera leur sanction, pour avoir renié les signes de Dieu » (3, 108/112) ; « Les juifs et les chrétiens ont dit : Nous sommes les fils de Dieu et Ses préférés. Dis : Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ? » (5, 21/18).

Cependant, le Coran n'évoque pas les châtiments qui furent annoncés par les prophètes à Nabuchodonosor et à son peuple, ainsi qu'aux autres persécuteurs des juifs : « Si Moi Je Me suis irrité contre Mon peuple, si J'ai laissé profaner Mon héritage et te [Babylonie] l'ai livré, pourquoi n'as-tu pas eu pitié des vieillards, pourquoi ton joug a-t-il tant pesé sur eux ? Et tu disais : à jamais je serai souveraine [sur les juifs] parce que tu ne prenais rien de tout cela à cœur et ne pensais nullement à la fin [des Temps] »⁴⁶⁹ ; « Et l'ange qui conversait avec moi me dit : Fais la proclamation que voici : Ainsi parle l'Éternel-Cebaoth, Je suis rempli d'un zèle ardent en faveur de Jérusalem et de Sion. Mais J'exprimerai une grande colère contre toutes les nations qui vivent tranquilles, car alors que Je n'étais qu'un peu irrité, ils ont coopéré à la ruine [du peuple juif] » (*Zacharie* 1, 15).

Ézéchiel⁴⁷⁰, Zacharie⁴⁷¹ et d'autres prophètes relatent le châtiment réservé aux nations qui tentent d'empêcher le retour des juifs sur leur terre. Ces derniers reviendront alors dans leur totalité vers Lui : « Et Dieu enverra toutes ces malédictions sur *tes ennemis* et sur ceux *qui te détestent*, ceux-là mêmes qui *t'ont poursuivi*, et tu reviendras à Dieu et tu écouteras Sa parole » (*Deutéronome* 30, 7-8).

Nahmanide commentera le verset : « Sur *tes ennemis* et sur ceux *qui te détestent*, ceux-là mêmes qui *t'ont poursuivi* », en précisant : « ce sont les chrétiens et musulmans qui les maltraitaient »⁴⁷².

⁴⁶⁹ *Isaïe* 47, 6-7. Voir aussi *Isaïe* 40, 2 ; 52, 3-5 et *Jérémie* 47-51.

⁴⁷⁰ *Ézéchiel* 36-37.

⁴⁷¹ *Zacharie* 13-14.

⁴⁷² Nahmanide, Rabbi Moïse ben Nahman (Gérone 1191-Acre 1270), acronyme RaMBaN, consigna sa disputation devant Jaime 1^{er} roi d'Aragon, à Barcelone en 1263. Cf., *La Disputation de Barcelone*, Lagrasse, Verdier, 1984.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous pouvons aussi lire dans la *Pentateuque* : « Les nations féliciteront Son peuple [les juifs], car le sang de Ses serviteurs sera vengé, ses oppresseurs seront punis, et Dieu consolera Son peuple de tous ses malheurs » (*Deutéronome* 32, 43).

Rachi de Troyes commentera : « *Les nations féliciteront Son peuple* : voyez la grandeur de ce peuple qui reste attaché à Dieu malgré toutes les épreuves qu'il endura. Ils n'abandonnèrent pas Dieu parce qu'ils reconnurent Sa bonté et Sa gloire. *Le sang de Ses serviteurs* c'est le sang des juifs versé par les mains des non-juifs. *Les oppresseurs de Son peuple seront punis*, pour l'injustice qu'ils lui infligèrent ».

Un passage de *Isaïe* est interprété différemment par les juifs, pour qui il décrit leur situation en exil, et par les chrétiens, selon qui, il y est question de Jésus : « Méprisé, repoussé des hommes, homme de douleurs, expert en maladies, il était comme un objet dont on détourne le visage, une chose vile dont nous ne tenions nul compte. Et pourtant ce sont nos maladies dont il était chargé, nos souffrances qu'il portait, alors que nous, nous le prenions pour un malheureux atteint, frappé par Dieu, humilié. Et c'est pour nos péchés qu'il a été meurtri, par nos iniquités qu'il a été écrasé ; le châtement, gage de notre salut, pesait sur lui, et c'est sa blessure qui nous a valu la guérison. Nous étions tous comme des brebis errantes, chacun se dirigeant de son côté, et Dieu a fait retomber sur lui notre crime à tous. Maltraité, injurié, il n'ouvrait pas la bouche ; pareil à l'agneau qu'on mène à la boucherie, à la brebis silencieuse devant ceux qui la tondent, il n'ouvrait pas la bouche. Faute de protection et de justice, il a été enlevé [...]. Mais Dieu a résolu de le briser, de l'accabler de maladies, voulant que, s'il s'offrait lui-même comme sacrifice expiatoire, il vît une postérité destinée à vivre de longs jours, et que l'œuvre de l'Éternel prospérât dans sa main [...]. C'est pourquoi je lui donnerai son lot parmi les grands ; avec les puissants, il partagera le butin, parce qu'il s'est livré lui-même à la mort et s'est laissé confondre avec les malfaiteurs, lui, qui n'a fait que porter le péché d'un grand nombre et qui a intercédé en faveur des coupables » (*Isaïe* 53, 3-13).

Pour les juifs, le sujet qui souffre est le peuple juif tandis que les oppresseurs sont les nations qui le maltraitent. Il n'est jamais question dans *Isaïe* d'un thaumaturge qui fut rejeté par les juifs pour s'être autoproclamé fils de Dieu avant que l'Église ne le présente comme incarnation de Dieu⁴⁷³ tandis que sa mère devenait *mère* de Dieu...

Les musulmans reconnaîtront-ils un jour les textes de la tradition juive ? Ils accordent foi à toutes les paroles attribuées par le Coran à Mohammed et qui leur ont été transmises par leurs ancêtres. Ces derniers ayant par définition le privilège de ne s'être jamais trompés, leur tradition serait forcément bonne. Ce principe est pourtant mis en doute par Mohammed lui-même ; s'adressant aux Mecquois incrédules, il s'écrie : « Et quand on leur dit : Suivez ce qu'Allah a fait descendre, ils disent : Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres. Quoi, et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ? » (2, 170).

⁴⁷³ Le fils se serait substitué au père, expression d'un parricide selon la psychanalyse.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Mohammed suggère qu'un peuple doit rectifier ses erreurs : « Dieu ne modifie, en effet, un bienfait dont Il a gratifié un peuple qu'autant que celui-ci modifie ce qu'il a en lui-même » (8, 53).

Commentons donc deux versets de la prière de la *Fatiha* du Coran : « Guide-nous dans le droit chemin, le chemin de *ceux que tu as gratifiés*, non pas de *ceux qui ont encouru Ta colère*, ni des égarés » (1, 6-7). Voici le sens que le premier maître enseigna à Mohammed : *Ceux que Tu as gratifiés*, ce sont les juifs. Induits en erreur par l'enseignement du deuxième maître, les musulmans placèrent les juifs parmi *ceux qui ont encouru Ta colère*.

La salafya

L'islam n'est pas une religion monolithique. Certains courants se réclamant du sunnisme ne prônent pas nécessairement la suprématie de leur religion sur les autres. Au cours de siècles, après de nombreuses victoires et défaites militaires, les musulmans semblent avoir renoncé à pratiquer le djihad. Leurs échecs furent perçus par eux, ainsi que le suggère le Coran⁴⁷⁴, comme un châtement divin. Cependant, depuis le premier quart du XX^e siècle, différents mouvements politico-religieux ont radicalisé la vision de l'islam. Après la chute de l'Empire ottoman, les Frères Musulmans, confrérie fondée en 1928 par Hassan Al-Banna, se donnent pour objectif de créer un État islamique fédérant tous les musulmans. Selon eux, pour résoudre les problèmes du monde arabe confronté entre autres à une modernité imposée par l'Occident, l'ensemble des pays musulmans doit retourner à l'islam des origines, c'est-à-dire à celui de l'époque de Mohammed et de ses compagnons. Ce *retour aux anciens* est dénommé *salafya* (les Anciens) – salafisme. Le djihad a été prôné par les salafistes depuis les années trente, au nom de l'identité musulmane bafouée, si ce n'est niée, par l'occupation ottomane d'abord, celle des puissances occidentales ensuite. Quant au *wahabisme*, prépondérant en Arabie Saoudite⁴⁷⁵ depuis deux siècles, il a appelé au djihad à partir du XIX^e siècle et continue de le faire à travers son enseignement scolaire⁴⁷⁶.

Pour les salafistes, d'autres catastrophes devaient succéder à la chute du califat ottoman. La Terre sainte allait être occupée par des occidentaux – des incroyants ; de plus, ils la réserveraient aux juifs ! La création de l'État d'Israël et sa victoire militaire contre les armées des pays de l'islam, coalisés pour *jeter les juifs à la mer*, plongèrent les musulmans dans le plus grand désarroi ; depuis, certains d'entre eux sont obsédés par l'idée de détruire l'État juif.

Cet acharnement provient en fait d'un problème qui taraude la *oumma* depuis ses origines. Les juifs, tout en étant considérés par Mohammed comme *experts en prophéties*, s'opposèrent à lui et à son prophétisme. Ce serait eux, et cela depuis l'origine de l'islam, qui auraient empêché la réalisation complète de la *oumma*. De plus, la chute du dernier califat musulman d'une part et la victoire d'Israël sur les armées arabes d'autre part, démentent les promesses du Coran : « Les gens du Livre [juifs et chrétiens] [...] ne sauraient vous causer

⁴⁷⁴ Coran 3, 152.

⁴⁷⁵ Ce pays applique officiellement la *chariah*.

⁴⁷⁶ Se reporter aux travaux du CMIP, *La Démocratie en danger. L'enseignement scolaire saoudien*, Paris, Berg International, 2004.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

que des dommages insignifiants. S'ils s'avisent de vous faire la guerre, ils tourneront bientôt le dos et ne seront point secourus. L'ignominie sera leur lot s'ils ne cherchent pas une alliance avec Dieu et avec les hommes. Et ils s'attireront la colère de Dieu et la misère s'étendra encore comme une tente au-dessus de leurs têtes »⁴⁷⁷ ; « Toutes les fois qu'ils [les juifs] allument un feu pour la guerre [contre les émules de Mohammed], Dieu l'éteint » (5, 64/66). Cela devait se perpétuer jusqu'au Jour de la résurrection : « Nous avons jeté parmi eux [chrétiens et juifs] l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la résurrection » (idem). Les juifs furent en effet maintenus durant des siècles en terre d'islam dans un état de dhimmitude, d'infériorité⁴⁷⁸.

À de nombreux musulmans, les bouleversements du XX^e siècle font craindre le pire : « Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus »⁴⁷⁹ (7, 34).

Pour respecter les termes du Coran que nous venons de citer, il faudrait soumettre à nouveau les juifs à la *oumma*, leur faire retrouver leur statut de dhimmis. Hassan Al-Banna, fondateur des Frères Musulmans, écrivait : « Israël existera et continuera d'exister jusqu'à ce que l'islam l'anéantisse comme il en a anéanti d'autres auparavant »⁴⁸⁰. Il s'inspirait sans doute de hadiths tels que celui-ci⁴⁸¹ : « Le prophète, que Dieu le bénisse, a dit : le jour du Jugement dernier ne viendra pas avant que les musulmans ne combattent les juifs. Quand les juifs se cacheront derrière les rochers et les arbres, les rochers et les arbres diront : Ô musulman, Ô Abdallah, il y a un juif derrière moi, viens le tuer »⁴⁸².

Les salafistes considèrent que l'athéisme de certains israéliens aura pour conséquence la destruction de leur État, car, selon eux, Dieu ne protégerait pas le peuple juif dans son ensemble. En effet, les antisémites ont toujours pensé que le peuple juif était condamné à disparaître, par assimilation ou, à défaut, par destruction physique.

De fait, pour quitter leur situation plus qu'inconfortable dans les pays chrétiens et musulmans, certains juifs en arrivèrent à renier leur judaïsme. Cela était déjà le cas des juifs hellénisants⁴⁸³ : « Faisons alliance avec les nations, car depuis que nous sommes séparés d'elles, bien des malheurs nous ont atteints » (*Maccabées* I 1, 11).

Les salafistes négligent ce verset coranique quand il s'agit des juifs : « Si quelqu'un y est contraint par le besoin et non pour être rebelle ou transgresseur, Dieu lui pardonnera, car Il est indulgent et miséricordieux » (6, 145). Ils oublient que chacune des 114 sourates du

⁴⁷⁷ Coran 3, 106-108. Cette citation du Coran figure en préambule à la charte du mouvement *Hamas*, 18 août 1988 ; elle fut également souvent citée par l'ayatollah Khomeiny.

⁴⁷⁸ Voir Bat Y'eor, *Juifs et chrétiens sous l'islam. Face au danger intégriste*, Paris, Berg International, 2005.

⁴⁷⁹ Cette notion a été inspirée par les textes des prophètes juifs ; voir *Jérémie* 50, 31.

⁴⁸⁰ L'imam Hassan al Banna (m. 1949) dans *Le Martyr*.

⁴⁸¹ Rapporté par Boukhari et Mouslim, au IX^e siècle.

⁴⁸² Cette citation, souvent reprise par l'ayatollah Khomeiny, figure dans l'article 7 de la charte du Hamas ; c'est la version islamiste de la guerre de Gog et Magog auquel le Coran (21, 96) fait allusion.

⁴⁸³ Au II^e siècle avant EC.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Coran commencent par la déclaration : *Bismi-L-R-Rahmâni-R-Rahîm* – Au Nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Pour préparer des *shahid* – témoins-martyrs –, dans leur propagande politique et leurs prêches, les salafistes, ainsi que d'autres intégristes⁴⁸⁴, présentent le monde occidental, la modernité et le peuple juif dans son ensemble comme l'expression de la mécréance ; cet enseignement politico-religieux favorise un état d'esprit mortifère chez leurs enfants.

Rappelons que le maître exigea de Mohammed : « Et ne discute avec les gens du Livre que de la manière la plus respectueuse, sauf avec ceux d'entre eux qui sont injustes » (29, 46). De là, le respect dont témoignent souvent de nombreux musulmans du Maghreb envers les juifs.

Les relations de l'islam avec les *gens du Livre* – chrétiens et juifs – sont comprises par eux à travers ce verset : « À chacun de vous [juifs, chrétiens et musulmans], Nous avons donné une loi et une voie. Si Dieu avait voulu, certes Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Cherchez à vous surpasser les uns les autres dans les bonnes œuvres. C'est vers Dieu que se fera votre retour à tous ; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez »⁴⁸⁵.

Ibn Taymya

Pour commenter et compléter les récits du Coran, l'islam à ses débuts fit amplement appel à la tradition juive ; les musulmans nomment ces ajouts les *israïlyat*⁴⁸⁶. Mais Ibn Hazm et Ibn Taymya, des théologiens qui rejetaient toutes sources extérieures à l'islam en les considérant comme une *déviance*, refusaient les références aux juifs et à leurs livres qui seraient selon eux, le *Pentateuque* inclus, des faux. À les suivre, les musulmans auraient été induits en erreur par des juifs convertis à l'islam. Pour ne rien devoir aux juifs, ces docteurs discréditèrent de fait la fiabilité de la tradition musulmane, sans tenir compte du danger que cela représentait pour la foi islamique.

Selon Ibn Taymya, l'importance que les juifs accordent à la Terre sainte et à Jérusalem est abusive. Le Coran rapporte que Dieu a permis aux juifs de construire deux Temples, mais le lieu où ils furent érigés, Jérusalem, n'y est nullement mentionné. L'emplacement exact⁴⁸⁷ de la terre que Dieu avait promise aux juifs, et citée plus de

⁴⁸⁴ Cf., Yohanan Manor, *Les Manuels scolaires palestiniens. Une génération sacrifiée*, Paris, Berg International, 2003.

⁴⁸⁵ Coran 5, 48. Ce verset est probablement inspiré de l'*Épître aux Romains* 11, 14. Voir aussi Salomon Verga, *Chébet Yehoudah* (XVI^e siècle) qui compare judaïsme, christianisme et islam aux trois fils d'un roi qui promit de laisser un diamant à l'un d'entre eux. Ce dernier faute et ses frères jaloux, qui briguent la pierre, le maltraitent jusqu'à ce qu'il se repente. Rapporté chez Moritz Steinschneider, *La Littérature arabe des juifs*. Ce conte a inspiré Gotthold Ephraïm Lessing pour sa pièce, *Nathan le sage*, Paris, Aubier, 1993.

⁴⁸⁶ Voir S. D Goiten, *Isra'iliyât the Spere of Mâlik Ibn Dînâr*, Tabriz, 1936.

⁴⁸⁷ Voir par exemple *Nombres* 34, 1-12 et tout le livre de *Josué*.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

cinquante fois par le *Pentateuque* entre autres, n'est pas plus précisé dans *le seul livre non falsifié*, c'est-à-dire le Coran. Jérusalem ne serait donc pas une ville si sainte pour les juifs...

Les salafistes, inspirés des thèses de ce docteur de la foi, exigent la domination des musulmans sur ces lieux qu'ils considèrent comme saints, mais pour des raisons qui leur sont propres. Jérusalem devrait être musulmane, car c'est de là que Mohammed aurait gagné le ciel sur sa jument. Pour eux, cette légende⁴⁸⁸ a bien plus de valeur que le lien des juifs, confirmé tant par l'histoire – ceux qui la nient ne craignent pas le ridicule – que par les textes, avec la Terre sainte et Jérusalem.

Ibn Taymya a avancé d'autres idées, qui furent rejetées par la majorité des musulmans⁴⁸⁹ : Il prohiba de considérer les tombeaux des saints comme un lieu de pèlerinage (ainsi que le font les chi'ites et de nombreux sunnites) ; celui qui interprète le Coran autrement que dans sa littéralité est, selon lui, un hérétique (ce qui est le cas des soufis et d'autres courants de la pensée musulmane) ; les hérétiques doivent, toujours selon Ibn Taymya, être combattus par les armes.

Pour ce théologien, la disparition du califat abbasside de Bagdad au XIII^e siècle, suite à la victoire des mongols, est un châtement divin conséquent à l'abandon de l'islam *pur*, pratiqué par les compagnons de Mohammed. Les salafistes et les wahhabites qui cherchent de nos jours à rétablir l'Empire musulman, s'inspirent de cette idée. Ibn Taymya était aussi un fervent défenseur du *Qadr* – la notion de prédestination.

Après une bataille ordonnée par Mohammed, quand certains Arabes médinois se plaignirent de la perte de leurs proches, ce dernier se justifia ainsi : « Personne ne peut mourir que par la permission de Dieu, et au moment prédéterminé. Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous la lui donnons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous la lui donnons [...]. Dis : Eussiez-vous été dans vos maisons⁴⁹⁰, ceux pour qui la mort était décrétée seraient sortis pour l'endroit où la mort les attendait » (3, 145-154).

Mohammed, ou ceux qui parlèrent en son nom, avait besoin d'une telle notion durant la conquête arabe. Pour encourager les *shahid*, de nos jours, les djihadistes citent abondamment ce verset.

Le judaïsme face au christianisme et à l'islam

Si le christianisme et l'islam n'ont jamais réalisé le plan prévu par la religion d'Abraham – *faire respecter les voies de Dieu, appliquer la charité et le droit*⁴⁹¹ – il est indéniable qu'ils ont néanmoins tenu un rôle civilisateur⁴⁹². Maïmonide, après avoir souligné leurs égarements, relève leurs aspects positifs : « Jésus le Nazaréen lui aussi s'est pris pour

⁴⁸⁸ Voir chapitre II, page 42.

⁴⁸⁹ Il fut censuré et mourut en prison.

⁴⁹⁰ La conception exprimée par le *Pentateuque* diffère radicalement : « Lorsque tu sortiras en guerre [...] celui qui vient d'épouser une femme doit retourner à son domicile pour ne pas risquer de mourir et de laisser sa femme » *Deutéronome* 20, 20.

⁴⁹¹ *Genèse* 18, 19.

⁴⁹² Voir Goldziher, *Vorlesungen über den Islam, Harzaoth al Haïslam*, Bialik Institute, Jérusalem, 1951.

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

le Messie [...]. C'est à son sujet que Daniel a prophétisé : *des insolents parmi ton peuple se lèveront pour réaliser la vision [du Messie], mais échoueront*⁴⁹³. Y a-t-il un pire échec ? Tous les prophètes ont annoncé la rédemption d'Israël par le Messie, qui rassemblera les exilés et consolidera la Loi [le messie fera en sorte que la loi de Moïse soit suivie par tous les juifs]. Alors que celui-là [Jésus] fut à l'origine de massacres de juifs, de leur dispersion et de leur humiliation. Il agit de sorte que la plupart des peuples adorent un dieu qui n'est pas l'Éternel⁴⁹⁴. Cependant, les voies du Ciel sont impénétrables, Ses intentions ne sont pas les nôtres, et Ses pensées dépassent notre entendement. Toute cette aventure [de Jésus] et celle de l'ismaélite qui vint après lui [Mohammed], ne visent qu'à frayer un chemin au [vrai] roi Messie et à préparer le monde entier à servir Dieu ensemble. *Car alors Je changerai les peuples afin qu'ils aient le même langage, invoquent tous le nom de Dieu, et le servent d'un même cœur*⁴⁹⁵. Comment ? Grâce au christianisme et à l'islam, le monde s'emplit de messages messianiques, des paroles de la Torah et de ses commandements. Ces enseignements se répandront jusqu'aux îles lointaines. Les peuples les plus récalcitrants échangeront des propos au sujet de ces préceptes. Certains [parmi les chrétiens et les musulmans] affirment que ces lois correspondaient jadis à la vérité, mais qu'elles seraient devenues obsolètes ; elles n'étaient pas destinées aux futures générations. D'autres encore disent qu'elles sont à comprendre comme des allégories qu'il ne faut pas prendre à la lettre ; le messie [Jésus] est déjà venu pour en révéler le sens. Mais, lorsque le vrai roi Messie s'élèvera et s'imposera, tous reviendront à la vérité. Ils réaliseront alors que leurs parents et prophètes les ont trompés et élevés dans le mensonge »⁴⁹⁶.

⁴⁹³ *Daniel* 9, 14.

⁴⁹⁴ Allusion au dogme de la Trinité.

⁴⁹⁵ *Sophonie* 3, 9

⁴⁹⁶ Cf., *Michné Torah* ou *Yad Hazaqah/Rois*, chapitre IX, 4, édition non censurée.

ANNEXES

A. LE PROPHETE SALIH

Le Coran narre l'histoire biblique de la destruction de la ville où résidait Loth⁴⁹⁷ ; il enchaîne sur le récit d'Abraham avec ses visiteurs⁴⁹⁸ qui précéda la destruction de la ville et rapporte à ce sujet de nombreux détails qui sont explicités dans la Bible⁴⁹⁹. Il rapporte également des histoires de destruction de villes dont l'exégèse coranique semble éprouver des difficultés à trouver les sources historiques. Celles de *Thamûd*, bâtie sur un site riche en sources et en vergers⁵⁰⁰, d'*Add*⁵⁰¹ et d'*Irm*⁵⁰². Les habitants menacés espéraient trouver refuge dans les grottes des montagnes, en vain⁵⁰³. Dieu les décima⁵⁰⁴ au moyen de pluies torrentielles⁵⁰⁵. De l'argile mêlée à la pluie les aveugla⁵⁰⁶. Malgré leur richesse, ils refusaient aux pauvres l'accès de leur ville⁵⁰⁷. On les appelle aussi *les gens du puits*⁵⁰⁸.

Avant que Dieu ne les punisse, un de Ses envoyés, Salih, les exhorta à mieux se comporter. Ils lui demandèrent de réaliser un miracle. Il amena alors une chamelle sacrée et leur annonça qu'elle s'abreuvera un jour du puits, dont ils boiront à leur tour le lendemain. Ces hommes, dénués de piété, amputaient leur victime des membres inférieurs et se complaisaient à fauter. Aucun d'entre eux ne survécut à la destruction de leur ville.

Mohammed laisse entendre que ces faits sont relatés dans la Torah et il invite les Arabes mecquois à consulter les rabbins. Ces derniers confirment que ce qui est arrivé à la ville de Loth est mentionné dans les anciens écrits d'Israël⁵⁰⁹. Ne trouvant pas dans la Bible tous les détails donnés par le Coran, les commentateurs musulmans ont du mal à les expliquer.

Il semble évident que la ville de *Thamûd* n'est autre que Sodome, tandis qu'*Irm* désigne Gomorre (dans le texte hébraïque *Amora*) et *Add* l'Adma biblique. Ces villes étaient riches en sources et en vergers : « Avant que l'Éternel ne dévaste cette région, cette terre était verdoyante [...] tel un jardin divin »⁵¹⁰. Il y avait des grottes dans les montagnes environnantes ; Loth y a trouvé refuge⁵¹¹. Sâlih, l'envoyé divin selon le Coran, n'est autre qu'Éliézer, le fidèle serviteur d'Abraham⁵¹². Il se rendit à Sodome pour exhorter ses habitants à renoncer à la corruption et au vol (Talmud *Sanhédrin* 109 B). Quand le Coran

⁴⁹⁷ Coran 7, 73-84 ; 26, 141-174 ; 50, 12-13 et 54, 25-29.

⁴⁹⁸ Coran 11, 61-86.

⁴⁹⁹ *Genèse* 15, 49-75.

⁵⁰⁰ Coran 26, 147-148.

⁵⁰¹ Coran 26, 134.

⁵⁰² Coran 89, 7.

⁵⁰³ Coran 7, 74 et 26, 141-158.

⁵⁰⁴ Coran 91, 14.

⁵⁰⁵ Coran 25, 40.

⁵⁰⁶ Coran 15, 72-74.

⁵⁰⁷ Coran 68, 17-34.

⁵⁰⁸ Coran 25, 40/38.

⁵⁰⁹ Coran 26, 195-197.

⁵¹⁰ *Genèse* 13, 10.

⁵¹¹ *Genèse* 19, 30.

⁵¹² *Genèse* 24.

ANNEXES

mentionne la barbarie des habitants de la cité de Loth qui amputent leurs victimes, il s'agit des pieds des mendiants étrangers, selon le Talmud⁵¹³. Quant aux chameaux, il faut rappeler que ceux d'Éliézer étaient saints ; ils ne consommaient, dit la *Genèse*, que ce qui appartenait à Abraham⁵¹⁴.

Quand ce dernier conclut une alliance avec Abimélekh, il lui donna sept brebis pour confirmer que c'était bien lui, Abraham, qui avait foré les puits dont les gens d'Abimélekh s'étaient emparés⁵¹⁵. Ces brebis refusaient de boire d'un puits qui n'aurait pas été celui de leur maître. Selon la version du premier maître de Mohammed, ce fut là le miracle qu'Éliézer réalisa devant les habitants de Sodome. La ville fut détruite à l'aube et ses habitants ne purent se réfugier dans les hauteurs, comme ce fut le cas durant la guerre contre les quatre rois⁵¹⁶. Le Coran surnomme les habitants *les gens du puits* à cause de l'argile mêlée à la pluie qui s'abattit sur eux⁵¹⁷. Les habitants devenaient aveugles, car l'ange les avait frappés de cécité⁵¹⁸.

Si le Coran nomme Sodome *Thamûd*, ce n'est peut-être pas seulement une question d'homophonie. Le roi Salomon construisit en Syrie la ville de Tamar⁵¹⁹, nommée aussi Tadmor⁵²⁰. Le Talmud⁵²¹ pour sa part relate comment une ville du nom de Thamûd fut anéantie à cause de la perversion de ses habitants. Il est possible que le maître de Mohammed, d'origine juive, ait choisi ce nom symbolique pour qualifier la ville de Sodome, dont les habitants étaient pervers.

B. LA GUERRE DES ELEPHANTS

Une sourate, classée par les exégètes parmi les plus anciennes, relate que Mohammed aurait engagé les Mecquois à tirer une leçon du désastre subi par les hommes avec des éléphants, contre lesquels Dieu envoya des volatiles qui leur lancèrent des pierres (105, 1-5). Les commentateurs, n'ayant pas su interpréter ce passage, se contentèrent d'une histoire dont l'on ne trouve nulle part la source.

Quand Josué conquiert le pays de Canaan, les rois cananéens furent battus par des volées de pierres chutant du ciel (Josué 10, 11). Le maître interprète ce passage de la Bible de façon rationnelle ; ce serait des volatiles qui laissèrent choir ces pierres. Le *Tanakh* accorde une grande importance à cette mémorable bataille ; Dieu aurait arrêté les mouvements des astres et toutes les nations alentour en furent grandement impressionnées : « Il n'y eut jamais d'égal à ce jour, ni avant ni après, où écoutant la voix d'un homme, Dieu combattit aux côtés d'Israël » (Josué 10, 8-14).

⁵¹³ Talmud *Sanhédrin* 109 B

⁵¹⁴ *Genèse* 24, 32 et *Midrach* sur ce verset, voir aussi Talmud, *Avoth* de Rabbi Nathan, fin chapitre 8.

⁵¹⁵ *Genèse* 21, 22-30.

⁵¹⁶ *Genèse* 14, 7-10.

⁵¹⁷ La vallée où s'élevaient ces villes n'était que puits d'argile (*Genèse* 14, 10).

⁵¹⁸ *Genèse* 19, 11

⁵¹⁹ *Rois* I, 9, 18.

⁵²⁰ *Chroniques* II 8, 3-9 ; Flavius Josèphe l'identifia avec Palmyre.

⁵²¹ *Yébamoth* 17 A.

ANNEXES

On peut raisonnablement se demander ce que viennent faire des éléphants dans ce récit. En fait, la vallée de Beth Horon où s'est produit le miracle relaté par le livre de *Josué*, est également le lieu où Dieu vint au secours des Hasmonéens dans leur combat contre les Grecs⁵²². Ces derniers disposaient en effet d'éléphants pour la guerre⁵²³.

Le maître enseigna simultanément ces deux récits à son élève, ou c'est le rédacteur du Coran qui les amalgama. En effet, le Coran agrège à de nombreuses reprises des récits bibliques différents. Voici un exemple parmi d'autres : le livre d'*Esther* relate comment Haman, le premier ministre perse, persécuta les juifs ; cela se passa selon le *Tanakh* neuf siècles après la sortie des Hébreux d'Égypte, mais le Coran rapporte qu'Haman était un des serviteurs de pharaon⁵²⁴. De plus, ce dernier aurait demandé à Haman d'édifier une tour dont le sommet atteindrait le ciel, afin de monter vers Dieu, pour lui faire la guerre⁵²⁵. Trois récits datant d'époques et de lieux bien distincts – l'épisode de la tour de Babel à l'époque d'Abraham⁵²⁶, le pharaon d'Égypte du temps de Moïse et Haman, dans l'Empire perse, sont réunis en une seule histoire.

C. LA VILLE DE YATHRIB

Quand Mohammed exhorte les Médinois à s'unir autour de lui pour guerroyer, certains doutent de lui ; il les accuse d'hypocrisie et avertit : « Et quand les hypocrites et ceux qui ont la maladie au cœur disaient : Dieu et Son Messager ne nous ont promis que tromperie » (33, 12) ; « De même, un groupe d'entre eux dit : gens de *Yathrib* ! Ne demeurez pas ici. Retournez. Un groupe d'entre eux demanda au prophète la permission de partir en déclarant : nos demeures sont sans protection, alors qu'elles ne l'étaient pas. Ils ne voulaient que s'enfuir [...], tandis qu'auparavant ils avaient pris l'engagement envers Dieu qu'ils ne tourneraient pas le dos » (33, 13-15).

Où se trouve *Yathrib* ? Les commentateurs affirment que ce serait la ville où Mohammed séjournait. Mais comment cela serait-il possible, puisque la même sourate précise qu'il vivait alors à Médine⁵²⁷ ? Confrontés à cette difficulté, ils répondent qu'avant l'arrivée de Mohammed, la ville portait le nom de *Yathrib*, et qu'à partir du moment où il s'y installa, elle fut dénommée Médine.

S'ils avaient mieux pratiqué la Bible, les commentateurs musulmans n'auraient sans doute pas usé d'un tel artifice. *Yathrib* n'est probablement pas Médine, mais la cité biblique nommée Atarot⁵²⁸ ; le *Pentateuque* fait état de la réticence des tribus de Gad et de Ruben à partir en guerre. Mohammed, prenant exemple sur Moïse qui fit des remontrances à ces deux tribus récalcitrantes, se serait inspiré de ce récit pour inciter les Médinois à soutenir son combat. Mohammed et son maître usent en effet dans leurs prêches, et de façon récurrente, de paraboles ou de récits puisés dans la Bible.

⁵²² *Maccabées* I 3, 24.

⁵²³ *Maccabées* I 6, 30.

⁵²⁴ Voir également dans les Annexes, *La vache rousse*, à propos de la confusion de deux sujets différents de la Torah.

⁵²⁵ Coran 28, 38 ; 40, 38/36.

⁵²⁶ *Genèse* 11, 1-9

⁵²⁷ Coran 33, 60-62.

⁵²⁸ *Nombres* 32, 3 ; *Josué* 22.

ANNEXES

D. DAVID ET OURI

Le Coran relate : « Quand tu disais à celui que Dieu avait comblé de bienfaits, tout comme toi-même l'avais comblé : garde pour toi ton épouse et crains Dieu, et tu cachais en ton âme ce que Dieu allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Dieu qui est plus digne de ta crainte. Puis quand Zaydum eut cessé toute relation avec elle, Nous te la fimes épouser » (33, 37).

À suivre l'exégèse musulmane, celui qui épousa cette femme n'est autre que Mohammed. Elle aurait été d'abord la femme de *Zaydum*, présenté comme son fils adoptif. D'après cette exégèse, ce verset est donc particulier, car le Coran ne mentionne que des personnages de la Bible ou du *Midrach* ; aucun nom des compagnons de Mohammed ou de ses femmes n'y figure.

En fait, cette histoire ne concerne probablement pas Mohammed, mais David et Bethsabée. *Zaydum* n'est autre que Ouri, le premier mari de Bethsabée. David fauta avec elle et il demanda à Ouri de la garder comme épouse ; il craignait en effet que sa faute soit divulguée. Après la mort d'Ouri, Dieu permit à David d'épouser Bethsabée⁵²⁹ ; selon le Talmud, elle avait légalement divorcé de son mari avant que David ne cohabite avec elle (*Kétouboth* 9 B).

Le Coran fait allusion dans une autre sourate⁵³⁰ à l'histoire de David et Bethsabée. Il rapporte la parabole du prophète Nathan sur la brebis du pauvre, ainsi que le repentir de David. Ces deux récits auraient donc dû faire partie de la même sourate, mais les compilateurs du Coran, par ignorance sans doute, n'ont pas établi le lien. Il est fréquent qu'une histoire relatée par le Coran soit interrompue par une autre concernant un sujet bien différent, avant que le Coran ne revienne au premier sujet.

Après ce verset, la sourate répond à une critique formulée à l'égard de Mohammed : « Mohammed n'est le père d'aucun homme parmi vous » (33, 40). Cela laisserait entendre qu'une femme l'accusa d'avoir eu un fils avec lui. Mohammed se déclare innocent et se compare alors à Moïse qui fut calomnié à tort : « Ô vous qui croyez, ne soyez pas comme ceux qui ont offensé Moïse⁵³¹. Dieu l'a déclaré innocent de leurs accusations » (33, 69). Relevons tout de même que si Dieu témoigna de l'innocence de Moïse devant ceux qui le calomniaient, Mohammed fut le seul témoin de son innocence...

E. UN SAMARITAIN DANS LE RECIT DU VEAU D'OR

Lorsque le Coran rapporte l'histoire de la faute du veau d'or, il précise que c'est le *Samari* – le Samaritain – qui a fait le veau (20, 85-87). Indication pour le moins surprenante, car les Samaritains ne faisaient pas partie de ceux qui accompagnèrent le peuple hébreu dans le désert. Ils ne furent judaïsés qu'à l'époque du roi Osée, huit siècles après Moïse. Mais l'expression *Samari* du Coran n'est pas fortuite. En fait, deux histoires y sont amalgamées : celle qui est relatée par le livre de l'*Exode* et celle que rapporte le livre des *Rois*. D'après le *Midrach*⁵³², ceux qui fabriquèrent le veau d'or furent les non-juifs qui accompagnaient les

⁵²⁹ *Samuel* II 11-12.

⁵³⁰ Coran 38, 16-25.

⁵³¹ Sa sœur Myriam, *Nombres* 12, 1-16

⁵³² *Midrach Rabbah/Exode* 32, 7.

ANNEXES

Hébreux. Convertis théoriquement au judaïsme comme plus tard les Samaritains, ils restèrent pourtant attachés au culte des idoles⁵³³. Le roi Jéroboam instaura le culte d'un veau d'or⁵³⁴ et le roi Achab le poursuivit dans sa capitale, la ville de Shomron, qui devint plus tard celle des Samaritains⁵³⁵.

F. ABOU LAHAB

Un bref chapitre du Coran (111, 1-5), – d'après les commentateurs, il ferait partie chronologiquement des premiers –, narre ce qui arriva au mécréant Abou Lahab, dont la femme portait le bois avec lequel on les brûlerait tous deux en enfer. L'exégèse voit dans cet homme l'oncle de Mohammed qui aurait tourné son neveu en dérision jusqu'à ce que ce dernier le maudisse. Néanmoins, il n'est nullement exclu que ces versets soient à comprendre autrement. Le Coran décrit longuement les souffrances qui attendent les mécréants dans les flammes de l'enfer.

Évidemment, le maître de Mohammed n'a pas manqué de lui rapporter des récits du Talmud⁵³⁶ sur ce sujet, dont la maxime de Rabbi Akibah : « Le bois avec lequel le coupable sera brûlé dans les flammes de l'enfer, il l'apporte lui-même » (Talmud *Kala Rabati*, 2). Le nom Abou *Lahab* – père de la flamme – suggère que cet homme connaîtra le feu de la géhenne. Ce conte est probablement le premier dans lequel le maître de Mohammed évoqua la punition en enfer.

QUI A INFLUENCE MOHAMMED A MEDINE ?

Parmi les scribes d'Uthmân et compilateurs du Coran figure le nom de Zayid bin Tabit ; il aurait pratiqué le syriaque et l'hébreu. Zayid bin Tabit est décrit dans les hadiths « comme un garçon sortant du *beit hamidrach* (maison d'études juive) avec des mèches sur les joues », aspect typique, de nos jours encore, des enfants juifs yéménites. Ibn Ishaq le compte parmi les juifs de Médine qui s'opposèrent à Mohammed.

Peut-être changea-t-il d'avis comme son coreligionnaire, un certain Abdallah ben Sallam, le fils d'un rabbin de Médine, qui serait devenu le confident de Mohammed. Il est possible que l'un de ces personnages ait remplacé le premier maître. La tradition musulmane confirme que des juifs et des chrétiens fréquentaient Mohammed⁵³⁷. Cependant, les théologiens musulmans préfèrent éviter ce sujet ; pour eux, les citations bibliques qui jalonnent le Coran ont été révélées par un Ange.

QUELLE ETAIT L'INTENTION DU PREMIER MAITRE ?

⁵³³ *Rois* II, 17, 24-41.

⁵³⁴ *Rois* I, 12, 28.

⁵³⁵ *Rois* I, 16, 29.

⁵³⁶ Le feu de l'enfer est souvent évoqué par le Talmud. Voir *Ménahot* 99 B ; *Érouvine* 19 A ; *Chabbat* 109 A ; *Midrach Pirqué de Rabbi Éliézer* ; voir aussi *Chaar ha-gemoul* de Nahmanide.

⁵³⁷ Voir Claude Gilliot, « Informateurs Juifs et Chrétiens de Mohammed », Université d'Aix-en-Provence.

ANNEXES

Dans l'hypothèse où le premier maître de Mohammed était chrétien, il n'aurait enseigné aux Arabes que des lois noachides, assorties de quelques lois supplémentaires. Par contre, si ce maître était juif comme nous le suggérons, il y a lieu de se demander s'il voulait faire accepter aux Arabes toutes les prescriptions de la Torah.

À La Mecque, Mohammed n'a pas évoqué les préceptes qui sont spécifiques aux juifs. Il n'a abordé que des sujets généraux, tels la foi en un dieu unique, en Moïse, au monde futur, les commandements fondamentaux destinés aux fils de Noé. Il semble donc que le premier maître n'ait pas conçu de convertir les arabes à la religion juive. Si le premier maître était juif, le projet de ramener les Arabes à Dieu émanait-il de lui-même, ou fut-il influencé par les rabbins de l'époque⁵³⁸ ? Les juifs étant persécutés, tant par les chrétiens du monde romain et byzantin, qu'en Babylonie et en Perse par l'Empire sassanide⁵³⁹, les rabbins, en apportant aux Arabes la foi en Dieu et la confiance dans le peuple juif, pouvaient espérer contrecarrer ces persécutions. De plus, ayant connaissance de la prophétie selon laquelle l'Empire d'Israël allait se dresser sous peu⁵⁴⁰, ils auraient envoyé l'un d'eux à La Mecque, cité importante, pour diffuser la foi. Mais ce n'est là qu'hypothèses.

À moins que la naissance de l'islam ne soit due qu'au hasard, la rencontre d'un Arabe avec une juive...

LES CONTRADICTIONS DE MOHAMMED

Les musulmans avancent d'autres preuves⁵⁴¹ de l'origine céleste du Coran *Mushaf 'Uthmân*. Il ne se contredirait jamais : « N'approfondissent-ils pas le Coran ? Si le Coran ne venait pas de Dieu, n'auraient-ils pas dû y trouver des contradictions ? » (4, 72-84).

Mais comme nous l'avons déjà expliqué au chapitre II, le Coran que Mohammed glorifie n'est pas le Coran *Moushaf 'Uthmân* ; ce dernier est une création tardive et se contredit maintes fois. En fait, Mohammed se réfère à un autre Coran, la loi de Moïse⁵⁴².

À La Mecque, lorsqu'il est soupçonné de mentir, il répond : « Et lorsque nous intervertissons une parole à la place d'une autre [...], Dieu sait ce qu'Il a fait descendre [...] [les renégats arabes] disent : certes tu es un menteur ! Mais la plupart ne comprennent pas ; [son maître lui dit] : Dis-leur : en vérité, Dieu l'a fait descendre par l'Esprit saint [à Moïse] [...] et nous savons déjà que [les Arabes] disent : cet homme qui enseigne cela s'est

⁵³⁸ Les Rabbanes Sevourais.

⁵³⁹ Voir la *Lettre de Cherira Gaon* (906-1006). Il décrit entre autres les rapt d'enfants et les nombreux cas de conversions forcées ; le Talmud relate également les souffrances que les juifs endurèrent en Babylonie. Cherira Gaon rapporte entre autres que quand Ali, le gendre de Mohammed, a conquis l'Irak, le rabbin Isaac, chef de l'Académie talmudique est sorti avec toute sa communauté à sa rencontre et l'accueillit comme un roi.

⁵⁴⁰ Voir *Épître au Yémen* de Maïmonide, Paris, Gallimard, 1993.

⁵⁴¹ Voir page 170.

⁵⁴² Une lecture superficielle de la Torah peut faire penser qu'elle comporte des contradictions, mais en approfondissant et en tenant compte des commentaires rabbiniques, tout s'éclaire.

ANNEXES

contredit [et a interverti une parole contre une autre]. Mais la langue de cet homme est une langue étrangère, et celle-ci c'est de l'arabe pur »⁵⁴³.

On peut expliciter ces versets ainsi : Le maître a demandé à Mohammed de rapporter aux Arabes un sujet de la Torah ; il emploie alors des expressions hébraïques⁵⁴⁴. Les Arabes ne comprenant pas bien ses termes, le maître lui demande de les traduire en arabe. Les Arabes s'étonnant du changement, il leur explique que le maître s'exprime en hébreu.

À Médine, lorsque Mohammed se querellait avec les juifs, ces derniers lui reprochaient aussi de se contredire. La réponse qu'il leur donne semble obscure : « Les renégats du Peuple du Livre [les juifs de Médine qui ne croyaient pas en lui] ne veulent pas [admettre] que Dieu vous [aux Arabes] a accordé tous les bienfaits [...]. *Tout verset que nous retirons ou nous distrayons* [de toi], *Et nous en exposons de meilleur* ou de similaire, car Dieu peut tout faire [...], demandez-vous à votre mandataire [Mohammed] d'accomplir un miracle comme vous l'avez demandé [jadis] à Moïse ? »⁵⁴⁵.

Mohammed s'excuse ainsi : Dieu veut que lui, Mohammed, oublie et ignore le verset qu'il a prononcé. Dieu le modifia ; ne peut-Il pas tout faire ? Mais, celui qui justifie ses contradictions en affirmant : *Dieu a voulu que j'oublie*, peut-il prétendre, que le Coran Moushaf 'Uthmân est indubitablement descendu du ciel, car il ne recèle aucune contradiction ?

La formule : *Tout verset que nous retirons ou nous distrayons* est glosée par certains commentateurs musulmans ainsi : les préceptes de la Torah donnée aux juifs au mont Sinaï sont devenus obsolètes depuis l'arrivée de Mohammed à Médine, *Et nous en exposons de meilleur* ferait référence à la *sounnah* ! Cette idée est évidemment étrangère à Mohammed qui n'a jamais voulu changer quoi que ce soit à la loi de Moïse.

Pour justifier une de ses contradictions, Mohammed déclare que la faute incombe à Satan qui serait intervenu dans ses paroles, comme il le fait pour tous les prophètes : « Nous n'avons envoyé, avant toi, ni messager ni prophète qui n'ait récité sans que le Satan n'ait essayé d'intervenir dans sa récitation. Dieu abroge ce que Satan suggère, et Dieu renforce Ses versets » (22, 51/52).

D'après la tradition juive⁵⁴⁶, l'homme prétendant parler au nom de Dieu doit être mis à mort quand sa parole s'avère fautive. Il ne peut prétendre pour sa défense avoir été troublé par Satan.

LES « MIRACLES » DE JESUS

Le Coran⁵⁴⁷ accuse les juifs de n'avoir pas cru en Jésus, bien que ce dernier aurait accompli des *prodiges évidents*. Les Évangiles portent la même accusation contre les Sages et la majorité des juifs. De quoi s'agit-il ?

⁵⁴³ 16, 101-103/103-105.

⁵⁴⁴ Ou araméennes, comme fréquemment dans le Coran : *Chékhinah*, etc.

⁵⁴⁵ Coran 2, 99-105/102-108.

⁵⁴⁶ Voir chapitre III, *Le rôle des prophètes*.

⁵⁴⁷ Coran 61, 6.

ANNEXES

*Luc*⁵⁴⁸, *Matthieu*⁵⁴⁹ et *Marc*⁵⁵⁰ rapportent qu'un jeune homme en pleine crise d'épilepsie fut amené à Jésus. Ce dernier l'exorcise. Devant un public impressionné, Jésus affirme à la cantonade : « Ma foi et ma prière ont guéri ce malade ». Sans commentaire... La plupart des miracles consistaient à exorciser des personnes atteintes d'épilepsie, de maladies psychosomatiques et mentales. Ils ne se produisaient que devant des gens simples ; devant les Sages, Jésus se dérobait : « Les pharisiens et les sadducéens l'aborderent, et pour le mettre à l'épreuve, lui demandèrent de leur faire voir un signe qui vint du ciel. Jésus leur répondit : Cette génération méchante et adultère réclame un signe, eh bien ! Il ne lui sera point accordé d'autre que celui de Jonas le prophète » ; « Et il ne fit pas beaucoup de miracles dans ce lieu [où résidait sa famille et ceux qui le connaissaient depuis sa jeunesse] à cause de leur incrédulité » (*Matthieu* 16, 1-4 ; 13, 58).

L'histoire offre plusieurs exemples d'hommes et de femmes simples dotés de suffisamment de charisme pour parvenir à des résultats étonnants⁵⁵¹ sans l'intervention du Saint-Esprit, comme le prétend l'Évangile⁵⁵². L'Église a, depuis longtemps déjà, mis ses fidèles en garde contre les thaumaturges et leurs « miracles ».

Le témoignage, si capital pour le christianisme, de la résurrection de Jésus, a été rapporté par une femme que Jésus avait libérée de *sept démons*⁵⁵³.

Pour ce qui est d'autres miracles, les Évangiles racontent que Jésus ordonna à un figuier de donner son fruit avant terme. L'arbre n'ayant pas obtempéré, Jésus le maudit, et le figuier se serait desséché⁵⁵⁴.

Ne faut-il voir là que parabole ? Jésus avait coutume⁵⁵⁵ de comparer le peuple d'Israël à un arbre qui produit de bons fruits, c'est-à-dire des Justes⁵⁵⁶. Du fait que d'après lui, Israël ne donne plus de Justes, son *arbre* mérite d'être maudit et *desséché*⁵⁵⁷. Cette parabole était déjà dans la bouche de Jean-Baptiste⁵⁵⁸ que le Coran⁵⁵⁹ considère comme un prophète.

Toujours d'après les Évangiles, Jésus aurait rendu la vue à des aveugles, fait marcher des paralytiques et guéri des sourds. Il s'agit probablement de métaphores, car Jésus avait coutume d'affirmer qu'après avoir écouté ses sermons, les aveugles verront⁵⁶⁰, les boiteux marcheront et les sourds entendent⁵⁶¹. Jean lui fait dire : « Je suis la lumière du monde ;

⁵⁴⁸ *Luc* 9, 37-43.

⁵⁴⁹ *Matthieu* 18, 14-18.

⁵⁵⁰ *Marc* 9, 14-27.

⁵⁵¹ Le Talmud *Avodah Zarah* (édition non censurée) 28 B et Tossafoth "Shaani" relate des cas d'exorcismes accomplis par un disciple de Jésus. Voir aussi Maïmonide, *Introduction sur la Michnah* ; *Michné Torah*, *Yessodé HaTorah* chap. 8 à 10 et *Mamrime* chap 1 ; Saadia Gaon Alfayoumi, *Emounouth Védéoth*.

⁵⁵² *Luc* 11, 14-19 ; *Matthieu* 12, 22-30 ; *Marc* 3, 22-27.

⁵⁵³ *Marc* 16, 9.

⁵⁵⁴ *Marc* 11, 12-14 ; *Matthieu* 21, 18-19.

⁵⁵⁵ *Marc* 13, 28 *Matthieu* 26, 32-36.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, voir aussi *Isaïe*, 5.

⁵⁵⁷ *Matthieu* 7, 16-19 ; 12, 33.

⁵⁵⁸ *Matthieu* 3, 10.

⁵⁵⁹ Coran 19, 1-15.

⁵⁶⁰ *Jean* 8, 12.

⁵⁶¹ Cette promesse est inspirée d'*Isaïe* (35, 5-6).

ANNEXES

celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie » ; « Je suis venu dans ce monde pour un jugement, pour que ceux qui ne voient pas, voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles » ; « Ceux qui ne croient pas en Jésus marchent dans les ténèbres »⁵⁶².

Pour la tradition juive, seuls les miracles de Moïse, vécus et consignés à l'époque des faits puis transmis par tout le peuple, sont incontestables. Pour préserver le souvenir de ces prodiges dans la mémoire des générations à venir, des rites furent simultanément instaurés.

UN PROPHÈTE POUR REFORMER LA TORAH ?

Un texte du Coran ferait allusion à une vive discussion entre Mohammed et les juifs. Le sujet porte sur la question de savoir si la Torah de Moïse annonçait la venue d'un prophète qui procéderait à sa modification. C'est là le sujet de la polémique récurrente entre chrétiens et juifs.

Les juifs signalent aux adeptes de Mohammed que seule une partie de ses paroles serait vraie : « Ainsi dit une partie des gens du Livre : au début du jour, croyez à ce qui a été descendu, et à la fin du jour, rejetez-le » (3, 62/72). Pour saisir la teneur du débat, citons encore d'autres versets : « Les juifs disent : *La main de Dieu est fermée* [après Moïse, Dieu n'enverra plus de prophète pour changer la religion]. Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Bien au contraire : Il distribue Ses dons [de prophétie] selon Sa volonté. Et certes, ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur » (5, 64) ; « Il en est parmi les juifs qui détournent les mots de leur sens, interprétant *Sami'nâ wa 'asaynâ* par : nous entendrons et n'exécuterons pas [...]. Ils déforment le sens [...]. S'ils avaient dit : *Nous écouterons et nous exécuterons* [...] c'eut été meilleur pour eux et plus droit » (4, 48/46-50/47).

En fait, la discussion porte sur un certain passage du *Pentateuque*. Lorsque les juifs, au pied du mont Sinaï, entendirent les dix commandements, ils éprouvèrent une terrible crainte. Les chefs des tribus demandèrent alors à Moïse d'être le seul à écouter la suite des paroles de Dieu qu'il transmettrait tandis que le peuple s'engagea à s'y soumettre : « *Vé-shamanou véassinou – et nous écouterons et nous exécuterons* » (*Deutéronome* 5, 19-29).

Mohammed prétendant que Jésus aurait aboli une partie de la Torah, les juifs refusent de l'écouter. Pour eux, Dieu n'enverrait jamais un prophète dans ce but – *la main de Dieu est fermée*. Mohammed leur rappelle alors que les juifs au Sinaï promirent : « *et nous écouterons et nous exécuterons* ». Plusieurs juifs de Médine lui répondent qu'il ne faut pas comprendre : *nous écouterons et nous exécuterons* au sens affirmatif, mais interrogatif : *allons-nous écouter et exécuter ?* Sur cela, Mohammed les accuse de mentir. Le verset : « Il en est parmi les juifs qui détournent les mots de leur sens, interprétant *Sami'nâ wa 'asaynâ* par : nous entendrons et n'exécuterons pas [...]. Ils déforment le sens [...]. S'ils avaient dit : *Nous écouterons et nous exécuterons* [...] c'eut été meilleur pour eux et plus droit » (4, 48/46-50/47) ne prête pas à équivoque.

⁵⁶² *Jean* 8, 12 ; 9, 39 ; 12, 40-41.

ANNEXES

Incontestablement, le vrai sens du verset est celui compris par Mohammed ; l'explication de ces juifs était une provocation ou une plaisanterie envers quelqu'un qu'ils considéraient comme opportun.

Néanmoins, pour la tradition juive, ce verset ne confirme absolument pas la thèse de Mohammed. Le *Pentateuque* (*Deutéronome* 4, 2 et autres passages) affirme qu'aucun précepte ne sera ajouté ou retranché de la Loi de Moïse (par l'intermédiaire d'un prophète). *Nous écouterons et nous exécuterons* est à comprendre ainsi : nous écouterons *ce que Moïse nous dira au nom de Dieu* et nous l'exécuterons ! Il est précisé : « Approche-toi [Moïse] et écoute ce que Dieu l'Éternel dira, et c'est toi qui nous parlera de tout ce que Dieu te dira et nous écouterons et nous exécuterons ! » (*Deutéronome* 5, 24).

Quand le *Pentateuque* (*Deutéronome* 18, 15-19) ordonne de respecter les déclarations des prophètes à venir, il ne mentionne pas de nouveaux commandements ou une quelconque abolition des anciens⁵⁶³, mais exclusivement des instructions ponctuelles⁵⁶⁴, comme nous l'avons rapporté dans le chapitre III, paragraphe « Le rôle des prophètes ».

Pour confirmer ce que nous venons de dire, abordons ce passage du *Deutéronome*. Après avoir interdit de consulter les devins, sorciers et magiciens, Moïse promet aux juifs de vrais prophètes. Ces derniers leur communiqueront la volonté divine pour la marche à suivre dans différents cas : à savoir la guerre, obtenir la guérison d'un malade, etc., des sujets pour lesquels le peuple a l'habitude de consulter les devins et magiciens : « Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations-là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel ; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations de devant toi. Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins ; mais à toi, l'Éternel ton Dieu, ne le permet pas. L'Éternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères, un prophète comme moi : vous l'écouteriez ! Il répondra ainsi à la demande que tu fis à l'Éternel ton Dieu, à Horeb, le jour de l'assemblée, quand tu disais : que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu, afin de ne pas mourir. L'Éternel me [Moïse] dit : Ce qu'ils ont dit est bien. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, Je mettrai Mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que Je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas Mes paroles qu'il dira en Mon nom, c'est Moi qui lui en demanderai compte » (*Deutéronome* 18, 9-19).

Les directives instituées par les soixante-dix Anciens nommés par Moïse, le Sanhédrin de Jérusalem, jusqu'aux Sages du Talmud et même plus tard, ne relèvent pas de la prophétie. Ces prérogatives des Sages sont justifiées par les paroles du *Pentateuque*⁵⁶⁵ et leurs explications transmises par la tradition orale.

⁵⁶³ Comme Paul ose l'affirmer (*Actes* 3, 22).

⁵⁶⁴ L'explication que nous reproduisons est tirée de Maïmonide, *Épître au Yémen*.

⁵⁶⁵ *Deutéronome* 17, 8-13.

ANNEXES

Les rédacteurs du Coran pensaient-ils que le verset de *Pentateuque* déclarant que Dieu ne retranchera ni n'ajoutera rien à la Torah aurait été adjoint ultérieurement par les juifs ? : « Malheur à ceux qui, de leurs mains, transcrivent un livre puis disent : Ceci vient de Dieu... »⁵⁶⁶.

LA VACHE ROUSSE

Le Coran relate que Moïse avait demandé de prendre une vache rousse, pure, n'ayant jamais porté le joug, de l'égorger et de frapper avec un de ses membres un homme assassiné, car Dieu ressuscite les morts. Les juifs se seraient opposés à ce rite, jusqu'à provoquer la colère de Moïse⁵⁶⁷.

Le Coran agrège deux histoires de façon fantaisiste. Les cendres d'une vache rousse sacrifiée servaient à purifier toute personne ayant été en contact avec un cadavre⁵⁶⁸ et voulant pénétrer dans le Temple ou consommer de la nourriture consacrée⁵⁶⁹ et cela sans aucune référence à un crime. Ce rite fut en vigueur durant plus de mille cinq cents ans.

Sans rapport avec la vache rousse, le *Pentateuque* parle d'un autre rite, dit de la *génisse à la nuque brisée*. Trouvant le corps d'une personne assassinée, et ignorant l'identité du meurtrier, les juges mettent à mort une génisse en lui brisant la nuque et déclarent : « Seigneur, n'impute pas le sang innocent à Ton peuple, Israël ! »⁵⁷⁰. La Torah précise que cette loi ne s'applique que sur le territoire d'Israël ; Moïse, n'en ayant jamais foulé le sol n'a pu la pratiquer. Les juifs, quant à eux, ne manquèrent pas de la respecter ; ce rite fut abandonné dans la période précédant la destruction du deuxième Temple⁵⁷¹.

Les juifs de Médine, pouvaient-ils accepter comme maître et guide celui qui leur racontait leur propre Torah de telle manière ? Ils le tournèrent probablement en dérision. Mohammed laissa alors libre cours à sa colère. Selon la tradition, il fit exiler la première tribu juive de Médine quelques mois plus tard.

On peut aussi penser que Mohammed n'a jamais attribué rien de semblable à Moïse, mais qu'après sa mort, des scribes rédigèrent ce passage du Coran d'après leurs connaissances approximatives du *Pentateuque*.

LE PARADIS ET L'ENFER

Les délices du Paradis sont décrits dans le Coran : des rivières prodiguant bienfaits, des fruits et du vin⁵⁷². Cela est relaté dans la *Genèse*⁵⁷³, comme souvent dans le Talmud⁵⁷⁴ et

⁵⁶⁶ Coran 2, 73/79.

⁵⁶⁷ Coran 2, 67-73.

⁵⁶⁸ *Nombres* 19.

⁵⁶⁹ *Nombres* 19, 1-22, Talmud *Parah*.

⁵⁷⁰ *Deutéronome* 21, 1-9.

⁵⁷¹ Pour la raison, voir Talmud *Sotah* 47 A.

⁵⁷² 37, 41-46.

⁵⁷³ *Genèse* 2, 8-10.

ANNEXES

les *Midrachim*. Le Coran décrit aussi les affres des flammes de l'enfer, mentionnées aussi par les prophètes⁵⁷⁵ et le Talmud⁵⁷⁶.

Néanmoins, le Talmud précise que les plaisirs au Paradis ne sont pas matériels : « Le monde à venir ne comprend ni nourriture, ni boisson. Les justes, leur couronne sur la tête, sont assis et se délectent de la splendeur de Dieu »⁵⁷⁷.

Entre autres délices réservés aux bons croyants, le Coran évoque des belles femmes⁵⁷⁸. Il est possible que cette idée provienne d'une source juive adaptée par le maître de Mohammed. Rabbi Akibah enseigne⁵⁷⁹ : *le Cantique des Cantiques* (qui compare l'amour entre Israël et Dieu à l'amour de deux époux) *est un chant sacré*. Le maître de Mohammed déduisit peut-être que ce chant pouvait s'appliquer aussi au Monde futur.

MOHAMMED ET SALOMON

La critique chrétienne reproche à Mohammed sa polygamie. Ce dernier déconseilla aux Arabes d'avoir plus de quatre femmes, et de s'abstenir de toute polygamie s'ils ne pouvaient leur assurer une vie digne⁵⁸⁰. Quant à lui, il prétendait avoir droit à de nombreuses épouses et concubines, et cela sans avoir à les doter⁵⁸¹. De multiples hadiths le dépeignent d'ailleurs pour la période médinoise comme un sybarite, mais cela ne justifie pas plus la condamnation de Mohammed que celle de l'islam. Ces hadiths furent éventuellement produits à la demande des califes débauchés, les Omeyyades, qui cherchaient à se justifier⁵⁸².

Mais revenons à ce que le Coran reflète. Le second précepteur de Mohammed le compare, comme nous l'avons déjà dit⁵⁸³, au roi juif Saül. Il décide de lui appliquer le statut d'un roi d'Israël : l'interdiction faite aux autres d'épouser ses veuves⁵⁸⁴ est reprise du Talmud⁵⁸⁵. Il justifie aussi ses nombreuses épouses, à l'instar du roi David à qui le livre de *Samuel* en attribue six⁵⁸⁶. La richesse des rois permettait d'assurer à leurs familles une existence des plus dignes. D'après la tradition, Mohammed devint polygame à Médine, là où il s'enrichit. Son maître lui avait attribué une part du butin de guerre⁵⁸⁷. La polygamie de Mohammed découlait peut-être de considérations sociales et politiques.

⁵⁷⁴ Talmud *Baba Batrah* 75 A et autres.

⁵⁷⁵ Isaïe 66, 24.

⁵⁷⁶ Talmud *Péssahim* 54 A et autres.

⁵⁷⁷ Talmud *Bérahoth* 17 A ; voir aussi Maïmonide, *Yad Hazaqah/Teshuvah* 8, 2.

⁵⁷⁸ Coran 37, 47.

⁵⁷⁹ Talmud *Yadaïm* 3, 5.

⁵⁸⁰ Coran 3, 4 ; tiré du Talmud *Yébamoth* 65 A.

⁵⁸¹ Coran 33, 48-52.

⁵⁸² Se reporter au début du chapitre v.

⁵⁸³ Voir chapitre IV, *L'expansion de l'islam*.

⁵⁸⁴ Coran 33, 53/54.

⁵⁸⁵ Talmud *Sanhédrin* 22 A.

⁵⁸⁶ *Samuel* II 3, 2-5.

⁵⁸⁷ Coran 8, 1 ; 8, 41/42.

ANNEXES

Y a-t-il vraiment incompatibilité entre la vie de prophète et celle de bon vivant ? De nombreux textes bibliques et talmudiques l'affirment. « Jamais la prophétie ne réside sur celui qui n'a pas raffiné ses sens, qui n'a pas atteint une pureté absolue de mœurs et de cœur » écrit Maïmonide⁵⁸⁸. Il relate néanmoins des exceptions⁵⁸⁹ : le roi Salomon, tout étant sage et prophète⁵⁹⁰, épousa 700 femmes et eut 300 concubines⁵⁹¹.

Cette affirmation étonnante prouverait, pour certains musulmans, l'altération des textes du *Tanakh* ; si le Coran⁵⁹² présente Salomon comme un sage, c'est qu'il ne possédait pas mille femmes.

Mais il est vraisemblable que Salomon épousa de nombreuses filles, issues des grandes familles, exclusivement pour des raisons politiques.

Il se devait de consolider la royauté et de la prémunir contre toute scission entre les tribus. De plus, nombreux furent les non-juifs qui venaient s'instruire des paroles de Salomon, le plus sage d'entre les hommes⁵⁹³. Il enseigna foi et morale aux nations⁵⁹⁴ ; il les invita à venir prier dans le Temple⁵⁹⁵. Pour cela, il épousa aussi des filles de grandes familles d'autres peuples ; évidemment après leur conversion au judaïsme⁵⁹⁶. Si Salomon s'unit à la fille de Pharaon à la veille de l'inauguration du Temple⁵⁹⁷, bien que la Torah ait interdit d'épouser une Égyptienne, son but était d'attirer le peuple égyptien à venir y prier. Selon le Talmud, leur amour resta platonique⁵⁹⁸.

Comme preuve supplémentaire d'une incohérence du *Pentateuque*, la critique musulmane cite l'épisode de Ruben avec la concubine de son père⁵⁹⁹ ; bien qu'ayant fauté avec elle, il est considéré dans le livre de l'*Exode* comme un Juste⁶⁰⁰ ! Le Talmud⁶⁰¹ donne une explication à cela ; il n'y a pas lieu de la rapporter ici. Rappelons seulement que la dialectique utilisée par le *Tanakh* diffère du langage courant et qu'il faut relativiser ses

⁵⁸⁸ Maïmonide, *Guide des Égarés*, op. cit. II, 36 ; *Yad Hazaqah/Yésodé Hathora* 7, 1.

⁵⁸⁹ *Huit Chapitres*, Introduction aux *Maximes des Pères*, chapitre VII.

⁵⁹⁰ *Rois* I 9, 2.

⁵⁹¹ *Rois* II 11, 3.

⁵⁹² Coran 27, 15.

⁵⁹³ *Rois* I 5, 9-14 ; voir aussi le récit de la reine de Saba (*Rois* I 10), que le Coran rapporte aussi (22, 22-44).

⁵⁹⁴ Voir « Introduction » de Nahmanide sur le *Pentateuque*.

⁵⁹⁵ *Rois* I 8, 12-53.

⁵⁹⁶ Maïmonide, *Yad Hazaqah/Kédousha*, chap. 13, 14

⁵⁹⁷ Midrach *Pessiktah*, voir *Proverbes*, 31, 1 et Rachi.

⁵⁹⁸ Talmud *Yébamoth* 76 B, voir Tossafoth "Vetipok".

⁵⁹⁹ *Genèse* 35, 22.

⁶⁰⁰ *Exode* 28, 21 ; le Coran (3, 84) considère tous les enfants de Jacob comme des Justes.

⁶⁰¹ Talmud *Chabbat* 55 B.

ANNEXES

expressions⁶⁰². Pour juger et apprécier correctement l'histoire biblique, il faudrait une étude approfondie qui dépasserait le cadre de notre essai.

LE « DJIHAD » JUIF

Le Coran multiplie les appels au djihad ; il prétend⁶⁰³ que la Torah et les Évangiles le justifient. Il fait probablement allusion à ce passage du *Pentateuque* : « Lorsque tu t'avanceras vers une cité pour la combattre, tu leur proposeras la paix [...]. Si elle ne compose pas avec toi et veut te faire la guerre [...], tu passeras tous ses mâles au fil de l'épée [...], tu n'en laisseras vivre aucun » (*Deutéronome* 20, 10-20). Ce verset est régulièrement cité par tous ceux qui tentent de présenter le judaïsme comme une religion cruelle ; mais ils ne précisent pas qu'il concerne une période remontant à plus de trente siècles.

Aussi importe-t-il d'expliquer ce texte. Il relate la guerre de Josué contre les sept peuples qui, selon le *Pentateuque*⁶⁰⁴, s'adonnaient de façon institutionnalisée à toutes les perversions sexuelles et pratiquaient les sacrifices de leurs enfants.

Avant d'entrer en guerre, Josué offrit trois alternatives⁶⁰⁵ à ces peuples : intégrer le peuple d'Israël comme le fit Rahav⁶⁰⁶ ; accepter les sept lois de Noé ; émigrer comme le fit l'un d'eux⁶⁰⁷. Quoi qu'on puisse en dire, Josué fit œuvre civilisatrice.

L'histoire a donné maintes preuves de la véracité de l'adage talmudique : « La compassion, la pudeur et la solidarité sont dans la nature du peuple juif »⁶⁰⁸.

Le *Tanakh* et le Talmud abondent d'injonctions à la bonté et à la miséricorde, en particulier à l'endroit des faibles : « Tu ne vexeras pas l'étranger et tu ne l'opprimeras pas, car vous étiez étrangers en terre d'Égypte. Vous ne maltraiterez pas la veuve et l'orphelin » (*Exode* 22, 20-23).

Le Chabbat, prescription capitale du judaïsme, fut entre autres étendu aux animaux et bien évidemment aux esclaves ainsi qu'à l'étranger : « Pendant six jours tu feras ton ouvrage, et le septième jour tu le cesseras, afin que se reposent ton bœuf et ton âne, et que soufflent le fils de ta servante et l'étranger » (*Exode* 23, 12).

Certes, le Coran aussi prêche abondamment la pitié envers les faibles, les étrangers, les veuves, les orphelins, les pauvres et les nécessiteux⁶⁰⁹.

⁶⁰² Ainsi, dans la Bible, Dieu accuse parfois avec l'expression générale : « Les enfants d'Israël ont fauté » quand il s'agit en fait de quelques transgresseurs, voir par exemple *Exode* 16, 27-28 et *Josué* 7 ; voir Halévy, *op. cit.*

⁶⁰³ Coran 9, 111.

⁶⁰⁴ *Lévitique* 18, 6-28 ; *Deutéronome* 12, 31.

⁶⁰⁵ Talmud de Jérusalem, *Chévi'it* ; Maïmonide, *Yad Hahasaka/Rois* 6, 5.

⁶⁰⁶ *Josué* 2 ; 6, 22-25. Voir aussi Talmud *Zévahim* 116 B.

⁶⁰⁷ *Midrach Rabbah/Exode* 23, 23.

⁶⁰⁸ Talmud *Yébamoth* 79 A ; voir aussi Maïmonide, *Yad Hahasaka/Esclaves* 9, 8.

ANNEXES

LE REQUISITOIRE DU PROPHÈTE ÉLIE CONTRE ISRAËL

Quand le prophète Élie critiqua le peuple d'Israël devant Dieu, Celui-ci le révoqua : « Les fils d'Israël ont abandonné Ton alliance, ils ont démolé Tes autels et tué Tes prophètes par l'épée ; moi seul ai survécu, et ils cherchent à prendre ma vie [...]. [Dieu répondit] Tu oindras Élisée fils de Chafat d'Abel Méholah comme prophète à ta place »⁶¹⁰.

Il faut constater que cette accusation d'Élie a ouvert la voie à Jésus, Étienne⁶¹¹, Paul⁶¹² et Mohammed qui en ont fait leur doctrine. Les massacres que la populace fanatisée perpétra contre les juifs, et cela durant des siècles, furent ainsi justifiés par l'Église.

Déjà Moïse avait prédit que les nations accuseront les juifs : « Et toutes les nations diront : Pourquoi Dieu a fait ainsi à cette terre ? Pourquoi une telle colère [divine contre les juifs] ? Et ils [les nations] diront : car ils ont abandonné l'alliance avec Dieu l'Éternel de leurs parents, qu'Il avait contractée avec eux lorsque Il les avait sortis d'Égypte [...] » (*Deutéronome* 29, 21-28) ; le Coran⁶¹³ rapporte ces paroles brièvement. Comme la Torah⁶¹⁴ le prédit par la suite, le Coran⁶¹⁵ indique également dans cette même sourate, qu'à la fin de l'exil des juifs, Dieu les ramènera sur leur terre.

Je remercie Dieu de m'avoir donné la possibilité
de mener à bien ce travail.

L'auteur

⁶⁰⁹ Coran, 2, 4 ; 2, 77 ; 2, 111 ; 2, 172 ; 2, 234 ; 3, 37 ; 4, 126 ; 5, 4 ; 6, 153 ; 9, 60 ; 17, 36 ; 40, 4 ; 76, 8 ; 89, 18 ; 90, 15 ; 93, 9.

⁶¹⁰ *Rojs* I 19, 9-17 ; voir aussi *Midrach/Chir Hachirim Rabbah* I, 6, cité dans *Épître Kidouche Hachém* de Maïmonide.

⁶¹¹ *Actes*, 7, 52.

⁶¹² *Romains*, 11, 3.

⁶¹³ Coran 17, 4-11.

⁶¹⁴ *Deutéronome* 30, 5.

⁶¹⁵ Coran 17, 104-106 : « *Wa qulna mim ba'dihî liban 'Isrâ'îla-skunû-l-arda fa'idâ jâ' a'wa'du-l-'âhirati ji'nâ bikum lafifan.* »

ANNEXES

CHRONOLOGIES SELON LES DIFFERENTES RELIGIONS

	<u>juive</u>	<u>chrétienne</u>	<u>musulmane</u>
	« depuis la création du monde »	« depuis la naissance de Jésus »	« depuis l'Hégire »
Création du premier homme, Adam	1		
Déluge (Noé)	1656		
Naissance d'Abraham	1948		
Naissance d'Isaac	2048		
Sortie d'Égypte et don de la Torah	2448		
Construction du 1 ^{er} Temple (Salomon)	2928		
Destruction du 1 ^{er} Temple (Jérémie)	3338		
Construction du 2 ^e Temple (Ézra, grande Assemblée)	3408		
Naissance de Jésus (probablement plus tôt d'après le Talmud)	3760	1	
Destruction du 2 ^e Temple (Titus)	3828	68	
Fin de la rédaction du Talmud de Babylone (Rav Achi)	4185	425	
Mohammed commence sa prédication à La Mecque	4370	610	
Mohammed arrive à Médine (Hégire)	4382	622	1
Mort de Mohammed	4392	632	10
Conquête de Jérusalem par Omar, 2 ^e calife	4398	638	16
Construction de la mosquée sur le mont du Temple	4477	717	98
Première croisade	4854	1094	488
Conquête de Jérusalem par Saladin	4947	1187	583
La Shoah	5700-5705	1939-1945	1357-1363
Année en cours	5765	2005	1426

Le calendrier hébraïque est luni-solaire. Afin d'adapter les années lunaires au cycle solaire, tous les 2-3 ans le mois d'Adar est doublé. Les calendriers chrétien et musulman sont uniquement solaire pour le premier et lunaire pour le second.

ANNEXES

RECHERCHE DU MOIS HEBRAÏQUE CORRESPONDANT AU MOIS DE RAMADAN

Roger Stioui, *Le Calendrier Hébraïque*, Paris, Édition Colbo, 1988.
roger.stioui@free.fr

Exemple de calcul pour l'année 5766 du calendrier hébraïque (2006 EC)

La date de l'Hégire a été fixée par la tradition musulmane au 16 juillet 622, qui correspond au 3 Av 4382 du calendrier hébraïque. Le premier mois du Ramadan à Médine, le 9^e mois du calendrier musulman, correspond au mois de Nissan 4383 du calendrier hébraïque.

CALCUL DES INTERVALLES

Intervalle entre 4383 et l'année 5766 : = 1383 ans

Nombre de cycles lunaires entiers de 19 ans appelés « Mahzor Katan » : $1383/19 = 72$ cycles ; reste 15 années.

Il y a une avance de 7 mois par cycle lunaire de 19 ans du calendrier musulman sur le calendrier hébraïque.

Nombre de mois d'avance dû aux 72 cycles 72×7 mois = 504 mois.

Nombre d'années d'avance dû à ces 72 cycles $504/12$ mois = 42 années entières, reste 0.

On peut donc éliminer les 42 années entières, qui ne provoquent pas d'avance de mois.

ANALYSE DES 15 ANNEES SUPPLEMENTAIRES AUX CYCLES :

L'année 4383 est la 13^e année du cycle lunaire 230 ; en effet, $4383/19 = 230$ reste 13.

Le nouveau cycle qui suit l'année 4383 commence en l'année 4390, car $4390/19 = 231$ reste 1.

Les 15 années se répartissent donc comme suit :

7 années comprises entre l'Hégire et la 1^{ère} année du cycle lunaire qui suit, car $4390 - 4383 = 7$.

Parmi ces 7 années, chacune des années embolismiques suivantes ayant comporté 13 mois, a provoqué une avance d'un mois :

Année 4384, 14^e année du cycle lunaire 230

Année 4387, 17^e année du cycle lunaire 230

Année 4389, 19^e année du cycle lunaire 230

Total 3 mois

ANALYSE DES 8 ANNEES SITUEES DANS LE CYCLE ACTUEL :

La 1^{ère} année du cycle lunaire dans lequel se trouve l'année 5766 prise en exemple, est 5758, car $5758/19 = 303$ (reste 1).

À partir de cette 1^{ère} année du cycle actuel, chacune des années embolismiques suivantes provoque aussi une avance d'un mois :

Année 5760 : 3^e année du cycle lunaire 303

ANNEXES

Année 5763 : 6^e année du cycle lunaire 303

Année 5765 : 8^e année du cycle lunaire 303

Total 3 mois

Avance totale due à ces 15 années : *6 mois*

CONCLUSION

En l'année hébraïque 5766, le mois de Ramadan compte 6 mois d'avance par rapport au 1^{er} Ramadan de l'année hébraïque 4383. Or le premier Ramadan tombait en Nissan. Donc en 5766, Ramadan tombe 6 mois avant le mois de Nissan, c'est-à-dire en Tichri.

OCCURRENCE DE RAMADAN EN ELLOUL AUTOUR DE L'ANNEE HEBRAÏQUE 4383

Le mois de Ramadan correspond au mois d'Elloul en moyenne tous les 33 ans.

(C = année courante, E = embolismique)

	Hébraïque Musulmane		EC	
E	4335	- 49		
C	4336	- 48		
C	4337	- 47		
E	4368	- 15	608	le ramadan en Elloul avant l'Hégire
C	4369	- 14	609	le ramadan en Elloul avant l'Hégire
C	4382	1	622	Hégire
C	4383	1	623	1 ^{er} ramadan après l'Hé- gire en mars
E	4400	19	640	
C	4401	20	641	
C	4402	21	642	

INDEX DES CITATIONS

CITATIONS CORANIQUES

Avertissement : Les références coraniques se présentent de la manière suivante : 4, 50 pour sourate 4, verset 50 ; 4, 50-52 pour sourate 4, versets de 50 à 52. Les éditions présentant des différences quant à la numérotation des versets, il faudra quelquefois chercher deux ou trois versets avant ou après ceux que nous citons. Quand nous présentons deux versions, nous le faisons ainsi : 27, 91/94.

1, 6-7.....150	2, 113.....71
2, 2.....32	2, 127-128.....80
2, 4.....177	2, 127-133.....80
2, 12.....78	2, 132-133/138-139.....51
2, 46.....13	2, 140.....94
2, 47.....14	2, 141-146.....24
2, 48-51/51-54.....41	2, 144-146.....78
2, 54.....114	2, 168/173.....53
2, 58/61.....68	2, 170.....150
2, 60/63.....13	2, 170-176.....54
2, 61.....114	2, 172.....177
2, 62.....14, 112	2, 179-182/183-185.....40, 76
2, 63.....49, 83	2, 181.....40, 41
2, 65.....119	2, 183/187.....77
2, 67-73.....172	2, 210.....82
2, 71.....94	2, 213/209.....126
2, 72.....114	2, 234.....177
2, 73/79.....172	2, 246.....123, 126
2, 77.....177	2, 248/249.....36
2, 78.....88	2, 249.....107
2, 78-80.....97	2, 252/251.....14
2, 81/82-87/88.....68	2, 286.....68, 112
2, 81/87.....115, 116	
2, 83-85.....55	3, 2.....10
2, 85/79.....126	3, 2-4.....13
2, 85/91.....54, 66	3, 3.....32, 135
2, 87-89.....56	3, 4.....174
2, 90-91.....136	3, 19.....71
2, 91.....49	3, 20/21.....66
2, 91/97.....107	3, 26-27.....30
2, 94-96.....98	3, 32-35.....70
2, 99-105/102-108.....167	3, 37.....177
2, 105-106/111-112.....71	3, 42-45.....120
2, 106-108.....81	3, 48-50.....53
2, 107/113.....71	3, 50.....15
2, 109.....53	3, 50-54.....85
2, 111.....177	3, 57/64-66/73.....94
2, 112/118.....81	3, 60/67.....95
	3, 62/72.....170

CITATIONS CORANIQUES

3, 84.....137, 175	5, 43.....97, 137
3, 87/93.....54	5, 44/48.....9
3, 96-97.....77	5, 45-57.....97
3, 98-99.....67	5, 46-50.....10
3, 106-108.....151	5, 48.....24, 153
3, 106-110.....123	5, 48-44.....24
3, 108/112.....124, 148	5, 57.....97
3, 109/115.....118	5, 59.....88
3, 110.....126	5, 60.....119
3, 110-112.....67, 69	5, 64.....170
3, 144.....99	5, 64/66.....152
3, 145-154.....155	5, 66-69.....111
3, 152.....123, 152	5, 68/72.....10
3, 179/183.....82	5, 70/66.....118
3, 181.....87	5, 72.....68
3, 184.....53	5, 75.....68
3, 181/184.....81	5, 78.....120
3, 183-185.....82	5, 82.....68, 88
	5, 85/82.....53
4, 28/30.....112	5, 110.....54
4, 32/28.....68	5, 116.....68
4, 32/36.....28	5, 114-115.....63
4, 40/36.....15	
4, 46/43.....51	6, 7.....33
4, 47-48/44-45.....51	6, 34.....37
4, 48/46-50/47.....170	6, 35.....37
4, 49-50/52-55.....53	6, 37.....37
4, 50/47.....93	6, 16.....80
4, 54.....51	6, 93.....88
4, 72-84.....166	6, 95-99.....37
4, 79/81.....82	6, 114.....91
4, 80/78.....115	6, 124.....82
4, 92.....145	6, 145.....153
4, 94.....123	6, 146.....53
4, 126.....177	6, 146-147.....55
4, 140.....30	6, 153.....177
4, 152/153.....81	6, 154.....22, 23
4, 153/154.....83	6, 155.....23
4, 154-155.....119	6, 156.....23
4, 156-158.....120	6, 157.....23
4, 160-161.....55	6, 159.....88, 126
4, 163.....80, 83	6, 165.....108
4, 163-165.....38	
4, 164.....14, 108	7, 2.....23, 32
4, 171.....68	7, 34.....152
	7, 52.....30
5, 4.....177	7, 73-84.....159
5, 5.....52	7, 101.....33
5, 5/7.....53, 123	7, 127/130-133/137.....13
5, 9.....78	7, 133/137.....13
5, 12-13.....113	7, 137.....13
5, 13.....89	7, 137/133.....145
5, 14.....125	7, 138/142.....35, 76
5, 21/18.....148	7, 141-142.....36
5, 24/21.....14	7, 142/145.....13
5, 24-28.....114	7, 143.....44
5, 38/42.....96	7, 144-145.....36
5, 41/45.....96	7, 146/148.....13

CITATIONS CORANIQUES

7, 148.....114	14, 24-27.....30
7, 151/152.....13	14, 39.....79
7, 153/154.....13	
7, 155.....35	15, 9.....25
7, 159.....118	15, 53-55.....78
7, 157.....102	15, 72-74.....159
7, 160.....122	
7, 162.....134, 135	16, 101-103/103-105.....167
7, 163-166.....119	16, 103.....32
7, 170/171.....13, 35, 83	16, 106/107.....136
7, 205.....30	16, 114-116.....52
	16, 124.....50
8, 1.....174	
8, 5-6.....115	17.....44
8, 41.....121	17, 1.....42
8, 41/42.....174	17, 1-3.....44
8, 44.....23	17, 2.....22, 43
8, 53.....150	17, 3.....43, 44
	17, 4-8.....147
9, 26.....107	17, 4-11.....177
9, 29.....111	17, 5-7.....14
9, 30-31.....70, 121	17, 36.....177
9, 34.....121	17, 59.....85
9, 36-37.....76	17, 78.....30
9, 40.....109	17, 88/90.....106
9, 60.....177	17, 90/92-93-95.....37
9, 111.....176	17, 90-93.....82
9, 112.....10	17, 93.....82
	17, 96.....82
10,1.....32	17, 104.....147
10, 3.....30	17, 104/106.....145, 177
10, 20.....85	17, 106/104.....14
10, 20/21.....37	
10, 94.....24	18, 1-6.....37
	18, 47/49.....15
11, 1.....32	18, 110.....90
11, 12.....85	
11, 13/16.....106	19, 1-15.....51, 107, 169
11, 17.....32	19, 20-34.....120
11, 17/20.....106	19, 51-52.....35
11, 61-86.....159	19, 52/53.....13
11, 71/72.....79	
	20, 37-41.....13
12, 1-111.....13	20, 82/80.....13
12, 2.....23, 34	20, 85-87.....164
	20, 88-90.....114
13, 1.....32	20, 112-113.....23
13, 2.....30	20, 133.....37, 85
13, 7/8.....37	
13, 27.....37	21, 5.....37
13, 36-37.....35	21, 48.....13, 22
13, 39.....23	21, 51/52-71.....12
13, 39-43.....35	21, 70-73.....14
	21, 95.....146
14, 6.....13	21, 96.....152
14, 9-11.....91	
	22, 7.....29

CITATIONS CORANIQUES

22, 22-44.....175	30, 29/30.....80
22, 51/52.....167	
22, 52.....88	32, 4.....30
22, 64.....30	
23, 20.....36	33, 6-57.....127
23, 49.....22	33, 12.....43, 162
	33, 13-15.....162
25, 1.....23	33, 18-19.....123
25, 4-6.....34	33, 21.....134
25, 7-9.....85	33, 37.....163
25, 34/32.....33	33, 40.....99, 163
25, 35.....22	33, 48-52.....174
25, 40.....159	33, 53/54.....174
25, 40/38.....159	33, 60-62.....162
	33, 69.....163
26, 2.....23	34, 43.....31
26, 9-51.....13	
26, 10.....31	35, 14.....29
26, 52-68.....13	35, 39.....145
26, 134.....159	
26, 154.....37	37, 41-46.....173
26, 141-158.....159	37, 47.....173
26, 141-174.....159	37, 99/101-112.....12
26, 147-148.....159	37, 101-112.....79
26, 187.....37	37, 114-119.....22
26, 192-197.....24, 33	37, 123-130.....14
26, 195-197.....159	37, 139-148.....14
26, 196-197.....131, 134	
26, 198-199.....32	38, 16-25.....163
27, 1.....23, 32	39, 69.....15
27, 1-2.....21	
27, 6.....21, 28, 32	40, 4.....177
27, 15.....175	40, 17.....15
27, 91-92/93-94.....38	40, 26.....13
27, 91-94.....38	40, 38/36.....162
	40, 53.....22
28, 1-6.....13	40, 53-54.....35
28, 18-28.....13	40, 78.....119
28, 29-30.....13	
28, 38.....162	41, 3.....23
28, 43.....13, 22	41, 5/6.....90
28, 43-46.....35	41, 41-45.....34
28, 46.....23, 102	
28, 52-53.....24	42, 52.....92
28, 76-82.....13	
28, 81-82.....103	43, 2-4.....23, 34
28, 86.....23	43, 20/21-21/22.....106
29, 16.....38	44, 1-4.....40, 41
29, 24.....38	44, 16.....31
29, 27.....22	44, 32-33.....14
29, 46.....153	44, 58.....23
29, 47-48.....104	
29, 49/50.....37	

CITATIONS CORANIQUES

45, 16.....22	68, 17-34.....159
	68, 37.....23
46, 7-10.....24	
46, 11-12.....34	69, 41.....32
46, 12.....23	
47, 2.....99	71, 23.....31
48, 29.....10, 99	73, 1-7.....29
	73, 20.....29
50, 12-13.....159	
	74, 1.....29
51, 24-26.....79	74, 2.....31
51, 24-37.....12	74, 24-25.....32
	76, 8.....177
52, 1-4.....36	76, 23.....33
52, 30.....31	
52, 33.....31	80, 11-16.....34
	80, 13-16.....46
53, 2-15.....45	
53, 20.....90	81, 19-23.....45
53, 36-37.....22	
53, 55.....147	85, 4-9.....38
	85, 21-22.....36
54, 17.....31	
54, 25-29.....159	87, 17-19.....22
54, 32.....31	
	89, 7.....159
56, 77-79.....46	89, 18.....177
56, 78/79.....34	
	90, 12-18.....77
57, 4.....30	90, 15.....177
57, 27.....69	
	91, 14.....159
59, 14.....126	
59, 21.....85	93, 6-7.....28, 108
	93, 8.....28
61, 5.....66, 114	93, 9.....177
61, 6.....55, 168	93, 67.....28
61, 6-14.....100, 101	
61, 7-14.....118	95, 1-2.....36
61, 8.....108	
61, 9.....108	96, 1-3.....31
61, 9-14.....109	
61, 14.....55	97, 1-5.....40, 41
62, 2.....32	98, 4/5.....93
62, 9.....50	
62, 11.....50	105.....31
	105, 1-5.....161
66, 5.....70	
66, 6-14.....145	111, 1-5.....164
66, 12.....122	

CITATIONS CORANIQUES

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

<i>Genèse</i>	
1, 28.....	69
2, 8-10.....	173
2, 16-17.....	89
2, 24.....	69
4, 6-16.....	89
6, 2-12.....	91
9, 1.....	69
9, 7.....	69
9, 8-16.....	89
11, 1-9.....	162
12, 5-9.....	95
13, 10.....	160
14, 7-10.....	160, 161
14, 10.....	160
15, 49-75.....	159
16.....	79
16-17.....	79
17, 18.....	80
17, 19.....	95
18, 18-19.....	95, 155
18, 19.....	157
18, 23-33.....	78
19, 11.....	160
19, 27.....	78
19, 30.....	160
21, 9-21.....	79
21, 22-30.....	160
22.....	79
22, 2.....	78
22, 4.....	78
22, 14.....	78
22, 16.....	79
24.....	160
24, 32.....	160
25, 8-9.....	79
25, 23.....	73
26, 3-5.....	95
32, 33.....	53
34, 21.....	38
35, 22.....	175
<i>Exode</i>	
4, 10.....	99, 103
4, 30-31.....	115
6, 30.....	99, 103
7, 1.....	99
10, 3.....	115
12, 17.....	85
12, 37.....	83
12, 38.....	73
13, 21-22.....	82

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

14, 11.....114	34, 10.....43
14, 31.....115	34, 1-4.....41
15, 8.....107	34, 18-22.....76
15, 20.....99	34, 28.....41
16, 27-28.....175	34, 32.....115
16, 38.....122	
17, 4.....114	<i>Lévitique</i>
17, 6.....84	7, 22-25.....53
18, 16.....115	8, 12.....36
19.....43, 83	8, 23.....36
19, 9.....85	8, 26.....36
19, 9-20.....83	9, 24.....82
19, 12.....43	11, 1-8.....53
20.....43	17, 8-9.....86
20, 19-20.....43	18, 5.....72
21, 24.....96	18, 6-28.....176
22, 20-23.....176	20, 23-26.....57
23, 12.....176	23, 32.....77
24, 1.....35	23, 40.....46
24, 2.....43	24, 20.....96
24, 4-7.....26	26, 14-46.....144
24, 10.....82	27, 34.....115
24, 10-12.....84	
24, 12.....43	<i>Nombres</i>
24, 17-18.....84	1, 46.....83
24, 18.....41	11, 5-6.....114
25, 8-9.....107	12, 1-16.....163
28, 21.....175	12, 6-8.....14
30, 30.....36	12, 7-8.....44, 46
31, 18.....36, 41, 43	12, 8.....57
32, 1.....114	13, 10.....114
32, 15-16.....43	13, 28-33.....114
33, 7.....115	16.....103
33, 9-10.....81	16, 19.....114
33, 11.....57	19.....172
33, 12.....43	19 1-22.....172
33, 17-34.....43	

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

20, 11.....81	12, 31.....176
22-23.....75	13, 2.....99
22, 12.....115	16, 7-16.....77
23, 8-23.....115	16, 14.....15
24, 9.....115	17, 8-13.....172
24, 17.....149	18, 9-19.....172
24, 17-19.....146	18, 9-22.....87
28-29.....78	18, 15-19.....171
32, 3.....163	18, 21-22.....86
34, 1-12.....156	20, 10-20.....176
	20, 19-20.....86
	20, 20.....155
<i>Deutéronome</i>	21, 1-9.....172
4, 1-5, 30.....43	24, 1-4.....61
4, 2.....170	25, 12.....96
4, 5.....115	26, 11.....15
4, 9-12.....84	28, 1-14.....144
4, 14.....43	28, 15-69.....144
4, 25-31.....144	29, 21-28.....177
4, 32-33.....84	30, 1-10.....144
4, 36-36.....84	30, 5.....177
5, 4-26.....84	30, 7-8.....148
5, 19-29.....170	31.....137
5, 20.....43	31, 19.....89
5, 24.....171	31, 21.....139
5, 28.....85	31, 24-26.....26
6, 4.....90	32, 2.....41, 107
6, 7.....89	32, 43.....149
7, 3.....52	32, 45.....115
9, 9.....41	33, 2.....26
9, 11.....41	33, 4.....117
9, 16.....114	33, 29.....117
9, 18.....41	33, 41.....36
9, 24.....116	34, 8.....115
9, 25.....41, 129	34, 10.....99
10, 1-5.....41	34, 10-12.....46, 115
11, 19.....89	48, 47.....15
12, 5.....36, 107	
12, 25.....96	

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

<i>Josué</i>	16, 29.....164
1, 8.....89	18.....86
2.....176	18, 13.....116
6, 22-25.....176	18, 38.....82
7.....175	19, 2.....116
10, 11.....161	19, 9-17.....177
10, 8-14.....161	19, 20.....85
22.....162	20, 28.....86
24, 24.....115	22.....116
	22, 27.....116
	<i>Rois II</i>
<i>Juges</i>	2, 1-12.....146
2, 7.....115	2, 8-14.....29
5, 5.....107	3.....86
	3, 19.....86
<i>Samuel I</i>	6, 22.....86
3, 19-20.....86	10, 19.....99
3, 20-21.....82	11, 3.....174
4, 7.....107	17, 7-23.....116
10, 1.....123	17, 9.....135
19, 19-24.....99	17, 24-41.....73, 164
	19, 37.....31
<i>Samuel II</i>	21.....116
3, 2-5.....174	24, 14-16.....137
11-12.....163	
	<i>Isaïe</i>
<i>Rois I</i>	2, 1-5.....143
5, 9-14.....175	2, 4.....144
8, 10-11.....78	5.....169
8, 12-53.....175	11.....144
9, 2.....174	11, 6-9.....144
9, 18.....160	27.....15
10.....85, 175	29, 14.....65
10, 5.....88	35, 5-6.....169
12, 22.....86	40, 2.....148
12, 28.....164	40-41.....144

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

47, 6-7.....144	40-48.....144
49.....144	<i>Osée</i>
51-52.....144	9, 7.....99
52, 3-5.....148	<i>Joël</i>
53, 3-13.....149	2,1.....15
54.....144	<i>Sophonie</i>
58, 6-9.....77	1, 16.....15
59, 21.....129	3, 9.....156
60.....146	<i>Zacharie</i>
66, 24.....173	1, 15.....148
<i>Jérémie</i>	9, 9-10.....144
2, 1-3.....117	13-14.....148
13, 17.....129	14, 16-19.....144
14, 13-15.....135	<i>Malachie</i>
17, 21-24.....119	3, 1-24.....146
23.....135	<i>Psaumes</i>
23, 25-40.....116	95, 7.....117
25, 9.....148	95, 8-11.....117
26-28.....116	119, 62.....129
31, 35-36.....116	132, 4.....129
32, 8.....86	<i>Ruth</i>
32-33.....117	1, 8-15.....73
37, 15.....116	<i>Esther</i>
37-38.....116	8, 9.....137
42, 15.....86	<i>Daniel</i>
47-51.....148	2 et 7.....101
50, 31.....152	3.....38
<i>Ézéchiel</i>	7, 13.....101
13.....135	9, 14.....155
22, 8.....119	
36-37.....146, 148	

CITATIONS DE LA BIBLE JUIVE

Ezrah I

2, 61-63.....138

9, 10.....52

Ezrah II

Chap. 2-6.....73

Chroniques I

5, 29-41.....139

6, 18-23.....139

21, 26.....82

Chroniques II

3, 1.....78

7, 1.....82

8, 3-9.....161

24, 17-22.....70

24, 21.....116

Livre n'étant pas inclus dans la Bible juive :

Maccabées I

1, 11.....152

2, 7.....139

3, 24.....161

6, 30.....161

CITATIONS TALMUDIQUES

<i>Bérakhoth</i>		Chevi'it	
9 B.....	77	8, 10.....	73
15 A.....	50	<i>Érouvine</i>	
17 A.....	14	13 A.....	138
17 B.....	58	19 A.....	14, 164
22.....	33, 51	54 B.....	115
22-23.....	47	65 A.....	50
26 B.....	90	<i>Péssahim</i>	
27 B.....	30	25 A.....	98
28.....	65	54 A.....	173
31 A.....	30	112 A.....	58
61 B.....	66, 138	<i>Yoma</i>	
<i>Péah (Yérushalmi)</i>		5 B.....	137
chap. 1.....	61	9 A.....	138
<i>Chabbat</i>		28 B.....	96
22 B.....	78	69.....	73
30 B.....	64	73 B.....	77
31 A.....	60	80 A.....	89
49 B.....	137	(<i>Tossephtha</i>) chap. 1, 6.....	60
55 B.....	175	<i>Roch Hachanah</i>	
65 A.....	103	17 A.....	65, 98
77 B.....	59	17 B.....	15
88.....	83	22 A et B.....	77
88 A.....	35, 41	<i>Taanith</i>	
104 A.....	87	10 A.....	77
109 A.....	14, 164		
116 A.....	66		
116 B.....	61		

CITATIONS TALMUDIQUES

12 B.....77	<i>Guittin</i>
31 B.....41	57 B.....116
<i>Méguilah</i>	88 A.....137
2 B.....87	<i>Kidouchine</i>
9 A.....104	30 A.....138
14 A.....116	66 B.....52
17 B.....90, 137	66 A.....58
<i>Haguigah</i>	72 B.....136
5 B.....65, 129	76 B.....138
16 A.....41	82.....96
16 B.....66	<i>Baba Kama</i>
(<i>Yérush.</i>) chap. 2.....58, 64	28 A.....96
<i>Yébamoth</i>	82 A.....41, 51, 104, 137
16 B.....73	83 B.....96
17 A.....161	<i>Baba Métzia</i>
41-42.....70	60 B.....87
47.....51	<i>Baba Batrah</i>
47 A.....73	21 A.....85
47 B.....52	17 B.....79
49 B.....14	75 A.....173
61-62.....69	121 A.....41
65 A.....174	<i>Sanhédrin</i>
76 B.....175	21-22.....138
79 A.....176	22 A.....174
90 B.....87	25.....62
<i>Kétouboth</i>	43 A.....58, 63
9 B.....163	57.....91
50 A.....61	59 A.....72, 75, 77
106 A.....116	74 B.....72
<i>Nédarim</i>	89 B.....87
37 B.....137	96 A.....31
<i>Sotah</i>	97-98.....144
22, B.....60	99 A.....138
47 A.....173	102 B.....138
49 A.....65	105 A.....72, 73
	107 B.....63, 64

CITATIONS TALMUDIQUES

108-109.....91	<i>Houlin</i>
109 B.....58, 59, 160	
110.....103	13 A.....73
110 B.....138	
 <i>Édiouth</i> 	
2, 10.....98	<i>Béhoroth</i>
 <i>Avodah Zarah</i> 	
3 A.....29, 120	<i>Parah</i>
2 B.....112, 143172
3 B.....29	
9 A.....10	<i>Yadaïm</i>
11 B.....31	3, 5.....173
24 B.....36	
28 B.....168	
64 B.....52	
 <i>Sofrim</i> 	
1, 7-8.....104	
 <i>Kala Rabati</i> 	
2.....165	
 <i>Guerim</i> 	
3, 3.....52	
 <i>Avoth</i> 	
2.....86	
2, 4.....114	
3, 11-15.....65	
5, 4.....79	
5, 5/8.....78	
 <i>Avoth de Rabbi Nathan</i> 	
chap. 5, 2.....60	
fin chap. 8.....160	
 <i>Ménahoth</i> 	
65 A.....77	
99 B.....14, 164	

CITATIONS TALMUDIQUES

CITATIONS DU MIDRACH

<p><i>Midrach Rabbah/</i></p> <p><i>Genèse</i></p> <p>3, 6.....46</p> <p>11, 28.....38</p> <p>14, 15.....64</p> <p>24, 32.....160</p> <p>39, 6.....58</p> <p>45, 1.....79</p> <p><i>Midrach Tanhoumah/</i></p> <p>1.....34</p> <p> </p> <p><i>Exode</i></p> <p>32, 7.....164</p> <p>23, 23.....176</p> <p>chap. 28.....143</p> <p>42, 6.....73</p> <p>32, 7.....164</p> <p> </p> <p><i>Nombres 21,18.....81</i></p> <p> </p> <p><i>Midrach Ekha Rabbah</i></p> <p>chap.143</p> <p> </p> <p><i>Deutéronome</i></p> <p>chap. 926</p> <p>33, 2.....112</p>	<p><i>Midrach/Samuel 1</i></p> <p>4, 12.....36</p> <p> </p> <p><i>Chir Hachirim</i></p> <p>1, 6.....177</p> <p>5,11.....29</p> <p> </p> <p><i>Midrach Pessiktah.....175</i></p> <p> </p> <p><i>Genèse</i></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;"><i>Midrach</i></td> <td style="width: 33%;"><i>Pirqué</i></td> <td style="width: 33%;"><i>Rabbi</i></td> </tr> <tr> <td><i>Éliézer.....164</i></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	<i>Midrach</i>	<i>Pirqué</i>	<i>Rabbi</i>	<i>Éliézer.....164</i>		
<i>Midrach</i>	<i>Pirqué</i>	<i>Rabbi</i>					
<i>Éliézer.....164</i>							

CITATIONS DE LA BIBLE CHRETIENNE

Matthieu

3, 6.....	51
3, 10.....	169
5, 3.....	62
5, 17-20.....	61, 135
5, 31-32.....	61
5, 38.....	96
7, 16-19.....	169
7, 28.....	62
9, 10-12.....	63
10, 5.....	73
10, 23.....	102
10, 34-36.....	58
12, 22-30.....	168
12, 33.....	169
12, 34.....	62
13, 58.....	168
16, 1-4.....	168
16,12.....	62
17, 17.....	62
18, 14-18.....	168
19, 1-12.....	61
19, 8-12.....	69
19, 16-22.....	61
21, 18-19.....	169
23, 8, 10.....	62
23, 10.....	121
23, 13, 15.....	71
24, 23-25.....	102
26, 32-36.....	169

Marc

1, 5.....	51
2, 5-10.....	70

3, 22-27.....	168
3, 28-29.....	62
9, 14-27.....	168
10, 4-5.....	61
11, 12-14.....	169
13, 28.....	169
16, 9.....	168

Luc

1, 19.....	107
5, 29-32.....	63
6, 5.....	61
9, 37-43.....	168
11, 14-19.....	168
11, 47-51.....	67
12, 49-53.....	58
16, 18.....	61
19, 27.....	58

Jean

3, 13-15.....	61
4, 9.....	73
5, 21-23.....	61
5, 45.....	87
6, 30-66.....	63
8, 12.....	169
8, 17.....	82
8, 17-19.....	63
8, 44.....	62
8, 48.....	73
9, 39.....	169
10, 7.....	62
12, 40-41.....	169

14, 6.....61
16, 15.....61

Actes

2, 4.....100
2, 46.....61
3, 22.....171
7, 51-53.....67
7, 52.....177
13, 1.....64
15, 10.....68
15, 19-20.....56, 75
15, 21.....137
17, 5.....71
19, 6.....100
22, 3-4.....64
23, 6.....135
23, 8.....60

Romains

7.....65
11, 3.....177
11, 14.....71, 153
11, 26.....147

Corinthiens 1

1, 18-31.....65
7, 7.....69
7,10.....69
9, 20-21.....74
14, 2-19.....100

Galates

2, 18.....65
3, 19-20.....57, 108
3, 28.....74

4, 10.....61
5, 2-3.....74

Éphésiens

3, 5-6.....75

Colossiens

1, 25-2, 11.....74
2, 16-22.....65
3, 11.....75

Thessaloniens I

2, 15-16.....71

Thessaloniens II

1, 6-10.....144

Timothée 1

1, 9-11.....56

Tite

1, 10-16.....57

Hébreux

7, 14-15.....65
7, 18-19.....113
9, 15-19.....110
9, 16-17.....135
10, 1.....65
11.....147
11, 36-37.....139
12, 18-26.....85

Apocalypse

2, 26-27.....145
22 sq.....146

BIBLIOGRAPHIE

Islam

'Ishaq Ibn, repris par Ibn Hisham, *Al-Sirâ al-Nabawîya*, traductions fr. 'Abdurrahman Badawi, Beyrouth, Albouraq, 2001 ; Wahib Atallah, *La Vie du Prophète Mahomet*, Paris, Fayard, 2003.

Ayoub Cheikh Hassan, *Clarification de la foi Musulmane*, Paris, éditions Okad, 1991.

Badawi 'Abdurrahman, *Défense de la vie du Prophète Mohammed contre ses détracteurs* Paris, Éditions Afkar, 1990.

Bukhari Sahih, *Al Bukhari. Le Sommaire du Sahih Al Bukhari*, Beyrouth, Éditions Dar Al Kutub-Al-Ilmiyah, 2000.

Ibn Khaldoun, *Al Muqaddima, (Discours sur l'histoire universelle)* trad. fr. Paris, Sindbad, 1978.

Rahmatoullah Al Hindi, *Manifestation de la Vérité*, Paris, Éditions Iqra, 1997.

Tabari (*Muhammad Ibn Garir Abu Al' Ga'Far*), *Mohammed, sceau des Prophètes*, trad. fr. Hermann Zotenberg, Paris, Sindbad, 1989.

Divers

André Paul, *Écrits de Qumran et sectes juives aux premiers siècles de l'islam. Recherches sur l'origine du Qaraïsme*, Paris, Letouzey et Ané, 1969.

Arkoun Mohammed, *Lectures du Coran*, Tunis, 1991 ; *L'Islam*, Paris, Grancher, 1992.

Azzi Joseph, *Le Prêtre et le prophète. Aux sources du Coran*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

Baer Yitzhak, *A history of the jews in christian Spain*, Philadelphie, Jewish Publication Society, 1966.

Bat Y'eor, *Juifs et chrétiens sous l'islam. Face au danger intégriste*, Paris, Berg international, 2005.

Ben-Sasson H.H., *Trial An achievement*, Jérusalem, Keter Publishing House, 1974.

Benzine Rachid, *Les Nouveaux penseurs de l'islam*, Paris, Albin Michel, 2004.

Blachère Régis, *Introduction au Coran*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1991.

BIBLIOGRAPHIE

Blumenkranz Bernard, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental*, Paris-La Haye, Mouton, 1960.

Bonsirven Joseph, *Sur les ruines du Temple*, Paris, Grasset, 1928.

Chouraqui André, *Histoire des Juifs en Afrique du Nord. En exil au Maghreb*, Paris, Éditions du Rocher-Hachette, 1985.

CMIP, *La Démocratie en danger. L'enseignement scolaire saoudien*, Paris, Berg International, 2004.

Darmesteter James, *Le Mahdi*, Paris, Manucius, 2004.

De Premare, Alfred-Louis, *Les Fondations de l'islam* Paris, Seuil, 2002.

Del Valle Alexandre, *Le Totalitarisme islamiste à l'assaut des démocraties*, Paris, Éditions des Syrtes, 2002.

Delcambre A. M. Et Bosshard J., *Enquêtes sur l'islam*, Paris, Desclée de Brouwer, 2004.

Delcor Mathias, *Les Apocalypses juives*, Paris, Berg International, 1995.

Djaït Hicham, *La Grande discorde*, Paris, Gallimard, 1989.

Etzion Jehoushoua, *Hatanakh ha'avoud, (La Bible perdue, archéologie biblique)*, Jérusalem, Éditions Choken.

Flavius Josèphe, *La Guerre des juifs*, trad. fr. Pierre Savinel, Paris, Minuit 1977 ; *Contre Apion*, (texte établi par T. Reinach et traduit par L. Blum), Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Garcia-Gomez E. , *Polemica religiosa entre Ibn Hazm e Ibn al-Nagrila, in Al –Andalus*, 1936.

Geiger Abraham, *Was hat Mohammed aus den Judentum aufgenommen*, Bonn 1833.

Giniewski Paul, *La Croix des Juifs*, Genève, MJR, 1994 ; *L'Antijudaïsme chrétien. La Mutation*, Paris, Salvator, 2000.

Gobillot Geneviève, *Les Chi'ites*, Paris, Brepols, 1998.

Goiten Shlomo Dov, *The Cairo Geniza as a source for the history of the Muslim civilisation*, dans *Studia islamica*, 1957 ; *Jews and Arabs*, New York, 1955 ; *Isra 'iliyyât the Spere of Mâlik Ibn Dînâr*, dans *Tarbiz* VI 1936.

Goldziher Ignaz, *Vorlesungen über den Islam*, Heidelberg, 1925 ; *Introduction to Islamic Theology and Law*, Princeton, Princeton University Press, 1981 ; *Mohammedanische Studien* 1890.

Gruber-Magilot Claude, *Jésus et les pharisiens*, Paris, Laffont, 1964.

Guillaume Alfred, *L'Influence du judaïsme sur l'islam*, Durham.

Hadas-Lebel Mireille, *Jérusalem contre Rome*, Paris, Cerf, 1990.

BIBLIOGRAPHIE

- Harford R. P., *Les Phariséens*, Paris, Payot, 1928.
- Hirschberg, *Jüdische und Christliche Lehren im vor-und frühislamischen Arabien*, Cracovie, 1939.
- Isaac Jules, *Jésus et Israël*, Paris, Fasquelle, 1959 ; *Genèse de l'antisémitisme*, Paris, rééd. coll. « 10-18 », 1998 ; *L'Enseignement du mépris*, Paris, Grasset, rééd. 2004.
- Jaussen A. et Savignac R. RR. PP., *Mission archéologique en Arabie, 1909-1922*.
- Juynboll, *Muslim Tradition*, Cambridge, 1983.
- Katz Abraham Isaac, *Hayahadout baïslam (Le judaïsme dans l'islam)*, Jérusalem, 1957.
- Kister M. J., *Studies in Jahiliyya and Early Islam*, New York, Ashgate Pub Co, 1980.
- Klausner Joseph, *Jésus Hanotsri*, Jérusalem, 1933.
- Lazarus-Yafeh Hava, *Interwined Worlds. Medieval Islam and Bible criticism*, Princeton, University Press 1992 ; *Sofrime musulmim al hayéhoudim véal hajahadouth, (Écrivains musulmans sur les juifs et le judaïsme)*, Centre Zalman Shazar, Jérusalem, 1957 ; *Studies in al-Ghazzali*, Jérusalem 1995.
- Lewis Bernard, *Juifs en terre d'islam*, Paris, Calmann-Lévy, 1986 ; *Le Retour de l'islam*, Paris, Gallimard, 1985 ; *L'Islam : d'hier à aujourd'hui*, Paris, Payot, 2003.
- Liati Viviane, *De l'Usage du Coran*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- Makiya Kanan, *The Rock, A Tale of Seventh-Century*, Jérusalem, 2001.
- Malki David, *Le Talmud et ses Maîtres*, Paris, Albin Michel, 1972.
- Manor Yohanan, *Les Manuels scolaires palestiniens. Une génération sacrifiée*, Paris, Berg International, 2003.
- Marcel Simon, *Verus Israël. Étude sur les relations entre chrétiens et juifs dans l'Empire romain (135-425)*, Paris, De Boccard, 1964.
- Masson Denis, *Monothéisme coranique et monothéisme biblique (doctrines comparées)*, Paris, 1984.
- Mordillat Gérard et Prieur Jérôme, *Jésus contre Jésus*, Paris, Seuil 1999 ; *Jésus après Jésus*, Paris, Seuil, 2004.
- Nöldeke Theodor et Schwally Friedrich, *Geschichte des Qur'ans*, I, Leipzig, 1909 ; II, 1919 ; III, 1928, Bergsträsser Gotthelf et Prezl Otto.
- Poliakov Léon, *Histoire de l'antisémitisme*, t. I, *Du Christ au juif de Cour*, Paris, Calmann-Lévy, 1955 ; t. II, *De Mahomet aux Marranes*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
- Rondot Pierre, *L'Islam et les musulmans d'aujourd'hui*, Paris, Éditions de l'Orante, 1958.
- Schacht J., *Introduction au droit musulman*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999.

BIBLIOGRAPHIE

Schapiro Israel, *Die Haggadischen Elemente im erzählenden Teil des Korans*, Leipzig, 1907.

Sfar Monher, *Le Coran est-il authentique ?* Paris, Cerf, 2000.

Shafique Keshavjee, *Le Roi, le Sage et le Bouffon*, Paris, Seuil, 1998.

Soued Albert, *La Révolution des messies. Judaïsme, christianisme et islam*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Speyer, Heinrich, *Die Biblischen Erzaehlungen im Quran*, 1931, rééd. 1961, imprimé à Gräfenhainichen.

Steinschneider Moritz, *Polemische und Apologetische Literatur*, Leipzig, 1877 ; *Die arabische Literatur der Juden*, Francfort, 1902.

Sultan Patrick, *Homélies de Jean Chrysostome dans Georges Nataf, Les Sources païennes de l'antisémitisme*, Paris, Berg International, 2002.

Taha Hussein, *Fi Al Adab Al Jahili*, Le Caire, 1969.

Torrey Charles Cutler, *The Jewish Foundation of Islam*, New York, 1933.

Wansbrough John, *The Sectarian Milie : Content and Composition of islamic Salvation History*, Oxford University Press, 1978.

Warraq Ibn, *Pourquoi je ne suis pas musulman*, Lausanne, L'âge d'homme, 1999 ; *The Quest for the Historical Muhammad*, New York, Prometheus Books, 2000.

Watt William Montgomery, *Mohammed*, Paris, Payot, 1959.

Wensinck A.J., *Muhammed and the Jews of Medina*, Freiburg 1975. ~~;-Ramssalem-~~

Zacharias Hanna (pseudonyme de Théry Gabriel, pasteur), *L'Islam : entreprise juive de Moïse à Mohammad*, 4 vol., Paris, Éd. du Scorpion, 1950.

Zwemer S., *Islam. A challenge to Faith*, New York, 1907.

Judaïsme

Asaf S., *Tekoufath Haguéonim Vesafrouth*, Jérusalem, Margoloth Mordehaï, 1955.

Barth Aron, *Dorenou moul chéélloth hanézah, (Notre génération en face des questions de l'éternité)*, Jérusalem, 1965.

Benamozegh Élie, *Morale juive et morale chrétienne*, préface de S. Trigano, Paris, Impress Éditions, 2000 ; n. éd. annotée par Zini R., Jérusalem, éd. Erez, 2002 ; *Israël et l'humanité*, Paris, Albin Michel, 1961 ; nouvelle édition électronique en 2002 disponible sur le site hebraism.com

Choucroun Marc-Isaac, *Le judaïsme a raison*, Paris, Sefer, 1955, rééd. 1991 ; *Le judaïsme : doctrines et préceptes*, Paris, P.U.F., 1951.

Dajnardt Efraïm, *Herev lehashem ouléisrael*, Saint-Louis (U.S.A.), 1923.

BIBLIOGRAPHIE

- Dulou Gilbert, *Habaya Haïslamith* (Le problème islamique), Jérusalem, 2002.
- Ha-Cohen Joseph, *La Vallée des pleurs*, traduit par Julien Sée, rééd. et présenté par Jean-Pierre Osier, Paris, Centre d'études Don Isaac Abravanel, 1980.
- Halévi Isaak, *Die Geschichte und Literatur Israels ; Doroth Richonim ; Tekoufath Hamikrah*, Frankfurt-am-Main, 1918, rééd. Jérusalem, 1967.
- Hamburger B. S., *Les Faux messies*, Bné-Brak, Éditions du C.E.R.J., 1993.
- Harboun Haïm, *Les Voyageurs juifs du Moyen Age, XII^e siècle : Benjamin de Tudèle, Péthahia de Rastibonne, Natanaël Hacohen*, Aix-en-Provence, Éditions Massoreth, 1986.
- Hofman David, *Die wichtigsten Instanzen gegen die Graf-Wellhausensche Hypothese*, (Beilage zum Jahresbericht des Rabbiner-Seminar), Berlin, 1904, en hébreu : *Neged Welhausen*, Darom, Jérusalem ; *Das Buch Leviticus*, Lev. 1-17, Berlin 1905 (Réponses à la critique biblique), en hébreu : *Sefer Vajikrah*, Jérusalem, éd. Rav Kook.
- Kaplan Aryeh, *Le Vrai Messie*, éd. National Conference of synagogue Youth, New York, en français, Ramat-Gan, Israël, Éd. Emounah, 1985.
- Kaplan Jacob, *Témoignages sur Israël dans la littérature française*, Paris, Lipschutz, 1938.
- Kasher Menahem, *Torah Chleimah : Haketav véhaotioth ; Tirgoumé HaTorah*, Jérusalem, Beth Torah Chleimah, 1968.
- Kassouto Prof., *Torath hatéoudoth*, Jérusalem.
- Maïmonide Obadiah et David, *Deux traités de mystique juive*, introduction de Paul Fenton, Lagrasse, Verdier, 1994.
- Miller Avigdor, *Rejoice o youth ! 1962* ; trad. française : *Jeunesse, réjouis-toi*, distr. Marseille, L'Arche du livre, 2002.
- Neugroeschel M., *Massa' El Pisgath Har Sinai*, Jérusalem, by Yahadouth MiZawith chona, trad. de l'hébreu en français : *Expédition vers les hauteurs du Sinai*, Bnei-Brak, Israël, éd. Emounah 2000.
- Vajda Georges, *La Théologie ascétique de Bahya Ibn Paquda*, Paris, Imprimerie nationale, 1947.
- Verga Salomon, *Chevet Yehouda*, traduit par Wiener, Hanovre, 1856.
- Rabbins médiévaux**
- Albo Joseph, *Sefer Halkarim* (Le livre des dogmes), Jérusalem.
- Bahya ibn Paqudah, *Les Devoirs des cœurs – al-Hidāya il ā farā'id al-qulūb*, Éditions A.S. Yahuda, Leyde, 1912 ; éd. française, *Les Devoirs des cœurs*, 1950, Paris, Desclée de Brouwer.
- Crescas Hisdaï, *Bittul Iqqarei Hanozrim*, Bar-Ilan Ramath-Gan, D. Lasker University Press, 2002.

BIBLIOGRAPHIE

Duran Tsemah Simon, *Maguen Avoth* intr. sur *Pirke Avoth* ; *Keshet Oumaguen*, Alger 1423.

Eisenstein, J.D., *Ozar Hawikuhim, Polemics and Disputations*, Jérusalem, 1969. (Collection des disputes historiques au Moyen Age entre rabbins et chrétiens : Yéhiel de Paris, en 1240 ; Nahmanide, à Barcelone en 1263 ; Abarbanel Shlomo, à Valence vers 1350 ; Lipman de Mulhouse en 1399 ; Benbenisti et Albo, à Tortosa en 1413 ; Verga Shlomo, à Lisbonne vers 1450 ; Finzi, à Perera en 1617 ; ainsi des écrits apologétiques des rabbins : Qimhi Joseph de Narbonne vers 1150 ; Qimhi David de Narbonne, vers 1220 ; Duran P. vers 1390 ; Duran Simon, à Alger vers 1440 ; Duran Shlomo, à Alger vers 1460 ; Salman Zvi, à Offenhausen en 1615, etc.).

Halévy Yéhoudah, *Khouzari, Apologie de la religion méprisée*, Louvain-Paris, Éditions Touati Charles, 1994.

Maïmonide (Moïse ben Maïmon), *Yad Hazakah* ; *Le Guide des Égarés*, trad. S. Munk, Lagrasse, Verdier, 1984 ; *Épître au Yémen*, Paris, Gallimard, 1993 ; *Les Huit chapitres : Introduction à la Michna Avot*, Paris, Éditions Colbo, 1995 ; *Péer HaDor*, Jérusalem, Édition Mékitsey Nirdamim, Institut Ohr Hamizrah, 1984.

Nahmanide (Moïse ben Nahman Gerondi), *La Dispute de Barcelone*, Lagrasse, Verdier, 1984 ; *Cha'ar Hagmoul*.

Qimhi Joseph, *Sefer Habrith*, annotations par Talmage F., Jérusalem, Bialik Institut, 1974. Traduction anglaise : *The Book of the Covenant*, Toronto, The Pontifical institute of Medieval Studies, 1972.

Saadia Gaon Alfayumi, *Émunoth Vedeoth, (The Book of beliefs and opinions)*, Yale, Yale University, 1948.

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE I

LES LIVRES FONDAMENTAUX DES TROIS MONOTHEISMES

<i>Le judaïsme</i>	9
<i>Le christianisme</i>	10
<i>L'islam</i>	11
<i>La foi de l'islam</i>	13
<i>Les commandements</i>	14
<i>Mohammed</i>	14
<i>Qui est la mère de Mohammed et qui fut son maître ?</i>	15
<i>Le Calife</i>	17
<i>L'orthodoxie musulmane</i>	17

CHAPITRE II

MOHAMMED A LA MECQUE

<i>Mohammed prêche des thèmes du Livre de Moïse</i>	19
<i>Mohammed se fie aux juifs</i>	21
<i>Comment le Coran fut-il élaboré ?</i>	21
<i>Différences entre le Coran et le Livre de Moïse</i>	23
<i>Le Livre et le Carnet de bord</i>	23
<i>Le maître</i>	24
<i>Mohammed apprend à prier</i>	25
<i>Mohammed prêche aux Arabes</i>	26
<i>Mohammed évoque les juifs et les rabbins pour garantir ses prêches</i>	28
<i>Le maître rédige un livre</i>	28
<i>Mohammed raconte comment Moïse a reçu le Livre</i>	29
<i>Les Mecquois exigent un miracle</i>	30
<i>Le maître console Mohammed</i>	31
<i>Mohammed cite uniquement les prophètes juifs</i>	32

BIBLIOGRAPHIE

<i>Qui dicte à Mohammed ?</i>	32
<i>La « descente du Coran »</i>	32
<i>Le voyage nocturne</i>	34
<i>Le Compagnon et le Serviteur</i>	37
<i>Le Coran aux mains des anges ou aux mains des juifs ?</i>	38

CHAPITRE III

MOHAMMED A MEDINE

<i>Fuite de Mohammed de La Mecque à Médine</i>	41
<i>Le refus des juifs médinois</i>	42
<i>Mohammed fait référence à Jésus</i>	44
<i>La controverse au sujet de Jésus</i>	44
<i>Mohammed interprète les lois alimentaires juives</i>	45
<i>Mohammed suit les Évangiles</i>	46
<i>Jésus</i>	47
<i>Quelles lois et morale Jésus prêchait-il ?</i>	49
<i>Jésus réclame l'exclusivité</i>	50
<i>Sur qui Jésus avait-il de l'influence ?</i>	51
<i>Paul de Tarse</i>	52
<i>Le Coran reprend l'antijudaïsme des Évangiles</i>	54
<i>Mohammed découvre la divinisation de Jésus</i>	55
<i>La réplique des juifs médinois</i>	56
<i>Juifs et chrétiens diviniserait un homme</i>	57
<i>Juifs et chrétiens revendiqueraient le Paradis</i>	58
<i>L'opinion du judaïsme sur les non-juifs et sur la conversion</i>	58
<i>Le jeûne du Ramadan</i>	61
<i>Jérusalem et La Mecque</i>	62
<i>Ismaël et Isaac</i>	63
<i>Mohammed « le prophète »</i>	64
<i>Les juifs médinois refusent le nouveau prophète</i>	65
<i>Le don de la Torah</i>	66
<i>Le rôle des prophètes</i>	69
<i>Un témoin ou des millions</i>	71
<i>Un moralisateur qui ne fait pas de miracles</i>	73

CHAPITRE IV

NAISSANCE DE L'ISLAM COMME RELIGION INDEPENDANTE

BIBLIOGRAPHIE

<i>La religion d'Abraham</i>	75
<i>Les deux religions d'Abraham</i>	76
<i>Œil pour œil</i>	77
<i>La durée du séjour en enfer</i>	78
<i>Mohammed méprise le désir de vivre des juifs</i>	78
<i>Mohammed, sceau des prophètes</i>	79
<i>Jésus était-il le messie attendu par les juifs ?</i>	81
<i>Quelques preuves quant au prophétisme de Mohammed</i>	82
<i>Inimitabilité du Coran</i>	84
<i>L'ange Gabriel</i>	85
<i>La religion suprême</i>	86
<i>L'islam supérieur au judaïsme ?</i>	88
<i>Le peuple juif maudit ?</i>	90
<i>Moïse et les juifs de sa génération</i>	91
<i>Les juifs et les prophètes</i>	92
<i>Le droit de juger</i>	93
<i>Une certaine contradiction du Coran</i>	94
<i>Les juifs et le Chabbat</i>	95
<i>Les juifs et Marie</i>	95
<i>Au sujet des rabbins et des moines</i>	96
<i>Le respect des juifs à l'égard de leurs maîtres</i>	96
<i>La disgrâce d'Israël ?</i>	97
<i>L'expansion de l'islam</i>	97
<i>Les divisions dans l'islam</i>	100
<i>Mohammed exige d'être honoré</i>	100
<i>L'islamisation du patrimoine juif</i>	101
<i>Les confréries soufies</i>	102

CHAPITRE V

LES DEUX TRADITIONS

<i>La tradition musulmane : les hadiths</i>	105
<i>La tradition juive aux yeux des musulmans</i>	107
<i>La tradition juive</i>	109
<i>Les martyrs juifs</i>	111
<i>Trouve-t-on la Bible dans une maison musulmane ?</i>	112
<i>Documents des controverses</i>	112

CHAPITRE VI

BIBLIOGRAPHIE

ÉPOQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

<i>Les faux messies et mahdis</i>	115
<i>Le châtime des oppresseurs du peuple juif</i>	118
<i>La salafya</i>	121
<i>Ibn Taymya</i>	123
<i>Le judaïsme face au christianisme et à l'islam</i>	124

ANNEXES

THEMES CORANIQUES

A. LE PROPHETE SALIH	127
B. LA GUERRE DES ELEPHANTS	128
C. LA VILLE DE YATHRIB	129
D. DAVID ET OURI.....	130
E. UN SAMARITAIN DANS LE RECIT DU VEAU D'OR	130
F. ABOU LAHAB	131
QUI A INFLUENCE MOHAMMED A MEDINE ?	131
QUELLE ETAIT L'INTENTION DU PREMIER MAITRE ?	131
LES CONTRADICTIONS DE MOHAMMED.....	132
LES « MIRACLES » DE JESUS.....	133
UN PROPHETE POUR REFORMER LA TORAH ?.....	135
LA VACHE ROUSSE	137
LE PARADIS ET L'ENFER	137
MOHAMMED ET SALOMON	138
LE « DJIHAD » JUIF	140
LE REQUISITOIRE DU PROPHETE ÉLIE CONTRE ISRAËL.....	141
CHRONOLOGIES SELON LES DIFFERENTES RELIGIONS.....	142
RECHERCHE DU MOIS HEBRAÏQUE CORRESPONDANT AU MOIS DE RAMADAN.....	143

INDEX DES CITATIONS

Citations coraniques.....	147
Citations de la Bible juive.....	153
Citations talmudiques.....	159
Citations du Midrach	162
Citations de la Bible chrétienne	163
BIBLIOGRAPHIE	165